

FAN

PAGE JURASSIENNE

AVANT LE PROCÈS DES «BÉLIERS»: une démarche auprès de l'Assemblée fédérale

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

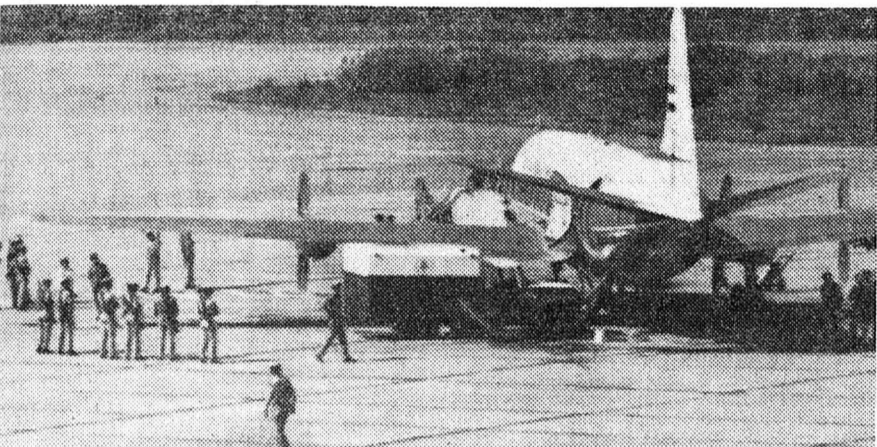
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

COURT SUSPENSE À L'AÉROPORT DE BEYROUTH

Le Liban refoule un groupe de fedayins

ILS AVAIENT PRIS DEUX LIBANAIS EN OTAGE



L'appareil irakien entouré de gendarmes à l'aéroport de Beyrouth. (Téléphoto AP)

Une histoire d'otages — de Libanais cette fois — qui a eu pour théâtre et pendant plusieurs heures l'aéroport de Beyrouth, s'est heureusement terminée à la confusion des conjurés qui étaient une nouvelle fois des Palestiniens.

L'avion irakien qui leur avait servi à préparer leur mauvais coup s'est en effet finalement envolé dans le courant de l'après-midi en direction de Bagdad, sans les otages qui y étaient retenus, mais avec à son bord les 43 fedayins.

En effet, des Palestiniens qui voyageaient à bord d'un avion de ligne irakien s'étant vu refuser le droit de débarquer à Beyrouth, avaient pris comme otages deux officiers libanais qui étaient montés à bord de l'avion pour leur faire entendre raison. Le ministre libanais des affaires étrangères, M. Madjalani, avait informé les fedayins que son gouvernement ne pouvait autoriser leur débarquement, leur présence sur l'aéroport civil de Beyrouth constituant une violation de l'accord du Caire.

Un cordon de soldats et de véhicules blindés avait été immédiatement installé autour de l'appareil en attendant qu'une décision soit prise sur le sort du «Viscount» et de ses passagers.

Un véhicule blindé avait été placé devant l'entrée principale de l'aéroport et des troupes armées disposées autour de l'aérogare.

TOUT EST BIEN...

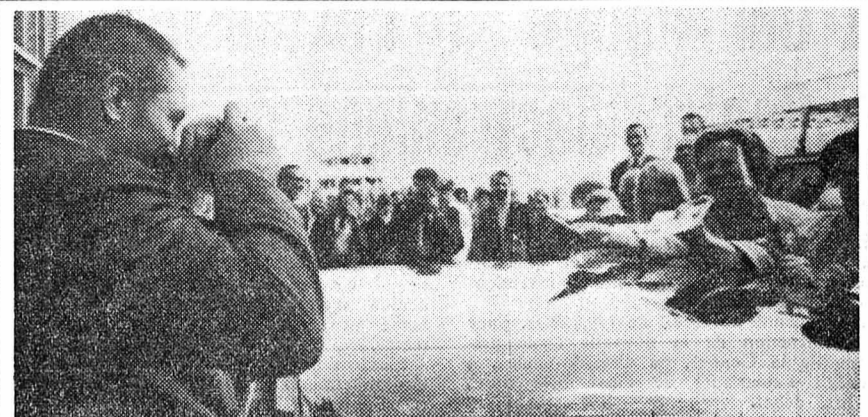
Cependant, après des discussions prolongées, les fedayins ont finalement relâché leurs otages.

De leur côté, les autorités libanaises ont remis en liberté le pilote et les deux autres membres d'équipage qu'ils gardaient à vue par mesure de précaution.

Parmi les fedayins il y avait 25 Jordaniens, 11 Libanais, 4 Syriens et 3 Irakiens. Trois camions chargés de soldats ont suivi l'avion lorsqu'il a pris la piste pour se préparer à décoller.

Peu avant le départ, un jeune homme était descendu pour discuter avec les officiers libanais et il s'est débattu lorsque ces derniers ont tenté de le faire remonter à bord. Il a finalement été arrêté et est demeuré à Beyrouth.

(Lire la suite en dernière page)



A Constance, Swigert a dit à ses admirateurs: je veux une photo de vous tous. Et ainsi fut fait (Téléphoto AP)

L'équipage d'Apollo-13 a été accueilli à Berne Lovell: l'homme dans l'espace, c'est mieux

BERNE (ATS) — Poursuivant leur tournée européenne les trois astronautes américains James Lovell, John Swigert et Fred Haise qui avaient participé dans des circonstances dramatiques au vol d'Apollo 13 sont arrivés lundi en fin d'après-midi à Berne. Ils venaient de Zurich par le train. Ils ont été accueillis par une foule d'admirateurs et de curieux ainsi que par plusieurs personnalités dont l'ambassadeur américain M. Shelby Culom Davis et sa femme, le chef du protocole M. Charles-Albert Wetterwald et le secrétaire général des CFF M. Joseph Britz.

Les trois astronautes et leurs femmes ont dû se frayer un passage parmi les amateurs d'autographes pour se rendre aux voitures qui les conduisent à l'hôtel Bellevue où une réception en leur honneur avait été organisée.

AU CONGRÈS D'ASTRONAUTIQUE Dans la journée à Constance (Allemagne fédérale) James Lovell avait personnellement félicité les cosmonautes soviétiques Nikolav et Sevastianov pour le record d'endurance dans

l'espace qu'ils ont établi cette année et qui appartenait depuis plus de quatre ans à Frank Borman et à lui-même.

James Lovell avec ses compagnons d'Apollo 13 John Swigert et Fred Haise devait commenter un film sur la terrible aventure qu'ils avaient vécue dans l'espace à l'attention de quelques centaines de savants et techniciens de 35 pays réunis pour la séance inaugurale du 21me congrès de la Fédération internationale d'astronautique.

COMPARAISON En comparant les programmes lunaires américains et soviétiques Lovell a déclaré que «l'avantage de l'exploration automatique est que l'on ne met pas en danger des vies humaines. Avec de bons instruments on peut obtenir passablement de bons résultats mais l'homme a l'aptitude de modifier des plans, de faire face à des difficultés et d'observer des choses qui ne peuvent pas être prévues. «Luna 16» était un engin fort élaboré. Nous estimons nous qu'en mettant un homme dans l'engin l'homme pouvait choisir les échantillons qu'il voulait rapporter.»

LES IDÉES ET LES FAITS Tension entre l'URSS et les Etats-Unis

Il ne fait guère de doute qu'à l'atmosphère de détente caractérisée ces derniers mois par les pourparlers nucléaires de Vienne, par l'élaboration du traité germano-russe et, plus récemment, par l'accord sur le plan Rogers, a succédé une nouvelle période de tension entre les deux Grands de ce monde, les Etats-Unis et l'Union soviétique. Ceux-ci seuls s'en étonneront qui, de tout temps, ont négligé de s'apercevoir que la rivalité constante de ces deux puissances — et celle que soit la menace que la Chine populaire fasse peser sur l'une comme sur l'autre — demeure la toile de fond des événements contemporains.

Complices pour exercer leur condominium sur les autres Etats, Washington et Moscou ne s'affrontent pas moins sourdement, mais violemment, sur les terrains les plus divers. Les dernières phases du développement de la situation au Proche-Orient ont eu l'effet d'un révélateur à cette occasion.

La querelle a commencé par l'annonce américaine que les Russes établissent des bases à Cuba pour leurs sous-marins atomiques. Le Pentagone et la Maison-Blanche devaient savoir que quelque chose, qui rappelait les heures sombres de 1962, était dans l'air depuis quelque temps. Pourquoi dès lors, ont-ils attendu ce moment précis pour faire leur révélation?

Parce que, entre-temps, ils ont obtenu la conviction qu'Israël ne mentait pas lorsqu'il prétendait que les missiles Sam 2, et Sam 3 s'étaient rapprochés dangereusement du canal de Suez par les soins des Egypto-Soviétiques et à la faveur de la trêve de quatre-vingt-dix jours qui avait été proclamée dans cette zone.

Au regard de leur opinion, et à la veille des élections qui vont se dérouler outre-Atlantique pour le renouvellement de la Chambre et d'une partie du Congrès, les dirigeants américains devaient préparer les esprits aux mesures qu'ils pensaient prendre et qui consistaient dans la mise en alerte de la 11e flotte stationnée à Naples et dans l'avertissement que constituait le voyage de M. Nixon en Méditerranée.

Que le chef de la Maison-Blanche se soit rendu à la fois chez Tito et chez Franco est significatif. La Yougoslavie est une brèche au flanc de l'Union soviétique et l'Espagne est une base solide pour les entreprises américaines. Il y a lieu aussi de noter que Washington a repris également ses livraisons d'armes à la Grèce.

Car la menace russe dans le bassin oriental de cette mer intérieure n'est plus à dire. Certes, les Russes ont fait un pas en arrière en faisant pression sur les Syriens pour qu'ils retirent leurs blindés de Jordanie. Mais c'est pour faire deux pas en avant en Egypte.

On a remarqué la longueur des entretiens qu'a eus M. Kossyguine avec les ministres de la RAU au moment des obsèques de Nasser. Nul doute que le président du Conseil soviétique n'ait usé de toute son influence, qui est grande, pour que le successeur du rais soit un pro-communiste. Et il semble bien qu'il ait été écouté par des oreilles attentives.

Ainsi l'ancien «mare nostrum» des Romains est plus que jamais un champ de compétition des Américains et des Russes, c'est-à-dire des deux grandes puissances mondiales. Ce qui frappe en l'occurrence, c'est la carence totale de l'Europe aujourd'hui en Méditerranée. Il fut un temps où l'Angleterre et la France étaient dominantes au Proche-Orient. On y avait la paix.

René BRAICHET

Les mutins de New-York ont rendu leurs otages

NEW-YORK (AP). — Les mutineries qui agitaient depuis jeudi cinq prisons new-yorkaises ont définitivement pris fin lundi, au petit matin, par la libération des vingt derniers otages capturés jeudi et vendredi par les détenus de deux maisons d'arrêt.

Dans la soirée de dimanche, le maire de New-York, M. Lindsay, avait lancé un ultimatum aux irréductibles, leur demandant de libérer leurs otages avant 22 heures. En cas de refus, le maire avait promis la mise à exécution d'autres méthodes.

Ce sont les prisonniers de la prison de Manhattan qui, les premiers, se sont rendus aux raisons du maire en relâchant leurs dix-sept otages. Auparavant, la police avait investi toute la prison, en évitant d'intervenir au 11me étage, où les détenus s'étaient barricadés.

M. Lindsay s'est rendu à la prison de Manhattan où, après la libération des otages, ils s'est entretenu pendant trois heures avec les prisonniers. Il a reconnu qu'ils avaient de «très réelles doléances».

Ces émeutes ont été provoquées par les conditions de détention, l'importance des cautions exigées et les lenteurs de la justice.



C'est la fin de la mutinerie. A la prison de Long-Island les gardes sont maîtres de la place (Téléphoto AP)

«Mémoires» de De Gaulle: le monde entier attend

Les discours et messages du général De Gaulle, paraissent ce mois-ci en «livre de poche», signe de popularité, comme avaient déjà été publiés dans ce format populaire ses «mémoires» de guerre.

Les «mémoires» d'après-guerre auxquels il a travaillé plusieurs heures par jour dans sa retraite de Colombey-les-deux-Eglises depuis son départ du pouvoir, sont déjà imprimés. Le premier tome intitulé «Le renouveau» paraîtra le 20 novembre. Contrairement aux habitudes de l'éditeur et à la demande du général de Gaulle aucune «bonne feuille» ne sera publiée avant la sortie du livre en librairie.

Le premier tome «Le renouveau» couvre la période de mai 1958, le retour au pouvoir du général à juillet 1962, à la veille du référendum qui décidera que dorénavant les présidents de la République française seront élus au suffrage universel direct et non par un «collège» issu du suffrage universel.

Le livre comprendra 320 pages. La première édition sera tirée à 250,000 exemplaires.

SECRET

Le général se vendra bien à l'étranger. L'éditeur Plon est submergé d'offres d'éditeurs du monde entier. Des offres financièrement impressionnantes ont été faites à l'éditeur lors de la foire de Francfort. Un des premiers contrats de traduction signés l'a été avec l'URSS.

Le général De Gaulle a maintenu un secret absolu sur son œuvre. Pour éviter les «fuites» le texte a été communiqué presque page par page à l'imprimeur. Il semble, qu'à part sa fille, Mme de Boissieu qui a tapé à la machine le texte définitif, Mme De Gaulle peut être, l'éditeur Marcel Jullian, certainement ont été les seuls à lire le texte.

Jean Danès

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6, 9, 10 et 11. Les sports: pages 18 et 19. Le carnet du jour. — Les programmes radio-télévision. — Les bourses: page 21. A travers la Suisse: page 23.

Le problème du logement sera débattu ce matin au Grand conseil neuchâtelois. N 1 et N 5: une intervention à Berne est indispensable (Pages neuchâteloises)

Affaire des espions du «Mirage»: les préliminaires se terminent

BERNE (ATS). — Le département fédéral de justice et police a publié lundi matin le communiqué suivant: «L'instruction préparatoire de la cause pénale Alfred Frauenknecht et co-inculpés concernant la livraison à des agents israéliens de documents relatifs à la fabrication de réacteurs pour «Mirage», est sur le point d'être clo-

se. M. Jakob Muller, premier procureur du district de Zurich, représentant permanent du procureur général de la Confédération pour la Suisse allemande, a été chargé de représenter le ministère public fédéral dans cette affaire. Alfred Frauenknecht, né en 1926, a été arrêté le 23 septembre 1969 pour avoir

livré des documents concernant le «Mirage» à Israël dès l'automne 1968. Frauenknecht, chef d'une division technique s'occupant de réacteurs de la maison Sulzer, a obtenu un montant de 860.000 francs environ pour ses activités d'espionnage.

LE BUTIN

Les plans qui devaient être rangés dans des caisses pour être détruits ont été transportés en Israël via l'Allemagne. Il s'agit d'environ 2000 dessins de pièces du propulseur, 80 à 100.000 plans d'opération (description des méthodes de travail, sur format A-4), 40.000 dessins de machines-outils (format 80 fois 100 cm), ainsi que 15.000 spécifications concernant divers éléments et procédés.

Le 21 janvier 1970, le Conseil fédéral avait chargé le procureur général de la Confédération de requérir du juge d'instruction fédéral pour la Suisse allemande l'ouverture d'une instruction préparatoire qui est, maintenant, sur le point d'être close.

Une procédure fédérale avait paru indiquée puisqu'il s'agissait d'une affaire d'espionnage d'une gravité certaine et qu'une infraction soumise à la juridiction cantonale n'était retenue à l'encontre de Frauenknecht.»

OPÉRATION CANCER

Tout cet argent qu'on va nous demander, jusqu'au 10 octobre, pour la campagne de la «Ligue suisse contre le cancer», à quoi servira-t-il? Est-on sûr qu'il sera bien employé? Pourquoi donc a-t-on besoin de tant d'argent? Existe-t-il seulement un espoir de vaincre un jour le cancer?

Oui, le cancer sera vaincu un jour. C'est une certitude. Pourquoi? Parce que le cancer pose un problème scientifique, et que tous les problèmes scientifiques ont une solution.

Or, le problème du cancer n'est pas plus difficile à résoudre que celui qui consistait à aller dans la Lune. Les Etats-Unis s'étaient donné neuf ans pour y parvenir. Cela semblait utopique, impossible. Ils ont réussi. En dépensant énormément d'argent, et en attendant à la tâche des savants, des techniciens, des ingénieurs, des employés, des ouvriers, par dizaines de milliers, pendant des années, les Américains ont trouvé la solution du problème Lune.

Si l'on dépensait les mêmes sommes, si un pays désignait le même nombre d'hommes, de tous les niveaux, à la recherche pure et à la recherche appliquée sur le cancer, alors la victoire serait beaucoup plus proche qu'elle ne l'est encore.

Ce n'est pas la première fois qu'une calamité comparable au cancer s'abat sur l'humanité. Du XIVe au XVIIe siècle, ce fut la peste; de la fin du XIXe au début du XXe siècle, ce fut la tuberculose.

Aujourd'hui, la maladie de l'humanité, c'est le cancer. Un Suisse sur cinq meurt du cancer. Condamné d'avance, en naissant. La terrible maladie frappe à tout âge. Accidents mis à part, le cancer est la principale cause de décès chez l'enfant et l'adolescent. Chez les individus âgés de 40 à 60 ans, le cancer occupe la première place!

Il faut à tout prix intensifier la lutte contre ce fléau. Cette lutte est jalonnée de plus d'un demi-siècle de succès: en 1900, on considérait le cancer comme incurable. Becquerel et Roentgen apportèrent un cinquantenaire à la thèse du désespoir. Dès 1935, un canceréux sur quatre était guéri. Aujourd'hui, un canceréux sur trois est guéri. Demain...

Le cancer: maladie de notre génération. Nous n'avons pas le droit de le «léguer» vaincu, à nos enfants. Ils auront d'autres fléaux, peut-être plus terribles, à combattre. Le cancer, c'est nous qui devons le vaincre, maintenant.

R. A.

VILLE DE NEUCHÂTEL

CONSEIL GÉNÉRAL

- Feu vert à la construction de l'école primaire de la Coudre
- Oui mitigé à l'extension du Centre électronique de gestion

En un peu moins de trois heures, hier soir, au cours d'une séance calme, le Conseil général, présidé par Mlle Tilo Frei, est venu à bout d'un ordre du jour en neuf points dont trois au moins revêtaient une grande importance.

La demande de crédit de 140.000 fr. pour la construction de la nouvelle école primaire de la Coudre, au Crêt-du-Chêne, a recueilli l'unanimité de l'assemblée après un bref débat.

Le Conseil général, par son vote, a donc pratiquement donné le feu vert à cette construction dévisée à 6 millions, un prix bien élevé pour 18 classes, estimant certains !

Ainsi, après six ans d'étude et d'attente des Coudriers, la réalisation est à l'horizon. L'endroit choisi est le meilleur, c'est ce que la commission scolaire n'a cessé de dire et de répéter !

Des soucis scolaires, auxquels le Conseil général est revenu en fin de soirée à propos de l'École de commerce, l'Assemblée passa à Chaumont pour approuver, également à l'unanimité, l'institution d'une contribution d'équipement, taxant les futurs résidents, pour le renforcement de l'alimentation en eau potable de cette région où

les habitants et résidences secondaires ont tendance à se multiplier.

Au cours du débat, il fut justement question de l'évacuation des eaux usées et de la nécessité de les amener dans une station d'épuration, car l'état de choses actuel ne saurait être maintenu plus longtemps.

L'extension du Centre électronique de gestion communal a donné lieu à un long débat qui s'acheva par l'acceptation, par 20 voix contre 6, de la dépense de 1.209.000 francs nécessaires à cette extension. Ce ne fut pas un débat politique, mais essentiellement d'ordre financier d'une part, et de collaboration avec l'Etat d'autre part. Ce débat a été alimenté par les adeptes convaincus de la nécessité d'aller de l'avant dans l'équipement électronique des services de la ville, par les hésitants et par les opposants représentés par la minorité de la commission spéciale chargée de l'examen de cette question.

Les 310.000 fr. de crédits supplémentaires demandés par le Conseil communal ont été dominés par la silhouette du Conservatoire qu'un conseiller popiste critiqua quant à ses structures et à son fonctionnement, ce qui valut de la part du conseiller communal intéressé une réponse d'une grande clarté.

L'émission de 8,5 millions d'emprunts de consolidation, à 6 1/2 %, n'a fait l'objet d'aucune remarque si ce n'est du groupe popiste qui estime que c'est là un taux d'usure.

La vente d'une parcelle de 280 m² au Mail, et l'achat d'un terrain de 5450 m² à Boudry furent acceptés sans autre.

Un postulat socialiste amendé — demandant l'étude d'un nouveau bâtiment pour l'École de commerce en remplacement de celui des Terreaux-Nord — fut accepté.

La séance prit fin à 23 heures par la réponse du directeur de police à l'interpellation socialiste concernant le marquage des pistes à l'avenue du Premier-Mars.

Faute de place aujourd'hui, nous reviendrons demain en détail sur cette soirée parlementaire.

G. Mt

L'initiative de la dernière chance pour la protection des rives

Le Mouvement populaire neuchâtelois contre la RN 5 au bord du lac nous communique :

Au mois d'avril, le Mouvement populaire neuchâtelois contre la RN 5 au bord du lac a lancé une pétition qui, en moins de trois semaines, a réuni 7620 signatures, dont 5011 dans la commune de Neuchâtel.

Les autorités communales n'ont tenu aucun compte de ce puissant mouvement d'opinion. Au Conseil général, toute opposition a été étouffée au sein des groupes politiques, dont les porte-paroles se sont prononcés pour le tracé sud ; et le Conseil communal a préavisé en ce sens auprès du Conseil d'Etat.

Persuadé de la nécessité absolue d'épargner à Neuchâtel ce que le chef du département cantonal des travaux publics a justement qualifié d'« erreur historique » (tranchée ouverte à six pistes dans la baie de l'Évole, remblayage et tunnel devant le magnifique quai Osterwald, comblement du port, gigantesque échangeur au niveau des rues Pourtalès, tranchée ouverte dans le quartier des écoles), notre Mouvement, après avoir consulté des juristes qualifiés, lance une initiative visant à modifier le règlement communal concernant la sauvegarde de la vieille ville et des sites.

En voici les deux principaux passages :

a) Art. 6 bis : La subdivision E est une zone spéciale qui assure une liaison harmonieuse entre la ville, le port actuel d'une part et le lac d'autre part.

Elle comprend des zones de verdure, et d'autres réservées au délassement, au sport, au développement des écoles et des institutions culturelles.

Dans cette subdivision, et sous réserve des dispositions cantonales et fédérales, sont interdits :

— l'établissement de routes à grand trafic et d'échangeurs ;
— la construction d'ouvrages de génie civil, saillants ou à niveau, contrairement à la destination des lieux.

b) Art. 6 quater : La modification du fondement des subdivisions, et notamment la modification de la ligne des rives définie par les plans, sont soumises à la même procédure que celle applicable à la révision du présent règlement.

Ce second article réserve la compétence du conseil général ; il a pour but d'empêcher qu'à l'avenir, le Conseil communal ne puisse décider des remblayages sans ratification du législatif. Le référendum pourrait ainsi être lancé, le cas échéant.

Une initiative communale exigeant environ 3300 signatures à réunir en trois mois, le succès est assuré si les signataires de la pétition restent fidèles à la cause qu'ils ont su défendre. Dès lors, ou bien l'autorité communale acceptera l'initiative pour la protection des rives ; ou bien elle la repoussera et la population devra être consultée, conformément aux promesses faites naguère par les partis politiques de la commune. Et si le scrutin donne un résultat positif, l'initiative aura force de loi.

Le Mouvement populaire neuchâtelois contre la RN 5 au bord du lac adresse un pressant appel aux citoyens et citoyennes du chef-lieu. C'est l'initiative de la dernière chance.

Comité du Mouvement populaire neuchâtelois contre la RN 5 au bord du lac :

Jean-Jacques Aïassa ; Gérard Bauer ; Claude Berger ; Denise Berthoud ; Georgette Berthoud-Benoît ; Dr. Pierre Berthoud ; Claude Bodinier ; Dora Freimüller ; Dr. Pierre Goba ; André Garcin ; Charles Grueter ; Claude Jolp ; Jacques Knepler, président ; Geneviève Langer ; Jacques Meyrat ; Gennaro Olivieri ; Jean - Blaise Oppel ; Jean - Pierre Portmann ; Archibald Quartier ; Louis - Edouard Roulet ; Jean Rychner ; Jacques Rychner ; Denis Wavre ; Marc Wolfraht.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances : 25 9. Facci, Monica, fille de Luigi, chauffeur au Landero, et de Graziella, née Filippi ; 28. Russo, Enzo, fils de Donato, manœuvre à Neuchâtel, et de Rosa, née Masi ; 3.10. Rouzier, Francine, fille de Jean-Louis, architecte à Peseux, et de Liliane-Georgette, née Chatelein ; 4. Dominguez, Ana-Mari, fille de Julio, jardinier à Peseux et de Maria del Carmen, née Gonzales ; 4. Schmid, Carole, fille d'Etienne, dessinateur sur machines et de Marlène-Nelly, née Perrinjacquet.

Promesses de mariage : 5. Masmejan, Gérard-Jules, décorateur - ensablentier à Cernier et Brandt-Grieurin, Jacqueline-Farida-Marcelle, à Neuchâtel ; de Marval, Cyril-Henri, ingénieur et Weber, Cécilia, les deux à Saint-André (Bresil).

Décès : 30 9. Anker Pierre-Albert, né en 1946, employé de commerce à Neuchâtel, célibataire ; 3.10. Iseli, Rudolf, né en 1908, coiffeur à Corcelles, époux de Nelly, née Zingg ; Massenta née Marchiol, Ardemia, née en 1924, ouvrière de fabrique à Neuchâtel, épouse d'Augusto ; 2.10. Quinche, née l'Éplattienier, Jeanne-Cécile, née en 1912, ménagère à Hauterive, épouse de Fritz-Adolphe.

MARIN - ÉPAGNIER

Concours fédéral de section au petit calibre

(c) Le concours fédéral de section au petit calibre qui s'est déroulé dans tout le canton au cours de ce dernier week-end, a réuni au stand de la Ramée, nonante-trois membres des sociétés de tir au petit calibre des deux districts du Bas et du Val-de-Ruz soit : Boudry, Colombier, Peseux, Neuchâtel, Saint-Blaise, Marin et Dombresson.

Dimanche la participation a été particulièrement importante. Il a fallu prolonger la durée du tir au-delà de midi, le brouillard ayant retardé le début de la compétition.

Nous communiquerons prochainement les moyennes des sections et les meilleurs résultats individuels mais, disons déjà que trois concurrents ont réalisé le maximum de 90 points. Ce sont André Baillo, de Boudry, Frédéric Perret, senior, de Neuchâtel et Hansruedi Denler, de Peseux, tous maîtres-tireurs, le troisième ayant décroché récemment le titre de champion suisse avec médaille d'or au tir à genou.

COMMUNIQUÉS

Voyage dans l'Amérique des terres australes

Au cours de sa dernière mission en Amérique du Sud, Jean-Christian Spahni s'est plus particulièrement attaché à l'étude de la Patagonie, de la Terre de Feu et de la zone des canaux chiliens. Ce long périple, de près de 20.000 km, riche en aventures, lui a permis de découvrir la beauté de la pampa et, dans la cordillère des Andes, des vallées très peu connues où la faune et la flore montrent une très grande variété. La nature, encore inviolée, se présente aux yeux du voyageur émerveillé dans toute son authenticité.

Des films en couleurs retracent, dans leurs détails, les différentes étapes de ce long voyage à la conquête pacifique des terres australes. Poussent-ils inviter le spectateur qui se rendra le mercredi 7 octobre, au Grand auditorio du collège des Terreaux, à rêver en lui prouvant qu'il existe encore, sur cette planète surpeuplée, des régions où la nature a gardé ses véritables dimensions et où l'homme trouve sa raison d'être.

Société de musique - Neuchâtel

Pascal Sigrist et l'Orchestre de chambre de Zurich

Pour ouvrir la saison de ses concerts d'abonnement, la Société de musique a fait appel à des artistes suisses : Pascal Sigrist, pianiste, et l'Orchestre de chambre de Zurich. Edmond Stouiz, l'excellent chef de cet ensemble qu'il nous plaît de voir revenir à Neuchâtel, a choisi une suite de Purcell « The old Bachelor » et le divertimento pour cordes de Bartok. Pascal Sigrist sera l'interprète du concerto K.V. 414 de Mozart et des « Quatre tempéraments » de Paul Hindemith. Est-il nécessaire de rappeler que ce jeune pianiste a poursuivi ses études à Bruxelles après avoir obtenu au conservatoire de Neuchâtel le prix de virtuosité et que sa carrière de soliste l'a conduit récemment au Japon, à Londres, Bruxelles, Zurich et Varsovie ? Nous aurons le plaisir de l'entendre avec l'Orchestre de chambre de Zurich, le jeudi 8 octobre à la salle des conférences.

Collision en chaîne

Une collision en chaîne s'est produite hier, à 17 h 55, avenue de l'ermars. Un automobiliste de Neuchâtel, M. N. M., circulait en direction du centre ville. Un moment d'inattention suffit à provoquer la collision avec un véhicule conduit par M. N. J., de Peseux. A son tour la voiture de M. N. J. fut projetée contre celle de M. F. D., de Boudry, renvoyée elle-même contre celle de M. A. P., de Cortailloz. Pas de blessés. Dégâts.

- En page 9 : exposition Jean Hirtzel à la Galerie 2016.
- En page Val-de-Travers : le Conseil général de Colombier.

Avis mortuaires

Monsieur et Madame Charles Neuhaus-Huguenin et leurs enfants Sonja et Marcel, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Willy Christen-Neuhaus, à Lausanne ; Madame Anna Steinmann-Schneider, à Brügg/Bienne ; Monsieur Ernst Hirt-Schneider et ses enfants, à Brügg/Bienne ; Madame et Monsieur Gottfried von Ballmoos-Schneider et leurs enfants, à Bienne ; Monsieur et Madame Hans Schneider-Weber et leurs enfants, à Brügg/Bienne ; Monsieur et Madame Ernst Schneider-Zürcher et leurs enfants, à Munchenbuchsee, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame **Martha Neuhaus-Schneider** leur chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, marraine, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 69^{me} année après une longue maladie.

Neuchâtel, le 4 octobre 1970.

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me vient le secours ?
Le secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.

L'incinération aura lieu le 7 octobre à 14 h à la chapelle du crématoire.

Madame

REMERCIEMENTS

Très touchés des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus,

Madame Edouard SCHNEITER
ses enfants et famille

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Le Cachot, le 6 octobre 1970.

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours de cruelle séparation,

Madame Alfred ZBINDEN,
ses enfants et petits-enfants,

remercient de tout cœur, toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Colombier, octobre 1970.

La famille de

Monsieur Pierre GAY
profondément touché des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, prie toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs, leur message de condoléances, se sont associées à sa douloureuse épreuve, de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Bôle, les Hauts-Geneveys, Colombier, septembre 1970.

Avis mortuaires

Madame Hermann Allenbach, à Saint-Aubin ;
Monsieur et Madame Roger Allenbach et leurs filles, à Onex ;
Monsieur et Madame Willy Allenbach et leurs fils, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Louis Hirschy et leur fils, aux Geneveys-sur-Coffrane, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur **Hermann ALLENBACH**

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 73^{me} année, après une longue maladie, vaillamment supportée.

Saint-Aubin, le 4 octobre 1970.

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai.

Mat. 11 : 28.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, le mercredi 7 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

Madame Henri Honegger - Chappuis et ses enfants ;
Monsieur Henri-Daniel Honegger ;
Monsieur Denis Honegger ;
Madame et Monsieur Alexandre Paris-Honegger, à Genève ;
Madame et Monsieur Alfred Godet-Honegger et leur enfants ;
Monsieur et Madame Charles Honegger-Theynet et leurs enfants ;
Madame Alfred Chappuis, aux Ponts-de-Martel ;
Monsieur et Madame Ali Chappuis-Huguenin, à Corcelles, et leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Alfred Chappuis, à Colombier, ses enfants et petits-fils ;
Monsieur et Madame Robert Chappuis-Pellaton, à la Sagne, et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Henri HONEGGER**
industriel

leur très cher époux, père, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 59^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 5 octobre 1970.

(Rue de la Côte 4)

Sois pour moi un roc de force, une enceinte de rempart qui me sauve car mon rocher, mon rempart, c'est Toi ; pour ton nom, guide-moi, conduis-moi. Ps. 31 : 3-4.

L'incinération aura lieu mercredi 7 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Tadeusz Majerkung, à Cortaillod ;
Madame et Monsieur Fernand Gilomen-Kung, à Genève, et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Daniel Gilomen, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame André Kung-Ferrand et leur fille Nicole, à Genève ;
les familles de feu Benoit Laubscher, à Täuffelen ;
les familles de feu Samuel Kung, à Cortaillod ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame **Bertha KUNG**
née LAUBSCHER

leur chère maman, grand-maman, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection à l'âge de 92 ans.

Cortaillod (NE), le 5 octobre 1970.
(Goutte-d'Or 9)

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 8 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Culte pour la famille au domicile à 14 h 15.

La famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.

Mat. 28 : 20

Madame et Monsieur Alfred Moser, au Crêt-Pellaton sur Travers, leurs enfants et petits-enfants, à la Brevine, le Bullet et Brot-Dessus ;
Monsieur et Madame Paul Wälti et leurs enfants, à Coffrane ;
Madame et Monsieur Bruno Amstad et leurs enfants, à Buochs (NW) ;
Monsieur et Madame Otto Wälti et leurs enfants, à Bussy sur Valangin ;
Madame et Monsieur Claude Balmer et leur fille, à la Joux-du-Plâne ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Frédéric Gfeller ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Christian Wälti, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame **Alfred WÄLTI**
née Frieda GFELLER

leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 82^{me} année.

2042 Valangin, le 5 octobre 1970.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Jean 17 : 24.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 7 octobre.

Culte au temple de Valangin, à 15 heures.

Culte au crématoire, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Rodolphe Iseli-Zingg, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Henri Semoroz-Iseli et leurs enfants Dominique, Myriam et Evelynne, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Armin Weber-Iseli et leurs enfants Brigitte et Richard, à Marin ;
Madame et Monsieur Hans Meyer-Iseli, à Erlach, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame Berthe Messner-Iseli, à Erlach, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur **Rodolphe ISELI**

leur cher époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 62 ans, après une longue maladie supportée avec courage.

Corcelles NE, le 3 octobre 1970.
(Grand-Rue 5a)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Essaie 30 : 15.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 6 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

La famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société avicole et canicole la Côte neuchâteloise a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur **Rodolphe ISELI**

membre actif.

Le comité de la SFG hommes, de Corcelles-Cormondrèche a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur **Rodolphe ISELI**

membre honoraire de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Auto-Moto-Club « La Côte Neuchâteloise », Corcelles (NE), a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur **Rodolphe ISELI**

membre de la société.

Monsieur et Madame Roland de Sandol-Roy ;
Monsieur et Madame Luc Bischoff ;
Monsieur et Madame Alexandre de Chambrier ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques Lavanchy ;
Madame Zweifel,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame de SANDOL-ROY

née Anne-Marie de MOLLINS

leur mère et cousine, rappelée à Dieu le 1er octobre, dans sa 67^{me} année.

Heureux, ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu.

Mat. 5 : 8.

La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, au temple de l'Annonciation, le 6 octobre, et l'ensevelissement au cimetière de Couvet (NE), le mercredi 7 octobre, à 14 heures.

70, avenue Emile-Zola Paris XV^e.

L'ASSOCIATION DEMOCRATIQUE LIBÉRALE NEUCHÂTELOISE a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur André PETITPIERRE

ancien conseiller national
ancien président du Grand Conseil
ancien membre de son comité central

Culte au temple de Couvet, mardi 6 octobre, à 13 h 30.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

T.P.N. CENTRE DE CULTURE

Pommier 9 Neuchâtel

Vendredi 9 et samedi 10 octobre, à 20 h 30

RÉCITAL

Michel Dintrich
guitariste

Location au T.P.N., tous les jours dès 13 h 30 et à l'entrée. Tél. (038) 590 74.

COURS DE PILOTAGE Lignièrès

Le prochain cours de pilotage de la Section neuchâteloise du T.C.S. aura lieu le samedi 10 octobre prochain, à Lignièrès.

Prix du cours :
membres du T.C.S. Fr. 10.—
non-membres Fr. 20.—

Il reste encore des places disponibles. Prière de s'inscrire à l'office. Promenade-Noire 1 - Neuchâtel - Tél. 4 15 31.

NESQUIK

boîte de 700 g Fr. 4.30
avec escompte au lieu de Fr. 5.10.

André SCHWAB Alimentation
Côte 158 Neuchâtel

CENTRE DE LIAISON DES SOCIÉTÉS FÉMININES CONSULTATIONS JURIDIQUES

pour les femmes ayant des problèmes, aujourd'hui de 17 à 19 heures

Restaurant Neuchâtelois, faubourg du Lac 17

Bagatelle

FERMÉ pour cause de deuil
Réouverture mercredi 7 octobre

RUNTAL S.A. cherche, pour son service mécanographique,

employée de bureau

de langue maternelle française, si possible avec des connaissances d'allemand. Entrée immédiate ou à convenir. Téléphoner au 592 92, interne 17.

Etude sanitaire du lac de Neuchâtel

Le public est avisé qu'un bateau de la S.N.L.N.M. stationnera, pour des sondages, à divers endroits du lac le 6 octobre 1970, de 7 à 21 heures environ.

Le chimiste cantonal.

Entreprise de nettoyage

André Fivaz

Monruz 22

Fermé pour cause de

vacances annuelles
du 5 au 19 octobre

Du 12 au 16 octobre

chaque jour de 9 à 12 heures sera organisée au collège des Terreaux-sud une

ÉCOLE BIBLIQUE DE VACANCES

ouverte aux enfants de 6 à 13 ans de toutes confessions

Programme : chants, jeux, récits bibliques, travaux manuels

Inscriptions au No 45 73

VIGNOBLE

COLOMBIER

Une fanfare trop pressée

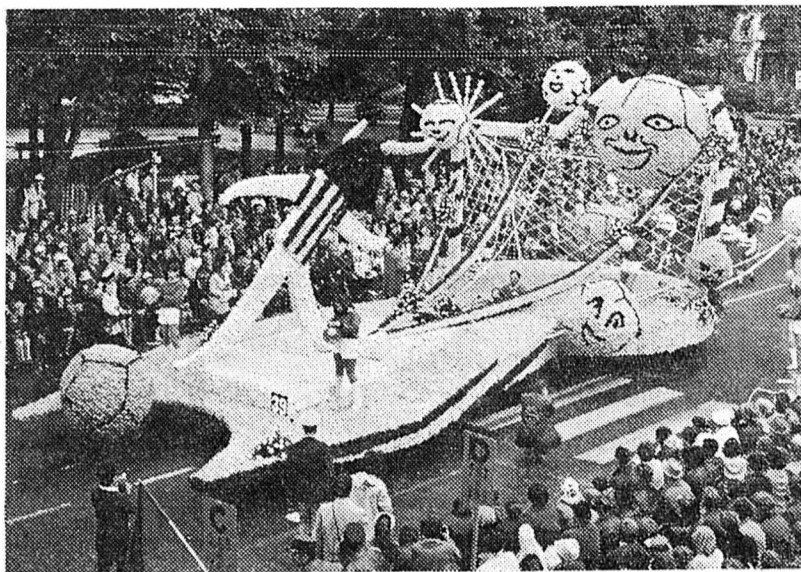
C'est samedi

VILLE DE NEUCHÂTEL

Derniers flashes sur le cortège

Commencée traditionnellement par le cortège des enfants samedi après-midi, c'est dimanche lors du corso fleuri que la Fête des Vendanges a connu son apothéose. Passé le jour, passée la fête a-t-on coutume de dire... Eh bien ! Nous ferons exception à cette règle. En effet, les chars du cortège ont beau passer deux fois devant le public, l'image n'en est pas moins très fugitive et les spectateurs ont encore envie de les revoir. C'est pourquoi, nous vous proposons aujourd'hui les dernières fleurs des chars les plus appréciés du cortège de cette année. Les toutes dernières car la fête est bien finie. Les Neuchâtelois et les visiteurs étrangers regretteront ces trois jours de bonne humeur où le vin pétillant n'a cessé de désaltérer les gosiers assoiffés. Mais à peine enterrée, une fête en appelle une autre...

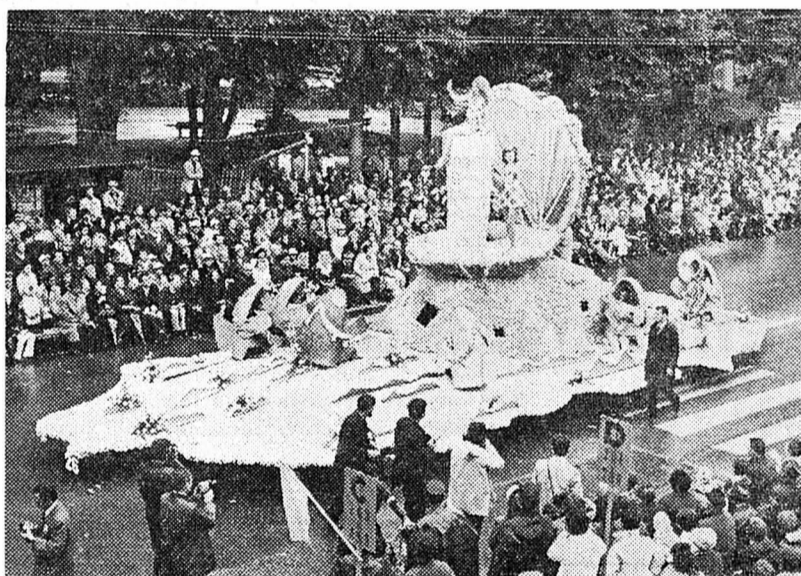
Vive donc la Fête des vendanges 1971 !



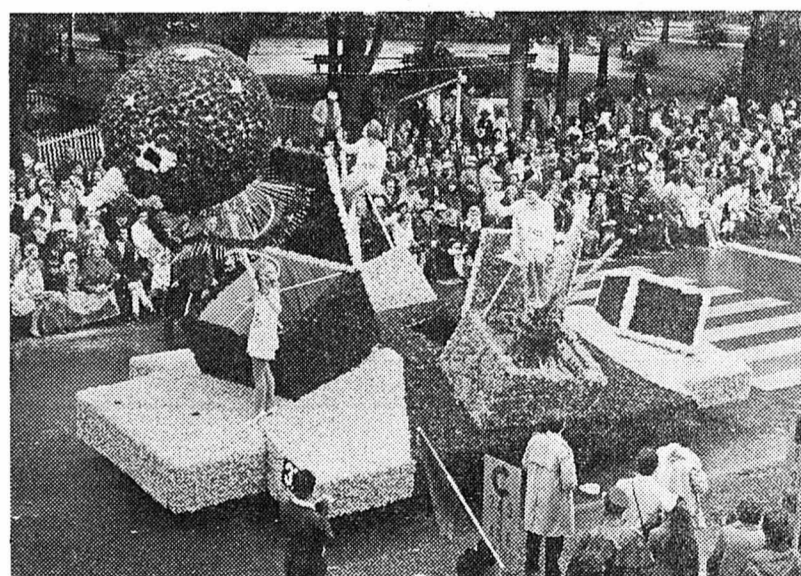
Mexico, des buts à gogo



Au palais de Neptune



La perle des pastis



La boîte à surprises



Tout tourne mieux avec Migros

(Avipress - Baillod)

AU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS Dans la confusion, les députés « décrochent » une session extraordinaire qui traitera du logement

Pourtant, tout avait bien commencé. A 14 h 30, le président Vacher ouvrait cette session extraordinaire et si l'on excepte une avalanche de motions, de questions et d'interpellations, tellement nombreuses que la machine à polycopier du Château eut du mal à suivre et donna l'impression de piétiner, en moins d'une heure, trois des six rapports du Conseil d'Etat étaient acceptés à une majorité évidente. Ce fut d'abord le cas d'un projet de loi sur l'arbitrage et d'un autre portant révision du Code de procédure pénale puis, concernant la garantie donnée par l'Etat en matière de blocage-financement des vins de Neuchâtel. Le rouge est donc désormais placé sous la même houlette que le blanc et les deux députés qui s'exprimèrent, M. Olympi, sur les bancs du PPN, et M. Hauser, du côté des radicaux, firent preuve de tant de conviction que les autres groupes (opèrent-ils et que le conseiller d'Etat Béguin n'eut pas même besoin de s'exprimer. On en était là lorsque la machine se grippa. Un premier grain de sable : les allocations familiales. Le gouvernement proposait une révision de la loi en ce sens que le droit devait s'adapter aux pratiques courantes des diverses caisses de compensation du canton. Tous les groupes apportent leur accord, les socialistes par la voix de M. J. Clerc demandant une modification de forme. Mais M. Broillet (POP) annonce deux postulats sur ce thème. Le texte en souffrance n'étant toujours pas distribué, on passe donc à un autre projet de décret concernant cette fois la participation de l'Etat à une campagne de soutien à des jeunes gens prêts à passer quelques années de leur vie dans le tiers monde. Encore une fois, tout le monde étant d'accord, M. Broillet arrive avec un autre postulat. En substance, il demande que le Grand conseil neuchâtelois, répondant ainsi à l'appel lancé par la Croix-Rouge suisse, décide de participer, par un don de 20.000 francs, à la campagne humanitaire d'aide médicale et alimentaire aux victimes du conflit jordanien. Ce postulat a également recueilli l'adhésion de députés radicaux, socialistes, libéraux et PPN. Le décret voté par 95 voix, M. Carlos Grosjean, président du gouvernement, rappelle que le Conseil d'Etat a reçu cet appel de la CRS mais qu'il prend des con-

tacts pour savoir quelle somme donner. Dans cette attente, il propose donc au Grand conseil de ne pas accepter le postulat que M. Broillet, partiellement satisfait, retirera finalement.

ACCUSATIONS

La machine à polycopier ayant retrouvé son souffle et ses jambes, on discute maintenant des deux postulats populistes concernant les allocations familiales. Le premier demande qu'à l'occasion de cette révision, le montant de l'allocation de formation professionnelle soit porté à 90 francs par mois, soit le double de l'allocation pour enfant. L'autre demande au Grand conseil d'inviter le Conseil d'Etat à modifier l'article 40 du règlement d'exécution de la loi de manière que le gain réalisé par un enfant mineur, un apprenti ou un étudiant ne limite plus le droit à l'allocation.

M. Broillet s'explique, citant, en référence, les promesses faites en son temps par le conseiller d'Etat Bourquin.

— Halte-là ! répond M. René Meylan, chef du département de l'Industrie. Le POP veut que le Grand conseil fixe les montants des allocations familiales alors que la majorité des députés s'est entendue sur le fait que ce rôle revenait au gouvernement qui juge d'après les sommes disponibles, celles dont peuvent disposer les caisses. Ce système ne peut être abandonné.

Quant à doubler le montant de l'allocation de formation professionnelle, l'idée semble heureuse mais encore faut-il savoir si la trésorerie des caisses de compensation le permettrait. Le conseiller d'Etat Meylan présidera une séance de travail le 29 novembre prochain et le problème pourra alors être débattu. Quant à la question soulevée par le deuxième postulat, elle sera aussi traitée lors de cette réunion avec les caisses. Dans cette attente, le Conseil d'Etat propose donc le rejet des postulats. M. J.-F. Aubert (lib) intervient, apportant deux « non » de son groupe puis M. Castella (soc) pense qu'il faut faire confiance au gouvernement.

Une phrase de M. Meylan fait alors exploser M. Broillet qui affirme ne pas croire à l'indépendance du Conseil d'Etat. Il adresse le même « compliment » à M. Donner (rad), l'accusant même. Le ton est sec. Celui du président du gouvernement sera tout autant :

— Vous portez là de graves accusations, tranche M. Grosjean. Le peuple a ratifié le système par une voie démocratique et il n'appartient pas au POP de le discuter.

Finalement, les deux postulats seront refusés, le premier par 96 voix contre 7, le second par 94 voix contre 7.

LOGEMENT

Le Grand conseil a ensuite accepté, par 93 voix contre cinq, et comme le lui proposait le Conseil d'Etat, de recommander aux électriciens et électriciens le rejet de l'initiative socialiste pour l'élection des conseillers aux Etats par le peuple mais en revanche, d'adopter le contre-projet. La discussion a notamment été animée par M. Blaise de Montmolin (lib) et nous y reviendrons dans une prochaine édition.

Deux motions et un projet de décret déposés par M. Maurice Favre (rad) ont été déposés dans l'après-midi. Le projet de décret est ainsi libellé :

« Le Grand conseil de la République et canton de Neuchâtel,

Vu les articles 93, al. 2, et 121, al. 1, de la Constitution fédérale, arrête :

Article premier.— Le canton de Neuchâtel propose à l'Assemblée fédérale d'approuver, puis de soumettre au peuple et aux cantons la demande de compléter la Constitution fédérale comme suit :

« Art. 34 sixies. — La Confédération et les cantons s'efforcent d'assurer à la population du pays un logement convenable.

La Confédération use, pour atteindre ce but, des compétences qui lui sont attribuées dans la Constitution, ces compétences ne pouvant toutefois être exercées que si les mesures prises par les cantons sont insuffisantes.

Les mesures fédérales peuvent être déclarées applicables dans certains cantons. »

Art. 2. — Le Conseil d'Etat est chargé de transmettre cette initiative à l'Assemblée fédérale.

Quant aux motions, voici le texte de la première :

« Le Conseil d'Etat est invité à étudier les moyens de régir par la voie administrative et judiciaire contre les hausses de loyer exagérées. »

Et celui de la seconde :

« Le Conseil d'Etat est invité à présenter un projet de septième campagne de construction de logements à loyers modestes et modérés en poursuivant l'expérience intéressante de la sixième campagne. »

Dans les deux cas, l'urgence était demandée et c'était également le cas pour le projet de décret.

SESSION EXTRAORDINAIRE OU NON ?

Déjà, la discussion porte sur l'urgence. M. Maurice Favre la défend, bien sûr, les socialistes suivent mais du moins en ce qui concerne le projet de décret, M. J.-F. Aubert fait part du malaise qui règne dans le groupe libéral : vouloir aller si vite en besogne, voire travailler à la sauvette, cela ne revient-il pas à tout bâcler ? M. Eisenring (soc) ne l'entend pas de cette oreille ; pour lui, il faut décider, et tout de suite, d'une session extraordinaire qui, avant le rendez-vous de novembre, permettra de débattre de ce problème important. D'autres voix se font entendre. Le président du Conseil d'Etat apporte la sienne : les questions sont délicates, contradictoires, les avis de droit à ce sujet et toute précipitation serait contre-indiquée.

Bon. Mais il faut savoir ce que l'on veut. Pour le projet de décret, l'urgence est votée par 72 voix contre 11, les libéraux restant assis. Puis, pour les deux motions, la première l'est par 72 voix contre 9 (ici des libéraux et deux députés PPN), la seconde par 73 voix contre 8. M. Blaser (POP) propose que la discussion s'ouvre sur-le-champ et M. Eisenring (soc) relance son idée de session extraordinaire précédant la session de novembre, consacrée au problème du logement.

— Allons ! lance M. Carlos Grosjean, ce n'est pas en discutant qu'il y aura plus de logements sur le marché !

Le président du Conseil d'Etat pense que le projet de décret est intéressant mais qu'il demande réflexion. Il en va de même pour la protection demandée pour les locataires. Juridiquement, le problème est ardu et il vaut mieux l'étudier à tête reposée.

Craignant un « passez muscade », M. Blaser veut obtenir des garanties quant à la réponse du gouvernement neuchâtelois à l'enquête fédérale. Poussé à la roue par M. Steiger (POP) puis, indirectement, par le président Vacher qui s'emballe et plaide en vain le renvoi de la discussion, le conseiller d'Etat Grosjean se lève. Il parle de l'initiative vaudoise qui s'est terminée par la récente votation fédérale. Pour le gouvernement neuchâtelois, elle péchait dans sa forme, mais, pour l'Etat, il va de soi que les collectivités de droit public doivent s'efforcer d'équilibrer le marché du logement et de procurer un toit à ceux qui n'en ont pas. Il y a donc pour le gouvernement une obligation d'intervenir lorsque cette loi de l'offre et de la demande ne joue plus. Le Conseil d'Etat estime en outre que tant que cet équilibre n'est pas assuré, le locataire doit être protégé. Mais comment ? Le canton cherche des solutions.

— Tant et aussi longtemps qu'il y aura des abus, une intervention étatique est indispensable, ajoute M. Grosjean.

Pensant avoir rassuré une partie des députés, les populistes notamment, le président Grosjean leur demande alors de laisser le gouvernement étudier le dossier.

On parle de construction mais, en fait, que fait-on, aujourd'hui, sinon de la démolition ?

COUP DE THEATRE

Va-t-on en rester là ? Non ! pense le président Vacher qui donne la parole à Mme Greub pour qu'elle développe une de ses motions. Mais Mme Greub se lève pour aussitôt se rasseoir ! M. Rousson (soc) est revenu à la charge avec la proposition Eisenring. M. Brandt (rad) n'en peut plus :

— Qu'a-t-on fait depuis une heure sinon se jeter à la tête des articles du règlement du Grand conseil et des aliénés ? Il y a une proposition Eisenring qui reste en souffrance et la seule issue démocratique est de la mettre au vote.

M. Maurice Favre emboîte alors le pas au député du Locle pronant lui aussi la session extraordinaire et, excédé, le président Vacher déclare :

— Parfait ! Il y aura une séance extraordinaire : nous reprendrons nos débats demain à 8 h 30 !

Personne ne s'y attendait et c'est dans la confusion que le président lève la séance à 17 h 45. (ch.)

L'émission de télévision incriminée : vive protestation du Conseil d'Etat

On sait les légitimes mouvements de mauvaise humeur provoqués par une émission de la Télévision romande consacrée au canton de Neuchâtel. Des interventions parlementaires, une protestation du Conseil d'Etat étaient prévues. Ce ne furent pas des paroles en l'air et, hier après-midi, le député PPN Jean-Claude Jaggi, appuyé par 23 autres signataires, a déposé la question suivante :

« 25 fois la Suisse, la télévision romande, dans le dessein louable de mieux faire connaître les cantons suisses, consacre à chacun d'eux une émission d'environ 60 minutes. Les deux premières, sur les cantons de Schwytz et des Grisons furent remarquables. En revanche, l'émission sur notre canton, diffusée le 27 septembre 1970, en soirée, a suscité une légitime réprobation de larges milieux.

Sans minimiser les difficultés inhérentes à la réalisation de telles émissions et l'impossibilité de satisfaire chacun dans le domaine de l'information télévisée, on doit déplorer qu'une aussi médiocre image de notre canton ait été offerte au public. Elle fut trop fragmentaire et dépourvue d'objectivité. Il s'en est dégagé une désagréable impression de dénigrement. En voulant sortir des chemins battus et livrer quelque chose d'original, les auteurs

ont involontairement passé à côté du sujet. A tout le moins, on peut affirmer qu'ils s'étaient insuffisamment informés.

Dans le reportage en question : - le littoral neuchâtelois fut négligé ; - les vallées et le Haut du canton présentés sous un jour défavorable ; - le Val-de-Travers, le Locle et la Chaux-de-Fonds tout particulièrement mal traités ; - l'industrie pratiquement oubliée ; - les établissements d'enseignement supérieur ignorés ; - le parler neuchâtelois ridiculisé et farci de germanismes qui n'ont plus cours.

Il est à craindre que cette émission, qui fut davantage une caricature qu'un documentaire sérieux, n'ait porté un certain préjudice à notre région.

Une fois de plus, le problème de la place du canton de Neuchâtel à la télévision romande est posé. Le Conseil d'Etat est-il disposé à intervenir auprès de la direction de la Télévision romande avec laquelle il a eu de récents contacts, afin qu'il soit rappelé aux auteurs et réalisateurs de telles émissions leur devoir élémentaire d'information préalable.

Leur liberté d'action devrait être, en effet, assortie d'un sens aigu des responsabilités. Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention de poursuivre ses démarches en vue de l'intensification des relations entre la Télévision romande et le canton de Neuchâtel dans son ensemble ? »

Faisant d'une pierre deux coups, le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département de l'Instruction publique, a répondu à cette question, la joignant à celle posée en mai par M. Jean Cavadin (lib). Ce député s'étonnait alors d'une représentation neuchâteloise notoirement insuffisante dans les organes de direction de la SSR et, surtout, de ne voir aucun Neuchâtelois siéger au sein de la commission romande des programmes.

A la suite de cette première intervention, le Conseil d'Etat a pris, avant l'été, contact avec M. Schenker, directeur de la Télévision romande. La TV a d'ailleurs ex-



Neuchâtelois à la radio

● DEMAIN, 7 octobre, à 20 heures, sur le second programme, « Cette semaine en pays neuchâtelois ». Le 10 octobre, sur le second programme, à 13 h 30, lors du petit concert pour les Jeunesses musicales, le violoniste J. Jaquerod jouera le « Concerto pour la jeunesse » d'Armin Schibler. Le même jour, sur le même canal, à 14 h 30, le saxophoniste-clarinettiste Luc Hoffmann dirigera le « Concerto pour jazzband et orchestre » de Rolf Liebermann.

Venir de si loin et faire une si brutale connaissance !

● UN automobiliste de Washington (Etats-Unis), M. Z. C., circulait hier à 13 h 55 à la rue des Draizes, en direction de Peseux.

A la hauteur de l'immeuble portant le No 4, il s'aperçut trop tard que la voiture qui le précédait, conduite par M. S. H., de Randburg (Afrique du Sud) avait ralenti fortement. Il ne put éviter la malle de l'automobile, qu'il heurta.

Les carrosseries ont souffert.

Scooter volé

● UNE Vespa bleue portant plaque NE 2455 a été volée à l'angle ouest de la Banque cantonale, le 4 octobre, pendant la Fête des vendanges.

SERRIÈRES

Exode de taille

(c) Le dernier dimanche de septembre, les Fabriques de tabac réunies ont organisé la sortie annuelle du personnel avec une participation de quelque six cents personnes, qui furent conduites de Berne à Thoune, Spiez, Zweisimmen, Gstaad, Montreux, Morges et retour.

MARIN

Rencontre de tir au petit calibre

(c) Les tireurs au petit calibre des trois sociétés intéressées s'étant rencontrés précédemment à Marin puis à Montagny, se sont retrouvés dimanche au stand de Saint-Blaise pour y disputer la troisième manche du challenge Louis Jordan, conformément aux règles prévues par le donateur. Le total des moyennes des trois rencontres se présente ainsi : Saint-Blaise 271,750, Montagny 266,750, Marin 265,625. L'équipe de Saint-Blaise remporte ainsi le challenge mis en compétition cette année. Fait à relever, c'est la première fois qu'une représentante du beau sexe a participé à cette rencontre et malgré son peu d'entraînement, a obtenu un résultat fort honorable, battant plusieurs tireurs plus expérimentés.

Voici les meilleurs résultats enregistrés au cours de cette dernière rencontre : Jean-Pierre Perret, Jean-Pierre Longhi 94 ; Clément Pantillon, Louis Scania 93 ; Charles Baumgartner, Alcide Blanck 92 ; Jean-Claude Kuntzer, Antoine Pellegrini,

primé le souhait que de tels contacts soient renouvelés. Et puis, il y eut l'émission de dimanche soir. Lundi, le gouvernement était alerté. Le lendemain, il en parlait lors de sa séance bi-hebdomadaire et donna mandat à M. Jeanneret pour qu'il interviewe à Genève. Une première lettre fut adressée le jour même à M. Schenker. Une enquête a été ouverte. De toutes les protestations recueillies (il y en eut même une de la Société du télévisé Buttes - la Robella), le préfet des Montagnes a conclu que les réalisateurs de l'émission n'avaient pas une vue normale des réalités du canton.

M. Bernard Béguin, nouveau directeur des programmes de la Télévision romande, suit l'affaire de près. Il a demandé à M. Burger, chef du département de l'information, d'examiner le dossier « de manière approfondie », et devait ajouter M. Jeanneret, l'assurance nous a été donnée que « toute la hiérarchie de la maison s'occuperait de cette affaire ».

Tant en ce qui concerne la représentation neuchâteloise qu'en ce qui touche à l'émission incriminée, le Conseil d'Etat approuve entièrement MM. Cavadin et Jaggi. Une émission comme celle du dimanche 27 septembre est inadmissible. Elle aura cependant servi à appuyer fermement la demande de M. Cavadin. Par ailleurs, le gouvernement neuchâtelois ne peut que se féliciter de la réaction de la population : c'est là une preuve de santé. De plus, cette émission malheureuse prouve, s'il en était encore besoin, que même si l'on se plaint généralement du peu de temps consacré au canton de Neuchâtel par la Télévision romande, ce temps doit être bien employé. En conclusion, le conseiller d'Etat Jeanneret devait déclarer :

— Nous ne sommes pas des revendicateurs de chaque instant mais nous n'admettons pas que de petits esprits présentent sans humour et sans intelligence la terre sur laquelle nous vivons !

N1 et N5: UNE INTERVENTION À BERNE EST INDISPENSABLE

M. Jean Gabus (rad.) et consorts ont déposé l'interpellation suivante :

« 1. Selon la première planification, la N 1, soit Genève - Lausanne - Yverdon - Morat - Berne - Zurich - Sankt-Margrethen, était considérée comme un axe de première urgence, puisqu'il relie l'ouest à l'est de la Suisse. C'est un axe principal, alors que la seconde est la perpendiculaire Bâle - Oensingen - Lucerne - Gothard - Bellinzona.

2. Par suite de l'augmentation des prix, la couverture financière annuelle de 730 millions ne permet plus de tenir le premier programme. A l'augmentation des prix, sont venus s'ajouter les travaux du Saint-Gothard qui ont dû être compris dans cette somme. Une seconde planification est en cours.

3. Soudainement, certains milieux valaisans, fribourgeois et vaudois ont cherché à exercer DES PRESSIONS POLITIQUES CONSIDÉRABLES pour faire passer la N 12 (Vevey - Fribourg - Berne). A l'avantage de cette thèse, il faut convenir que les travaux sont évidemment moins considérables que sur la N 1, puisque le tracé est plus court.

4. La priorité donnée à la N 12 paraît être une aberration. La N 1 est non seulement un axe principal pour la Suisse, mais aussi pour l'Europe. Elle fait partie du tronçon Lisbonne - Madrid - vallée du Rhône - Genève - Hambourg. De plus, la N 1 est la seule route est-ouest de première classe ; la N 12 est une route de deuxième classe.

5. La dernière carte de trafic journalier de la circulation routière des automobiles, publiée en 1965, donne comme moyenne de trafic, pour la journée du 13 juillet 1965 sur la N 12 (Vevey - Fribourg - Berne) : 4209 ; sur la N 1 (Genève - Lausanne - Yverdon - Morat - Berne) : 5073 ; sur la N 5 : 11.323.

6. Les Neuchâtelois ont un intérêt évident à ce que la priorité soit donnée à la N 1 par rapport à la N 12. En effet, la N 5 s'y raccorde à Yverdon pour desservir Neuchâtel - Bienne - Soleure.

Le pied du Jura ne bénéficie que d'une route de troisième classe entre Yverdon et Soleure (N 5), alors que la circulation y est actuellement aussi intense que sur la route Lausanne - Morat - Berne. Il faut du moins, qu'en compensation, on accorde la priorité à la N 1 ; la N 1 étant tangente à la ligne du pied du Jura, le réseau routier jurassien peut aisément se brancher sur l'axe est-ouest à Yverdon et à Châtres. Si, au contraire, la priorité est accordée à la N 12, les régions jurassiennes seront dépourvues d'un axe de grande circulation jusqu'aux années 1980-1990.

7. C'est pourquoi les conseillers aux Etats de Genève, Vaud, Neuchâtel et Soleure ont réagi par une interpellation auprès du Conseil fédéral.

8. Le Conseil d'Etat peut-il :

a) nous faire connaître sa position ?

b) a-t-il l'intention d'intervenir auprès du Conseil fédéral ? »

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

MISE À BAN

Afin d'éviter tout accident, l'Association des entreprises F. BERNASCONI, F. PIEMONTESE & Cie et J. MARINA met à ban le chantier du centre scolaire primaire communal de Cernier, situé sur l'article No 2070 du cadastre de Cernier.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de circuler sur l'emplacement en question; les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles.

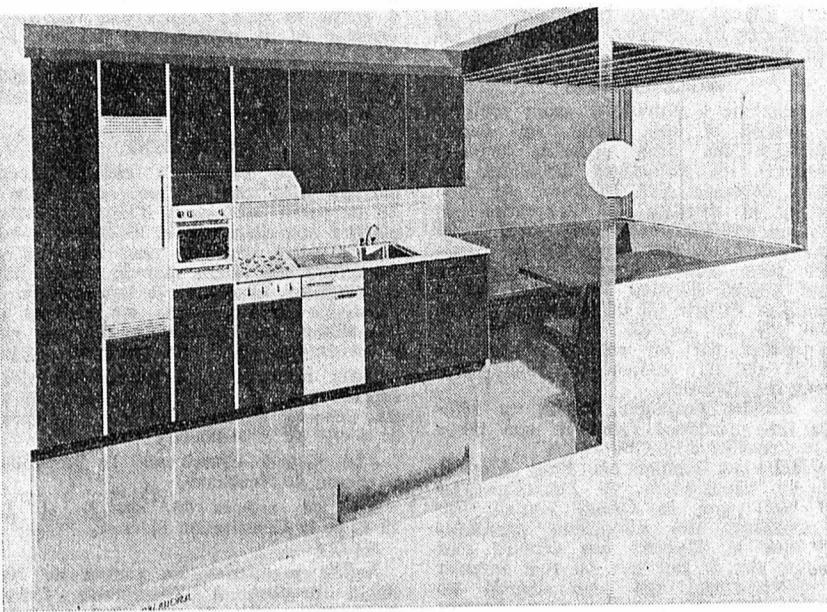
Les Genèves-sur-Coffrane, le 1er octobre 1970.
ASSOCIATION F. BERNASCONI
F. PIEMONTESE & Cie
J. MARINA

IMMEUBLES

A vendre **modeste immeuble**
rue des Parcs, bordure de route: 3 logements de 3 pièces + magasin-entrepôt de 60 m². Accès facile. Se prête à transformation.
Adresser offres écrites à DG 2460 au bureau du journal.

Visitez
Les Bourguillards
le nouvel immeuble avec piscine,
à Saint-Blaise

et devenez propriétaire d'un splendide appartement sur la base d'un plan de financement offrant les meilleures garanties de sécurité.



Immeuble neuf, construit expressément pour la propriété par étage, rue des Bourguillards, à Saint-Blaise, appartements tout confort de 3 et 4 pièces, comprenant salon, salle à manger, 2 ou 3 chambres, salle de bains, douche et toilettes séparées, cuisine équipée des derniers perfectionnements (frigo, congélateur, four encastré, cuisinière, machine à laver

la vaisselle), garages au rez-de-chaussée, piscine chauffée en copropriété, chauffage central, service de conciergerie. Situation idéale, derrière le temple de Saint-Blaise, vue sur le lac et les Alpes, à 15 minutes du centre de Neuchâtel. Plan de financement inédit. Hypothèques assurées. Entrée dès mars 1971.

Un appartement-pilote, ainsi que l'appartement désiré, peuvent être visités tous les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30, les samedis de 14 à 17 heures, les dimanches de 16 à 18 heures. Renseignements sur place et par

TOURAIN S.A. Tél. (038) 8 49 79

A vendre

VILLA FAMILIALE

à Colombier, 5 pièces, garage, dans situation tranquille et ensoleillée. Libre dès le 24 octobre 1970 ou date à convenir.

Nécessaire pour traiter: Fr. 82.000.—
Faire OFFRES ECRITES à

FIDIMMOBIL

AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.

GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 ☎ 4 03 63 NEUCHÂTEL

L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal



Terrains

Tél. 5 13 13

Neuchâtel
Epancheurs 4
offre à vendre

NEUCHÂTEL - LA COUDRE
1300 m², zone villas, situation tranquille, accès aisé, au sud de la rue du Vully.
800 et 900 m², vue étendue, en bordure de forêt à l'ouest de la ligne du funiculaire.

A vendre

villa de grande classe

9 chambres, garage double, vue panoramique imprenable. Fr. 490.000.—
Adresser offres écrites à EJ 2478 au bureau du journal.

Particulier cherche à acheter à Neuchâtel
villa
ou
maison familiale
minimum 6 pièces.
Adresser offres écrites à EI 2467 au bureau du journal.

Particulier cherche environ 1000 m² de

terrain à bâtir

pour la construction d'une villa. Région Corcelles-Cormondrèche, Hauteville, Saint-Blaise préférée. Prière d'adresser offres à case postale 390, 2001 Neuchâtel.

BOUDRY

On cherche à acheter différentes
parcelles de terrain
sur le territoire de Boudry.
Adresser offres écrites à CH 2476 au bureau du journal.

A vendre

A CERNIER

maison locative

ancienne avec magasin. Excellente situation et bon rapport.

S'adresser à CH. WUTHIER, notaire, à Cernier, chargé de la vente.

A vendre

Forêts du Côté

a) Surface: 9444 m²; 48,1 % sapin, 51,9 % feuillus.
b) Surface: 22.660 m²; 51,8 % sapin, 48,2 % feuillus.

S'adresser à CH. WUTHIER, notaire, à Cernier, chargé de la vente.

A vendre à la Neuveville, quartier gare, sur passage très fréquenté

immeuble locatif et commercial

entièrement loué.
Construction massive, très robuste. Pourrait être transformé en grand magasin, hôtel, institut, pension, etc. Fonds propres: environ Fr. 150.000.—
Tous renseignements et détails sous chiffres 55016, aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

A LOUER

Tour de Grise-Pierre

A partir du 24 octobre 1970, dans un immeuble résidentiel neuf avec vue magnifique, à Neuchâtel.

appartement de 4 1/2 pièces

tout confort. Petite piscine pour les enfants et jet d'eau, place de jeux avec engins d'amusement.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Ch.-Ant. HOTZ et B. de Montmolin, rue du Seyon 2, à Neuchâtel, tél. 5 31 15.

S.I. Les Corbes S.A., Savagnier

appartement

de 4 1/2 pièces, tout confort, cuisine équipée, à louer tout de suite dans immeuble neuf à Savagnier (Val-de-Ruz). Garage à disposition.

Tél. (038) 7 13 03 ou 7 04 68.

BOUDRY

A louer

appartement

de 3 chambres, confort. Libre dès le 24 novembre 1970. Loyer mensuel 345 fr., plus charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Fondation d'Ebauches S.A., case postale 1157, Neuchâtel. Tél. (038) 5 74 01, interne 361.

A disposition pour horloger (bre) un local complètement équipé, éventuellement avec travail, au centre de la ville.
Faire offres: case 612.
A louer à Cortaillod, Chanéllaz 8, un studio non meublé, immédiatement. S'adresser à Fiduciaire F. Anker, Neuchâtel. Tél. 4 44 34.

MIGROS

CHERCHE

pour l'un de ses employés

appartement de 3 1/2 à 4 pièces

dans la région de Neuchâtel.

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative Migros Neuchâtel, dépt du personnel, tél. 3 31 41, pendant les heures de bureau.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **annonces sous chiffres** à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets. Feuille d'avis de Neuchâtel.

URGENT!
On cherche à louer, pour le 1er novembre ou date à convenir, **appartement 3-4 pièces** à Neuchâtel. Ecrire sous chiffres P 36-41,434, à Publicitas, 1951 Sion.

DEMANDES À LOUER

Couple neuchâtelois d'un certain âge, sans enfants, cherche, à Neuchâtel ou aux environs, immédiatement ou pour date à convenir, un

appartement

de 2 à 3 pièces (mi-confort ou confort). Faire offres à case postale 760, 2500 Bienne 1.

On cherche, à SALVAN,

CHALET non meublé

3 à 4 chambres, terrain attenant, vue, tranquillité. Paiement comptant. Ecrire à Case postale 7, 1906 CHARRAT.

OFFRES D'EMPLOIS

La Régie fédérale des alcools, à Berne, cherche

un collaborateur juridique

ayant fait des études complètes. Etre capable de traiter de manière indépendante les affaires juridiques et de conseiller l'administration dans des questions de droit.

Le lieu de service est Berne. Entrée en fonctions selon entente. Langue maternelle: le français; connaissance d'une autre langue officielle.

Les candidats, qui s'intéressent à une activité variée et aux problèmes économiques, sont priés d'adresser leurs offres, en indiquant les prétentions de salaire, à la **Direction de la Régie fédérale des alcools**, case postale, 3000 Berne 9.

Nous cherchons, pour entrée en janvier 1971, une

employée de bureau

de langue française et connaissant l'italien. Travail varié et ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Prière de téléphoner au 5 44 04.

Fabrique d'horlogerie de l'ouest de Neuchâtel, en pleine extension, cherche, pour date à convenir, une

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue française, sachant travailler de façon indépendante, bonne calculatrice, méthodique et dynamique, connaissant la dactylographie et si possible les fournitures d'horlogerie.

Poste de premier ordre comprenant le service des paies, la sortie du travail à domicile et le secrétariat.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres KC 2420 au bureau du journal.

Si vous possédez une bonne formation commerciale, administrative ou comptable, et si vous cherchez une fonction à la mesure de vos connaissances, vous pouvez devenir la

COLLABORATRICE

que nous engageons pour l'un de nos cadres dirigeants, immédiatement ou dès la date qui vous conviendra.

Si vous avez du goût pour les chiffres, si vous êtes précise et discrète, nous vous offrons un poste de confiance, stable, comportant de réelles responsabilités, dans un domaine plein d'intérêt, et dans une agréable atmosphère.

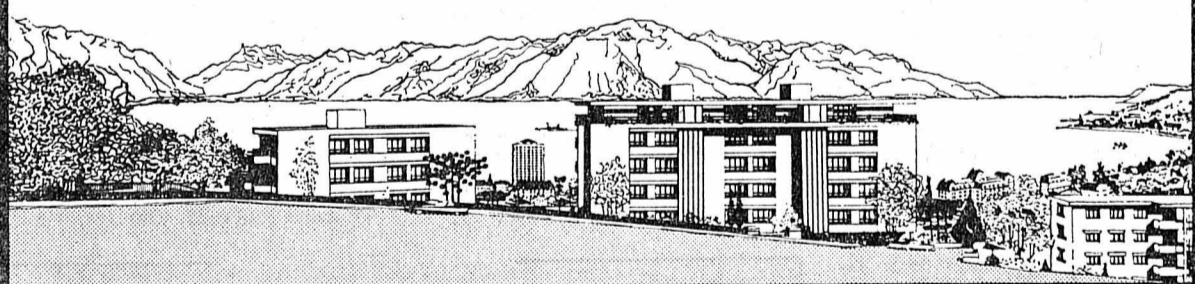
Nous vous remercions de présenter vos offres de service manuscrites à

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

experts en matière d'assurance et de prévoyance sociale, Chasselas 1, 2034 Peseux.

Dans le plus beau panorama de la Riviera vaudoise

APPARTEMENTS A VENDRE



Résidence de Jaman - Montreux

Immeubles grand standing.

Face au panorama, piscine chauffée utilisable été-hiver.

Construction et insonorisation soignées. Aménagements au choix de l'acheteur.

Les prix de prix: Studio: Fr. 49 000.—
2 pièces: Fr. 69 000.— / 89 000.— / 115 000.— 4 pièces: Fr. 149 000.— / 168 000.— / 188 000.—
3 pièces: Fr. 89 000.— / 118 000.— / 139 000.— 5 pièces: Fr. 197 000.— / 227 000.—

Attiques: 5 et 8 pièces avec terrasses-jardin à partir de Fr. 330 000.—
Crédit à disposition.

Profitez des prix de lancement valables jusqu'au début des travaux

Visitez-nous sur place

soyez les premiers à choisir

Bureau de vente ouvert ce samedi et dimanche, de 10 h. à 17 h.
Ancien-Stand 30, Montreux (à deux pas de l'Hôtel Jolimont)

DAGESCO sa
Promoteur-Constructeur • Spécialisé dans la copropriété

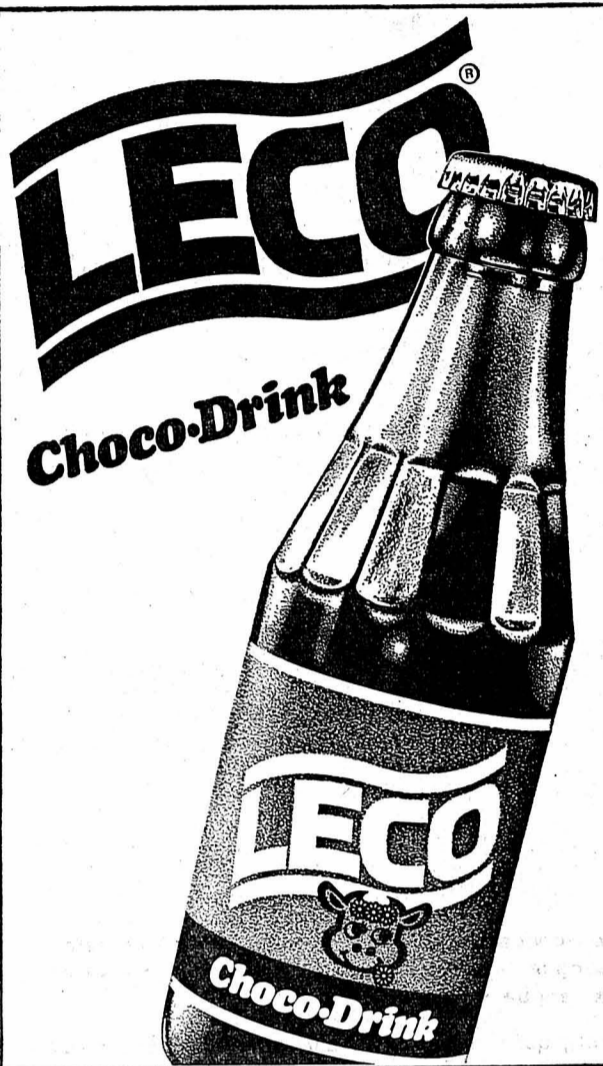
5 bis, Chemin des Trois Rois 23 04 51, Lausanne



La vraie...

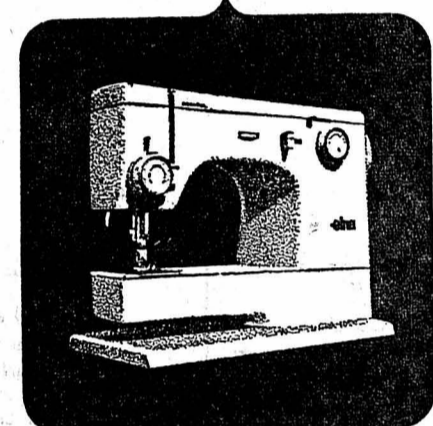
Boule de Bâle 1970 porte fièrement son nom «Boule de BELL». Elle est plus grande et savoureuse que jamais. Fr. 1.— la pièce.

Bell



GRAND CHOIX DE
PULLOVERS
dames et messieurs chez
JUTZELER
HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

Mme M.-Th. Pitteloud
M. L. Simonetti
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6
Saint-Honoré 2
Neuchâtel, tél. (038) 5 58 93



la couture stretch... un jeu.
Les tissus élastiques tels que Helanca, jersey (et toutes autres qualités stretch présentes et à venir) prendront de plus en plus la relève des tissus traditionnels. Parce qu'Elna a prévu cette évolution depuis longtemps, l'Elna Supermatic vous offre, à présent déjà, parmi plus de 30 points utilitaires, 7 points spécifiquement étudiés pour les tissus extensibles. Votre Elna se joue aujourd'hui déjà des problèmes de couture de demain. Essayez l'Elna au plus proche magasin Elna avec les tissus les plus rebelles. 12 modèles dès Fr. 450.-. 5 ans de garantie. Location dès Fr. 25.-. Reprise de votre machine.
elna

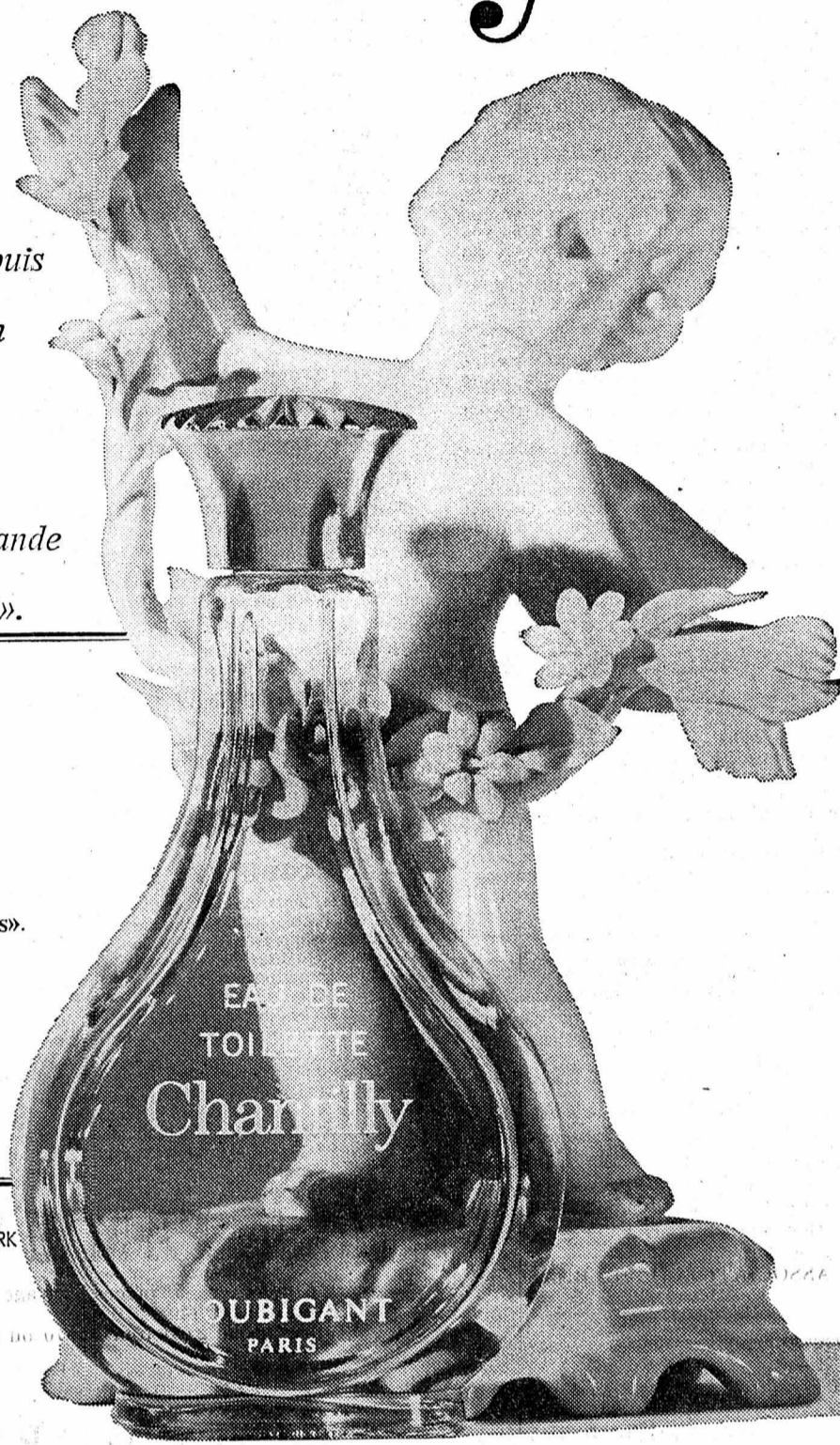
Mouches, moustiques ou mites: un seul conseil
MAFU - STRIP

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Vous aussi découvrez
Chantilly

Houbigant, l'un des plus grands noms, depuis 1775, dans le monde parisien des parfums, souhaiterait que vous découvriez le parfum «Chantilly» et ce qu'il y a en lui de mystérieux et d'attachant. Faites un essai! «Chantilly» de Houbigant deviendra peut-être votre parfum préféré.
Houbigant vous propose également «Quelques Fleurs», un autre parfum de grande classe et, pour LUI, une nouvelle Eau de Cologne distinguée, «Monsieur Houbigant».

BON
valeur Fr. 6.-
pour un élégant spray d'Eau de Toilette «Chantilly» ou «Quelques Fleurs» au prix de Fr. 12.50 au lieu de Fr. 18.50. Ce bon sera accepté par



Chantilly de Houbigant.
PARIS LONDON NEW YORK

droguerie parfumerie du marché
Hanzler

pharmacie bornand
Tél. (038) 8 84 44
Rues Saint-Maurice - Conest NEUCHÂTEL

Droguerie - Parfumerie
KINDLER
rue de l'Hôpital 9, Neuchâtel

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
F. TRIPET
SEYON 8 — NEUCHÂTEL — TEL 54544

MILKMAID
à **MIGROS**



Boisson instantanée au cacao

califora instant

Se dissout instantanément! 2-3 cuillères à thè de «califora instant» dans du lait chaud ou froid, remuer — et savourer l'arôme entier et délicieux.

«califora» une composition supérieure: sucre et sucre de raisin, cacao fortement dégraissé, lécithine et vanilline. Contient les vitamines A, B₁, B₂, et C nécessaires à la croissance et au métabolisme.

Dans sa nouvelle boîte rectangulaire.

500g seulement

2.40

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

Il n'est jamais trop tard
Une cure avec **ANTOGEN**
l'élixir spécial au suc d'ail avec malaga
vous aidera aussi contre:
l'artériosclérose, les dérangements des intestins et de l'estomac, les flaccidités, les pyrosis, le manque d'appétit, la constipation. ANTOGEN, l'élixir spécial au suc d'ail avec malaga, n'a nul arrière-goût désagréable et n'importune pas votre voisin. Des bouteilles de Fr. 5.85, 10.50 et 17.85. En vente dans votre pharmacie ou droguerie.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

Il vole 800 francs à un ouvrier puis déclare au gendarme : «La prochaine fois je ne me ferai pas prendre stupidement»

De notre correspondant régional :
Le tribunal du Val-de-Travers a siégé, hier, à Motiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.
Une affaire d'ivresse publique, d'injures et de menaces dans laquelle deux gendarmes étaient plaignants, a été renvoyée, le prévenu, A. S. se trouvant hospitalisé.

« JE NE SUIS PAS UN SAINT »
Quand il était berger à la ferme de Riaux, près de la Nouvelle-Censières, A. B. a fait une coupe de bois, dûment marquée, puis il a vendu pour 214 fr. de billes à un scieur de Travers. A. B. a touché un acompte de 100 francs.

Le propriétaire, W. P., a porté plainte. Il prétend que A. B. lui a aussi volé des fagots et qu'il a laissé la pâture, près de la coupe, dans un état lamentable.
— J'estime que le plaignant est plus redevable envers moi, dira A. B. que je ne le suis envers lui.

A la lecture de son casier judiciaire, il ajoutera :
— Je sais bien que je ne suis pas un saint...

Enfin, A. B. a été d'accord de dédommager d'ici la fin du mois le plaignant en lui versant 100 fr. La plainte a été retirée.

Comme le vol se poursuit d'office, le tribunal a estimé que A. B. semble s'être cru en droit d'agir comme il l'a fait. A. B., pour erreur de droit, a été libéré des fins de la poursuite pénale dirigée contre lui, mais il a payé 10 fr. de frais.

LA PÊCHE AU PLASTIQUE

Le 6 août, muni d'un cornet plastique, J. S. de Couvet s'était rendu dans les gorges de Noirvaux pour tenter de prendre des truites destinées à un aquarium.
Pincé par M. B., de Motiers, J. S. n'a pas cherché à finasser. Il a même reconnu que ce n'était pas la première fois qu'il faisait une telle expérience mais il croyait permis ce genre de pêche dans un... ruisseau.

Comme le juge n'a pas voulu la mort

COUVET

Perte de maîtrise

(sp) Dimanche soir, à 20 heures, au volant de la voiture de son père, J. D., de Couvet, roulait en direction de Travers. Au Bois-de-Croix, il perdit la maîtrise de sa machine qui, déportée sur la gauche, a heurté un fourgon piloté par J. K., de Couvet, qui circulait en sens inverse. Pas de blessés. Dégâts.

Récupération

(c) Les élèves de 5^{me} année primaire et ceux de la section préprofessionnelle récupéreront aujourd'hui des vieux journaux et des revues en faveur des œuvres scolaires.

Rencontre amicale

(c) Quatorze contremaîtres romands, anciens élèves de l'école professionnelle de Winterthur, se sont retrouvés à Couvet, chez M. Michel Quéloz. Ils ont visité les usines Dubied, accompagnés par MM. Jean Mariéthoz, Charles Berthoud, Claude Emery, Bernard Charneret et Ernest Weber, membres de la direction. Un apéritif leur a été offert, puis ils ont déjeuné à la Ferme-Robert et, l'après-midi, ils ont parcouru en car le Val-de-Travers. Ils ont dîné aux Plânes et ont dormi à la Clinchy. Ils ont passé la matinée du dimanche dans la maison de la section Jollimont du Club jurassien.

Ces journées ont été réussies malgré le temps maussade. Les contremaîtres, qui étaient accompagnés de leurs femmes, ont rapporté un excellent souvenir du Vallon.

du pêcheur, puisqu'aucune truite n'a été capturée, mais que nul n'est venu ignorer la loi, J. S. s'en tire avec 30 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

LES BILLETS NUMEROTÉS

Plusieurs ouvriers travaillaient pour un horticulteur de Noiraigue. Ils logeaient dans un immeuble non fermé. Le patron leur avait conseillé de ne pas laisser de l'argent chez eux. Ils pouvaient le déposer dans un coffre de l'employeur.

Un ressortissant yougoslave qui voulait envoyer 800 fr. à sa femme demanda cette somme à son patron. Il plaça l'argent dans un étui en plastique, qu'il dissimula sous sa chemise. Il perdit son bien. Une plainte fut déposée. Le Yougoslave avait eu la précaution de numéroter les billets de banque.

La police cantonale donna une liste à tous les commerçants du lieu. Elle fit par ailleurs une enquête. C'est au restaurant du Crêt-de-l'Anneau qu'un premier billet fut retrouvé. Il avait servi à J.-C. T. à s'offrir à souper et à payer des tournées.

Interrogé par le gendarmier de Couvet, J.-C. T. reconnut les faits. Il avait vu l'enveloppe, mais comme du monde passait au moment où il voulait la ramasser il l'avait dissimulée sous son pied.

— Une autre fois, dit-il au gendarme,

je changerai l'argent ailleurs et je ne me ferai pas prendre aussi stupidement...

Au moment où il fut démasqué, il resta à J.-C. T. 200 fr. Son patron accepta de dédommager entièrement la victime de ce vol.

Si le fait que le prévenu est âgé de moins de 20 ans, constitue une circonstance atténuante, il a aggravé son cas en s'appropriant de l'argent appartenant à un ouvrier.

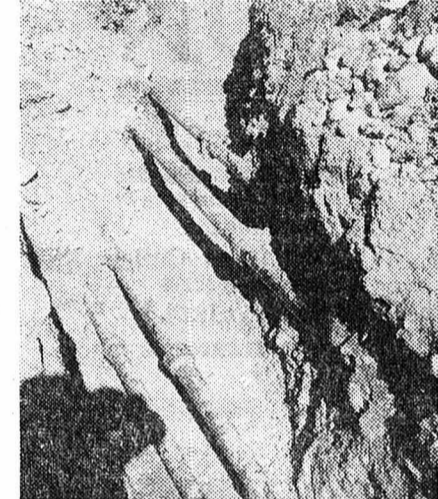
Tenant compte de l'ensemble des circonstances, J.-C. T. a été condamné à 10 jours d'emprisonnement et à 72 fr. 80 de frais. Un curateur sera désigné par l'autorité tutélaire. Le sursis à l'exécution de la peine a été accordé et le délai d'épreuve fixé à deux ans.

RESPONSABILITÉS PARTAGÉES

Le 11 juillet, sur la nouvelle route internationale J. J., de Couvet, roulait à 80 ou 90 km à l'heure. Près de la piscine des Combes, il voulut dépasser une voiture conduite par J. T., de Couvet, qui s'était aussi mise en œuvre de prudence, sans avoir aux dires des témoins, fait fonctionner son clignoteur.

Estimant que dans le cas particulier, les fautes sont partagées, J. J. et J. T. ont écopé chacun de 80 fr. d'amende et de 86 fr. de frais.

Usine d'incinération des ordures : les travaux avancent



Mise au jour de cinq conduites d'eau, dont quatre visibles sur notre photo (Avipress - Fy)

On procède actuellement à la pose de la conduite qui amènera l'eau à l'usine d'incinération des ordures ménagères, dont la construction s'achève à la Rochetta (au nord de Couvet). Une fouille de 300 mètres de longueur et de 1 m 40 de profondeur a dû être creusée. Elle part du nord du Bourgeau, longe la route cantonale Couvet - la Brévine à gauche, puis traverse ladite chaussée à la hauteur du Pont-Noir pour suivre, à droite, sur 80 mètres, le chemin Couvet - le Châble. Elle escalade enfin un talus pour arriver à l'usine.

Avant de refermer la fouille qui abritera un tuyau de 10 cm de diamètre, on y installera également le câble électrique qui servira à alimenter en énergie l'usine de la Rochetta.

FEUX CLIGNOTANTS

Les travaux d'excavation ont permis de mettre au jour cinq conduites d'eau, dont quatre appartenant à deux propriétaires privés et une à la commune de Couvet qui, arrivant de la direction de Malmont, descendent sur Couvet. Des feux clignotants sont installés à proximité du Pont-Noir, permettant ainsi la circulation sur une voie pendant le percement de la route cantonale Couvet - la Brévine.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Semaine de cinq jours à l'école

(sp) Lors de sa dernière séance, la commission scolaire a décidé d'introduire, à titre définitif, la semaine de 5 jours à l'école.

Apparavant, une enquête effectuée auprès des parents avait également révélé, à une faible majorité, un vœu dans ce sens. Lors de la même séance, M. Philippe Piaget a été nommé secrétaire à la correspondance, en remplacement du pasteur Vuilleumier, qui a quitté la localité.

Enfin, il a été convenu que ladite commission, comprenant inspectrices et le corps enseignant, se réunira le 13 novembre pour un repas en commun.

LES VERRIÈRES

Nouvelle maîtresse ménagère

(c) A la fin du mois, Mme Claudette Sancey-Montulot, maîtresse ménagère depuis 1965 sera remplacée par Mlle Jacqueline Huguenin, de Tramelan.

Peu de champignons

(c) Cette année, la saison des champignons, du moins dans la région des Verrières, n'a pas été caractérisée par d'importantes poussées. Aussi, les amateurs de cryptogames durent-ils le plus souvent, se contenter de cueillettes restreintes. Mais ils se sont certainement consolés en faisant de belles promenades en forêt.

Cinq jeunes prévenus d'éméute devant le tribunal

(c) Aujourd'hui, dans l'après-midi, comparaitront devant le tribunal de police présidé par M. Philippe Favarger, cinq jeunes gens prévenus d'éméute, au sens de l'article 260 du CPS, de scandale, injures, voies de faits, menaces, à la suite d'un incident survenu un dimanche soir, à Fleurier, avec des militaires. Nous reviendrons sur cette affaire.

FLEURIER

Surveillance des plantations

(c) La commune de Fleurier a demandé la collaboration de M. Josef Sandner, architecte paysagiste, pour la surveillance des plantations. Il pourra être requis pour donner son avis sur d'autres problèmes de l'architecture du paysage.

VIGNOBLE - VIGNOBLE

Pour la première fois, le Conseil général de Colombier était présidé par une femme

De notre correspondant :
Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé dans notre édition du 2 octobre, pour la première fois dans l'histoire de Colombier, une femme présidait le Conseil général. Il s'agit de Mme Hélène Dubied, nouvelle élue. A cette occasion, une magnifique gerbe de fleurs l'attendait sur la table présidentielle. En termes éloquentes, elle remercia, de cette sensible attention, espérant conduire les débats avec le même esprit que son prédécesseur, M. Georges Steffen, qui a toujours dirigé le Conseil avec beaucoup de distinction et d'amabilité. Elle salue la présence de M. Henri Bettens, nouveau conseiller général, libéral. Trente membres sont présents, sept sont excusés. Après l'adoption du dernier procès-verbal, on passe aux divers points de l'ordre du jour. M. Willy Renaud, radical, est élu tacitement membre de la commission des naturalisations et des agrégations en remplacement de M. Gilbert Carcani, démissionnaire.

CHEMIN DE TORQUEUIL
Selon convention du 30 septembre 1876, entre Corcelles-Cormondrèche et Colombier, l'entretien de ce chemin, long de 1130 m, incombe par moitié à chacune des deux communes. Sur proposition du Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche, et sur préavis favorable du même Conseil à Colombier, il est proposé la construction d'un canal-égout de 580 m et la mise sous canalisation du ruisseau de Torqueuil. Le canal-égout pourra être utile à la commune pour la zone Ceylard ouverte sous réserve à la construction.
D'autre part, vu l'étroitesse du chemin, les camions enfoncent la berge du ruisseau. Une discussion intervient. M. Roger Hugli, au nom de groupe libéral, pense que les dépenses envisagées sont trop lourdes d'après l'importance secondaire de ce che-

min et vu sa situation à la limite du territoire communal. M. Vuille, socialiste, et son groupe sont favorables aux travaux projetés. Le diamètre des tuyaux du canal-égout lui paraît cependant trop petit. M. Strohhecker, président de commune et directeur des travaux publics relève tous les aspects du problème. Il a convaincu une fraction libérale et M. Paul Emch, libéral, prend la parole pour s'exprimer et soutenir le rapport du Conseil communal. Au vote, le crédit est accordé à la majorité. La dépense sera couverte par emprunt à contracter et comptabilisé sous « travaux à amortir ».

RÈGLEMENT COMMUNAL SUR LES CONSTRUCTIONS

Le Conseil a eu l'occasion au cours de quatre lectures préalables de prendre connaissance du nouveau règlement sur les constructions. Sous réserve de quelques modifications de détail, le département des travaux publics a donné son préavis favorable, en date du 23 mars 1970, et en date du 1er juillet 1970, son approbation définitive. La question de la réglementation spéciale de Cétar sous le Villaret est encore en suspens. Ce règlement spécial sera soumis lors d'une prochaine séance. Il est en est de même du plan d'aménagement qui fait l'objet encore d'oppositions de particuliers qui seront soumises lors d'une prochaine séance. Au vote, le règlement est adopté à la majorité, après qu'une modification de terme de M. Jean-Claude Darbre eut été acceptée.

Règlement communal sur l'abattage, le commerce et l'importation de viandes et

demande d'adoption du nouveau règlement.
L'évolution des frais d'exploitation des abattoirs dus en particulier à l'amélioration des installations, à l'augmentation du prix de base de l'eau et de l'électricité, à la part importante aux charges d'épuration des eaux usées, ainsi qu'aux frais de transport et d'incinération des déchets d'abattage, exigent l'adaptation des taxes perçues pour l'utilisation de ces derniers. Ces modifications permettent une refonte du règlement de 1948, une rédaction adaptée à la situation actuelle, la teneur en a été quelque peu modifiée et de nouvelles dispositions y ont été introduites. M. J. Romanens, radical, souligne la phraséologie de certains termes qui font quelque peu sourire et trouve que les droits d'abatage n'ont pas été assez réajustés. Par exemple 20 fr au lieu de 18 fr. pour l'abattage d'une vache. Il propose une révision du dit article 28 du règlement. M. Charles Augstburger, directeur de police, n'est pas d'accord avec M. Romanens. La terminologie utilisée se trouve également dans les lois cantonales et fédérales. Il soutient que l'on ne peut augmenter davantage les taxes et en explique les raisons.

MOTION POUR L'ÉTUDE D'UN CENTRE MÉDICAL RÉGIONAL

Le Conseil général a accepté le 15 décembre 1969 une motion déposée par Mme Hélène Dubied et consorts, pour l'étude d'un centre médical régional, comme il en existe un aux Brenets. Le Conseil communal s'est penché sur ce problème et deux de ses membres ont pris contact avec les responsables de deux centres existants : les Brenets et Mézières. De plus, les communes avoisinantes ont été contactées, soit Auvenerier, Bôle, Boudry, Cortilod et une séance a eu lieu le 3 décembre 1969 à Colombier, à laquelle participaient deux membres de chacune des communes sus-mentionnées. Mieux que tout commentaire, voici un résumé du procès-verbal de cette séance : la question d'un centre médical a une portée plus grande que une simple discussion générale et il ne faut pas oublier les médecins et les patients intéressés. La médecine nécessite trois ou quatre médecins pour la région qui nous intéresse. Les rares exemples en Suisse se situent dans des régions préférentielles et il n'est guère possible de faire des comparaisons. M. de Bosses a visité le centre de Mézières où son fils travaille en qualité de médecin, centre qui fonctionne à la satisfaction de chacun. Toutefois, les médecins responsables sont d'avis qu'un tel centre ne peut se réaliser pleinement que sur la base d'amitié et d'ententes très cordiales, ce qui n'est pas toujours très facile et possible. Le problème de notre région n'est pas alarmant, car nous avons des médecins sur place et nous sommes même à proximité de la ville. A priori un centre équipé de tous les appareils, notamment, ne se justifie donc pas. Le malheur de la médecine actuelle est la spécialisation des médecins. Fort heureusement, il se dessine en Suisse un courant ascendant très vigoureux dans le sens de la formation de généralistes. De plus, un centre comme celui de Mézières a coûté environ 1.150.000 fr. et représente pour cette commune une dépense annuelle de 30.000 fr. L'équipement à lui seul a coûté 350.000 fr. Nous ne sommes évidemment pas encore mûrs pour

voir un centre s'ériger maintenant dans notre région. D'après M. Comtesse de Cortailod, les médecins que nous avons à disposition sont surmenés et ne peuvent plus remplir leur tâche normalement.

Et c'est ainsi qu'en conclusion, les membres de la commission savent que le problème reste important. Il ne peut se résoudre actuellement. Il faut se tenir au courant et avoir des contacts avec des médecins pour connaître leur avis dans ce domaine. Pour ce qui concerne Colombier, le Conseil communal estime que la réalisation d'un centre médical ne se justifie pas pour le moment. M. Schwaab, socialiste, remercie le Conseil communal pour le rapport présenté. Mais ce dernier n'est pas complet, l'avis des médecins de ces centres n'ayant pas été requis. D'autre part, il espère qu'on n'enterrera pas la question.

Le Dr Charles Turberg, libéral, exprime son opinion en tant que médecin à Colombier. Evidemment, on doit consulter les médecins pour une telle réalisation. Cependant, nous sommes à proximité de la ville. De tels centres existent à l'extérieur, dans des rayons de 20 à 30 km, ce qui n'est pas le cas en Suisse. Il pourrait y avoir d'autres méthodes pour les médecins. Un sixième médecin dans la région qui nous intéresse serait plus facile à avoir, que de trouver les médecins pour un centre médical. Quant à dire que les médecins sont surmenés, comment trouver un critère de comparaison quand, en ce qui concerne la papaverasse qu'il incombe à chaque médecin de remplir, ceux-ci, s'ils le jugent nécessaire, peuvent trouver une secrétaire médicale. En conclusion, le Dr Turberg se rallie au rapport du Conseil communal et pense qu'un centre ne changerait pas beaucoup les choses alors qu'un sixième médecin ayant un cabinet médical serait plus efficace dans notre région.

Divers - M. Darbre, socialiste, demande si les imprévus rencontrés lors des travaux de base de la 2^{me} étape de Cescole, sont de nature à apporter un retard dans les délais et entraîneront-ils une modification de prix ? M. Strohhecker, président de commune, répond que le programme a pu être presque tenu puisqu'il n'y a qu'un retard de deux semaines qui n'aura pas de répercussion sur la durée totale des travaux. Par contre, le Conseil intercommunal a tenu une séance mercredi dernier et l'on a appris que les devis subiraient une majoration de 28 à 30 pour cent en raison des augmentations de salaires et du coût des matériaux. En conséquence, les crédits accordés permettront juste de terminer la seconde étape, mais sans la halte de gymnastique. Par ailleurs, les travaux inattendus survenus lors de l'exécution des fondations, n'excederont pas 100.000 fr. et avaient été inclus au budget pour un montant plus élevé. Six salles d'école seront terminées au printemps prochain comme prévu.

Mme Monnier, socialiste : lors de la Fête du 1er Août à Paradis-plage, le prix des consommations a été largement surfaît alors que l'orchestre ne jouait pas encore. Elle demande au Conseil communal de s'occuper d'un peu plus près de cette question, lors de la prochaine manifestation.

M. Prébandler, libéral : parle du passage pour piétons près de la coopérative. Il propose que celui-ci soit déplacé de quelques mètres, car actuellement, il se trouve à un endroit par trop dangereux. Il est appuyé par MM. Huter et Fatton, socialistes.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30 : « Jeunes filles bien... pour tous rapports ».
FLEURIER, salle de la FOMH : exposition Oswald Goetz.
Médecin et pharmacien habituels.

AVIS DIVERS

Université populaire neuchâteloise SECTION DU VAL-DE-TRAVERS
Ce soir, à 20 heures, au réfectoire Dubied, Couvet
Première leçon du premier cours 1970-1971

La mycologie

(étude des champignons) par M. Jean KELLER, de Neuchâtel

Commune de Sainte-Croix

La municipalité de Sainte-Croix met en soumission le

ramassage des ordures

sur l'ensemble du territoire de la commune, au moyen d'un camion équipé d'une benne ad hoc. Le personnel nécessaire pour le chargement est mis à disposition par le soumissionnaire.

Les offres doivent nous parvenir pour le 17 octobre au plus tard.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du chef de chantiers, tél. (024) 6 23 46.

Municipalité de Sainte-Croix

Taille-haies «Skil»

électrique d'une grande durée de fonctionnement, réserve de puissance permettant de tailler les buissons les plus tenaces et les haies les plus sauvages. Fr. 165.—

Peut être également utilisé comme accessoire sur perceuse Metabo.

Schmitzclerie Fleurier, tél. 9 19 44.

Avis mortuaires

Ce qui fait la valeur d'un homme c'est sa bonté.
Prov. 19 : 22.

Madame André Petitpierre-Probst, à Plancemont sur Couvet :

Monsieur et Madame René Petitpierre-Dessieux, à Neuchâtel et leurs enfants Alain, à Genève et Marianne, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Jacques Bovet-Petitpierre, au Locle et leurs enfants, Mireille, à Lausanne, et Remy, au Locle ;

ainsi que les familles Peillon, Thiébaud, Leschot, Rigoulot, Petitpierre, Bipper, Kaeser, Probst, Tolmitchoff, Diethelm, parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami

Monsieur **André PETITPIERRE**

que Dieu a repris à Lui, dans sa 81^{me} année, le samedi 3 octobre à Plancemont, après une longue maladie supportée avec courage et sérénité.

Plancemont sur Couvet, le 3 octobre 1970.

Ils se réjouissent de ce que les eaux sortent apaisées et il les conduit au port qu'ils désirent.

Ps. 107 : 30.
L'ensevelissement aura lieu, à Couvet, le mardi 6 octobre 1970.

Culte au temple à 13 h 30.

Domicile mortuaire : Plancemont.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la colonie de vacances de Champ-Petit sur Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de tir « La Carabine » de Couvet, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur **André PETITPIERRE**

membre honoraire de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Noble Corporation de l'Abbaye de Couvet a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur **André PETITPIERRE**

fidèle et dévoué membre de la Corporation. Nous garderons de cet excellent camarade et ami un souvenir ému et durable.

La Commission générale, le Comité administratif, les Sœurs diaconesses et les membres du personnel de l'Hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur **André PETITPIERRE**

président d'honneur délégué de l'Etat auprès de notre fondation

dont ils garderont un souvenir reconnaissant.

Le Cercle républicain de Couvet a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur **André PETITPIERRE**

membre du Cercle.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil communal de Couvet a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur **André PETITPIERRE**

ancien conseiller communal.

Les obsèques ont lieu aujourd'hui 6 octobre 1970 ; culte au temple à 13 h 30.

L'Association démocratique libérale du Val-de-Travers a la triste devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur **André PETITPIERRE**

ancien président de district.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus pendant ces jours de cruelle séparation, la famille de

Monsieur Frédy GERTSCH

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à son grand chagrin, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Le Brouillet, septembre 1970.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Au Festival Pop du Panespo

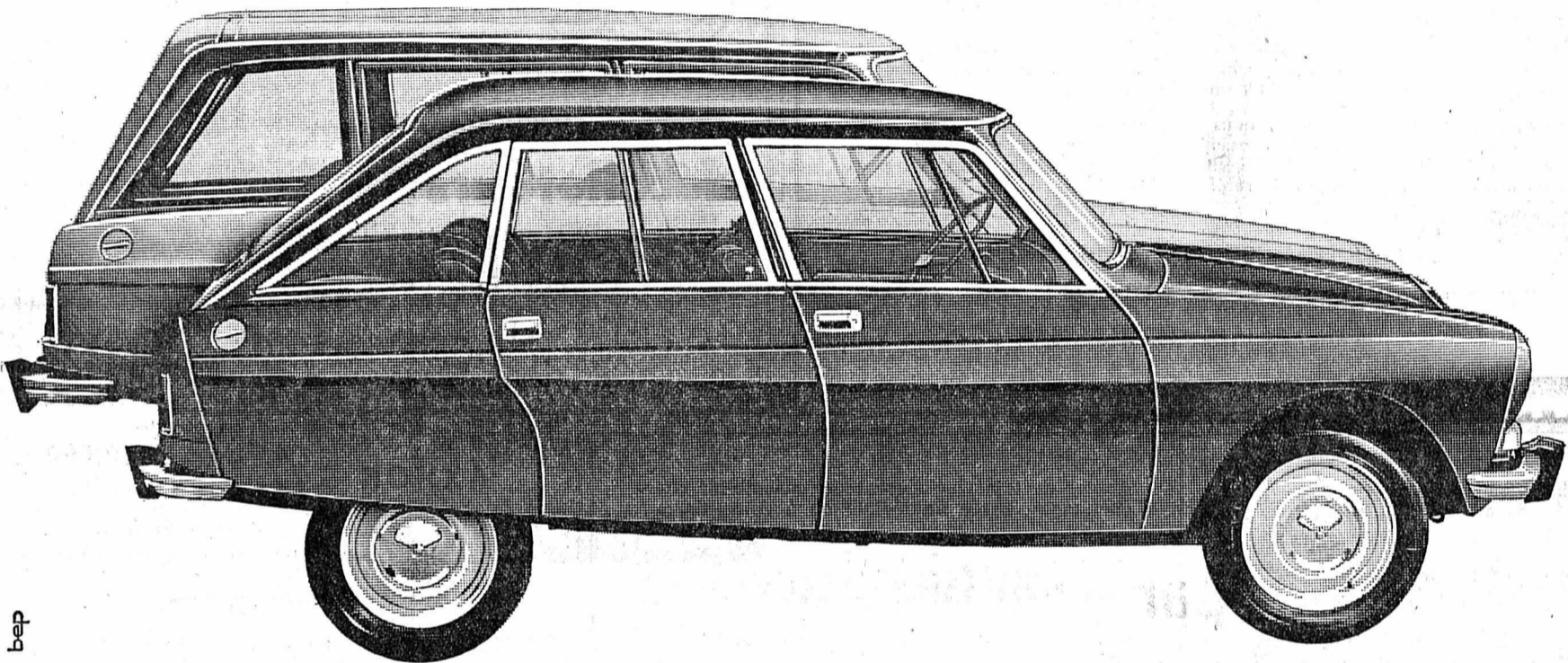


(Avipress - J.-P. Baillod)

Si le climat tout de vibrations et de feu-veur n'a pas été créé au cours du festival pop à Panespo, ce n'est pas faute d'air chaud du côté des orchestres, ainsi que le montre cette photographie.

Citroën a créé deux voitures pour représentants, médecins, ouvriers, étudiants, paysans, fonctionnaires et ménagères, c'est à dire pour les jeunes et les moins jeunes, les professionnels et les conducteurs du dimanche et aussi tous les autres

pépinériste, colleur d'affiche, gabelou, lavandière, zoologiste, accordeur de piano, rempailleur, contrebassiste, publicitaire.



Ami 8 et Ami 8 Break. Elles ont en commun 602 cm³, 35 ch. SAE, des freins à disque à l'avant, 125 km/h. de vitesse de pointe et une consommation de 6,4 litres aux 100 km.

Le break vous offre en plus 370 kg de charge et 1,5 m³ d'espace utile. Pour seulement Fr. 7145.- alors que la berline ne coûte que Fr. 6645.-. Une nouveauté: les glaces descendantes.

Citroën préfère Total.

CITROËN
Les techniques les plus avancées
aux prix les plus accessibles.

Garages
Henri Favre
Apollo S.A.
Fbg du Lac
Neuchâtel
Tél. 5 48 16

Colombier : H. Baldi tél. 6 20 20
Cortailod : Fr. Zeder tél. 6 40 60
Fleurier : Ed. Gonard tél. 9 14 71
Fontainemelon : W. Christinat tél. 7 13 14

Peseux : Garage Central, M. Ducommun tél. 8 12 74
Saint-Blaise : Garage du Lac, J.-P. Bourquin tél. 3 21 88
Valangin : Station Esso, M. Lautenbacher tél. 6 91 30

District nord vaudois : Yverdon : CITROËN APOLLO, H. Favre, tél. (024) 2 91 91

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

- CHAISE pour enfant, Sécourial. Prix à convenir. Tél. 7 09 68.
- LABORATOIRE PHOTOS complet, 350 fr. Tél. (038) 7 94 49, heures des repas.
- 10 DISQUES 45 tours, simples, 9 fr. Tél. (038) 9 02 77.
- SERVICE A DINER (45 pièces), Langenthal, crème et or, état de neuf; 1 cireuse; 1 autocuiseur 7 litres Duro (neuf). Téléphone (038) 5 76 16.
- FRIGO 135 LITRES, marque Elan, prix: 80 fr. Tél. 4 06 72.
- COMMODE AVEC MIROIR, 6 tiroirs, bas prix. Tél. 4 06 72.
- BUFFET DE SERVICE, très bon état, bas prix. Tél. 4 06 72.
- LITS, en bois et en fer, table de nuit, bas prix. Tél. 4 06 72.
- 4 PNEUS A CLOUS 640 X 13 Tubeless 75 %. Tél. 8 36 00.
- LIT PLIABLE avec tête mobile. Téléphone 4 47 17, dès 18 heures.
- MANTEAU DE PLUIE pour homme, brun foncé, taille moyenne, état de neuf, 40 fr. Tél. 7 24 68.
- CHAMBRE A COUCHER, lits jumeaux, bon état, à liquider à bas prix. Téléphone (038) 4 06 72.
- PIANO NOIR cordes croisées, cadre métallique; une grande peinture de S. Buff 1864, enfants jouant dans un salon. Tél. (038) 7 74 18, aux heures des repas.
- 2 JEUNES CHIENS appenzellois, de 2 mois. André Bellet, Nagerol 23, le Landeron. Tél. (038) 7 82 81.
- 1 MANTEAU IMITATION fourrure, taille 38. Tél. 5 84 61, de 12 h 15 à 13 h 15.
- POUSSETTE, robe de mariée et autres habits, taille 44. Tél. 4 37 79.
- 4 FAUTEUILS, un couche, avantageux. Téléphone 8 57 59.
- CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE, table et chaises de cuisine. Tél. 8 16 28.
- ÉMIETTEUR - ÉLEVATEUR de marc Bucher, 380 volts, petit modèle. Tél. 3 17 08.
- CHAMBRE A COUCHER sans literie. Tél. (038) 7 18 91.

A louer

- JOLIE CHAMBRE pour employé(e) de bureau, au centre. Tél. 5 52 38.
- 2 GARAGES rue de Neuchâtel, Peseux, 40 fr. et 45 fr. Libres immédiatement. Tél. 8 13 77, après 20 heures.
- CHAMBRE, tout confort, à jeune homme sérieux (étranger pas exclu), pour le 1er novembre. Tél. 8 17 83, heures des repas.
- CHAMBRE POUR ÉTUDIANTE dans villa. Contre heures de baby-sitting. Téléphone 6 18 30.
- APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES mi-confort, à Peseux. Tél. 5 10 63.
- CHAMBRE avec bains, à jeune homme sérieux, Suisse. Rue des Moulins 14, 4me étage, à gauche, le soir après 18 heures.
- 3 1/2 PIÈCES, TOUT CONFORT, à Yvernon, 465 fr., charges comprises, pour le 1er novembre 1970. Tél. 8 67 42. Garage à disposition.
- CHAMBRES à 1 ou 2 lits, confort. Téléphone 4 00 34.

Demandes à louer

- JEUNE COUPLE cherche studio ou 2 pièces, à Neuchâtel ou dans la région. Tél. 5 50 60, depuis 19 heures.
- APPARTEMENT 3 PIÈCES est cherché pour le 24 octobre au plus tard, par administrateur occupant place stable et pouvant fournir sérieuses références. Région Neuchâtel et environs ou Val-de-Ruz. Téléphoner au 692 91, interne 24.
- CHAMBRE NON MEUBLÉE, indépendante est demandée comme bureau (long bail). Tél. 6 37 08.
- APPARTEMENT 2 A 3 PIÈCES, est cherché par institutrice, région Saint-Blaise, Hauterive, Marin. Adresser offres à 610 - 468, au bureau du journal.
- DEMOISELLE cherche à louer, au Val-de-Ruz, région Cernier, les Hauts-Geneveys, Fontainemelon, studio meublé. Adresser offres écrites à CE - 2445 au bureau du journal.
- ÉTUDIANT A L'UNIVERSITÉ invalide, en fauteuil roulant, indépendant, cherche chambre accessible, dès le 15 octobre 1970. S'adresser à Pro Infirmis, Collégiale 10, Neuchâtel.

Offres d'emplois

- FEMME DE MÉNAGE est cherchée pour 2 ou 3 fois par semaine, le matin. Mme de Pury, Beaux-Arts 18. Tél. 5 54 27, heures des repas.
- FEMME DE MÉNAGE est cherchée une fois par semaine, à Bôle. Tél. 6 18 30.
- UN BRANDARD et quelques vendangeurs (euses). Tél. 6 42 93.
- FEMME DE MÉNAGE est cherchée 4 après-midi par semaine. S. Marx, Cortailod. Tél. 6 46 44.
- RELIEUR cherche poste indépendant dans petite entreprise ou bibliothèque. Expérience de la coupe et travaux artisanaux. Adresser offres écrites à DF 2446 au bureau du journal.

Divers

- ANGLAIS, POUR TOUT-PETITS (débutants acceptés) leçons-jour en petit groupe, pour enfants de 3 1/2 à 6 ans, par jardinière diplômée 5 matins (semaine), de 8 h 45 à 11 heures. Tél. 3 11 26.
- VACANCES, repos, convalescences, soins, par infirmière. Tél. 7 66 56.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL

achète

CHIFFONS

toile et colon, dimensions minimales: 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Demandes d'emplois

- MAMAN GARDERAIT BÉBÉ ou petits enfants à la journée, ou à la semaine. Tél. 5 23 69.
- DAME cherche travail de correspondance ou conversation française, allemande, anglaise et italienne, à mi-temps, dans bureau ou autre. Adresser offres écrites à BG 2475 au bureau du journal.

PERSONNE PLUS TOUTE JEUNE, mais commerçante aimant le contact avec la clientèle; désire travailler du mardi au vendredi, soit pour répondre au téléphone, comme caissière ou dans un kiosque, etc. Accepterait poste à responsabilités. Adresser offres écrites à AF 2474 au bureau du journal.

COURTEPOINTIÈRE diplômée cherche emploi. Entrée immédiate. Adresser offres écrites à CG 2465 au bureau du journal.

HOMME de 39 ANS cherche emploi dans bureau pour divers travaux d'écritures ou tenue d'un éconamat, gérance de stocks. Eventuellement comme vendeur ou magasinier. Tél. 3 35 68, dès 18 heures.

Demandes à acheter

LAYETTE D'HORLOGER. Téléphoner au 853 81 aux heures des repas.

ÉTABLI LAYETTE d'horloger, ancien, ou layette seule, est cherché à acheter. Faire offres sous chiffres P. 11-460243 à Publicitas S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

BOITE A MUSIQUE ancienne est cherchée à acheter. Faire offres sous chiffres P 11 - 460224 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

1 PALAN, 1 fourneau à mazout. Téléphone 8 72 50.

1 CITERNE A MAZOUT de 1000 litres. Tél. 6 62 59.

L'annonce reflète le marché

C'est maintenant le temps du meuble rembourré! Choisissez parmi 350 nouveaux modèles chez **Pfister ameublements sa**

BIENNE Place du Marché-Neuf * 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHÂTEL Terreaux 7

NOTRE FEUILLETON

L'Éclatante revanche

par MICHELLE CAMBARDS 39

— Je sais. J'ai reçu un coup de téléphone de Favras dans le courant de la matinée. Je suis également invité à fêter la nomination de Jean-Marie Laborde: grand dîner, caviar, champagne, tenue de soirée de rigueur, le grand jeu...
— Et vous comptez y aller? questionna-t-elle dissimulant mal sa contrariété.
— La jeune fille ne tenait pas à ce que Jacques fût présent au moment où Favras annoncerait ses fiançailles avec elle. Montagnac n'était au courant de rien. Il ne comprendrait pas Elle lui expliquerait tout, mais plus tard. En attendant, elle avait besoin de lui et surtout de la Bourganière. Pour cela, il devait rester en dehors du milieu Favras.
— Jacques parut surpris.
— Pourquoi n'irais-je pas? rétorqua-t-il.
— Parce que vous détestez ce genre de réunion mondaine, répondit-elle avec nervosité.
— Toujours très calme, Montagnac ne quittait pas la jeune fille des yeux.
— Il ne s'agit pas de mondanités, dit-il en se levant de son fauteuil. Si j'accepte de me rendre à cette soirée, c'est simplement pour vous y retrouver et passer quelques heures en votre compagnie.
— Et il ajouta:
— Excusez-moi un instant, je vais demander à Augustine de nous préparer une tasse de thé.
— Quand il revint dans la bibliothèque, Renata avait décidé de lui parler aussi franchement que possible. Elle ne voulait pas l'abuser, mais elle ne pouvait lui dire l'exacte vérité.
— Dès qu'il reprit sa place dans son fauteuil, elle joua le tout pour le tout:
— Jacques, j'ai deux choses à vous demander: en dépit des apparences, la première n'est pas un caprice. Quant à la seconde, c'est un service. Mais, que vous acceptiez ou non, je fais appel à votre amitié pour ne me poser aucune question. Plus tard, je vous fournirai les explications nécessaires. Je vous en donne ma parole.
— Que de mystères! ironisa Montagnac. Je suis naturellement prêt à vous rendre tous les services possibles, à condition qu'il ne s'agisse ni d'un vol ni d'un crime. Elle haussa les épaules.
— Tout ce que je vous demande c'est, d'abord, de ne pas assister, ce soir, à la réception de Favras et, ensuite de me recevoir à la Bourganière à partir de demain matin jusqu'à après-demain soir. Si vous êtes d'accord, je vous prierais de faire en sorte pour que personne dans la région ne sache que je suis ici...
— Jacques demeura silencieux, bourrant sa pipe avec application. Puis, il releva la tête et considéra intensément la jeune fille.
— C'est tout? questionna-t-il. Vous n'avez vraiment rien d'autre à me dire?
— Renata chercha à lire dans son regard ce qu'il pouvait vouloir ou penser C'est alors qu'elle découvrit les yeux de Jacques. Non, pas ses yeux mais ce qu'ils contenaient... Elle ressentit comme un choc au fond d'elle-même et comprit soudain qu'il l'aimait comme jamais elle n'avait été aimée... Sans limites. Elle avait brusquement envie de pleurer, de se confier. Elle détournait la tête et crut apercevoir au fond de la pièce la haute silhouette de son père.
— Je n'ai pas le droit de renoncer et, si je me laisse aller, Jacques voudra que je renonce et je n'aurai pas la force de lui tenir tête...
— De nouveau, elle le supplia:
— Faites-moi confiance, Jacques. Aujourd'hui, je n'ai plus le temps de vous parler. Il est trop tard. Demain, si vous voulez bien me recevoir je vous dirai tout.
— Montagnac se pencha légèrement en avant et prit dans les siennes les mains de Renata.
— Jurez-moi seulement de ne commettre aucune bêtise irremédiable, ce soir, au cours de cette réception à laquelle je ne me rendrai pas, puisque tel est votre désir.
— Je vous le jure, affirma-t-elle gravement.
— Il eut un sourire un peu triste. Puis il ralluma sa pipe et prononça d'un ton qu'il essaya de rendre enjoué:
— Je vais dire à Augustine de préparer votre ancienne chambre. C'est la seule pièce qui soit complètement transformée ici puisque vous en avez emporté les meubles à Paris. J'espère que la façon dont je l'ai arrangée vous plaira.
— Vous êtes trop gentil, Jacques.
— Et comme Augustine entraînait dans la bibliothèque avec le plateau du thé, Montagnac s'empressa de dire:
— Renata nous fait l'honneur de venir passer deux jours ici.
— Pas possible! s'exclama la brave femme. Vous avez donc réussi à...
— Il faut surtout que personne ne le sache, coupa vivement Montagnac. Il s'agit d'un séjour incognito.
— Ah! grogna Augustine. Ça, ce n'est pas du tout ce que j'espérais.
— Jean-Marie Laborde avait la réputation de ne jamais manquer de sang-froid. Cependant, il faillit laisser tomber le verre qu'il tenait à la main, lorsqu'il entendit Favras annoncer:

— Mes chers amis, maintenant que nous avons tous rendu hommage à notre brillant consul-adjoint nommé à New-York, j'ai une importante nouvelle à vous communiquer: Mlle Prieur et moi avons l'intention de nous marier dans les délais les plus brefs.
— Il y eut un instant de stupeur. Les invités se souvenaient de la mort tragique du colonel Prieur et de la rupture qui s'en était ensuivie entre Favras et la jeune fille.
— Yvonne de Boulez fut la première à féliciter Renata.
— Je ne suis pas étonnée, susurra-t-elle, en vous voyant ensemble, j'aurais parié que cela finirait par un mariage.
— Vous êtes la seule avec Lennox, en effet, à n'avoir manifesté aucune surprise, répliqua froidement la jeune fille. Est-ce en raison de votre perspicacité ou bien Antoine vous avait-il prévenu?
— Embarrassée, Mme de Boulez échangea un coup d'œil avec Favras.
— C'est vous, Renata dit-il, qui faites preuve de perspicacité. Oui, j'ai mis Yvonne au courant de nos projets de mariage, et aussi du grand service que vous nous rendez à tous deux. Quant à Jim, c'est mon ami, donc un confident.
— Mais Laborde s'approchait à son tour.
— Comme je suis heureux pour vous! Cette soirée est à marquer d'une pierre blanche. Je bois à votre avenir, en souhaitant que la route sur laquelle vous vous engagez ensemble soit longue, droite et sans obstacles.
— Moi, je bois aussi à votre avenir, répliqua Renata. Bientôt, vous vous envolerez pour New-York et j'espère que cette promotion vous conduira jusqu'aux sommets de la carrière diplomatique.
— Echange de propos ironiques et grinçants. Mais nul n'y prêta la moindre attention et, dans la boussolade pour s'approcher des fiancés, chacun ne songea qu'à sa petite phrase personnelle.

(A suivre)

(A suivre)

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

FAVAG

cherche

EMPLOYÉ

pour son bureau de paie.

Entrée immédiate ou à convenir.

Personnes ayant une certaine expérience dans ce domaine de travail, sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, à :

FAVAG
SAMonruz 34, 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 5 66 01Nous cherchons pour Neuchâtel
un employé de bureau
ou
employé d'administration

de langue maternelle française, avec certificat de fin d'apprentissage ou diplôme d'une école de commerce. Bonnes possibilités d'avancement et avantages sociaux.

Faire offres de service manuscrites.

Renseignements
au (038) 2 13 27.Direction d'arrondissement
des Téléphones
2001 Neuchâtel.

Pour notre agence de Neuchâtel, nous cherchons :

employée de bureau

de langue maternelle française, habile dactylographe ; sténographie facultative. Age désiré : de 18 à 30 ans.

Nous demandons :

Initiative et ponctualité dans le travail.

Nous offrons :

Bonne rémunération. Conditions de travail agréables.

Semaine de 5 jours. Prestations sociales étendues.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

Winterthur
ACCIDENTSAgence générale de Neuchâtel, direction :
André Berthoud, Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel.**METEAUX PRECIEUX S.A.**

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche pour son service d'exploitation

un(e) employé(e)
de bureau

pour travaux variés et intéressants.

Nore préférence ira à une personne ayant si possible quelques années d'expérience.

Nous offrons place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel. Tél. 5 72 31, interne 58.

**On cherche collaboration avec dynamique**
fabrique de machines

Notre client fabrique un produit de séries de qualité dans le domaine des machines de précision, insensible aux fluctuations économiques, de grande rentabilité, protégé par des brevets et ayant acquis une réputation mondiale. Les connaisseurs en la matière le considèrent comme la construction la plus avancée dans ce domaine.

Fabrication et vente sont déjà organisées, mais ne suffisent plus à couvrir l'énorme demande.

Nous cherchons à entrer en contact avec une fabrique de machines ayant des possibilités d'extension et des capacités libres en vue d'une collaboration sous licence ou éventuellement d'une participation.

En qualité de conseillers neutres, nous vous donnerons volontiers de plus amples renseignements. Discretion assurée. Prenez contact avec nous par téléphone entre 10 et 20 heures (éventuellement samedi-dimanche) ou par écrit en mentionnant le numéro de référence 3342/3.

FRANCO G. MAURHOFFER - CONSEILS D'ENTREPRISESSiège principal : BERNE, Thunstrasse 8, tél. (031) 43 13 13
Zurich : Dr E. Lobsiger, tél. (051) 46 66 29 ou (051) 57 88 61
Genève : L.-P. Faivre, tél. (022) 26 15 92 ou (022) 34 40 40**ENTREPÔT RÉGIONAL**
Portes-Rouges Neuchâtel

cherche

EMPLOYÉ DE BUREAU

ayant quelques années de pratique

comme adjoint au chef du service
administratifTravail intéressant et bien rétribué
Caisse de retraite
Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Adresser offres ou téléphoner à la direction de l'ENTREPÔT RÉGIONAL COOP, téléphone (038) 5 94 24.

Jeune homme

entreprenant et dynamique, âge minimum 20 ans, trouverait

belle situation

dans les services de vente d'une importante entreprise internationale ayant une succursale à Neuchâtel.

Prière de remplir sans engagement le coupon ci-dessous et le retourner sous chiffres 900,297 N à Publicitas, Neuchâtel. Discretion assurée.

Nom Rue et No

Prénom Age :

Domicile No de tél.

FAV**Annonces en couleurs**

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Nous offrons place intéressante et stable à

SERRURIERS -
CONSTRUCTEURS

qualifiés, ou spécialistes en menuiserie métallique, pouvant faire valoir, si possible, une certaine pratique dans les travaux en aluminium.

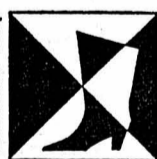
Semaine de 5 jours.

Fonds de prévoyance.

Adresser offres à :

Max Donner & Cie S.A., « DONAX »,
constructions métalliques, avenue des Portes-Rouges 30,
2000 Neuchâtel.

Chaussure-Coop

**Chaussures**
Diana

cherche

vendeuses auxiliaires

pour quelques après-midi et pour le samedi.

Faire offres ou se présenter à :
Chaussures Diana, rue du Concert 2, tél. 5 29 54.**Christofle**

Pour notre service de réception et d'expédition, nous cherchons

aide-emballleur

pour assister notre magasinier.

Situation stable pour homme propre et sérieux en bonne santé. Possibilité de s'intéresser à d'autres travaux.

Adresser offres ou téléphoner à SIDOCOR S.A.,
Orfèvrerie Christofle, Peseux-Gare, tél. (038)
8 13 01.

Atelier de tapissier-décorateur, ensemblier cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un tapissier-décorateur

qualifié, capable de travailler de façon indépendante.

Possibilité de gains intéressants.

Prière d'adresser offres à : Claude SIMOND,
tapissier - décorateur - ensemblier, rue Neuve 1,
1347 LE SENTIER - Tél. (021) 85 56 62.

Si vous désirez travailler

à votre compte

nous cherchons

un(e) représentant(e)

bilingue, ayant voiture.

Vente uniquement sur demande de notre clientèle.

Éventuellement gains accessoires importants.
Débutant(e) sera mis(e) au courant par notre maison.

Faire offres à case postale 13, 2000 Neuchâtel 9.

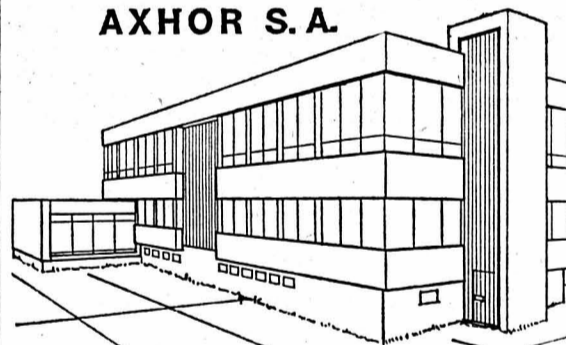
FAV
Saint-Blaise

Nous cherchons immédiatement, deux

porteurs (euses)
de journaux

Horaire : 5 h 30 à 6 h 30 environ.

Un secteur comprend : les rues Bachelin, Crible, Directe, de Neuchâtel, l'autre : la Grand-Rue, Temple, Maigroge, l'avenue de la Gare, l'avenue Dardel, la Perrière, le Châble.

Éventuellement le portage peut être confié à une seule famille.
Bonne rétribution. Mise au courant.Adresser offres à l'administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel,
4, rue Saint-Maurice,
2001 Neuchâtel, tél. 5 65 01.**AXHOR S.A.**

cherche, pour son usine principale,

personnel féminin

suisse ou étranger.

Faire offres à Axhor S.A., 2056 Dombresson.
Tél. 7 01 81.**ELECTRONA**

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir,

personnes
intéressées**(dames et messieurs)**

à être formées par nos soins pour reprendre activités spécialisées dans un de nos départements :

accumulateurs,
matière plastique ou
appareillage de télécommunication

Horaire de travail normal ou en équipe selon convenance.

Prière de s'adresser ou de téléphoner à M. Tschander.

ELECTRONA

ELECTRONA S. A., BOUDRY (NE)
Tél. (038) 6 42 46

LE LOCLE - LE LOCLE

LE LOCLE - LE LOCLE

Deux ans seulement après le vote du crédit La station d'épuration des Brenets fonctionne

De notre correspondant :

La station d'épuration des Brenets est entrée en fonction. Les délais de mise en service auront été respectés, malgré le temps défavorable qui freina les travaux, ce printemps en particulier. Dernièrement avait lieu la « levure » de l'ouvrage. Y participèrent, outre les maîtres d'état et les ouvriers, les membres du Conseil communal.

M. Jean Guinand, président de commune, s'adressa à ses hôtes en ces termes :

« Vendredi 6 septembre 1968, avait eu lieu le vote par le législatif du crédit nécessaire pour la construction et l'aménagement d'une station d'épuration, système monobloc. Une année plus tard, le 12 septembre cette fois, était fêtée la pose du bouquet ».

Enfin, cette année, une année et une semaine plus tard, nous avons la joie de prendre possession de la station entièrement terminée et d'avoir pu assister à sa mise en fonctionnement.

En cette année 1970, consacrée à la nature, la commune, en inaugurant la station d'épuration, contribue à sauver

l'eau — ce don inestimable du ciel, le bien de consommation le plus important pour l'humanité ».

CARACTERISTIQUES

Il est intéressant de rappeler les caractéristiques du monobloc. Son infrastructure est formée d'un cylindre et d'un cône de 13 m de diamètre et de 11 m 30 de profondeur. La superstructure est formée d'un cylindre de 11 m de diamètre, pour une hauteur de 5 m. Elle contient le lit bactérien et le local de service. C'est là qu'arrivent les eaux prétraitées par les ouvrages d'entrée au monobloc. Dans la rigole fendue à la base, les boues lourdes se déposent au fond du digesteur (environ 190 m³).

Dans le détendeur primaire (environ 100 m³) les boues sont évacuées par pompe dans les digesteurs. Le lit bactérien permet la formation d'un gazon biologique sur les éléments volcaniques. L'eau traverse lentement le lit bactérien puis elle est recueillie par une rigole circulaire centrale et amenée au décanteur final d'où elle déborde enfin à l'exutoire.

Aussi est terminé le cycle d'épuration des

eaux usées. L'eau qui est alors restituée dans le Bied voisin puis dans le Doubs est pratiquement saine.

Cette usine est destinée à une population de 3600 habitants, ce qui devrait largement suffire pour les années à venir.

P. F.

Neige pour la journée des roses



Un stand de vente

(Avipress - Roux)

(c) Samedi, la première neige a blanchi le gazon des jardins publics et dans la rue, les passants se hâtaient, sous la bise mordante. En ce fade début d'automne, on avait l'impression que déjà l'hiver voulait nous dire deux mots... Ironie du sort ? Samedi, c'était aussi la journée de la rose ; comme chaque année, à pareille époque, les jardins de la ville avaient été dépouillés de leurs fleurs qui étaient vendues au profit d'œuvres de bienfaisance.

Cette campagne bénévole, introduite

il y a quelque vingt ans, sur l'initiative de M. Samuel Glauser, est patronnée par l'Association de Développement du Locle, sous la présidence de M. J.F. Matthey. Son profit sera destiné, cette année, à l'aide familiale et aux œuvres visitantes de la ville.

(Avipress - Roux)

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

LE LOCLE

EXPOSITION. — 10^{me} Vente - exposition locloise (collège des Jeannerets).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5. Tél. (039) 5 22 43. Ouverture 8 h - 12 h 30, 14 h - 17 h 30.

PHARMACIE D'OFFICE. — Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, appeler le 17.
PERMANENCE MEDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital. tél. 5 11 56.

A LA CHAUX-DE-FONDS

CINEMAS. — Corso : 20 h 30, Belle de jour.

Eden : 20 h 30, Satyrion (prolongation).
Plaza : 20 h 30, Trop pour vivre... peu pour mourir.

Ritz : 20 h 30, Candy.

Scala : 20 h 30, Les damnés.

EXPOSITIONS. — Galerie du Manoir : Yves Voiriot.

Aula du centre scolaire des forges : pour la santé de notre peuple.

Tourisme : bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 3 36 10.

ouverture 8 h 30 - 12 h - 14 h - 18 h 30.
Permanences médicales et dentaires : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 2, 10, 17.

Pharmacie d'office : Bourquin, Léopold-Robert 39, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

VIGNOBLE - VIGNOBLE

A la Galerie 2016 de Peseux Exposition Jean Hirtzel

S'il est un art qui se situe dans l'époque d'aujourd'hui, c'est bien celui de Jean Hirtzel, qui expose en ce moment, à la Galerie 2016, à Peseux, une cinquantaine d'œuvres, peintures à l'huile, néocolor, gouache, plume, acrylic, et mine de plomb.

Pour grouper ces œuvres sous le signe d'une formule, il faudrait parler d'expressionnisme outrancier, mais ce n'est pas avec des formules que l'on aborde l'art de Jean Hirtzel, tant il est direct, parlant et suggestif. Figurative de bout en bout, mais avec une puissance de choc extraordinaire, c'est une peinture qui par sa violence même exige et capte

Pour la comprendre, laissons-nous guider par l'artiste, qui est présent, et qui nous dit avoir été profondément marqué par Lautréamont et par Dostoïevski. Du premier, il a le goût de l'étrange et du monstrueux, ce besoin irrésistible de rompre toutes les digues. Du second, il a cette psychologie complexe, dont les contradictions mêmes vont servir à nous expliquer sa peinture.

Voici quelques autoportraits francs et nets, bien construits et bien charpentés. Les traits sont bien équilibrés, le regard noble et généreux ; l'un de ces autoportraits ressemble même à une tête de prophète. On reconnaît ici ce désir de s'élever au sublime qui caractérisait le

jeune Dostoïevski lorsqu'il s'enflammait pour Corneille et pour Schiller. Rien n'existait à ses yeux que l'idéal.

Puis, par une brèche, qui soudain s'ouvrait, tout ce qu'il y avait dans sa nature de trouble et de mauvais faisait irruption, et c'était comme une rafale de démons qui s'abattaient sur lui. On avait alors l'homme du souterrain, avec ses ricanelements sinistres, avec ce besoin démoniaque de tout souiller et de tout détruire.

C'est en gros la même expérience à laquelle se livre Jean Hirtzel, mais cette fois sur la toile. Voici la plus significative, la plus originale, la plus terrifiante de toutes ces peintures : L'Esprit malin. Deux personnages sont accroupis sur un canapé glacé par l'horreur, regardant sans oser le regarder l'esprit malin, une tête de diable illuminée dans sa noirceur par des yeux admirablement féroces.

Voici Suzanne et les vieillards, thème classique qui a permis à Tintoret comme à tant d'autres de peindre avec délectation la splendeur des chairs féminines. Ici, c'est l'obscurité qui domine ; la femme est une victime offerte en sacrifice, et les vieillards des bourreaux. Toutefois, dans cette œuvre atroce, rien de déprimant ; c'est que le spectateur a le sentiment de participer à un grand mystère naturel, comme s'il était entraîné dans

les eaux troubles et bouillonnantes d'un grand fleuve. Le fait sexuel se colore d'un lyrisme grandiose.

C'est ce même lyrisme, teinté cette fois d'une ironie complice, que l'on retrouve dans *Personnage au water-closet*. Contrairement à ce que l'on attendrait, la composition est harmonieuse, le décor gracieux, les couleurs vives et le personnage comme un petit roi sur son trône. Une seule nuance le sépare d'un véritable roi : ce sourire gêné, ce ricanelement complice, qui est un aveu. Décidément, la condition humaine comporte de bizarres et humiliantes servitudes.

Nous pourrions continuer la description détaillée de cette exposition, mais nous laisserons au visiteur le plaisir de la découvrir par lui-même. Il y a telle *Nuit du roi I* dont on ne sait si c'est une orgie ou un massacre, tant la violence déjette et tord les membres des suppliciés. Puis, dans une suite d'œuvres en néocolor, de beaux bleus apparaissent, et l'horreur s'enveloppe de chaude poésie. C'est le cas, en particulier, de *Copulation en bleu*.

Jean Hirtzel s'entend admirablement à architecturer une œuvre ; il compose à grands traits et il peint à grandes vagues, dont le dynamisme s'impose d'emblée. Peut-être charge-t-il parfois un peu trop, aussi bien dans l'intention que dans le procédé technique. Certaines de ces œuvres ressemblent à des champs de bataille et certains de ces visages à des tremblements de terre.

Il faut parfois bien chercher, en particulier dans les œuvres en noir et blanc, pour découvrir le thème central et sa signification profonde. Ainsi, dans *Nuit du roi II*, c'est d'un invraisemblable fouillis de traits allant en tout sens, que se dégage la figure de ce sinistre vieillard accroupi sur une femme, et qui la regarde avec une expression de convoitise horrible et résolue, comme s'il souhaitait l'entraîner au fond de l'enfer.

En présence d'une exposition telle que celle-ci, une objection vient à l'esprit. Plutôt qu'une véritable peinture, n'est-ce pas là une peinture de littérature, marquée d'une certaine grandiloquence ? Certes, la part de l'idée est considérable, mais dans la peinture classique, elle l'est également. Pensons à un Jérôme Bosch par exemple. L'essentiel, c'est que l'idée soit bien en chair et qu'elle devienne un symbole visuel puissant. A cet égard, la peinture de Jean Hirtzel, même si elle présente quelques faiblesses, constitue une révélation envoûtante.

P.-L. B.

Les septante-cinq ans de la fanfare de la Croix-Bleue

De notre correspondant :
Dimanche prochain, la fanfare de la Croix-Bleue ainsi que ses nombreux amis et invités seront dans la joie. Ce jour-là, en effet, cette fanfare commémorera ses 75 ans d'existence. Elle mesurera le chemin parcouru, chemin ardu, maintes fois parsemé d'embûches ; elle portera aussi ses regards vers l'avenir, demeurant, comme le veut son idéal, un témoin « sonore » d'une œuvre qui affirme sa raison d'être : abstinence et Evangile.

MIETTES HISTORIQUES

Au début de l'année 1895, trois membres de la Croix-Bleue s'engagent chacun à trouver trois ou quatre membres musiciens pour former une fanfare. A cette époque, la Croix-Bleue était très active et possédait déjà un chœur mixte, une sous-section « L'Espoir ». Une première assemblée, convoquée le 25 juin, groupe 14 amis, tous abstinents, sous la présidence de Louis Lemrich, lequel à l'issue de la réunion céda sa place au premier président, Aimé Jaquet. Le 18 septembre les instruments arrivaient. Après trois mois d'étude sous la direction d'Emile Dubois-Laberty, la fanfare participait le 9 janvier 1896 à une réunion de groupe de la Croix-Bleue, au Temple allemand. Septante-cinq ans se sont écoulés depuis. Elle connut comme toute société humaine des hauts et des bas, de grandes satisfactions mais aussi d'amères déceptions, des succès et des insuccès, mais chaque fois des hommes dévoués ont repris les rênes. Une fois, une seule fois en 75 ans, la fanfare frisa la chute. Les musiciens n'avaient comme équipement que la casquette, aussi, en septembre 1910, ils sollicitèrent de la section de la Croix-Bleue un appui pour acheter des équipements. Finalement, la Croix-Bleue refusa son appui. Les musiciens démissionnèrent en bloc et rendirent instruments et matériel à la Croix-Bleue, le 14 septembre. Les nuages se dissipèrent assez rapidement et les répétitions reprirent en novembre déjà. Quant aux uniformes ils furent inau-

gurés à la Fête cantonale de la Croix-Bleue, à Fleurier, en juin 1913.

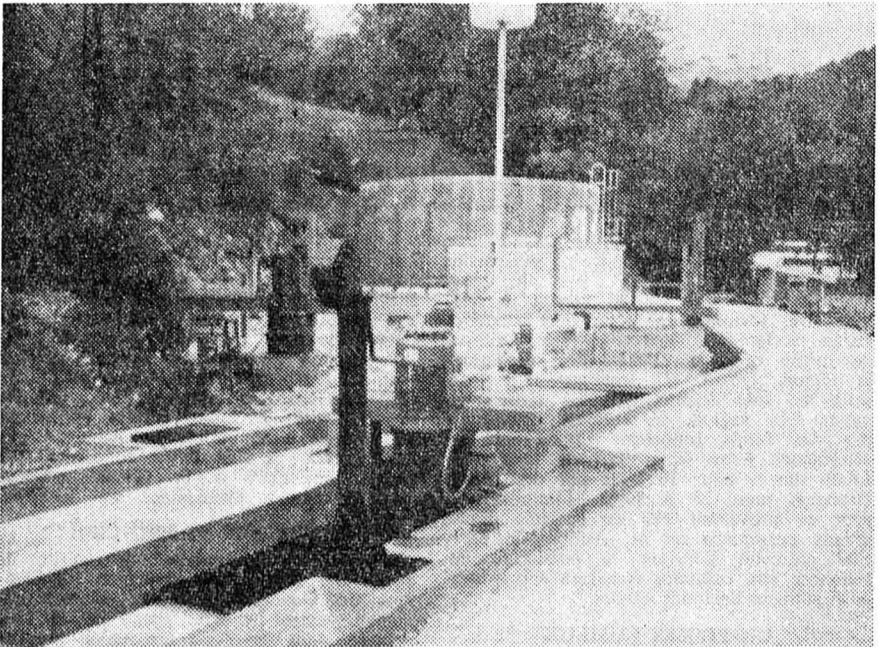
Au début, selon ses statuts, la fanfare se consacrait uniquement à des activités religieuses. Les idées évoluèrent, la fanfare s'est mêlée à la vie locale et, sur le plan suisse, elle participa aux Fêtes fédérales des musiques de la Croix-Bleue, fondées en 1923 et qui ont lieu tous les trois ans.

Ces fêtes sont un stimulant pour les musiciens et les directeurs. En outre, les fanfares de la Croix-Bleue participent chaque année aux Fêtes cantonales de la Croix-Bleue de groupes et des fanfares. Les œuvres ont joyeusement sonné lors du cinquantième les 29 et 30 septembre 1945, sous la direction de Constant Delacour. L'historique fut présenté par M. Charles Tissot-Verdon. En 1951, de nouveaux uniformes vinrent remplacer les anciens, usés jusqu'à la corde. On pourrait aussi faire de jolies cueillettes en parcourant les rapports du jury des Fêtes fédérales, car beaucoup sont élogieux à l'égard de la fanfare locloise.

UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE EN PERSPECTIVE

Le 11 octobre, de nombreuses figures disparues seront évoquées, des vétérans seront fêtés. Le comité de fête a soigneusement préparé cette journée. Elle commencera par la réception de la fanfare de la Croix-Bleue de Tramelan qui, du parc des F.A.R., conduira le cortège au temple où le culte sera présidé par le pasteur L'Éplattier et agrémenté des productions des fanfares. De là, musiciens et invités gagneront l'Hôtel de ville où ils seront reçus par les autorités. Le dîner sera servi à l'Hôtel Fédéral, au Col-des-Roches, d'où les jubilaires se rendront en car à la Maison de paroisse pour la partie officielle. On annonce la présence du pasteur A. Junod, président cantonal de la Croix-Bleue, des délégués de l'Usomi, de l'Association fédérale des musiques de la Croix-Bleue et du groupement cantonal des fanfares.

C.



La station d'épuration des Brenets

(Avipress - Février)

LA CHAUX-DE-FONDS

Biennale du théâtre contemporain

Peter Hacks et « La Bataille de Lobositz »

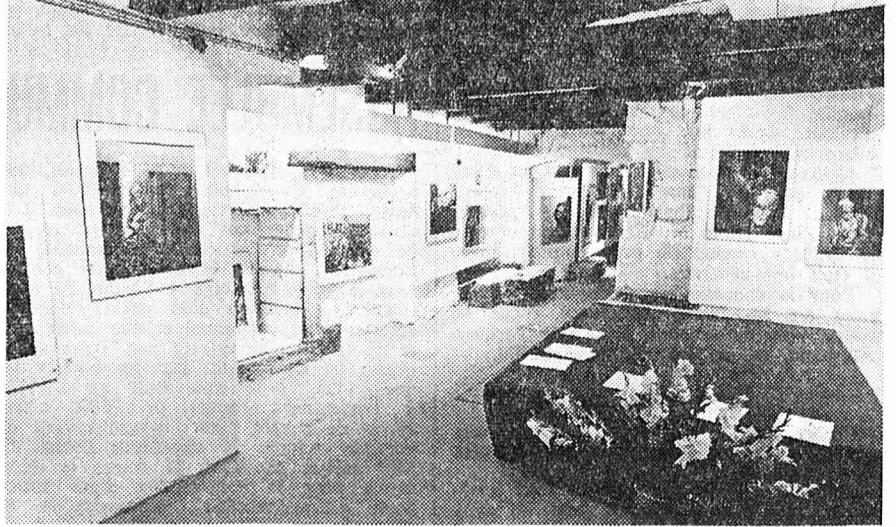
Dernier jour de la biennale, samedi était tout entier consacré à Peter Hacks. C'était l'hommage que l'on rendait au plus grand auteur dramatique allemand depuis Brecht, bien que cette journée n'ait pas répondu à toutes nos attentes.

Sans doute, n'est-il pas inutile de mettre en évidence la personnalité de Peter Hacks, que Michel Dubois, assistant de Jean Dasté à la Comédie de Saint-Etienne a présenté. En effet, Hacks demeure, jusqu'ici, quasiment inconnu dans les pays latins. Mais outre son talent, il faut relever son cas assez particulier, parmi les intellectuels allemands. Né à Bresslau, il fit ses études à Munich, puis passa en République démocratique allemande, à l'instar de quelques autres intellectuels. Hacks y rencontra Brecht et collabora au Berliner Ensemble. Il écrivit ensuite une pièce « Les Soucis et le pouvoir », critique d'une certaine gestion socialiste. Mais, il se voit ensuite contraint de se confiner dans les adaptations classiques, après être entré comme dramaturge au Deutsches Theater où il rencontra l'Yverdonnais Benno Besson. Mais Hacks ne renonça pas pour autant à son combat. Il adapta avec Benno Besson qui travaillait alors à la Volksbühne, « Moritz Tassov » qui remporta un succès si considérable que l'adaptation échappa à l'interdiction en dépit d'attaques contre la bureaucratie. Ce n'est que trois mois plus tard que la pièce sera interdite à la suite du refus de Peter Hacks de pratiquer certaines coupures. Depuis lors, il essaie d'éviter toute propagande à son sujet en Allemagne fédérale. Demeuré fidèle à ses idéaux socialistes, il poursuit néanmoins à Berlin-Est sa démarche courageuse quasi solitaire et silencieuse.

LA PIÈCE

« Die Schlacht bei Lobositz » (« La Bataille de Lobositz ») date de 1956. La pièce a la Guerre de Sept ans, pour toile de fond, mais c'est moins la guerre qu'une suite de tableaux des misères que subissent les soldats que Peter Hacks s'attache à dépeindre. L'auteur présente les relations du lieutenant recruteur prussien Markom et du Suisse Braeker qui se décide à désertre, une fois surmonté l'instant d'aveuglement qui l'avait abusé.

Telle qu'elle est apparue à la lecture en français, la pièce est d'une force peu commune. Procédant d'une forme extrêmement classique, elle possède une veine comique et, surtout, un sens du burlesque qui aurait pu donner lieu à une mise en scène dévastatrice. Or, s'il faut savoir gré au Stadtetheater de Bienne - Soleure d'avoir fait connaître



L'annonce reflète vivant du marché

l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

VAL-DE-RUZ

Représentants du vallon à la S.P.N.

(c) La Société pédagogique neuchâteloise sera désormais associée officiellement à la préparation des examens cantonaux de fin d'année. Le Val-de-Ruz sera représenté par MM. Michel Rognon et Jean-Jacques Spohn pour la préparation des épreuves de français de 4^{me} et 5^{me} années primaires.

SAVAGNIER

Bonne récolte de pommes de terre

(c) Contrairement aux années précédentes, la récolte de pommes de terre 1970 a bénéficié d'une période de beaux temps, d'un état de terrain favorable à l'arrachage. La variété « Bintje », toujours en tête, et l'« Urgenta » à peau rouge, ont donné en quantités normales des tubercules sains. Si les petites sont en nombre, elles sont, du moins, exemptes de pourriture. D'ici à quelques semaines, les pommes de terre seront livrées aux consommateurs après un dernier triage.

CERNIER

Succès cynologiques

(c) Le caporal de gendarmerie Paul Rattaly s'est à nouveau distingué avec son chien Arno du Roc. Au dernier concours de la société cynologique de Sainte-Croix, il s'est classé 1^{er} en catégorie I, avec un total de 398 points sur un maximum de 400. Le deuxième rang est revenu à son collègue, le géolier Jean-Claude Sunier conduisant son chien Berri, avec 385 points. Tous deux ont obtenu la qualification excellent et la mention.

MONTMOLLIN

Au hockey-club

(c) Le H.-C. Montmollin-Corcelles participera cette année avec deux équipes au championnat, l'une en He ligue avec Saint-Lier, Sonvilier, Savagnier, Serrières et l'Université. Il jouera dès novembre sur la patinoire de Fleurier. Une équipe réserve participera au championnat avec Couvet, Travers et Police Neuchâtel. Le comité est dirigé par M. J.-L. Glauser. Un nouvel entraîneur a été engagé cette saison en la personne de M. J.-P. Bochsler qui a déjà pris en main ses joueurs. Le contingent sera sérieusement rajouté, quatre joueurs de première équipe ayant pris leur retraite. Néanmoins, une bonne formation sera mise sur pied pour maintenir la réputation du club.

VALANGIN

« Roulez sur l'or » sous la pluie

(c) Samedi matin s'est déroulée à Valangin l'émission radiophonique « Roulez sur l'or ». Créée en 1967 par la Radio romande et les compagnies d'assurances, cette émission présente aux auditeurs des concours qui ont pour thème la prévention des accidents. Le succès rencontré à Valangin est assez mince, le froid et la pluie ayant retenu bon nombre de badauds.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE. — Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines. PERMANENCE MEDICALE ET DENTAIRE. — Votre médecin habituel.

Informations horlogères

La formation professionnelle horlogère présente à Modhac

En collaboration avec les associations et les centres de formation intéressés, la Chambre suisse de l'horlogerie présente cette année à MODHAC un stand important, qui illustrera le modernisme et la haute technicité de l'industrie et

des professions horlogères d'aujourd'hui. Différents éléments retiendront l'attention du public : la paroi fantastique, les vitrines magiques, le diamantage et le dorage de porte-clés, le concours « Connaissance des garde-temps modernes ».

● La paroi fantastique : Cette grande paroi convexe de 16 m de large sera animée par 600 ampoules multicolores, des diapositives, des écrans de télévision et un pupitre de commande, qui permettra aux plus jeunes et moins jeunes de s'exercer eux-mêmes à différents jeux et démonstrations.

● Les vitrines magiques : Cinq vitrines, spécialement aménagées, donneront au public l'occasion d'observer différents types de mouvements, à travers des verres grossissants, et de comparer les différents sons qu'ils émettent, à l'aide d'écouteurs.

● Le diamantage et le dorage de porte-clés : Le diamantage consistera, grâce à un tour semi-automatique, de façonner des médaillons symbolisant une boîte de montre. Les médaillons seront ensuite fixés à une chaînette et deviendront ainsi des porte-clés. Ceux-ci seront dorés dans un bain galvanique, sous les yeux des jeunes visiteurs, à qui ils seront alors remis.

● Concours « Connaissance des garde-temps modernes » : Une série d'observations, de mesures et de contrôles, effectués par des jeunes gens et jeunes filles de moins de 16 ans, sur divers types de garde-temps, permettront peut-être à ceux-ci de gagner une des deux montres qui seront offertes chaque jour au meilleur concurrent et à la meilleure concurrente. Les prix seront remis le 18 octobre, au cours d'une manifestation qui réunira tous les gagnants et gagnantes.



Cinq vitrines permettront d'observer, à travers des verres grossissants, différents types de mouvements, à l'aide d'écouteurs, les sons produits par ces divers mouvements

(Photo Muller)

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

AVANT LE PROCÈS INTENTÉ À UNE TRENTAINE DE « BÉLIERS » DÉMARCHE DU COLLÈGE DES AVOCATS AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

De notre correspondant de Berne :
« Nous allons au-devant du plus grand procès politique de ces dernières décennies dans notre pays. » Tel est l'avis des 14 avocats constitués pour la défense des 31 membres du groupe « Bélier » dans le procès consécutif à l'occupation de la préfecture de Delémont les 29 et 30 juin 1968 et à l'invasion des jeunes séparatistes, dans la salle du Conseil national, le 11 décembre de la même année, alors que l'Assemblée fédérale était réunie pour diverses élections.

En effet, alors que, de l'avis général, le ministère public ne pourrait guère mettre à la charge des turbulents adolescents que des délits de violation de domicile et d'opposition aux actes de l'autorité, éventuellement d'émeute, l'acte d'accusation retient des faits beaucoup plus graves, notamment l'atteinte à l'ordre constitutionnel et la constitution d'un groupement illégitime, passibles de lourdes peines d'emprisonnement. Ce sont là, de toute évidence, des délits politiques.

Dès lors, on ne peut en vouloir au collège des avocats d'avoir suivi le ministère public fédéral sur le terrain où il avait délibérément placé cette affaire. La défense considérait donc comme son devoir de mettre en lumière les raisons politiques pouvant expliquer, au besoin justifier, les actes reprochés à ses clients.

Pour cela, il fallait que les deux affaires — occupation de la préfecture et intrusion au Conseil national — fussent jointes, comme l'avait d'ailleurs ordonné le Conseil fédéral, non seulement en ceci qu'elles seraient confiées à la même juridiction, mais encore que tous les inculpés fussent appelés à comparaître en même temps, parce que solidaires les

uns des autres pour avoir obéi aux mêmes motifs.
Or, la Cour pénale fédérale et son président, M. Pierre Cavin, ont pris un certain nombre de décisions qui, affirme le collège des avocats, portent une très grave atteinte aux droits de la défense.

D'abord, les accusés se présenteront en deux groupes; en d'autres termes, il y aura deux procès. Lors du premier, qui doit s'ouvrir le 19 octobre à Lausanne, seuls comparaitront 11 inculpés que l'accusation désigne déjà comme les « meneurs ». Les vingt autres seront jugés plus tard, en qualité de simples comparses.

Des défenseurs protestent avec véhémence contre cette « disjonction » par laquelle, estimant l'accusation portée déjà le degré de culpabilité de certains accusés. En outre, le collège de la défense avait fait citer une soixantaine de témoins de moralité pour l'ensemble des inculpés, précisément pour que la cour puisse apprécier, à la lumière des « antécédents » de chacun des prévenus, les véritables mobiles de leurs actes. La cour n'en admet que sept. Il demandait en outre l'audition de 17 autres témoins parce que les uns avaient assisté à la scène du 11 décembre dans la salle du Conseil national. Les autres — par exemple MM. Max Petitpierre et Fritz Wahlen, membres de la « commission des sages », ou les écrivains « contestataires » Walter Diggelmann et Max Frisch — devaient apporter des renseignements intéressants sur la situation dans le Jura, ou discuter sur les possibilités d'exprimer ses convictions politiques, voire son « idéal », à l'heure actuelle dans notre pays.

Le président n'a retenu que trois des 17 noms avancés: deux journalistes et

un conseiller national, témoins oculaires de la manifestation dans la salle du Conseil national.

Enfin, la Cour pénale a refusé la demande de faire projeter, en audience publique, un film de la même scène tournée par la Télévision de la Suisse italienne.

Dans ces conditions et s'estimant brimée dans ses droits, la défense a adressé à l'Assemblée fédérale — Conseil national et Conseil des Etats — une plainte pour la prière de bien vouloir :

a) Inviter fermement la Cour pénale à surseoir aux débats prévus pour le 19 octobre en attendant une décision sur la présente plainte.

b) Inviter la Cour pénale fédérale à annuler sa décision de disjoindre les causes.

c) Inviter la Cour pénale à faire citer tous les témoins dont l'audition est sollicitée par la défense.

d) Inviter la Cour pénale fédérale à projeter le film de la télévision suisse-italienne pendant les débats.

Cette démarche se fonde sur l'article 85 de la Constitution fédérale qui confie à l'Assemblée fédérale « la haute surveillance de l'administration et de la justice fédérale ».

PROTECTION

Car, ont affirmé les défenseurs, au cours d'une conférence de presse, hier après-midi à Berne, c'est bien de l'administration de la justice qu'il s'agit et des garanties qu'elle doit offrir à l'importer quel citoyen. Dans le cas particulier, diverses décisions de la Cour ou de son président remettent en question ces garanties. Or, il est dans l'intérêt de tous qu'elles soient rétablies sans tarder dans les faits et c'est pourquoi, tout

en respectant le principe de la séparation des pouvoirs, le collège de la défense s'adresse à l'autorité expressément chargée de protéger le justiciable contre des erreurs ou des abus de procédure.

Il est apparu, au cours d'une brève discussion, que les avocats se rendent bien compte de ce que leur démarche a d'insolite. Mais ils estiment que le problème posé est d'un intérêt politique tel qu'il ne peut être escamoté. Il en va des droits individuels et des droits de la personne, déclarent-ils.

Qu'en pensent les députés ? Hier soir, la commission des pétitions du Conseil national s'est réunie. Elle a demandé un rapport au secrétaire général de l'Assemblée fédérale et a décidé, en attendant, de ne faire aucune communication à la presse. C'est jeudi matin que l'on connaîtra ses conclusions.

Ce n'est pas trop s'aventurer de prévoir qu'elles ne répondront pas exactement aux vœux des signataires de la plainte. G. P.

Thèses du professeur Veiter : cinq députés les réfutent...

Dans son édition d'hier, le quotidien delémontain « Le Démocrate » publie une réfutation des thèses du professeur Theodor Veiter due à cinq députés du district de Courtelary. L'expertise du professeur Veiter, non encore publiée, avait fourni la substance de la conférence de presse de M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, lors de la dernière « Fête du peuple jurassien ».

Selon les cinq députés auteurs de la réfutation, MM. Haegli (soc.), instituteur, Nickles (PAB), agriculteur, Sommer (soc.), administrateur postal, Staehli (lib.-rad.), instituteur, et Voisin (PAB), agriculteur, «... on n'a pas fini de lire, dans le Jura, de l'expertise juridique du professeur Veiter et des commentaires de M. Béguelin... »

Les cinq députés défendent la thèse officielle selon laquelle « le droit de vote permettant la participation à un plébiscite est régi d'une manière pré-

cise par l'article 43 de la Constitution fédérale et l'on ne peut envisager à ce sujet ni interprétation, ni exception qui pourraient constituer un dangereux précédent... »

Pour le Rassemblement jurassien, ainsi que l'a affirmé M. Roland Béguelin, « des l'instants où les mots de « libre disposition » sont écrits dans les textes officiels, le droit suisse et le droit bernois actuels deviennent inapplicables le jour du scrutin d'auto-détermination », on pénètre alors dans le domaine du droit international, d'où l'expertise du professeur autrichien Theodor Veiter.

Lors de la rencontre députation jurassienne — commission confédérée des bons offices, le 30 septembre, M. Max Petitpierre, président de la commission, a déclaré que la commission juge « nécessaire et opportun de s'exprimer dans son deuxième rapport sur les demandes du Rassemblement jurassien » à propos de l'expertise du professeur Veiter.

Mirobolant mais « fumeux » le projet touristique...

Depuis la fin de la semaine dernière, M. Jean-Pierre Aubry, ressortissant de la Chaux-des-Breuleux, rentré en Suisse après une quinzaine d'années passées à l'étranger, promène dans les villages de Genevez, Lajoux, Montfaucon, la maquette et les plans d'un complexe touristique qu'il projette de construire sur les terrains franc-montagnards qui appartiennent encore actuellement à la Confédération, mais que les communes ont la faculté de racheter. Il s'agit, on ne l'a sans doute pas oublié, des 289 hectares sur lesquels il fut question en son temps d'établir une place d'armes pour les troupes hippomobiles. Ce projet ayant été abandonné pour les raisons que l'on sait, il s'agit maintenant de racheter les terres, mais avant tout de leur trouver une affectation. C'est pourquoi les conseils communaux des trois villages suscitent certaines études et sont prêts à examiner, pour le soumettre par la suite à leurs administrés, toutes les suggestions intéressantes et réalistes qui leur seront faites.

C'est sous cette optique qu'il faut examiner le projet présenté par M. Aubry, encore qu'à l'issue de la conférence de presse donnée hier à Montfaucon par ce promoteur de tourisme nous jugions ses suggestions plus utopiques que réalistes.

Nous l'avons déjà écrit la semaine dernière, M. Aubry entrevoit le rachat de l'ensemble des terres de la Confédération et l'aménagement d'un complexe touristique et sportif très complet, comprenant : hôtel de luxe de vingt chambres, terrain de golf — qui serait, au dire du promoteur, un des plus beaux de Suisse — courts de tennis, piscine couverte, manège avec paddock, hippodrome avec tribunes, écuries, pistes pour cavaliers éclairées de nuit et utilisables même durant l'hiver, pistes de ski de fond, piste de ski-jöring, téléskis. En outre, M. Aubry projette la construction de trente maisons particulières qui seraient éventuellement vendues et il réserve aussi une certaine superficie à l'agriculture.

M. Jean-Pierre Aubry a également donné hier certains renseignements sur l'es-

prit dans lequel il conçoit sa vaste réalisation. Il ne s'agirait pas de tout, a-t-il affirmé, d'un enclos réservé à des hôtes très fortunés. La population indigène aurait accès aux différentes installations, de même que les clients des hôtels de la région. Quant aux capitaux, sur lesquels ne sont fournis que des renseignements très vagues, ils seraient constitués par des fonds provenant des Franches-Montagnes pour 42 % environ, par des fonds suisses pour 30 % et par des fonds étrangers pour 28 à 30 %, fonds étrangers ne provenant pas de sociétés, mais d'amis personnels de M. Aubry. Ce dernier entrevoit pourtant la possibilité de renoncer aux capitaux étrangers s'il trouve suffisamment de fonds suisses.

UN PROJET FUMEUX

Personnellement, la conversation qui a suivi l'exposé nous a laissé l'impression qu'il s'agit d'un projet extrêmement vague, pour ne pas dire « fumeux » sous de nombreux aspects. Aucune réponse précise n'a été donnée aux nombreuses questions posées. Visiblement, la réalisation n'a pas été étudiée dans le détail. Si des dessins de l'hôtel et des maisons que l'on envisage de construire sont exposés, il ne s'agit de premières esquisses de l'architecte qui peuvent être modifiées et ne correspondent à aucun plan de détail. Le style des constructions? Extrêmement moderne pour une part, conforme à l'architecture régionale, « un peu français » précisa M. Aubry, en parlant de l'hôtel. Genre de tourisme envisagé? Populaire, affirme le promoteur, mais... un hôtel à quatre étoiles et à vingt chambres seulement! Or serait installé le siège de la société anonyme? Certainement dans l'une des communes concernées. Ces communes auraient-elles à participer aux aménagements d'eau, à la construction de routes, à l'ouverture des chemins en hiver? On aurait le droit de leur demander une telle participation.

Les maisons construites seraient-elles vendues ou louées? Ce sont des questions à étudier. Que coûterait approximativement une semaine de séjour au centre touristique? Ce n'est pas encore calculé. Bref, M. Aubry qui étudie ce projet depuis sept ans, n'a pas encore poussé l'étude très loin, et nous admettons la confiance des bailleurs de fonds qui se contentent de données aussi imprécises. Ajoutons que des allusions à une lettre concernant un projet touristique à la Chaux-des-Breuleux le mettent visiblement mal à l'aise.

QUESTION DE PRINCIPE

Ce projet a cependant le mérite de poser une question de principe: les habitants des Genevez, de Lajoux et de Montfaucon veulent-ils d'un grand centre touristique dans le style de celui proposé par M. Aubry? Ces populations pourront plus aisément se prononcer lorsqu'elles auront obtenu les renseignements précis qui ont été promis hier au cours de la conférence de presse.

D'autre part, rappelons qu'il s'agit là d'un premier projet. Il est évident qu'il y a d'autres manières d'entrevoir l'utilisation des terres franc-montagnardes. Ces jours mêmes, les maires des trois communes seront renseignés sur une autre étude d'affectation touristique, mi-touristique mi-agricole elle aussi. D'autres idées encore seront émises. Quand les différentes suggestions auront été confrontées, les populations concernées seront mieux à même de se prononcer.

Il faut encore préciser que, pour le moment, les terres n'appartiennent pas encore aux communes. Ces dernières ne peuvent donc en disposer sans en référer au préalable au propriétaire: la Confédération. On l'aura compris, il y a encore de nombreux « barrages » à passer avant de déboucher sur un aménagement définitif des 290 hectares de terres franc-montagnardes.

BEVI

VAUD - VAUD - VAUD

Des triplés à Montagny

(c) Depuis hier à 7 heures, le village de Montagny s'honore de trois unités supplémentaires qui vont faire la grande joie de M. et Mme Ernest Stoll, agriculteurs et de leurs cinq garçons. En effet, c'est à la maternité d'Yverdon qu'on vit le jour deux petits frères et enfin, dernière venue, une petite sœur. La mère se porte bien. On souhaite à Catherine, Christian et Stéphane une excellente santé et à tous beaucoup de joie en famille.

La course à la préfecture

(c) Quatre candidats radicaux, ainsi qu'un candidat indépendant, sont déjà sur les rangs pour le poste de préfet de Payerne. On apprendra, lundi, qu'un sixième candidat pourrait être présenté au comité d'arrondissement du parti radical, qui tiendra vraisemblablement séance, vendredi soir. Il s'agit de M. Jean-Elie Nicod, administrateur postal et député, à Granges-Marnand, qui a été sollicité par un groupe de citoyens de se présenter.

Vente de la paroisse catholique

(c) Samedi et dimanche, dans les vastes locaux de la CAB, s'est déroulée la vente annuelle de la paroisse catholique de Payerne, qui a connu un beau succès. Le corps de musique « La Persévérance » d'Estavayer-le-Lac et les musiciens-accordeonistes « La Coccinelle » ont prêté leur concours à cette manifestation, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Cyclomoteur blessée

(c) Hier, vers 14 heures, une cyclomoteuriste qui circulait en direction de Neuchâtel aux Tuileries-de-Grandson, a tourné à gauche au moment où une automobile entreprenait un dépassement. La cyclomoteuriste, blessée, a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

Ouvrier grièvement blessé

(c) Hier après-midi, un accident s'est produit sur un chantier de l'entreprise Losinger, à Schmitten (Singine). Un ouvrier espagnol de 38 ans, M. Innocente Herena, domicilié à Schmitten, se trouvait dans une fouille, lorsqu'un éboulement se produisit. Il fut éjecté assez tôt, mais dut être transporté à l'hôpital des Bourgeois. Le bassin paraissait être atteint.

Voiture tamponnée

(c) Hier, vers midi, un automobiliste de Fribourg, qui remontait la route de la Pisciculture, et qui s'était arrêté pour déposer un camarade de travail, a vu son véhicule violemment tamponné à l'arrière par la voiture d'un habitant de Chevilles; 4000 fr. de dégâts.

Boucs, chèvres et moutons

(c) Demain s'ouvrira à Bulle le marché-concours intercantonal de petit bétail, qui est la plus grande manifestation du genre en Suisse. On y verra 302 moutons « blancs des Alpes », 326 « bruns noirs du pays », 125 « oxford » et 72 boucs et chèvres « chamoisés des Alpes ». Les éleveurs des cantons voisins présenteront leurs meilleurs sujets. La journée officielle aura lieu jeudi et le marché-concours, organisé par la Fédération fribourgeoise des syndicats d'élevage des espèces caprine et ovine, se terminera vendredi.

Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 14 h 15, M. Henri Wicht, 54 ans, agriculteur à Praroman, circulait dans ce village à motocyclette, lorsqu'il entra en collision avec la voiture du curé de Praroman. M. Wicht, souffrant d'une fracture du col du fémur, fut transporté à l'hôpital cantonal.

LAUSANNE

Cambriolages

(c) Hier matin, on a découvert que le bureau et l'atelier d'un commerce d'éclairage du centre de Lausanne avaient reçu la « visite » d'un cambrioleur. L'auteur du larcin est parvenu à emmener un petit coffret, contenant quelques centaines de francs.

D'autre part, la police judiciaire de Lausanne est parvenue à identifier un individu qui s'est rendu coupable de divers cambriolages dans la région d'Ouchy. Ce cambrioleur opérait en l'absence des locataires et, parvenant à s'introduire dans divers appartements, avait fait main basse sur quelques sommes d'argent. Le voleur a été écroué dans les prisons du Bois-Mermet.

YVONAND

Conseil communal

Le législatif d'Yvonand a tenu une séance à l'aula du collège, sous la présidence de M. E. Forestier. Il a procédé à l'assèmentation de deux nouveaux membres qui remplaceront les démissionnaires: ce sont MM. Daniel Brügger et Frédy Steinmann.

Trois ventes de terrain à bâtir ont été ratifiées. Plusieurs objets ont été renvoyés à une commission pour étude et rapport; ce sont la construction d'un vestiaire à l'usage des écoles, l'achat, par la commune, d'une parcelle de terrain, l'aménagement du pré de l'Hôtel de ville, propriété communale, la création d'une place de parc pour 45 voitures, pose d'une fontaine, plantation d'arbres et arbustes qui constitueront une zone verte, adhésion de la commune d'Yvonand à l'Association du développement du Nord vaudois.

AVENCHES

Nouveaux bacheliers

(c) Plusieurs jeunes de la région d'Avenches viennent de franchir avec succès une étape dans leurs études: baccalauréat es lettres latin-anglais et certificat de maturité B; Mlle Martine Besse, à Mur; M. Harald Hollenfer, à Avenches. Diplôme de culture générale: subdivision littéraire: Mlles Christine Richard, de Mur, Christine Mader, qui a obtenu le prix Hélène Stalder (allemand); Yolande Nicolier, d'Oleyres, qui a obtenu le prix des anciens élèves, le prix André Dufour et le prix Nestlé-Regard.

FRIBOURG

Ils reviennent de loin

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, peu avant 23 heures, M. Pierre Dutoit, 22 ans, électricien, domicilié à Chesalles-sur-Moudon, circulait au volant de sa voiture de Villaz-Saint-Pierre en direction de Romont lorsque, dans un virage à gauche, son véhicule quitta la route à droite, fit plusieurs tonneaux et s'immobilisa devant un garage. Le conducteur et son passager, M. Yves Durussel, 18 ans, de Chesalles-sur-Moudon également, furent éjectés à travers le pare-brise du véhicule. Tous deux furent transportés à l'hôpital de Billens. Hier matin, ils purent quitter l'établissement.

BRUGG

Collision

(c) Hier, à 11 heures, deux camions sont entrés en collision à l'intersection rue Aegesson - rue de Port, à la suite d'un dépassement. Fort heureusement, il n'y eut que des dégâts.

PRAROMAN

Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 14 h 15, M. Henri Wicht, 54 ans, agriculteur à Praroman, circulait dans ce village à motocyclette, lorsqu'il entra en collision avec la voiture du curé de Praroman. M. Wicht, souffrant d'une fracture du col du fémur, fut transporté à l'hôpital cantonal.

SAINT-SULPICE

La villa Fentener sera vendue

Il y a quelques années, M. Henri Fentener, Hollandais, avait eu des démêlés tragico-comiques avec les autorités de la commune vaudoise de Saint-Sulpice à propos de sa villa, dont la hauteur dépassait de quelques centimètres les normes officielles. Il finit par être expulsé de Suisse en 1965. La presse internationale parla de cette affaire, qui depuis lors, s'était assoupie.

Or, on apprend que l'office des poursuites de Morges mettra en vente, le 6 novembre à Morges, la fameuse maison de Saint-Sulpice, qui appartient toujours à la hoirie Fentener. La vente est requise par un créancier, un entrepreneur au bénéfice d'une hypothèque légale.

M. Henri Fentener, qui réside officiellement aux Pays-Bas, mais revient de temps à autre en Suisse — sa mère habite toujours les bords du Léman — aurait l'intention de se porter acquéreur de la villa, c'est-à-dire de la racheter à sa famille qui constitue avec lui l'hoirie Fentener. Il lui faudrait pour cela l'autorisation d'achat qui est exigée de toute personne domiciliée à l'étranger.

YVERDON

Voleur condamné

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon a condamné un Yverdonnois, le jeune D.C., pour vol, à trois mois d'arrêts avec sursis pendant trois ans, plus les frais; l'accusé s'était introduit dans un local où il savait qu'avaient lieu les répétitions d'un orchestre et où du matériel était entreposé. Il trouva la clé de la porte et réussit à s'emparer de deux amplificateurs et de deux colonnes sonores, le tout d'une valeur de 5000 francs. Il transporta ce matériel chez lui, le modifia afin d'en changer l'aspect et effacer les inscriptions. Le matériel a été récupéré et restitué à leurs propriétaires.

SAINT-IMIER

Union des sociétés locales

(c) Ces jours passés, l'Union des sociétés locales de Saint-Imier a tenu ses assises annuelles; l'ordre du jour a été rapidement épuisé. Après l'approbation de rapport, comptes et du procès-verbal, les membres présents ont réglé le comité en bloc et composé le programme des matches au loto pour la prochaine saison. Deux nouvelles sociétés ont été admises.

BIENNE

Plus de peur que de mal

(c) Hier, le petit Jean-Jacques Laederach, âgé de 5 ans et demi, domicilié rue des Alpes 53, a été happé par un camion au moment où il traversait la route. Conduit à l'hôpital Wildermeth, on constata qu'il ne souffrait heureusement que de légères blessures à la tête et aux jambes.

BRUGG

Collision

(c) Hier, à 11 heures, deux camions sont entrés en collision à l'intersection rue Aegesson - rue de Port, à la suite d'un dépassement. Fort heureusement, il n'y eut que des dégâts.

FRIBOURG

Voiture tamponnée

(c) Hier, vers midi, un automobiliste de Fribourg, qui remontait la route de la Pisciculture, et qui s'était arrêté pour déposer un camarade de travail, a vu son véhicule violemment tamponné à l'arrière par la voiture d'un habitant de Chevilles; 4000 fr. de dégâts.

PRAROMAN

Motocycliste blessé

(c) Hier, vers 14 h 15, M. Henri Wicht, 54 ans, agriculteur à Praroman, circulait dans ce village à motocyclette, lorsqu'il entra en collision avec la voiture du curé de Praroman. M. Wicht, souffrant d'une fracture du col du fémur, fut transporté à l'hôpital cantonal.

SAINT-IMIER

Union des sociétés locales

(c) Ces jours passés, l'Union des sociétés locales de Saint-Imier a tenu ses assises annuelles; l'ordre du jour a été rapidement épuisé. Après l'approbation de rapport, comptes et du procès-verbal, les membres présents ont réglé le comité en bloc et composé le programme des matches au loto pour la prochaine saison. Deux nouvelles sociétés ont été admises.

BIENNE

Concert

(c) Un concert de musique suisse a été donné samedi soir à la salle de spectacles, devant un public clairsemé.

Les cinq sociétés: chœur mixte « Sainte-Cécile », chœur de dames « Landfrauenverein », le chœur mixte « Chanson d'Ergeuil », le chœur d'hommes « Union chorale » et le « Corps de musique », ont exécuté avec succès des œuvres de compositeurs suisses. L'un d'eux, M. Marcel Frossard, s'était déplacé à Saint-Imier. Il fut félicité.

BIENNE

Une championne du monde en visite

L'équipe canadienne de ski alpin est actuellement en stage d'entraînement en Europe. Elle a récemment passé une semaine à Tignes, en France, puis s'est rendue à Kaprun avant de gagner Sestrières.

Lors de ce voyage, elle s'est arrêtée à Saint-Imier. Les 9 jeunes filles et 17 jeunes gens composant cette équipe, ainsi que leurs cinq moniteurs, ont été reçus au Foyer Longines.

Parmi les skieurs canadiens se trouvait Betsy Clifford, championne du monde 1970 en slalom géant, qui remporta la médaille d'or à Val Gardena au début de cette année.

BIENNE

Au club d'aviation

(c) Deux coupes étaient en compétition depuis quelques semaines au club d'aviation de Biemme. La première, celle du Dr en médecine Dominique Weibel pour un concours d'atterrissages, la seconde celle du président de l'Aéro-club de Biemme M. Jean-Jacques Reymond, destinée au meilleur navigateur. Après une lutte âpre, ces deux concours ont donné les résultats suivants:

Concours d'atterrissages, 1er Jacques Allemann de Péry, 2me M. Erwin Mezzy, Biemme, 3me M. René Schild. A relever qu'un élève pilote M. Kraenhübl a obtenu le meilleur résultat de cette épreuve, mais il était hors-concours.

Pour le concours de navigation, le premier est M. Pierre Aebi, qui gagne la coupe pour la seconde fois, 2me Jacques Allemann, et le 3me M. René Schild.

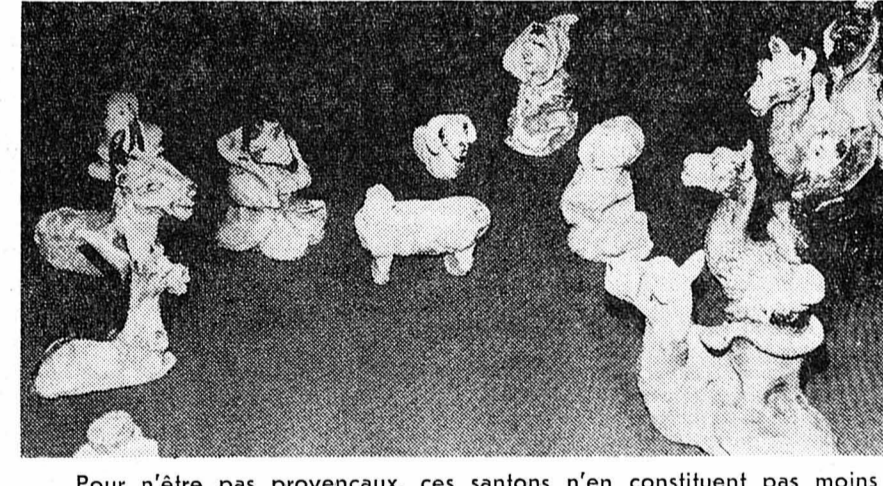
BIENNE

Des dégâts

(c) Hier, sur la place de la Gare, vers 16 h 30, une collision s'est produite entre deux voitures.

A 18 h 45, deux automobiles se heurtaient, rue Feldeck. Dégâts dans les deux cas.

Fahy : artistes sans le savoir



Pour n'être pas provençaux, ces santons n'en constituent pas moins une très belle crèche de Noël

(Avispress - Bevi)

L'artiste, même consacré, est-il toujours poussé à créer par une impérieuse nécessité intérieure? N'entre-t-il jamais de considérations commerciales dans sa production? N'est-il jamais tenté d'obéir aux goûts du jour? Nous laisserons ces questions en suspens, tout en espérant que nous pourrions, sans nous tromper, leur donner des réponses affirmatives pour la première et négatives pour les deux suivantes.

Dans l'exposition que l'on peut encore visiter jusqu'au 15 octobre, à la Galerie Thérèse Pelikan à Fahy, de telles idées ne peuvent même pas effleurer l'esprit du visiteur. Il s'agit en effet d'œuvres, mineures certes, mais marquées d'une telle spontanéité, d'une telle fraîcheur d'inspiration, qu'on ne peut les souhaiter plus naturelles et plus dénuées d'affectation. Les auteurs en sont des enfants de 5 à 15 ans, en occurrence des élèves du sculpteur biennois Lydie Ray. Créées sans aucune contrainte — nous ne disons pas sans directives — dans l'atelier que cette artiste de talent

ASSEMBLÉE COMMUNALE DE PORRENTROY

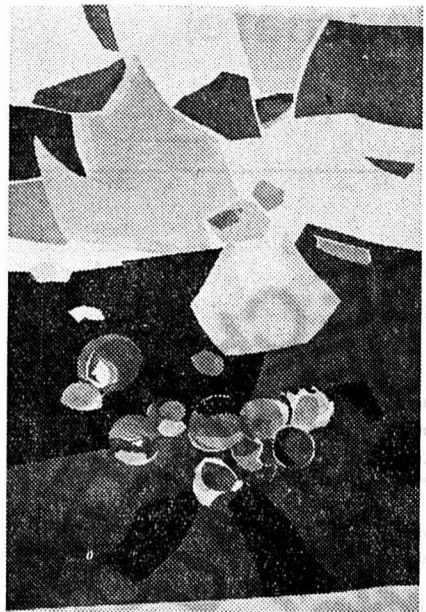
Alors que, quelques jours plus tôt, une assemblée communale n'avait réuni que huit citoyens à Delémont, ce sont trois cents personnes qui ont participé en fin de semaine à l'assemblée communale de Porrentruy. Assemblée docile, qui accepta tous les objets inscrits à l'ordre du jour, soit: « La création d'un poste d'employé au secrétariat communal et d'un autre poste d'employé administratif aux Travaux publics; la convention aux termes de laquelle l'entreprise von Roll ira s'établir dans un bâtiment communal de 2500 mètres que de 150,000 francs à la construction de la piscine couverte de la piscine couverte que le collège Saint-Charles est en train de construire. Cette piscine sera aussi accessible aux autres écoles de la ville et même au public à certaines heures de la journée.

quelques immeubles en vue du parachèvement du passage sur voies Saint-Germain; différents achats, échanges de terrains et versements de soultes, pour un montant de 848,500 francs, en vue du remembrement de parcelles dans la zone industrielle du pont d'Able; enfin, et ce fut l'objet le plus controversé mais qui fut finalement aussi accepté par 181 voix contre 45, l'assemblée accepta le versement d'une contribution communale unique de 150,000 francs à la construction de fonds amovibles à la piscine couverte que le collège Saint-Charles est en train de construire. Cette piscine sera aussi accessible aux autres écoles de la ville et même au public à certaines heures de la journée.

BEVI

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfgrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Pour l'école secondaire de Moutier



Le carton de l'artiste F.-A. Holzer pour la tapisserie qui sera confectionnée par Li-lette Keller dans son atelier parisien. Rappelons que cette tapisserie a été offerte par les anciens élèves et que les deux artistes sont Prévôtois.

Le conseil de ville biennois proteste auprès du gouvernement

Dans sa séance du 24 septembre, le Conseil de ville avait à se prononcer sur la prise en charge du déficit d'exploitation 1969 de l'Hôpital de district de Bienne par la commune. Au cours de la discussion, la réglementation actuelle concernant l'octroi des subventions a été vivement critiquée et le conseil de ville a exprimé le vœu qu'une lettre de protestation soit adressée au Conseil exécutif.

Voici le texte de cette lettre datée du 29 septembre, signé du président André Ory et du chancelier Max Oberlé, et adressée à l'exécutif bernois :

Dans sa séance du 24 septembre, le Conseil de ville a accepté, sur proposition du Conseil municipal, de prendre en charge le déficit de l'Hôpital de district de Bienne pour 1969, s'élevant à 601,738 fr.

En revanche, la répartition intervient selon de tout autres critères, de sorte qu'environ la moitié des hôpitaux de district réalise des bénéfices, alors que l'autre moitié a des déficits non couverts. La statistique de l'Association des établissements hospitaliers bernois de 1969, donne des renseignements précis à ce sujet. Pour le prélèvement des contributions on se réfère à la capacité financière ; le même critère est appliqué pour la répartition, de sorte que la compensation financière est poussée à l'extrême et que notre commune est manifestement désavantagée.

Cette répartition, déjà injuste en elle-même, est encore accentuée par deux autres mesures administratives internes. Au critère « importance de l'hôpital » Bienne vient en tête avec 299 points, mais est rangée dans la même classe 1 que l'Hôpital de district de Porrentruy qui n'obtient que 144 points. Pour cette classe, on applique la pondération 10, en revanche pour un hôpital qui n'obtient que 19 points on applique la pondération 6. Le complément du 23 septembre 1969 au décret du 17 septembre 1968 entraîne encore un autre désavantage, soit que les déficits résultant de la conclusion d'un forfait avec les caisses-maladie pour les malades des divisions générales de l'Hôpital Tjejenau et de l'Hôpital de district de Bienne ne sont que partiellement pris en charge par le Canton.

Notre Conseil de ville proteste contre cette réglementation injuste.

Nos délégués ont à plusieurs reprises rendu le canton attentif à ces désavantages :

1. Le maire dans sa lettre du 24 juillet

1969 adressée au directeur de l'hygiène publique.

2. Une délégation formée de représentants de notre ville et de l'Hôpital de district au cours de l'entretien du 11 septembre 1969 avec le directeur de l'hygiène publique.

3. Le maire lors de son intervention du 22 septembre 1969 au Grand conseil.

4. Le maire dans sa lettre du 4 novembre 1969 au président du Conseil exécutif et directeur des finances.

5. Une délégation de la Corporation des communes de l'Hôpital et de la commission de l'Hôpital lors d'un entretien du 3 décembre 1969 avec MM. Moser, directeur des finances et Blaser, directeur de l'hygiène publique.

Conformément aux explications données au Grand conseil lors de la session d'automne qui vient de se terminer par le directeur de l'hygiène publique à la suite d'une intervention de notre maire, la loi sur les hôpitaux actuellement à l'état de projet, entrainera une répartition des charges telle qu'elle existe dans la loi sur les œuvres sociales.

Une commission d'experts extra-parlementaire doit être désignée prochainement. Le temps qui lui sera nécessaire pour examiner le projet n'est pas encore connu. Nous ne pensons pas que cette loi sera en vigueur le 1er janvier 1972.

Pour ces motifs, nous demandons une modification du décret du 17 septembre 1968 et, pour la période intermédiaire, l'introduction d'une répartition équitable des contributions versées par les communes.

Tour du lac de Bienne pedestre

Un vainqueur inattendu et un nouveau record

Malgré un temps froid et pluvieux ce sont quelque 765 concurrents, 100 coureurs et 665 marcheurs sur les 1000 inscriptions enregistrées, qui ont pris le départ de la 7me course pedestre de 42 km autour du lac de Bienne.

plus de 14 km-heure (ancien record : 3 h 01 déteu par Ernest Grider, Studen). A relever la belle course de Zytterli qui, avec ses 53 ans, se classe en 3me position, soit à une minute du record de 1969.

Voici les quatre meilleurs résultats : 1. Heinz Lachat, Bienne 2 h 56 - 2. Beat Marti, Berne, 2 h 58 - 3. Walter Zytterli, Bienne, 3 h 02 - 4. Calderari, 3 h 12.



Les trois vainqueurs (de g. à dr.) B. Marri, H. Lachat et W. Zytterli. (Avipress - adg)

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h 15 et 20 h 15 : The Beatles - Let it Be, jusqu'au 8 octobre.

Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15 : Samedi et dimanche à 15 h 15 : Les Libertines, jusqu'au 9 octobre.

Elite (tél. 3 65 97), à 15 h et 20 h 15 : Une femme douce, jusqu'au 11 octobre.

Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Le Passager de la pluie.

Méto (tél. 2 28 87), à 15 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h : Rio Hondo - Le Dernier Train du Katanga, jusqu'au 6 octobre.

Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h 15 : Ton mari, cet inconnu.

Rex (tél. 2 26 25), à 20 h 15 : Willie Boy, jusqu'au 8 octobre.

Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h, 17 h 19 h et 21 h : Mein Bett ist meine Burg, jusqu'au 11 octobre.

Scala (tél. 2 29 45), à 15 h et 20 h 15 : Ellenbogenspiele - Hilfe... Ich bin noch Jungfrau.

Studio (tél. 2 17 37), à 15 h 15 et 20 h 15 : Peter Pan.

DIVERTISSEMENTS

Astoria : Chaque soir ambiance avec l'orchestre, Kappelle Almenrausch.

Bonne Auberge : Chaque samedi soir, divertissement musical.

Café-bar SaintPauli : Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : divertissement musical. Mercredi, soirée dansante.

City-Center : Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche : Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club : Le pianiste Georges Pascal.

Domino : L'orchestre Meteor-Quintett. Tous les soirs attractions internationales.

Fantasio : Fermé pour cause de rénovations.

Seefels : Disc-Jockey Ringo, Light-Schow.

Restaurant Beau-Rivage : Mercredi, samedi et dimanche, Open-air-dancing.

Hôtel Rotonde : Samedi dimanche, divertissement musical.

Stadthaus Nidau : Le pianiste Léo Freitag.

La Chartreuse : Bar à l'étage, tous les soirs ambiance créée par des pianistes amateurs.

Club-Hôtel-Palace : Le pianiste André Chapelle.

EXPOSITIONS

Galerie d'art, Lyss : Exposition Peter Thalmann, jusqu'au 11 octobre.

Jora-Orvin : Exposition Paul Robert, jusqu'à fin octobre.

Galerie Lydie Ray, Palais des congrès : Exposition de Pierre Lambert, jusqu'au 8 octobre.

Ecole des Près-Ritter : Exposition d'aquarium et terrarium, jusqu'au 10 octobre.

Galerie Pot Art : Exposition Jelenkiewicz, jusqu'au 14 octobre.

Médecin de service : tél. 6 55 66 (police renseigné).

Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57.

Pharmacie Centrale, Dr J. Jollissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

Pharmacie : Service de nuit et du dimanche : Pharmacie Coopérative, rue Centrale 45, tél. 2 49 63.

Garage de service de nuit : Garage Urania, rue Principale 94, Nidau, tél. 3 88 88.

Service de benzine de nuit : Garage Urania, place de la Gare 1, tél. 3 99 99. Garage du Jura, rue Gouffi 18, tél. 2 51 51.

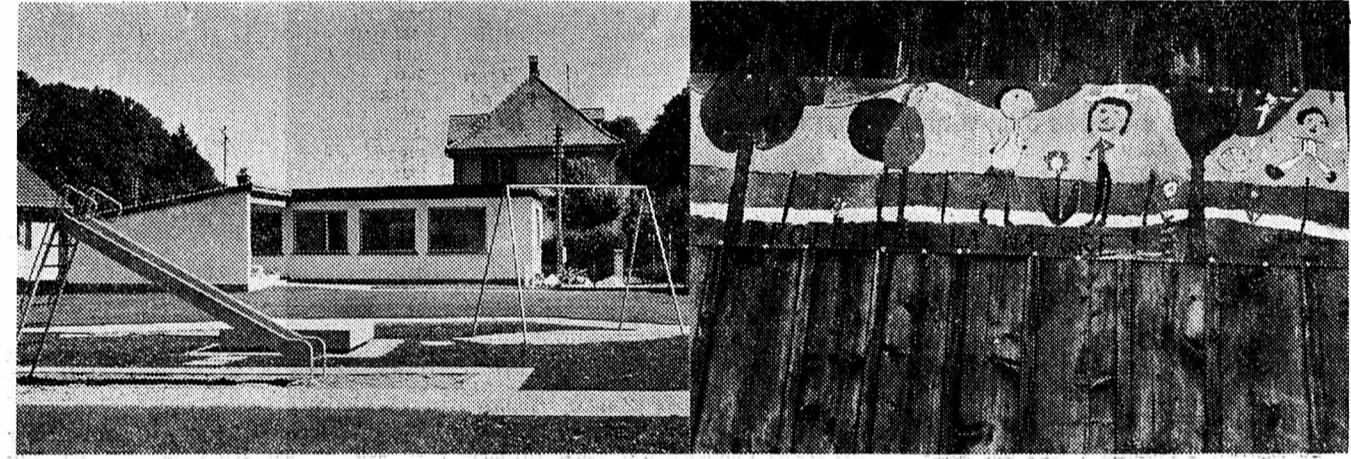
ÉCOLE ENFANTINE ET DESSINS À VILLERET

Villeret possède depuis peu son école maternelle. Installée dans un ancien atelier transformé et aménagé, ce jardin d'enfants est situé au milieu du village, à l'écart des dangers de la circulation routière. Une belle

place de jeux complète ces installations réussies.

A Villeret, toujours, la première classe du collège a dessiné une belle affiche concernant la protection de la nature (à droite).

Elle l'a apposée contre la façade du stand de tir, juste à l'entrée de la Combe-Grède. Meilleur emplacement ne pouvait être trouvé, puisque de nombreux touristes se rendent à Chasseral par les sentiers de la Combe-Grède.



(Avipress Guggisberg)

QUINZAINE CULTURELLE MOUTIER



Mardi journée de cinéma à la Quinzaine culturelle de Moutier avec : Swiss Made d'Yves Yersin, Fritz Maeder, Fredi Murer. La réalisation de ce film, commandité par la Banque populaire suisse à l'occasion de son centième anniversaire, a été confiée à trois jeunes cinéastes suisses.

Ces trois réalisateurs ont travaillé séparément ; pourtant très vite, ils ont été conduits à se poser les mêmes questions et à y répondre par la même inquiétude. Sensibles aux aliénations qui sont celles de l'individu de la société de consommation, ils se sont donné pour tâche de les dénoncer en projetant dans un avenir plus ou moins lointain l'image de notre propre monde social ou psychologique actuel afin de mieux en cerner les contours. Pour tous les trois, il s'agissait par conséquent de dire : voici ce que nous risquons de devenir si des transformations fondamentales n'interviennent pas dès aujourd'hui, si chacun d'entre nous ne s'efforce pas dès maintenant de prendre conscience et de lutter contre la déshumanisation de l'homme... Ce film passe au Rex, ce soir. En matinée La Belle époque du rire.

OFFRES D'EMPLOIS

Advertisement for IBM perforator. Text: 'Pour notre service E.D.P. nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, une perforatrice IBM. Cet emploi d'un genre nouveau pourrait aussi convenir à une employée de bureau jeune et dynamique, habituée à un travail précis. Nous sommes disposés à former candidate capable. Salaire intéressant. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux. Adresser offres écrites à IA 2422 au bureau du journal.'

Advertisement for Brangs + Heinrich AG. Zürich. Text: 'Brangs + Heinrich AG. Zürich. Qualitätspapiere. Nous cherchons, pour notre rayon de Neuchâtel et du Jura bernois, UN REPRÉSENTANT âgé de 25 à 35 ans. Nous offrons : - une situation stable et d'avenir - un programme de vente étendu - des produits réputés pour la branche « Emballage » - une mise au courant approfondie. Nous demandons : - une formation commerciale - connaissances d'allemand - de l'initiative et le sens des responsabilités - débutant accepté. Nous attendons volontiers vos offres, avec curriculum vitae, photo et références, à l'adresse suivante : Brangs + Heinrich S.A., Extension Suisse Romande, case postale, 1008 Prilly. Tél. (021) 25 32 12. Brangs + Heinrich AG. Zürich'

OFFRES D'EMPLOIS

Advertisement for an industrial company. Text: 'Entreprise industrielle moyenne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un adjoint du chef du bureau de salaires. Nous engageons un candidat ayant quelques années de pratique dans des services administratifs, capable de travailler seul et d'assumer certaines responsabilités. Activité variée et très intéressante. Méthode moderne de gestion. Candidat bilingue aura la préférence. Faire offres, avec copies de documents d'usage à EH 2461 au bureau du journal.'

Advertisement for Suchard. Text: 'Suchard engagerait pour son service de PUBLICITÉ une employée de commerce disposant d'un certificat de capacité ou d'un titre équivalent, de langue maternelle française avec bonnes connaissances de l'allemand ou vice versa. Votre activité très variée comprendra notamment : - l'exécution indépendante des divers travaux d'une secrétaire de publicité, ce qui requiert une compréhension rapide et la faculté de s'exprimer librement par téléphone en français et en allemand, - de la correspondance libre et sous dictée dans ces deux langues. Nous offrons une ambiance de travail sympathique, un horaire variable, ainsi que des conditions générales et avantages sociaux développés. Veuillez adresser vos offres écrites à Service du personnel, 2003 Neuchâtel-Serrières CHOCOLAT SUCHARD S.A.'

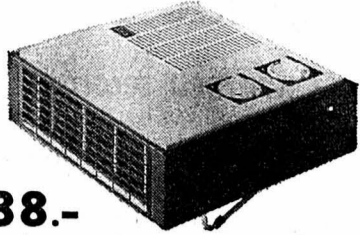
OFFRES D'EMPLOIS

Advertisement for armourins. Text: 'armourins cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, VENDEUSES pour ses départements : - Chemiserie messieurs - Tissus - Articles fumeurs - Tables réclame - Boutique cadeaux. Places stables, bien rémunérées. Semaine de 42 h 30 (5 jours par rotation). Avantages internes et sociaux d'une entreprise moderne. Se présenter au chef du personnel. (Tél. 5 64 64).'

Advertisement for fael sa. Text: 'fael sa 2072 Saint-Blaise route de Berne 17 tél. (038) 3 23 23 cherche pour ses ateliers d'outillage et de montage de machines MÉCANICIENS DE PRÉCISION ou MÉCANICIENS. Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres au service du personnel de FAEL S.A.'

Radiateur soufflant SOLIS

pour air chaud et air froid (ventilateur), silencieux



88.-

Le thermostat automatique et réglable pour contrôle de la température de l'air ambiant permet un chauffage rationnel et économique.

TIMBRES-ESCOMPTE **SENI**

Electricité



Places-d'Armes
Tél. 5 18 36 Neuchâtel
Courtils 1
Tél. 6 40 86 Cortaillod

Mme veuve G. SCHREYER

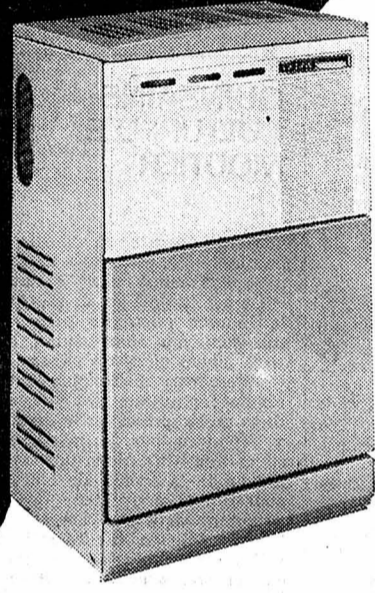
Combustibles

Neuchâtel

Bureau et domicile : rue de la Côte 27

☎ 5 17 21

couvinoise: une sélection sévère, un programme complet



Générateurs air chaud pour locaux jusqu'à 1200 m³

4 modèles moyenne puissance TC de 45000 à 100000 kcal/h. entièrement automatiques équipés d'un ventilateur d'air pulsé.

Générateurs air chaud pour grands locaux industriels

7 modèles grande puissance GP de 125000 à 500000 kcal/h. entièrement automatiques équipés d'un ventilateur d'air pulsé.

57 modèles de fourneaux à mazout de 3500 à 28000 kcal/h.

fourneaux fonctionnels pour ateliers, magasins, poêles à mazout petits, moyens, grands pour chalets, villas, appartements.

Générateurs air chaud pour petites salles, ateliers, dépôts

3 modèles standard-niche 11000 kcal/h.
3 modèles standard-niche 15000 kcal/h.
3 modèles standard-compact 11000 kcal/h.
3 modèles standard-compact 15000 kcal/h. avec brûleur incorporé.

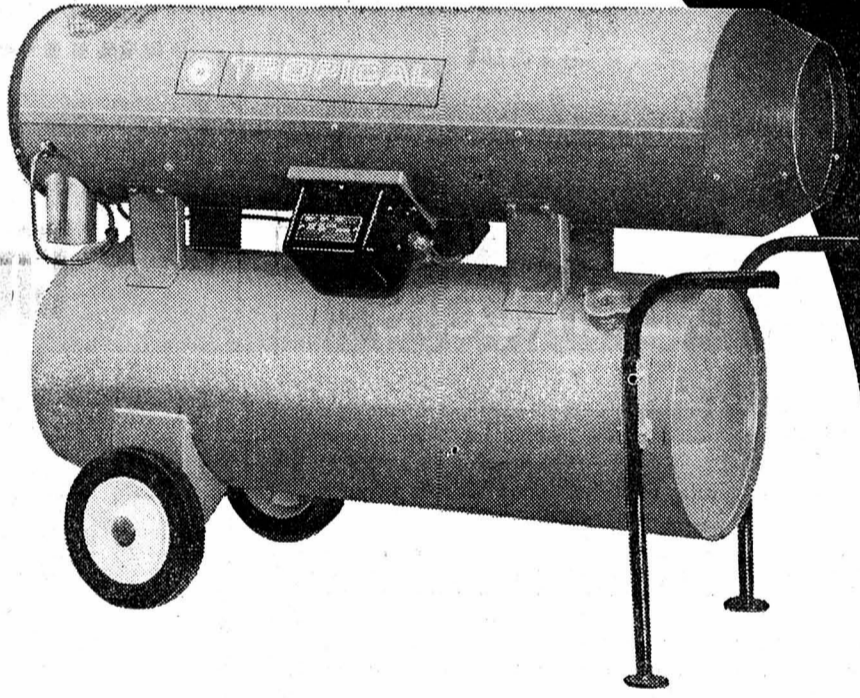
Appareils automatiques ou semi-automatiques avec ou sans allumage électrique. Ils se posent aussi facilement qu'un simple calorifère et sont d'un prix d'achat et d'un prix d'utilisation très avantageux.

Générateurs air chaud pour locaux de moyenne importance jusqu'à 800 m³

12 modèles automatique-niche AN de 18000 à 32000 kcal/h.
12 modèles automatique-compact AC de 18000 à 32000 kcal/h. équipés d'un ventilateur d'air pulsé
brûleur à évaporation avec ou sans allumage électrique ou brûleur à pulvérisation.

Générateurs air chaud à double foyer

8 modèles de 30000 à 40000 kcal/h. équipés de brûleurs à évaporation et d'un ventilateur d'air pulsé.



Générateurs air chaud TROPICAL transportables pour locaux industriels, hangars, serres, étables, etc.

10 modèles entièrement automatiques, mobiles ou fixes, avec ou sans sortie de fumée séparée.

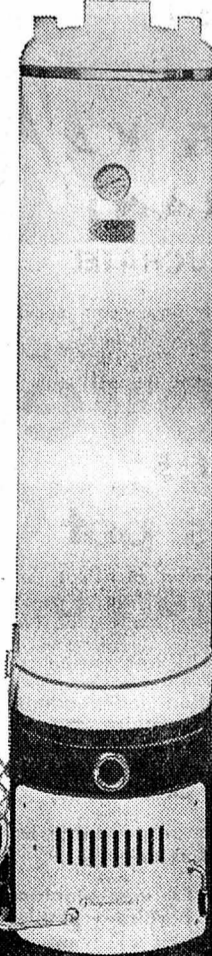
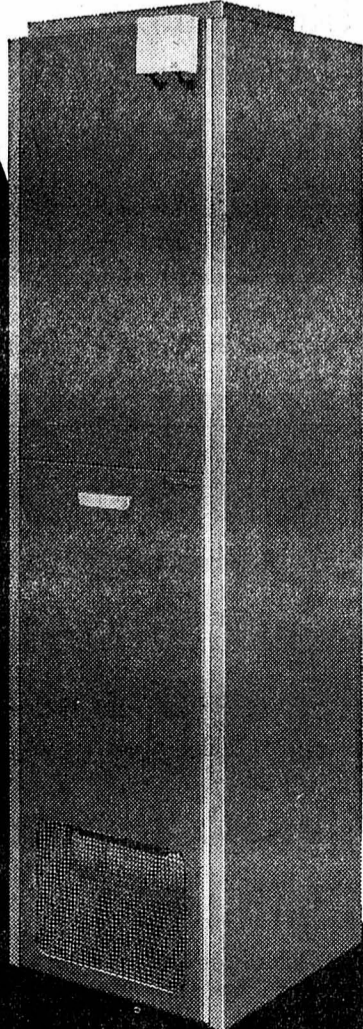
Chauffe-eau d'une grande souplesse d'adaptation permettant de disposer d'eau chaude en permanence

6 modèles de 90 à 130 l. émaillés ou zingués, équipés d'un brûleur à évaporation.

Chauffage central
Chaudières compactes d'appartement de 12000 à 25000 kcal/h. équipées d'un brûleur à évaporation silencieux possibilité de poser un allumage électrique entièrement automatique.

Accessoires pour votre sécurité et votre confort
Pompes, citernes, tuyaux émaillés, compteurs à mazout, ventilateurs d'évacuation des fumées, cape antirefoulante «BALON», allumeurs, anti-suie, etc.

Demandez une information au dépositaire Couvinoise de votre région ou directement à LA COUVINOISE SA, 1180 Rolle, qui vous renseignera et vous mettra en relation avec le spécialiste le plus proche de votre domicile.



LA COUVINOISE S.A.
Rolle



CHAUFFAGE - CLIMATISATION VENTILATION

La branche est assujettie quasi organiquement à celle de la construction ; aussi tous ses rameaux et ramifications en suivent-ils l'évolution conjoncturelle.

Vue de près, comment la situation se présente-t-elle ? Dans la seule construction privée de logements, le chiffre d'affaires a passé de 4,5 milliards de francs en 1968 à 5,2 milliards en 1969 et franchirait le niveau de 7 milliards cette année.

D'où provient l'échauffement dans le bâtiment ? Du plein emploi, de la main-d'œuvre étrangère de l'accroissement du revenu national, de la création de villes-satellites, de l'expansion industrielle (fabriques).

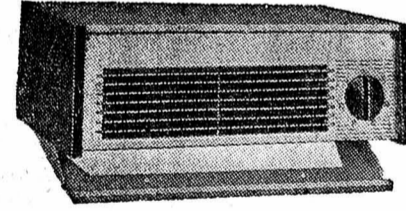
Il se construit chaque année quelque 55.000 logements. Chaque habitation a un besoin calorifique de 20.000 kcal/h en moyenne pour le chauffage et l'eau chaude. Cela représente un besoin global de 1.100 millions de kcal/h.

Si l'on prend l'ensemble des « unités de logement » (villas familiales, blocs d'habitation, qui n'ont pas tous besoin d'une centrale de chauffage en propre), on estime qu'il faut des chaudières, brûleurs et appareils de réglage pour environ 330 millions de francs afin de couvrir les besoins calorifiques indiqués ci-dessus.

L'ensemble des éléments de chauffage (radiateurs, convecteurs, parois chauffantes) représente une superficie de 1,65 million de m² (soit 30 m² de surface chauffante par unité).

Au prix de 30 fr. le m², cela signifie que le chiffre d'affaires atteint 49 millions de fr., auxquels il faut ajouter encore 11 millions de fr. pour les accessoires. Le chiffre d'affaires global net de la branche atteint ainsi 390 millions de fr. par an.

La plupart des fabricants de chaudières et d'éléments de chauffage sont affiliés à une communauté d'intérêts, l'« Association des fabricants de chaudières et radiateurs » (FCR).



GRAND CHOIX DE
**RADIATEURS
TANGENTIELS
A AIR CHAUD**

**En mi-saison
chauffez-vous
à l'électricité**

**CLAUDE
DUCOMMUN**

Orangerie 4 ÉLECTRICITÉ Tél. 5 28 00



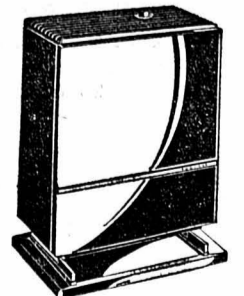
Tu as le rhume?
Pourquoi?

L'air dans la chambre est beaucoup trop sec. Les muqueuses irritées attrapent chaque infection. On devrait prévenir : à l'aide du saturateur éprouvé

Casana

Le chauffage à mazout idéal pour l'entre-saison et les grands froids

granum



90 m³ 495.- fr.
130 m³ 595.- fr.
190 m³ 630.- fr.

BAILOD
Bassin 4 — Tél. 5 43 21
NEUCHÂTEL

BAILOD
Bassin 4 — Tél. 5 43 21
NEUCHÂTEL



DU BOIS JEANRENAUD S.A.

Place-d'Armes 5

Téléphone 5 63 63

NEUCHÂTEL

CHARBONS - MAZOUT

16 entreprises font partie de cette association. Celle-ci fixe les prix et les conditions et surveille les 5000 ou 6000 installateurs affiliés pour savoir s'ils sont en mesure de recevoir des livraisons et décide de l'admission de nouveaux membres. (Maintes entreprises nouvelles se constituent, généralement petites, voire très petites, qui, vu la bonne conjoncture, veulent tenter leur chance.)

L'Association suisse des entreprises de chauffage et de ventilation (VSHL), pour sa part, s'occupe des questions techniques. Elle complète l'organisation précitée.

Cette association, à laquelle sont affiliées 180 entreprises, élabore des documents et des normes techniques uniformes. Elle publie de la littérature spécialisée et encourage la formation de la relève.

Chaque année, elle organise des examens. Les personnes qui les passent avec succès portent le titre de « techniciens en chauffage et climatisation diplômés VSHL ».

LES MODES DE CHAUFFAGE

Aucune des deux associations précitées n'exerce d'influence sur le choix du combustible. C'est au maître de l'œuvre et à l'architecte de résoudre ce problème.

La chaudière à mazout est de loin la plus répandue, car c'est un mode de chauffage permettant un réglage entièrement automatique, il est propre et économique.

Les craintes que le mazout puisse manquer ou atteindre des prix exorbitants en temps de crises politiques sont sans objet depuis que les superpétroliers sont en service.

Ceux-ci transportent le pétrole du golfe Persique aux ports européens (en faisant le tour de l'Afrique) ou d'Amérique centrale à travers l'Atlantique. Des ports d'Europe, il parvient aux grands distributeurs au moyen de wagons-citernes ou d'oléoducs.

Et le gaz naturel? Jusqu'ici, les nappes de Hollande, d'Allemagne, d'Italie et de Russie n'approvisionnent pas la Suisse (à l'exception de Schaffhouse et Untersee, qui sont raccordées au réseau allemand).

Les chauffages à gaz reçoivent leur combustible des usines à gaz; ils ne s'agit donc pas encore de gaz naturel, mais de gaz rendu non toxique que les usines livrent à distance.

Quelle est la solution la plus économique: mazout ou gaz? En comparant leur valeur calorifique, on constate qu'il faut presque trois fois plus de gaz que de mazout pour obtenir la même valeur calorifique.

Une comparaison des prix 0 fr. 12 à 0 fr. 15 pour 1 m3 de gaz, 17 fr. 30 à 19 fr. 10 pour 100 kg de mazout démontre que le mazout, dont l'installation est plus onéreuse (citerne, local spécial) revient nettement meilleur marché comme exploitation.

Et l'électricité? Les réacteurs d'usines ne produisent-ils pas 24 heures sur 24 de l'énergie électrique qui peut être cédée à bon compte, notamment comme courant de nuit? Il faudra encore quelques années jusqu'à ce que l'on y parvienne.

SERVICE PLUS RAPIDE ET MEILLEUR MARCHÉ

Prospectives: La « technique sanitaire » (un concept allemand) englobe les secteurs suivants: chauffage, ventilation, climatisation, installations sanitaires, isolation, hygiène de l'air, protection des eaux et lutte contre le bruit.

La « technique sanitaire » est appliquée par un « ingénieur sanitaire » (conception provenant également de la République fédérale). Tous ces domaines partiels empiètent plus ou moins les uns sur les autres.

Quant au chauffage proprement dit, il fallait naguère commander chez quatre fournisseurs différents, au minimum, la chaudière, le brûleur, le tableau électrique, le groupe comprenant la pompe, la chambre à mélange et à pression ainsi que les organes de réglage.

Aujourd'hui, on se procure la centrale de chauffage, sous forme d'installation compacte, auprès d'une seule firme.

Celle-ci prend de plus en plus le caractère d'une entreprise de service. Les prestations sont coûteuses et les problèmes de personnel ne manquent pas.

Une entreprise bernoise a suggéré de constituer une coopérative de service pour toute la Suisse et pour toutes les marques, afin d'assurer au client un service plus rapide et meilleur marché.

Pour 1971, on s'attend que le volume de la construction augmente et que la lutte concurrentielle entre les entreprises de chauffage de climatisation et de ventilation s'aggrave.

Comme les grandes maisons entendent devenir plus grandes encore, les petites et moyennes se verront contraintes de rationaliser ou de fusionner.

Pour gagner des milliers d'installateurs et de revendeurs à un produit qui n'occupe pas encore une position prépondérante sur le marché, il faut offrir mieux, à des conditions plus avantageuses.

CHAUFFAGE CENTRAL

NAGEL

NEUCHÂTEL - Téléphone 5 35 81

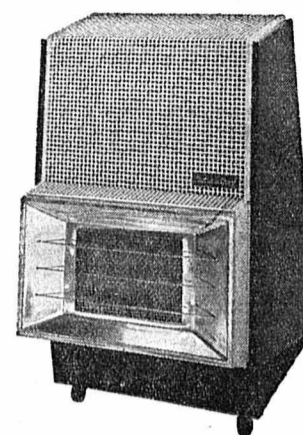
Vous pouvez essayer chez vous

sans frais pendant 3 jours un de nos radiateurs à gaz mobile - économique - puissant

seulement

Fr. 218.-

Autres modèles à catalyse à partir de Fr. 298.-



CRETEGNY & CIE

COMPTOIR MÉNAGER

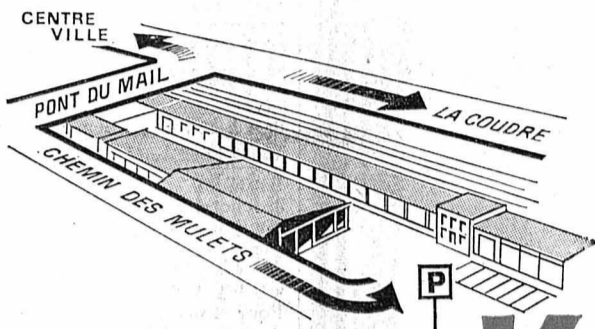
NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 43

5 69 21

CENTRE

HAEFLIGER + KAESER S.A.



(038) 4.33.44

QUINCAILLERIE OUTILLAGE

HK

CHAUFFAGES MAZOUT - GAZ - PÉTROLE

à notre magasin
chemin des Mulets 1-3 - Neuchâtel

PLACE DE PARC



NEUCHÂTEL



Huile de chauffage

extra légère

Citernes à mazout



Tél. 5 15 45



Revision de tanks à mazout

Poêles à mazout

HUILE MAZOUT CHARBON BENZINE PNEUS



PAQUETTE & Co

Bôle - Colombier

Tél. 6 32 54 - 6 32 55

RENOMMÉE TRADITIONNELLE

HK

et



HAEFLIGER & KAESER S.A. CARBURANTS S.A.

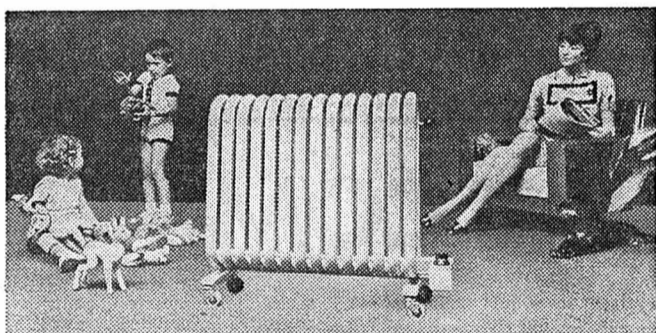
Tél. 5 24 26

NEUCHÂTEL

Tél. 5 48 38

Vos fournisseurs affiliés en :

Combustibles Produits pétroliers Revision de citernes



Chaleur saine et confortable dans chaque pièce avec le radiateur électrique forster

Disponible en 4 grandeurs différentes!



Chauffages centraux

POMPES
BRULEURS
A MAZOUT
CHAUDIÈRES
COMBINÉES

PRÉBANDIER S.A.

NEUCHÂTEL MOULINS 37 Tél. 5 17 29

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu! Dès maintenant pensez à l'hiver...

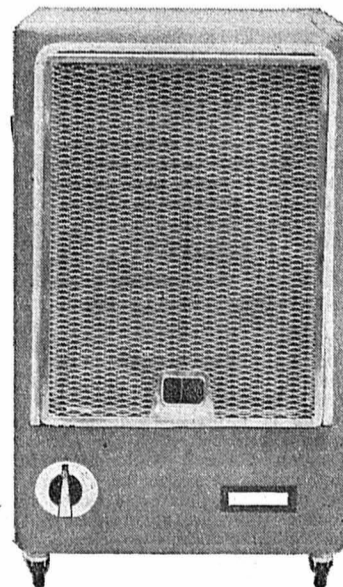
Choix immense de

CHAUFFAGES

MAZOUT BUTANE ÉLECTRIQUE

à des prix particulièrement avantageux. — Nos spécialistes vous conseilleront volontiers.

Votre avantage vous guide dans votre magasin préféré.



Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30

Neuchâtel

Tél. 5 45 24

BUDERUS

Pour tous vos problèmes de chauffage, consultez toujours: Le CENTRE DU CHAUFFAGE HUBER à Delémont ou

H. HUBER + Cie S.A. à

1211 Genève 2 (022) 31 41 20

1020 Renens - Lausanne (021) 34 30 55

1920 Martigny (026) 2 11 39

2800 Delémont (066) 2 61 21

5962 Viganello - Lugano (091) 51 80 41

4002 Bâle (061) 35 51 20

8021 Zürich (051) 27 51 56 - 55

3018 Berne (031) 56 43 43

9013 Saint-Gall (071) 27 44 14 - 15

Chaleur et eau chaude à profusion, automatiquement et économiquement, grâce à la chaudière combinée BUDERUS, équipée d'un bouilleur avec revêtement vitrifié au thermoverre. Le thermoverre résiste à la corrosion, est hygiénique, et le calcaire n'adhère pas sur sa surface lisse.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT

CERCLE LIBÉRAL

cherche

garçon ou dame
de cuisine

Suisse ou étranger

Se présenter ou téléphoner :
5 11 30, rue de l'Hôpital 20.Hôtel du Lac, 2416 les Brenets
(NE), restauration soignée,
cherche

garçon

connaissant les deux services.
Salaire élevé.

Tél. (039) 6 12 66.

Organisation interprofession-
nelle cherche

COLLABORATEUR

pour date à convenir. Place
stable, travail indépendant et
varié nécessitant : esprit d'ini-
tiative, entregent, bonne ins-
truction générale, facilité de
rédaction, connaissance appro-
fondie de la comptabilité, pra-
tique commerciale.Adresser offres manuscrites,
avec curriculum vitae, à la di-
rection de la Chambre neuchâ-
toise du commerce et de l'in-
dustrie, rue de la Serre 4, 2001
Neuchâtel.

A repourvoir place

d'aide-chauffeur

immédiatement ou pour date à
convenir.Place stable, caisse de retraite.
Faire offres sous chiffres
P 22496 N, à Publicitas S.A.,
2001 Neuchâtel.Pour INTERVIEWS, nous en-
gagons

2 collaborateurs (trices)

cultivés, aimant raisonner. Tra-
vail agréable sur place, égale-
ment à temps partiel.Renseignements :
tél. (021) 28 42 79.La confiserie P. HESS, rue de la
Treille 2, 2000 Neuchâtel, cherche

VENDEUSE

tout de suite ou pour date à con-
venir.

EN VILLE DU LOCLE

ZENITH

Maison affiliée au groupement
MOVADO - ZÉNITH - MONDIA
HOLDING HORLOGER S.A.se voit appelée à AGRANDIR ses départements commerciaux
et administratifs.ZÉNITH fait appel aux personnes de formation commerciale ou
administrative qui souhaitent conserver et développer sur place
leur activité.

ZÉNITH désire engager rapidement ou pour date à convenir :

SECRÉTAIRE

de langue maternelle allemande ou parfaitement bilingue

COLLABORATEUR COMMERCIAL

pour la gérance de certains marchés

COMPTABLE INDUSTRIEL

EMPLOYÉ (E) D'ADMINISTRATION

connaissant les fournitures horlogères et l'habillement de la
montre

FOURNITURISTE qualifié

LES PERSONNES INTÉRESSÉES sont priées de se faire connaître
par écrit ou par téléphone (039) 5 44 22 au Service du personnel
des Fabriques des Montres ZÉNITH S.A., 2400 le Locle.Nous cherchons pour mi-octo-
bre :

1 sommelière (ier)

connaissant le service de la
restauration ;

un cuisinier

(commis)

dans petite brigade.

Faire offres au restaurant des
Halles, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 20 13.

TRANSCARAVAN S.A.

Transports de caravanes
2072 Saint-Blaise

Tél. (038) 3 36 06

cherche

chauffeur

cat. D.

pour la Suisse et l'étranger.
Salaire selon convenance.

On cherche pour entrée immédiate :

CUISINIER
COMMIS DE CUISINESur désir, chambre dans la maison.
Bon salaire, travail et congés réguliers.BUFFET DE LA GARE, 2500 BIENNE
Tél. (032) 2 33 11.

Restaurant de l'Avenue de la Gare

cherche

sommelière

Congés réguliers, bon gain assuré, entrée à convenir

BAR LE MAMBO

cherche

barmaid

Débutante acceptée. Tél. 5 12 95.

Restaurant sans alcool cherche

FILLE

pour le service. Débutante ac-
ceptée. Congé le samedi après-
midi et le dimanche
Tél. (038) 6 33 55.

On cherche

jeune fille

en qualité de fille de buffet
et pour aider à l'office.Faire offres à la confiserie
P. Hess, Treille 2, 2000 Neu-
châtel.HOTEL DE LA
PAIX, CERNIER,
cherche

sommelière

pour entrée
immédiate ou pour
date à convenir.
Tél. 7 11 43.

Je cherche

vendeuses

entrée immédiate ou
date à convenir.
Tél. 5 17 62.

URGENT

Je cherche pour
quelques jours un
aide-manceuvre

AIDE - MANŒUVRE

ou un vacancier.
Pour tous rensei-
gnements, télé-
phoner au 6 48 04.

Restaurant cherche

serveuse

éventuellement
DÉBUTANTE.
Travail facilité par
deux horaires. Pas
de verres à laver.
Tél. (038) 8 12 12.A toute demande
de renseignements,
pièce de joindre
un timbre pour la
réponse.Feuille d'avis
de Neuchâtel.Gravure Moderne S.A.,
Côte 66, Neuchâtel,

engagerait une

employée de bureau

connaissant la dactylographie,
éventuellement à la demi-jour-
née, et un

livreur

également pour des travaux di-
vers, ayant de l'initiative, pos-
sédant permis de conduire A.
Téléphoner au 5 20 83 ou faire
offres.

ELECTRONA

Entreprise jeune et dynamique cherche, afin
de faire face à son expansion, pour son
laboratoire d'électrochimie

laborantin

ou une

laborantine

pour travaux courants (préparations, mesu-
res, etc.).Les candidats ou candidates sans les quali-
fications professionnelles demandées, mais
ayant de bonnes notions d'électricité, ou
possédant au minimum une bonne forma-
tion d'une école secondaire seraient formés
par nos soins. Rémunération en fonction
des connaissances offertes.

Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres ou de téléphoner à

ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE)

Tél. (038) 6 42 46

Dès novembre 1970, (038) 42 15 15

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date
à convenir :

horloger

pour retouche et décottage

emboîteurs

emboitage et posage de cadrans

Adresser offres écrites ou par téléphone
(038) 9 12 44Buttes Watch Co Ltd
Fabrique d'horlogerie
2115 Buttes

CADRAL S.A.

HAUTERIVE-NEUCHÂTEL

FABRIQUE DE CADRANS

engage tout de suite ou pour
date à convenir

OUVRIÈRES

ET

OUVRIERS

suisses et étrangers.
Travaux faciles.La mise au courant se fait par
nos soins.
Tél. (038) 3 33 22.meubles
perrenoud

cherchent

employés ou
employées de bureaupour la facturation et pour la tenue
du contrôle permanent du stock.

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 5 jours, avantages sociaux.
Faire offres à la direction des meu-
bles PERRENOUD S.A., 2053 Cernier.

NEUCHÂTEL

cherche :

femme de chambre
aide de cuisine

ou éventuellement couple.

Se présenter ou téléphoner au
4 30 30.cherche immédiatement ou
pour entrée à convenir :

lingère

1 femme de chambre

(éventuellement débutante, ho-
raire régulier, place à l'année,
bon salaire).Faire offres ou se présenter à
la Direction.

Tél. (032) 2 32 55.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

17 avril. Garage R. Charnaux, à Peseux.
L'inscription de la séparation de biens est
radiée par suite de divorce du titulaire.A. Bergamin et A. Moeschling, Garage
de l'Hôtel-de-Ville, à la Chaux-de-Fonds.
Aldo Bergamin, à la Chaux-de-Fonds, et
Arnold Moeschling, à la Chaux-de-Fonds,
ont constitué, sous cette raison sociale, une
société en nom collectif qui a commencé
le 1er février 1970. La société est engagée
par la signature collective de deux associés.
Exploitation d'un garage, rue de
l'Hôtel-de-Ville 25.Le chef de la maison Relais de Meu-
don, Mme P. Pugin, aux Verrières, est
Paulette-Liliane Pugin, née Huguenin, épouse
dément autorisée de Pierre-Louis-Fran-
çois Pugin. Station-service, kiosque, bar, dé-
pannages de voitures.Sociétés coopérative des Producteurs de
lait de Buttes, à Buttes, Louis Thiébaud-
Lebet, président, a démissionné, ses pou-
voirs sont éteints. Antoine Grangier, est
nommé président ; Ali Jacot, fils, à Buttes,
vice-président ; Marcel Thiébaud est secré-
taire. La société est valablement engagée
par la signature collective à deux du pré-
sident, du vice-président et du secrétaire-
caissier.20 avril. Banque Procédit S.A., succursale
de Neuchâtel. Sous cette raison sociale,
la société anonyme Banque Procédit
S.A., à Fribourg, toutes affaires bancaires
et financières, ainsi que toutes opérations
connexes, assurances, représentations, con-
sultations juridiques et autres activités fidu-
ciaires, inscrite sur le registre du com-
merce de la Sarine à Fribourg, le 28 février
1939, suivant décision de son conseil d'ad-
ministration du 16 janvier 1970, crée une
succursale à Neuchâtel. La succursale est
engagée par la signature individuelle de
l'administrateur-délégué et directeur Pierre
Ultry, à Küssnacht (Zch), par les signa-
tures collectives à deux de l'administrateur-
président Fernand Vuilleumier, à Cully ; de
Werner Ackermann, directeur, à Fribourg ;
de Guido Lanter, directeur, à Zurich ;
d'Adolf Schlapfer, directeur adjoint, à Klo-
ten. Alfred Stuber, à Neuchâtel, a été nom-
mé directeur-adjoint ; Jean-Paul Piffaretti,
à Neuchâtel, et Erhard Wittwer, à Cormon-
drèche, sont nommés fondateurs de pouvoirs,
tous trois avec signature collective à deux
limitée à la succursale. Bureau : rue Rous-
seau 5.Radiation de la raison sociale André Beson,
au Locle, camionnages, entreprise de
voiturages par suite de remise de commerce.
Le chef de la maison Franz Fringer,
garage et carrosserie des Brenets, aux Brenets,
est Franz-Josef Fringer, aux Brenets.
Exploitation d'un garage et d'une carrosse-
rie. Bureaux : Grand-Rue 32.
Crédit suisse, succursale de Neuchâtel,
société anonyme ayant son siège principal à
Zurich. Heinz-Rudolf Wuffli et OswaldAeppli, jusqu'ici membres adjoints de la
direction générale, ont été nommés direc-
teurs généraux. Ils continuent à signer col-
lectivement à deux pour le siège central
et toutes les succursales.21 avril. Union de banques suisses, suc-
cursale de Neuchâtel, favorisant le dévelop-
pement du commerce, etc. société anonyme
avec siège principal à Zurich. Suivant
procès-verbal authentique de son assemblée
générale du 6 mars 1970, la société a modi-
fié ses statuts sur les points suivants : le
but actuel est : l'exploitation d'une banque.
L'activité englobe toutes les opérations ban-
caires, financières, et commerciales. La nou-
velle raison sociale de la succursale est
désormais : Union de banques suisses.Radiation de la raison sociale Charles
Rognon, à Dombresson exploitation du res-
taurant de la Croix-Fédérale, par suite de
remise de commerce.Le Lagon S.A., à Colombier. Suivant
acte authentique et statuts du 17 avril 1970,
il a été constitué, sous cette raison sociale,
une société anonyme, ayant pour but l'ac-
quisition d'exploitation, la gérance et la
vente d'immeubles. La société peut s'inté-
resser à toutes affaires quelconques se ra-
tachant aux questions immobilières. Le ca-
pital social est de 50,000 fr., divisé en 50
actions de 1000 fr. chacune, au porteur.
Il est entièrement libéré. Les publications
de la société ont lieu dans la Feuille of-
ficielle suisse du commerce. Les convoca-
tions et communications aux actionnaires
sont faites par lettres chargées, lorsque
ceux-ci sont tous connus. La société est
administrée par un conseil d'administration
d'un à cinq membres. Administrateur uni-
que : Emmanuel Courvoisier, à Colombier,
avec signature individuelle. Locaux : che-
min Notre-Dame 22.29 mai. Caisse-maladie en faveur du per-
sonnel de l'entreprise Gabus Frères, Usine
Safir S.A., au Locle. Par suite de nouvelle
désignation de rue et de numéro, l'adresse
des bureaux est actuellement : Combe-
Sandoz 1.1er juin. Fonds cantonal du logement, à
Neuchâtel. Sous ce nom, il a été consti-
tué selon acte authentique du 26 mai 1970
une fondation qui a pour but de favori-
ser la construction de logements non
luxueux dont les occupants sont proprié-
taires. La gestion de la fondation est confiée
à un conseil de fondation composé
de 7 à 11 membres nommés par le Con-
seil d'Etat de la République et canton de
Neuchâtel. Les comptes de la fondation
sont engagés par la signature collective à
deux du président Carlos Grosjean, à Neu-
châtel ; du vice-président, Remy Schlappi,
à Neuchâtel ; et du secrétaire Bernard Weber,
à Peseux. Adresse : Département des tra-
vaux publics, Château de Neuchâtel.
Union de banques suisses, succursale de
la Chaux-de-Fonds, société anonyme avecsiège principal à Zurich. Suivant procès-
verbal authentique de son assemblée gé-
nérale du 6 mars 1970, la société a modifié
ses statuts sur les points suivants la raison
sociale de la succursale sera : Union de
banques suisses. Nouveau but : exploitation
d'une banque.Brasserie de la Comète S.A., à la Chaux-
de-Fonds. L'administrateur François Jean-
net a démissionné ; ses pouvoirs sont éteints.
Le conseil d'administration est composé de :
Jacques Cornu, président ; Julien Borle, se-
crétaire ; et Roland-A. Gsell, à New-Pork.
La société est toujours engagée par la si-
gnature collective à deux des administra-
teurs, ainsi que par celle d'un adminis-
trateur et du fondé de procuration.2 juin. Mikron Haesler S.A., à Boudry,
fabrication de machines transfert, machines-
outils, outillages, décolletages, toutes opé-
rations mécaniques, etc. Dr Théodor Fäss-
ler, n'est plus directeur mais demeure ad-
ministrateur avec signature collective à deux.
Hans-Rudolf Däniker, est nommé direc-
teur ; Alois Nipp, actuellement domicilié
à Bôle, devient sous-directeur. Peter Stern,
à Boudry, est nommé fondé de pouvoir.
Les nouveaux directeurs, sous-directeur et
fondé de pouvoir ont la signature collec-
tive à deux, soit entre eux ou avec des
personnes déjà inscrites. Les signatures de
Hans-Rudolf Däniker et Alois Nipp, en
tant que fondés de pouvoir sont radiées.Le chef de la maison Pierre Wyss, au
Locle, est Pierre-Michel Wyss, au Locle.
Commerce d'alimentation générale. Bureau :
Jeanneret 21.Le chef de la maison Rudi Bannwart, au
Landeron est Rudolf Niklaus Bannwart, au
Landeron. Exploitation de l'hôtel-restaurant
de la Poste, rue de la Gare 7.Le chef de la maison Julien-Célien Rosse-
ti, au Landeron, est Julien-Célien Rosset,
au Landeron. Exploitation du café de la
Tour, Ville 12.Rue Centrale 9 S.A., à Neuchâtel, cons-
truction, achat, vente, gérance d'immeubles,
etc. Cette raison sociale est radiée d'office
du registre du commerce de Neuchâtel par
suite du transfert de la société à Orbe.3 juin. Radiation de la raison sociale
J.-D. Vauthier, aux Vieux-Prés, commune
de Dombresson, café-restaurant des Vieux-
Prés, par suite de remise de commerce.
Mode et Habitation, à la Chaux-de-Fonds.
Sous ce nom, il a été constitué une asso-
ciation, ayant pour but d'organiser périodi-
quement à la Chaux-de-Fonds, des exposi-
tions illustrant les divers aspects de l'arti-
sanat, du commerce et de l'industrie. Les
statuts portent la date du 12 mars 1970.
Les ressources de l'association sont consti-
tuées par les recettes du budget des ex-
positions ou des autres activités et éven-
tuellement par les cotisations des socié-
taires. Les sociétaires sont exonérés de toutes
responsabilités quant aux engagements del'association. Les organes de l'association
sont : l'assemblée générale, le comité, le
bureau et les vérificateurs des comptes. Le
comité compte au moins cinq membres.
L'association est engagée par la signature
collective à deux du président ou du cais-
sier et d'un autre membre du comité, à
savoir Michel Berger, à la Chaux-de-Fonds,
président ; Maurice Poyat, à la Chaux-de-
Fonds, vice-président ; Albert Strub, à la
Chaux-de-Fonds, caissier ; Charles Weber, à
la Chaux-de-Fonds, secrétaire. Siège social :
bureau de l'Association pour le développe-
ment de la Chaux-de-Fonds, av. Léopold-
Robert 84.Schick S.A., à la Chaux-de-Fonds. Suivant
acte authentique et statuts du 25 mai
1970, il a été constitué sous cette raison
sociale une société anonyme ayant pour but,
d'une part, la fabrication et le commerce
de lettres publicitaires, et d'autre part, tou-
tes représentations commerciales. La société
peut participer à d'autres entreprises et
faire toutes transactions immobilières. Le
capital social est de 51,000 fr., divisé en
51 actions au porteur de 1000 fr. chacune,
libéré à concurrence de 40 %. L'assemblée
générale est convoquée par publication dans
la Feuille officielle suisse du commerce,
ou par lettre chargée à tous les action-
naires. L'organe de publicité est la Feuille
officielle suisse du commerce. La société
est administrée par un conseil d'adminis-
tration d'un ou de plusieurs membres. Eugé-
nio Beffa, à la Chaux-de-Fonds, a été
nommé unique administrateur avec signa-
ture individuelle. Eric Schick, à la Chaux-
de-Fonds, a été nommé directeur, avec si-
gnature collective. Locaux : Tunnels 16.4 juin. Société de fromagerie du Grand-
Cachot, au Grand-Cachot, commune de la
Chaux-de-Milieu, société coopérative. Henri
Schneiter, président, Marcel Simon-Vermot,
vice-président et Georges Choffet, secré-
taire, sont démissionnaires, leurs signatures
sont radiées. Sont nommés : Jean Simon-
Vermot, président, au Cachot ; Raymond
Bühler, vice-président, au Cachot ; Albert
Schneiter, secrétaire, au Cachot. La société
est engagée par la signature collective
à deux du président ou du vice-président
avec celle du secrétaire ou du caissier.5 juin. Le chef de la maison Josiane
Ferrat, au Locle, est Josiane Ferrat, au
Locle. Exploitation de l'hôtel de la Croix-
d'Or. Bureau : rue de la Côte 17.Radiation de la raison sociale André
Chapuis, au Locle, commerce d'épicerie-
primeurs, par suite de remise de commerce.
8 juin. Marcel Girard, au Locle, com-
merce de cycles, machines à coudre, etc. La
raison n'étant plus assujettie à l'inscrip-
tion, la raison est radiée à la demande du
titulaire.
Jean Vallon S.A., aux Geneveys-sur-Cof-
france, fabrication de boîtes de montres.
Suivant procès-verbal authentique de sonassemblée générale du 4 juin 1970, la so-
cété a porté son capital social de 50,000
francs à 300,000 fr. par l'émission de 250
actions de 1000 fr. chacune, nominatives,
entièrement libérées, par compensation de
deux créances de 105,000 fr. et de 45,000
francs en conséquence. Le capital social
entièrement libéré, est actuellement de
300,000 fr. divisé en 300 actions nomina-
tives de 1000 fr. chacune.9 juin. Witschi et Cie, à Peseux fabrica-
tion et vente d'appareils électroniques, so-
cété en nom collectif. Nouvelle adresse :
rue de Corcelles 4 b.Le chef de la maison Madeleine Simo-
net, à Auvernier, est Madeleine-Nelly Simo-
net née Besson, à Auvernier, épouse dè-
ment autorisée de Fritz-Samuel Simonet.
Exploitation d'une pension famille pour
personnes handicapées, à l'enseigne « Pen-
sion Les Rochettes », rue de la Roche 13.
G. Chabloz & Fils, à Fleurier, horticul-
ture, arboriculture, création et entretien de
jardins et exploitation d'un magasin de
fleurs, société en nom collectif. La raison
est radiée par suite de reprise d'actif et du
passif par la raison individuelle « G. Cha-
bloz Fils ».G. Chabloz & Fils, à Fleurier, horticul-
la maison est Georges-Charles Chabloz,
à Fleurier. La maison reprend l'actif et le
passif de la société en nom collectif G. Cha-
bloz & Fils, à Fleurier, radiée. Horticul-
ture, arboriculture, création et entretien de
jardins et exploitation d'un magasin de
fleurs, rue de Buttes 8.Fondation de la Crèche, à Neuchâtel. Le
bien-être matériel et moral de l'enfance in-
digente de la ville de Neuchâtel. Les pou-
voirs de Jean-Jacques DuPasquier, sont ra-
diés. Henry DuPasquier, actuellement domici-
lié à Saint-Blaise, est nommé président.
Pierre Nicollier, devient vice-président. Il
contient de signer collectivement à deux.
Albert DuPasquier, à Neuchâtel, est mem-
bre avec signature collective à deux.Radiation de la raison sociale Paul We-
ber, à Valangin, confiserie, pâtisserie, par
suite de remise de commerce.Le chef de la maison Jean-Marc Weber,
à Valangin, est Jean-Marc Weber, à Valan-
gin, confiserie, pâtisserie, tea-room. La
raison confère procuration individuelle à
Thérèse Weber née Giese, à Valangin, épouse
du titulaire.Atrhome S.A.r.l., à Neuchâtel. Suivant
acte authentique et statuts du 9 juin 1970,
il a été constitué, sous cette raison sociale,
une société à responsabilité limitée qui a
pour but l'étude et la construction d'appa-
reils de chauffage et de climatisation. Le
capital social est de 21,000 fr. Les asso-
ciés sont : Jean-Rudolphe Treuberg, à Neu-
châtel ; Michel-Albert Graf, à Boudry,
et Daniel-Lucien Bloch, à Boudry, chacun
pour une part de 7000 francs. Les publi-
cations de la société se font dans la Feuille
officielle suisse du commerce. Les trois as-sociés sont associés-gérants avec signature
collective à deux. Bureaux : Vy-d'Etra 52,
chez Jean Treuberg.Société des Grossistes en carrelages et
revêtements Neuchâtel, à Fribourg, à Neu-
châtel, société coopérative. Les signatures de
Gaston Michel, Dr Gérard Châtelain,
Georges Warmbrod, sont démissionnaires,
sont radiées. Le comité de direction est
maintenant composé de : Gottlieb-Alois
Müller, à Hauterive, président ; Jean-Pierre-
Gérard Châtelain, à la Chaux-de-Fonds, cais-
sier ; Jean-Charles Grisoni, à Cressier, se-
crétaire, tous avec signature collective à
deux.Abbaye de Fontaine-André S.A., en li-
quidation, à Neuchâtel, société immobiliè-
re. La liquidation de la société est termi-
née. Cette raison sociale ne peut être ra-
diée, le consentement de l'aut

Charles of the Ritz
NEW YORK PARIS

la cosmétique de réputation mondiale!

Elle est appelée aussi «cosmétique sur mesure». Peut-elle vous offrir du nouveau? Sa force consiste dans le pouvoir de s'adapter individuellement à chaque femme.



RITUAL NIGHT TREATMENT
Cette crème de nuit précieuse et légère est riche en substances nourrissantes et reconstituantes à effets multiples. Elle pénètre immédiatement dans la peau et ne laisse aucune trace grasse. A partir de Fr. 50.-

Nous vous offrons un traitement de beauté gratuit. Du 6 au 10 octobre, une spécialiste Charles of the Ritz sera à votre disposition. Veuillez prendre rendez-vous

KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 ☎ 5 22 69

GALENICA S.A.

engagerait :

CHAUFFEUR
pour son service extérieur

PRÉPARATEUR (trice)
pour son service exploitation

jeune employée de bureau
pour son service téléphonique

Nous assurons, aux personnes capables et consciencieuses, la formation correspondant à l'emploi à repouvoir, et si l'une de ces activités vous intéresse, nous attendons votre appel au No 4 11 61, interne 32.

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

En vue de l'extension de notre DÉPARTEMENT ÉLECTRONIQUE (recherche et fabrication de garde-temps à quartz), nous engageons, à des conditions et pour une date à fixer selon entente :

INGÉNIEUR EPF EN ÉLECTRONIQUE

et

INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS EN ÉLECTRONIQUE

Une certaine expérience pratique des applications (pas nécessairement horlogères) de l'électronique est souhaitée mais pas exigée.

Les postes offerts dans un département en plein développement laissent place à l'autonomie dans le cadre d'un plan général de recherche et de production.

Adresser offres complètes à la direction du personnel de Girard-Perregaux S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds, ou prendre contact téléphoniquement au (039) 2 94 22. La plus grande discrétion est assurée.

FAN ICN

L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

engage tout de suite ou pour date à convenir

AUXILIAIRES

pour seconder ses compositeurs, conducteurs d'imprimerie et expéditeurs.

Nous engageons ces collaborateurs en service de jour (44 heures) et en service de nuit (41 heures). Nous désirons personnes sérieuses désirant occuper place stable et bien rétribuée. Travail dans des locaux modernes et sains.

Veillez s.v.p. adresser votre candidature au chef technique de l'imprimerie ou téléphoner au (038) 5 65 01, interne 276 pour fixer un rendez-vous. Nous étudierons vos offres de service avec intérêt et bienveillance.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL

ENGAGENT :

SECRÉTAIRE — langues : allemand - anglais — sens de l'organisation — discrétion	EMPLOYÉE DE BUREAU — comptabilité générale — langue maternelle française — goût pour les chiffres — habile dactylo
EMPLOYÉ DE COMMERCE — administration du Tabac brut — langues : allemand - français - notions d'anglais — toutes dispositions touchant à l'importation des tabacs bruts	EMPLOYÉ DE COMMERCE — service des achats — langues : allemand - français — travaux variés en liaison avec les fournisseurs et nos services internes bruts

Ambiance jeune et dynamique

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS : SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038 / 5 78 01 2003 NEUCHATEL

Décatecnic S.A., 8, rue Saint-Nicolas, Neuchâtel, cherche

1 décalqueuse qualifiée
qui serait formée sur travaux spéciaux, petites séries. Semaine de 4 1/2 jours. Excellent gain.

Tél. 4 09 20, ou se présenter à la direction.

Jeune sommière
trouverait emploi stable. Fixe et pourboires. Nourrie, logée. Horaire régulier. Congé les week-ends. AU COLIBRI, Breguet 13. Tél. (038) 5 75 62.

Dem. d'emplois

Jardinier
(Suisse) dans la cinquantaine, marié, cherche place de concierge. Adresser offres écrites à PI 2477 au bureau du journal.

DISTILLERIE SYDLER, 2012 AUVERNIER
engage immédiatement ou pour date à convenir :

aides - cavistes
ou **manœuvres**
Etrangers acceptés. Un logement à disposition. On engagerait également

jeunes gens
pour la saison d'hiver.

Faire offres à : Distillerie Sydler, 2012 Auvernier, tél. (038) 8 21 62.

INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS
en micro-mécanique, très au courant des problèmes techniques en général, des procédés modernes de fabrication et de contrôle, habitué à l'organisation et à la gestion des départements de production, à la direction du personnel et aux relations publiques

cherche
poste de cadre supérieur au niveau de la direction, conseiller technique ou collaborateur technico-commercial. Horlogerie, branches annexes ou petite mécanique. Association éventuelle. Faire offres sous chiffres P 300,643 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Prof. médicales

Dr BIZE ABSENT
du 4 octobre
au 18 octobre.

Dessinateur, ayant expérience du chantier pour les travaux de béton armé, cherche un emploi de

CONDUCTEUR de TRAVAUX
dans bureau technique ou entreprise. Libre au printemps 1971. Ecrire jusqu'au 30 novembre sous chiffres 24,435, à Publicitas, 2800 Delémont.

COMMERCES

A remettre, dans localité industrielle, sur route principale,

très bon buffet de gare

Prix de remise : Fr. 115,000.—.

Chiffre d'affaires intéressant. Restauration.

AGENCE IMMOBILIERE
CLAUDE BUTTY
ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 63 24 24.

APPRENTISSAGES

Fiduciaire et gérances cherchent pour le printemps

apprenti (e)

Adresser offres écrites à case postale 1027, 2001 Neuchâtel.

Erlsmann-Schinz S.A. ETS. MONOREX

Manufacture de dispositifs amortisseurs de chocs, chatons combinés, raquettes et fourchettes pour l'horlogerie et l'appareillage

2520 LA NEUVEVILLE

cherche

apprenti mécanicien

apprenti faiseur d'étampes

pour le printemps 1971.

Ecrire, téléphoner ou se présenter.
Tél. (038) 7 91 42.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ L'EXPRESS

* Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 16.50

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LA

Choisissez votre CYCLOMOTEUR chez le spécialiste

CILO - VICTORIA ALLEGRO

RENÉ SCHENK
Chavannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT
NEUCHÂTEL
☎ 2 lignes 5 14 56 - 5 66 21
Spécialité de VIANDE D'AGNEAU

Appareillage-Ferblanterie F. GROSS & FILS
Installations sanitaires
Machines à laver « Schulluss »
Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

RITZ & Cie
MENUISERIE EBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 5 24 41

BLANCHISSERIE DU FAUBOURG
Nettoyage à sec, fbg de l'Hôpital 26
Stoppage invisible
Réparation de chemises
Tél. 4 06 06

NETTOYAGES G. ZÜRCHER
Villas, appartements, bureaux, etc.
Débaras en tous genres
Trois-Portes 41 Tél. 5 99 36

Mme Edwika Haneschka
Esthéticienne, rue du Concert 4

DE RETOUR
Tél. (038) 5 19 51

OFFRES D'EMPLOIS

Etude d'avocats cherche une

SECRÉTAIRE
ayant quelques années de pratique.

Adresser offres sous chiffres LD 2419 au bureau du journal.

Nous cherchons :

filles ou garçons de buffet

filles ou garçons d'office

S'adresser à L. Gétaz, tél. 5 48 53, Buffet de la Gare, Neuchâtel

meubles perrenoud

cherchent

manutentionnaire
Manœuvre serait éventuellement formé. Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Faire offres à la direction des meubles PERRENOUD S.A., 2053 Cernier.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

UN CHEF

pour notre **laboratoire d'électronique horlogère**

auquel nous confierons diverses études des parties électroniques de nos montres, réveils et pendulettes.

Le titulaire devra posséder une solide formation en électronique complétée d'une bonne expérience dans l'horlogerie.

Si vous désirez assurer votre avenir dans un secteur industriel en pleine expansion et bénéficier de la stabilité d'une entreprise de format international, nous vous invitons à faire vos offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel, 2074 MARIN (NE), tél. (038) 3 37 69.

DERBY SWISSONIC

un bon repas
s'arrose
aussi avec
un verre de:



dites-lui
une fois pour toutes que
VICHY CELESTINS
aide à mieux digérer

eau minérale bicarbonatée sodique

Vos skis

Ça bouge fort chez SKIS TOSALLI

Les vestes - skis - chaussures - sont en magasin et les vitrines déjà enneigées regorgent de surprise.

C'est un plaisir de les admirer puisque vous parquez devant.

SKIS TOSALLI Colombier
Tél. 6 33 12

A vendre immédiatement

machine à café AURORA

automatique, 2 groupes
Modèle récent.
Bas prix.
Tél. (038) 9 33 55.

SALLE DES CONFÉRENCES
Jeudi 15 octobre, à 20 h 15
RÉCITAL CHOPIN

ALAIN
BERNHEIM

LOCATION: Agence Strübin, Librairie Reymond. Tél. 5 44 66. Réduction aux étudiants et Migros.

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS
ÉCOLE TECHNIQUE SUPÉRIEURE

Cérémonie de remise des diplômes aux ingénieurs techniciens de la promotion 1970

Samedi 10 octobre à 10 h
salle des Musées, le Locle

Le public est cordialement invité à participer à cette manifestation.
LA COMMISSION

Le Service Culturel MIGROS
présente

Le Ballet national yougoslave «FRULA»
40 artistes dans un spectacle de grande classe

L'enregistrement de la musique, ainsi que la prise de photographies ne sont pas admis.
Prix des places de : Fr. 6.- à 10.-

Théâtre de Neuchâtel
Lundi 12 octobre 1970, à 20 h 30
Location : Ecole Club Migros, 11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel (038) 5 83 48
Réduction de Fr. 2.- pour les coopérateurs Migros, les étudiants et les apprentis sur présentation de leur carte de légitimation.
SERVICE CULTUREL MIGROS

Auvernier fête sa vendange

Vendredi 9, dès 18 h, danse jusqu'à 2 h du matin
Samedi 10, dès 16 h, danse jusqu'à 2 h du matin

Roue des millions, attractions saucisses grillées, croûtes au fromage, taillautes et ramequins, etc. Dans les restaurants: menus sur assiette, friture de bondelles, 1 ballon de Neuchâtel, ou 1 saucisse au foie, salade aux pommes de terre, 1 ballon de Neuchâtel, et toutes les spécialités.

FOIRE SUISSE
D'ART et D'ANTIQUITÉS
au
MUSÉE DES BEAUX-ARTS
BERNE

Hodlerstrasse

du 9 au 20 octobre 1970
tous les jours de 10 à 18 heures

Mardi, jeudi et samedi
de 19 h 30 à 22 heures

Catalogue illustré

Parking: Schützenmatte, Gare-Metro et Garage-Bellevue

Téléphone pendant la Foire:
(031) 22 57 16

3^{me} CHAMPIONNAT DE LUTTE SUISSE

Dimanche 11 octobre 1970
dès 13 h 30 au stand de tir de
CHANTEMERLE s/CORCELLES

Pour la première fois:
CHAMPIONNAT DE LUTTE LIBRE POUR ÉCOLIERS de 10 à 15 ans

Organisé par NEUCHÂTEL SPORTS - Club des lutteurs

Dettes = Soucis
Débarrassez-vous-en par la gestions de dettes

Débarrassez-vous-en par la **GESTIONS DE DETTES**

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt
- Action: rapide
- Discrétion: absolue

Zurich: Tél. (051) 27 22 89 (051) 23 32 77
Genève: Tél. (022) 44 54 97
Neuchâtel: Tél. (038) 5 88 70
Lausanne: 1, rue du Tunnel Tél. (021) 22 36 82

Dr. Bernhard Weck
7, rue Chaillet, Fribourg 037/924 04/05

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme suit:
Armes: infanterie sans lance-mines.
Régions:
Les Pradières - Mont-Racine
(Carte nationale suisse au 1: 50,000 vallon de Saint-Imier, feuille No 232).

Dates et heures:

Lundi	19.10.1970 de 0800 à 2200
Mardi	20.10.1970 de 0700 à 1700
Mercredi	21.10.1970 de 0700 à 2200
Jeudi	22.10.1970 de 0700 à 1700

Zones dangereuses:
Limitées par les régions les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - la Motte - lisières forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tél. du poste de edmt pendant les tirs:
(038) 7 10 60.

MISE EN GARDE:

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS:
- En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, enluts, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
- La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
- Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formulaires nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés:
Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.
Le commandant de troupe:
Tél. (038) 2 42 42.
Office de coordination de la place de tir des Pradières,
Cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.
Lieu et date:
Neuchâtel, le 17.9.1970.

loisirs Neuchâtel
Prébarreau 1

Cours de dactylographie pour adultes
8 leçons de 1 h 30 = 36.-

pour enfants
8 leçons de 1 h = 28.-

Dactylographie
Inscription

Nom: _____
Prénom: _____
Domicile: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____
Enfants année de naissance: _____

Tél. 4 17 13 Coop relations publiques
Neuchâtel Treille 4

Antiquités

Toujours plus de choix!

Cette semaine nous sont arrivés
deux camions d'antiquités!

Profitez maintenant de visiter notre magasin, une visite ne vous engage à rien!

ANTIQUITÉS G. HAUSER
Schwarzenbourg (BE)
Tél. (031) 93 01 73
Succursale Fribourg, Grand-Rue 45
Exposition sur 4 étages

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.

REPARATION

de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE

costumes - manteaux et robes

R. POFRET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 5 90 17,
1er étage

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

"Une excellente idée"

Ce soir: une fondue CHALET

Fondue CHALET
épicee et d'un moelleux parfait.

Le nouveau paquet de fondue CHALET a des points gratuits pour fourchettes, assiettes, caguelons, etc. à fondue.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/5 44 04
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

X

NOUVEAU Service express

Nom: _____
Rue: _____
Endroit: _____

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre FORD CORSAIR occasion unique modèle 1967 automatique limousine 5 places, première main. Garantie 3 mois. Expertisée. Prix: Fr. 5600.- Grandes facilités de paiement. Garage R. WASER rue du Seyon 34 - 38, Neuchâtel.	A vendre Ami 6 Break 25,000 km, 1968. 5000 fr. Tél. (038) 8 58 25.	A vendre Opel 1700 année 1963, 70,000 km. Citroën 2 CV année 1965. Ces véhicules sont expertisés et en parfait état. S'adresser: garage Bernard Duc, Nods. Tél. (038) 7 96 17.
--	---	---

Arabelle
1960, expertisée,
350 fr.
Tél. (038) 6 21 73.

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25.000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom: _____
Rue: _____
Domicile: _____

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

Les Halles à Neuchâtel

Un restaurant où vous pouvez inviter le client important ou la femme aimée...
L'un et l'autre vous diront merci après, avec beaucoup de gratitude...

OCCASIONS

OPEL RECORD 1900 S

2 portes, 19,900 km.
Facilités de paiement avec crédit G.M.A.C.

GARAGE DU ROG
BOUTERIE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 3111

stella

2 spécialités maryland

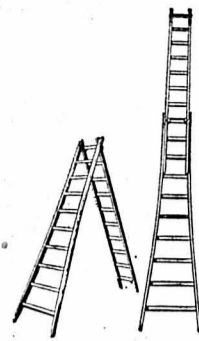


FRANC ET RACÉ
(garanti non saucé)

Mélange Maryland de toujours, garanti: naturel, sans aucune adjonction. Stella Filtra, goût entier, tradition Maryland.

DOUX ET LÉGER
(filtre efficace)

Présence plus délicate.
Mariage de tabacs sélectionnés pour leur grande pureté.
Stella Super, cigarette épurée.
Goût affiné: record de légèreté et de saveur.



ÉCHELLES POUR ARBRES

en deux parties, à partir de Fr. 85.—

Voyez notre choix complet.

Quincaillerie de la Côte Peseux

Tél. 8 12 43
Parcage en face des magasins.

A partir de Fr. 50.— par mois

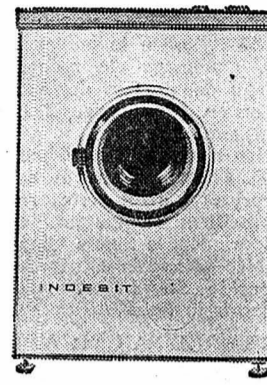
il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique Neuchâtel

Nous reprenons votre ancienne machine à laver
Fr. 400.—
à l'achat du modèle



Superluxe
5 kg - 220/380 V
Fr. 1590.—
reprise > 400.—
reste net Fr. **1190.—**

Garantie totale d'usine: une année sur pièces et main-d'œuvre

CRETEGNY & CIE

COMPTOIR MÉNAGER

NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 43 5 69 21

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Je fais petits transports

du lundi au vendredi tous les après-midi: de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 4 53 72.

DÉMÉNAGEMENTS

petits transports
Transports de pianos
Garde - meubles
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux ou 8 13 63

Compagnie des Tramways Neuchâtel

Pour des raisons de circulation, l'arrêt de Tivoli ne sera plus desservi dès mercredi 7 octobre 1970 à 7 heures.

Nous prions les usagers d'utiliser les arrêts de Grise-Pierre ou de Bureaux Suchard.

LA DIRECTION

La COUPE HARDY est l'affaire du spécialiste...

FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

Nos CUISINIÈRES

Modèle 1971
Gaz et électricité à partir de 248.—

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24

VIRGINIE BONCUK

PSYCHOLOGUE - PSYCHOTHÉRAPEUTE

licenciée, spécialisée en France et au Canada, installée à Neuchâtel, 22, rue Edmond-de-Reynier, reçoit sur rendez-vous, téléphone (038) 4 35 84

- pour examen psychologique et orientation
- pour traitement d'enfants et d'adolescents, problèmes présentant des troubles psychiques ou caractériels ou des difficultés scolaires ou troubles de langage tels que le bégaiement
- pour thérapie des adultes menacés de troubles psychiques tels que dépression, phobie, obsession, angoisse, etc.

Sigolin
NEU!
pulvérisateur à pression
Silver, Giss usw.
NOUVEAU

fait briller!

- * argenterie (couverts, vaisselle d'argent, etc.)
- * cuivre, laiton et chromes d'autos
- * dissout les dépôts tenaces sur les fenêtres et pare-brise

STRÄULI SA WINTERTHUR

OPTIQUE

- LOUPES
- JUMELLES
- TÉLÉSCOPES
- COMPTE-FILS
- MICROSCOPES
- LONGUES-VUES
- MONOCULAIRES
- JUMELLES DE THÉÂTRE
- LOUPES A RAYONS UV
- LOUPES BINOCULAIRES
- LOUPES INDUSTRIELLES
- TÉLÉSCOPES ASTRONOMIQUES
- MICROSCOPES DE RECHERCHES
- ACCESSOIRES POUR MICROSCOPIE

NE MANQUEZ PAS D'EXAMINER NOTRE CHOIX!

DEPUIS 25 ANS A VOTRE SERVICE!
UNITEX S.A.

Av. Gare 39 NEUCHÂTEL

Une chance à exploiter: Représentation en Suisse romande

Des milliers de chefs d'entreprises conscientes des exigences de demain désirent organiser de façon moderne l'ensemble de leur comptabilité. Nous avons pour tâche de les aider à résoudre ce problème. Notre programme de ventes, qui comprend de petites ordinateurs classiques, nous en donne la possibilité sur le plan matériel.

Sur cette base, nous offrons la représentation à une personne dynamique, qui:

- tient à organiser son activité de façon indépendante; dante et à donner toute la mesure de son efficacité;
- désire participer largement au résultat de son travail;
- a des bonnes connaissances comptables pour pouvoir exercer son activité avec succès;
- serait heureuse de représenter une entreprise en vue, ayant une grande clientèle en Suisse romande.

Examinez sans engagement la chance qui vous est offerte en prenant contact avec nous, de préférence en nous adressant une offre manuscrite accompagnée d'un bref curriculum vitae.

Organisation de comptabilité
P. Baumer S.A., 8500 Fraubrunegg
Téléphone 054 7 35 51

Organisation comptable

SOCIÉTÉ SUISSE

des employés de commerce

Cours d'anglais de perfectionnement et de préparation au »Proficiency«

de l'Université de Cambridge (et «Lower Cambridge» pour élèves avancés). Renseignements, inscriptions et début des cours (1 heure par semaine):

jeudi 8 octobre 1970 (et les jeudis suivants), à 19 h 30, rue de la Treille 3, 3me étage.

Inscriptions aux examens.

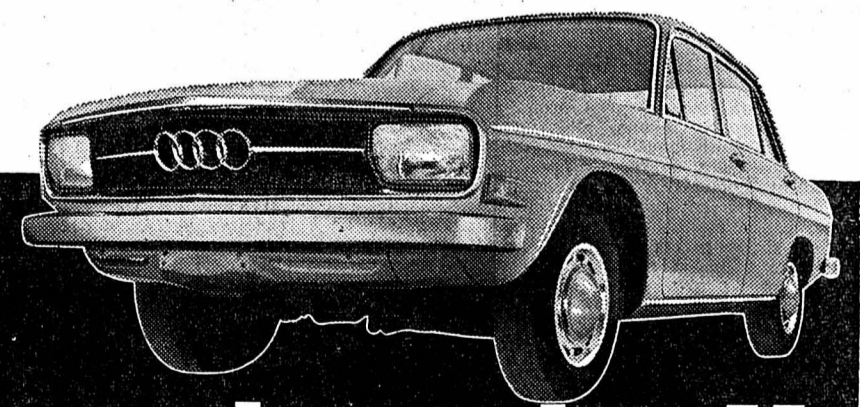
Prix des cours de 10 leçons: Fr. 50.—

Pour tous renseignements: tél. 5 26 17, heures des repas.

Audi 60-90: «Plus avantageuses que jamais»!!

Pour le début de la saison automnale, nous pouvons vous proposer des prix exceptionnellement avantageux sur tous les modèles Audi 60, Audi 60L, Audi 75L ainsi que Audi Super 90 importés avant le 1er septembre 1970.

Demandez sans tarder notre offre d'échange, car le stock est limité. Mieux encore, rendez-nous visite pour un entretien personnel.



LA CHAUX-DE-FONDS

J.-F. Stich (039) 3 18 23

NEUCHÂTEL

ainsi qu'auprès de toutes les agences AUDI NSU

Auto-Senn (038) 5 95 96

automobilisme

Jackie Stewart battu par un Sud-Américain de 23 ans

Vainqueur du Grand prix des Etats-Unis, le Brésilien Fittipaldi est déjà qualifié de « nouveau Fangio »

L'explosion du moteur de la March-Ford de l'Écossais Jackie Stewart puis un arrêt de ravitaillement en fin de course de la BRM du Mexicain Pedro Rodriguez, ont permis au jeune Emerson Fittipaldi, un Brésilien de 23 ans, de remporter la première grande victoire de sa carrière dans le Grand prix des Etats-Unis à Watkins Glen.

L'inattendu succès du Sud-Américain, déjà qualifié de « nouveau Fangio », a fait du défunt Autrichien Jochen Rindt un champion du monde à titre posthume. Seul en effet le Belge Jacky Ickx pouvait — en remportant les deux dernières épreuves de la saison — le Grand prix des Etats-Unis et celui du Mexique, le 25 octobre — battre l'Autrichien d'un point (46 contre 45). Mais Ickx ne s'est classé que quatrième. Sa Ferrari, qu'il avait poussée au record du tour aux essais, fut des ennemis d'alimentation (conduite brisée) et il dut, après réparation, se contenter d'une place d'honneur.

RECORD AMÉLIORÉ

C'est au centième tour sur les 108 qu'en comporte la course que le Brésilien relaya Pedro Rodriguez au com-

mandement. Puis il repoussa les assauts dans les derniers instants du Mexicain et aussi du Suédois Reine Wessel pour obtenir la victoire. Il a couvert les 400 km en 1 h 57'32", soit à la moyenne de 204 km 048, améliorant le record de l'épreuve détenu depuis l'an dernier par le regretté Jochen Rindt avec 203 km 356 (également sur Lotus).

Pourtant, rien n'indiquait au départ de la course que Fittipaldi pouvait causer une telle surprise. Il avait certes réalisé le troisième meilleur temps aux essais mais Ickx, Rodriguez, le Suisse Clay Regazzoni, le Néo-Zélandais Chris Amon et surtout Jackie Stewart s'imposaient comme les favoris logiques.

COUP DE FORCE PAR STEWART

C'est Stewart qui lança la course et qui tenta un sensationnel coup de force. Jusqu'à 83me tour, le champion du monde sortant mena l'épreuve à un rythme d'enfer mais sa mécanique lâcha. Le moteur de sa puissante March-Ford, mené trop rudement, explosa, laissant le commandement au Mexicain Pedro Rodriguez, qui suivait en deuxième position au volant de sa BRM.

Le Mexicain conduisit bien sa course

et il prit une avance de 17" sur ses suivants. A l'approche du centième tour, il faisait figure de vainqueur lorsqu'il dut s'arrêter à son stand pour se ravitailler en essence, laissant l'opportuniste Fittipaldi non seulement refaire les 17" d'écart mais lui prendre une bonne vingtaine de secondes supplémentaires.

La course était dès lors jouée. Ni Rodriguez, ni Wessel — un Suédois de 30 ans qui s'est joint à l'écurie Lotus la

Dan Gurney : « J'ai voulu me retirer entier »

Dan Gurney, l'un des meilleurs pilotes américains des dix dernières années, a annoncé qu'il se retirait définitivement de la compétition pour se consacrer exclusivement à la construction de voitures de course, la direction de son écurie automobile et enfin à la rédaction d'un livre.

« J'ai voulu me retirer entier », a simplement expliqué le Californien de 39 ans, qui remporta sept Grands prix de « formule 1 » et qui termina deux fois deuxième et une fois troisième dans les trois derniers « 500 miles d'Indianapolis ». « Je ne veux pas non plus être un coureur occasionnel, ça peut être dangereux. La course en tant que pilote, c'est fini pour moi », a-t-il ajouté.

Dan Gurney, ancien combattant de Corée, marié et père de famille, obtint ses titres de gloire sur des voitures de marques universellement connues, telles Ferrari, BRM, Porsche, Brabham, Matra et ses propres « Eagle », auxquelles il entend désormais se consacrer entièrement.

semaine dernière seulement — ne purent alors réellement inquiéter un « leader » qui contint leurs dernières attaques avec la fermeté d'un champion chevronné.

OPÉRATION... FINANCIÈRE !

Après le vainqueur, qui a empoché 50,000 dollars et Rodriguez (20,000 dollars), le Belge Jacky Ickx est le troisième grand gagnant, financièrement parlant, avec 17,500 dollars. Aux 10,000 dollars que lui rapporta sa quatrième place, il ajoute en effet les 2,500 dollars attribués pour avoir été le plus rapide aux essais et 5,000 dollars pour avoir réalisé le tour le plus rapide dans la course même, à la moyenne de 212 km 385, soit les 3 km 700 en 1'02"9 (nouveau record - ancien record : 1'04"34 par Jochen Rindt).



« NOUVEAU FANGIO ». — A 23 ans le Brésilien Fittipaldi signe son premier grand succès (Téléphoto AP)

Ferrari remet en question l'organisation des courses

Dans un article publié par le journal milanais « Il Corriere della sera », le constructeur italien Enzo Ferrari critique sévèrement l'organisation actuelle des courses automobiles et suggère une série de mesures visant à l'améliorer et à prévenir les risques d'accident.

« Il est désormais nécessaire », écrit Enzo Ferrari, que la commission sportive internationale autorise pour le championnat du monde l'organisation d'une seule épreuve pour chaque pays afin d'alléger un calendrier devenu maintenant impossible. Enzo Ferrari estime qu'entre deux épreuves, même si elles ne se déroulent pas dans le cadre d'un championnat, il convient d'imposer aux pilotes un repos complet de 6 jours au moins.

« Les épreuves sur route », affirme-t-il d'autre part, « ne peuvent pas être incluses parmi celles comptant pour le championnat. Elles devraient même être interdites en raison des difficultés qu'éprouvent les pilotes à apprendre les circuits et des dangers qui existent sur ces parcours. »

En ce qui concerne les circuits, il faut tout d'abord prévoir l'installation d'une double barrière de sécurité située à une distance de trois à cinq mètres de la piste, une surface de protection nivelée et recouverte d'herbe tout le long du parcours ainsi que des espaces de freinage et des haies basses qui ne soient pas des trottoirs ou des murs de ciment.

A partir de 1972, les épreuves du championnat du monde des marques devraient être réservées aux voitures d'une cylindrée maximum de 3000 cmc et des véhicules de 5000 cmc ne devraient plus y être admis.

Enzo Ferrari estime aussi nécessaire, pour des raisons de sécurité, que d'ici à la fin du mois de janvier 1971, la commission sportive internationale fixe le poids minimum des voitures participant aux différentes compétitions. La question du

ponds intervient également pour la voiture de formule 1.

Selon Enzo Ferrari « la limitation de la cylindrée qui devrait intervenir à partir de janvier 1972 pour les voitures de formule 1 est une absurdité technique. La formule 1, affirme-t-il, est et doit rester l'expression technique la plus large en vue de nouvelles solutions.

La coupe suisse de la montagne à Roland Salomon

Roland Salomon, au volant d'une Tecno de formule 2, a remporté la coupe suisse de la montagne, dont le classement final a été établi en tenant compte des résultats de quatre épreuves: les Rangiers, Marchairuz, Gurnigel et Kerenzberg.

Classement final: 1. Roland Salomon 55 points; 2. Xavier Perrot 45; 3. Karl Foitek 38; 4. Haengartner 38; 5. Moser 34; 6. Amweg 25; 7. Riesen 23; 8. Burgisser 22; 9. Storrer 18; 10. Wernli 17.

tir

Championnat de groupe

Exploit des « pistoliers » romands

Les équipes romandes engagées dans le troisième tour principal du championnat suisse de groupes au pistolet auraient tort de se plaindre de l'issue de cette manche combien importante. En effet, sur les treize en lice pour la circonstance, il en restera neuf pour prendre part à la finale de Saint-Gall des 10 et 11 octobre prochains. Sur trente-deux comme on sait! Jamais encore, bien sûr, les couleurs romandes n'auront été défendues avec autant de vigueur, surtout si l'on veut bien se souvenir, par exemple, que l'on n'en vit que trois l'an dernier en pareille occasion.

NETS PROGRÈS

Les pistoliers romands ont donc réalisé un exploit qui témoigne bien de leurs progrès et de la vanité d'anciens complexes d'infériorité hors de propos aujourd'hui. Pourvu que cela dure! Toujours est-il que sur les vingt groupes crédités sur le plan national d'un résultat minimum de 463 points, on n'en compte pas moins de sept des nôtres, soit ceux de Sion (470), de Broc, du Cerneux-Péquignot et de Saint-Légier (464), des policiers genevois, d'Yverdon et de Zwingen (463 à chacun). D'au-

tre part, ceux de Morges (460 o), de Martigny (459), de Lausanne-Sports I (459) enfin, en route pour Saint-Gall, ont terminé leur pensum dans des limites parfaitement acceptables. Même les tireurs de Lausanne-Carabiniers (457) et de Châtel-Saint-Denis (456) n'ont pas perdu brusquement pied et seuls peut-être ceux de Lausanne-Sports II, avec leurs 447 p., sont restés passablement au-dessous de leurs possibilités.

Relevons en outre que les équipes de Sion, de Saint-Légier, du Cerneux-Péquignot, de Broc, d'Yverdon et de Morges se sont classées en tête de leur combinaison quadrangulaire.

GRANDS PERDANTS

Les policiers genevois sont devenus, en revanche, les grands perdants de cette troisième manche. Mais des perdants dignes d'éloges s'il en est aussi. En effet, ils ont aligné à l'exemple de leurs adversaires d'Yverdon et de Liestal le total identique de 463 points. A ce niveau, il fallut bien recourir aux astuces du règlement pour départager les ex-aequo. Les Genevois durent s'incliner, en quittant la scène nationale avec une récompense de choix, en l'occurrence le prix Huguenin réservé au groupe éliminé dans les tirs principaux avec le plus haut résultat.

C'est une fiche de consolation appréciable. Les équipes de Zurich-Neumünster, l'une des favorites des finales de Saint-Gall, de Bourg, de Berthoud, des policiers zuricois, entre autres, n'en ont pas eu autant. Les Zuricois de Neumünster, de surcroît, ont perdu d'un coup leurs deux formations encore en course, alors que leurs voisins de Zurich-Ville, tenants du titre, conservent leurs trois équipes pour la finale. Le cas est suffisamment rare pour être mentionné expressément!

ROMANDS GROUPE S

Les organisateurs de la finale ont réparti les équipes romandes dans la dernière des quatre séries prévues au programme, à une exception près. Les tireurs du Lausanne-Sports monteront en stalle avec la troisième et lâcheront leurs 10 coups de match le samedi. Les huit autres formations se retrouveront côte à côte ce même jour. Les Saint-Gallois ont ainsi largement tenu compte de la distance que leurs hôtes avaient à parcourir et leur ont facilité la tâche au maximum. Mentionnons enfin que si les représentants de Saint-Légier se sont débarrassés assez facilement de leurs adversaires pourtant chevronnés de Zurich-Neumünster III et de Beckenried, ceux du Cerneux-Péquignot se sont qualifiés avec ceux de Breitenbach, dont les 460 p., méritent déjà une certaine considération, et d'Arlesheim, descendus à la limite des... 434 points.

L.N.

basketball

Le championnat suisse de ligue B 1970 très ouvert

Les équipes neuchâteloises ont un rôle à tenir cette saison

Parmi les diverses compétitions qui se déroulent, la ligue B prend depuis quelques années une place toujours plus importante. Depuis que la formule des deux groupes de dix équipes a été instaurée, l'enjeu est devenu plus spectaculaire en raison de l'intérêt qu'il suscite auprès des clubs répartis sur tout l'ensemble du pays. Répartis géographiquement par tirage au sort lors de l'assemblée fédérale de juin dernier, les deux groupes se composent de la façon suivante: Groupe I: Champel - C.A. Genève - Sportive Française - Rosay - Lausanne Basket - Martigny - Zurich - Molino Nuovo - Neuchâtel-Sports. Groupe II: Etoile Servette - Chênes Genève - Lémania Morges - Cossonay - Renens - Stade-Rapid - Bienne - Olympie - La Chaux-de-Fonds - Uni Bâle et Pregassona.

Quelles sont les possibilités et surtout les perspectives de classement de chacune des formations? Il est bon de les présenter ici.

ATTENTION A MARTIGNY ET CHAMPEL

Dans le groupe I, les deux relégués de la ligue A, Champel et Martigny, auront de fortes chances de se qualifier mais les Genevois ont enregistré des départs. Ils possèdent des joueurs qui connaissent le rythme de compétitions plus élevé de la ligue supérieure. Mais ils seront sérieusement menacés par une formation de C.A. Genève dont on dit beaucoup de bien depuis sa qualification en ligue B, en mai dernier. Les Genevois aligneront en effet quelques bons joueurs ayant évolué en ligue A la saison dernière et les anciens internationaux que sont Voisin, Aberlé et Poncet seront bien entourés pour tenter de retrouver une place parmi l'élite.

Que faut-il penser des équipes lausannoises? Il semble que Rosay se maintien-

dra péniblement, n'ayant annoncé aucune arrivée. En revanche, Lausanne Basket et Sportive Française se sont singulièrement renforcés et il ne serait pas étonnant de les voir menacer les meilleurs. A l'instar des années précédentes, Zurich sera représenté par une majorité d'étudiants qui sont capables de brouter les pronostics alors que les Tessinois de Molino Nuovo resteront redoutables chez eux.

NEUCHÂTEL-SPORTS 1970-71

Primitivement prévu pour évoluer dans ce groupe, Rapid Fribourg a réalisé une fusion avec Stade Fribourg. Cette nouvelle formation unique jouera dans le groupe II sous la désignation de Stade Rapid. Neuchâtel-Sports, enfin, s'alignera également dans ce groupe I sous la direction de son nouvel entraîneur Joseph Zakar assisté de Sam Bourquin. Depuis la reprise des entraînements, l'équipe a réalisé de très nets progrès et se trouve actuellement en excellente condition physique. Elle l'a d'ailleurs prouvé au cours de deux tournois (Berne et Bulle) où les dispositions qu'elle a montrées sont de bon augure pour le cham-

pionnat qui va débiter pour elle samedi prochain à Genève contre Champel.

OLYMPIC LA CHAUX-DE-FONDS FAVORI

Dans le groupe II, un des favoris est sans conteste l'Olympic La Chaux-de-Fonds qui bénéficie de l'expérience acquise en ligue A et qui peut compter sur tous les anciens joueurs. Si la présence des frères Forrer est constante, cette formation devrait pouvoir se maintenir à la pointe du combat. Mais les prétendants aux places d'honneur ne manquent pas et les plus en vue seront certainement Pregassona, Cossonay, Uni Bâle et Lémania Morges.

Il est difficile d'évaluer les possibilités des Fribourgeois qui se sont renforcés en fusionnant et d'Etoile-Servette qui a réalisé la même opération à Genève. Jusqu'à preuve du contraire, il n'est pas certain que ces rapprochements parviennent à métamorphoser une équipe.

Parmi les formations qui connaîtront des heures difficiles, il faut citer Renens, Chênes Genève et le Néo-Sports Bienne. Géographiquement, la ligue B est bien repré-

sentée et il reste maintenant à chacune des formations la possibilité de s'exprimer avec le championnat qui vient de débiter.

Résultats

LIGUE A
Nyon - Stade Français 77-78; Lausanne Sports - Pully 57-64; Fribourg Olympic - Jonction 74-37; Birsfelden - fédérale 65-75; Urania - Vevey 67-81.

LIGUE B
Groupe I: Rosay - Martigny 54-70; Sportive Française - Champel 63-58; Molino Nuovo - Lausanne Basket 76-47.
Groupe II: Olympie La Chaux-de-Fonds - Uni Bâle 50-70; Etoile Servette - Chênes 51-44; Lémania Morges - Cossonay 67-57; Renens - Stade Rapid 40-57.

hockey sur glace

Bientôt le championnat

Malgré le... retour du beau temps, il faut bien parler de hockey sur glace puisque le championnat suisse commencera dans un dizaine de jours déjà. Dans la perspective de cette compétition, notre journal présentera à ses lecteurs les clubs romands des ligues nationales A et B. Première analyse demain: La Chaux-de-Fonds.

Coupe d'Europe 70-71

Pour le premier tour de la coupe d'Europe 1970-71, les dates suivantes ont déjà été fixées: Helsinki - Kattowice le 4 octobre à Helsinki et le 11 octobre match retour; match retour Dynamo Weiswasser - Valerengen Oslo le 19 octobre; Jesenice - Krakar Ternichki le 20 et le 21 octobre en Yougoslavie; Copenhague - Dosza Budapest le 17 et le 18 octobre à Copenhague; Chamonix - Klagenfurt le 24 octobre à Chamonix et le 3 novembre à Klagenfurt. La Chaux-de-Fonds est exemptée de ce premier tour.

● Match international à Prague: Tchécoslovaquie - Finlande 7-2 (2-1 3-0 2-1).

escrime

Rencontre intervilles au fleuret et à l'épée

Quand l'exemple vient de La Chaux-de-Fonds!

Dans une rencontre comptant pour le championnat intervilles, les escrimeurs neuchâtelois ont été battus par ceux du Haut. Le nouveau règlement du championnat oblige toutes les équipes à aligner cinq épéistes (juniors ou seniors) plus trois fleuretistes (juniors ou seniors, filles ou garçons), raison pour laquelle il est difficile pour certains clubs de former des équipes parfaitement homogènes. Après cette défaite, Neuchâtel en sait quelque chose... Les pronostics étaient pourtant différents. En effet, si les tireurs locaux ne se faisaient guère d'illusion au fleuret, ils espéraient toutefois partager l'enjeu en remportant un succès à l'épée. Tel ne fut pourtant pas le cas et Neuchâtel, après avoir dominé pendant la première partie du match, s'effondra sur la fin.

La rencontre au fleuret fut à sens uni-

que et si Neuchâtel sauva l'honneur, c'est grâce à Mary-Claude Bétrix, seule fille de l'équipe.

Plus intéressante parce que plus égale fut la rencontre à l'épée. Un instant même, Neuchâtel menait à la marque par 9 à 6. La victoire des Chaux-de-Fonniers revint pour laquelle il est difficile de trouver certains clubs de former des équipes parfaitement homogènes. Après cette défaite, Neuchâtel en sait quelque chose... Les pronostics étaient pourtant différents. En effet, si les tireurs locaux ne se faisaient guère d'illusion au fleuret, ils espéraient toutefois partager l'enjeu en remportant un succès à l'épée. Tel ne fut pourtant pas le cas et Neuchâtel, après avoir dominé pendant la première partie du match, s'effondra sur la fin.

La rencontre au fleuret fut à sens uni-

que et si Neuchâtel sauva l'honneur, c'est grâce à Mary-Claude Bétrix, seule fille de l'équipe.

Plus intéressante parce que plus égale fut la rencontre à l'épée. Un instant même, Neuchâtel menait à la marque par 9 à 6. La victoire des Chaux-de-Fonniers revint pour laquelle il est difficile de trouver certains clubs de former des équipes parfaitement homogènes. Après cette défaite, Neuchâtel en sait quelque chose... Les pronostics étaient pourtant différents. En effet, si les tireurs locaux ne se faisaient guère d'illusion au fleuret, ils espéraient toutefois partager l'enjeu en remportant un succès à l'épée. Tel ne fut pourtant pas le cas et Neuchâtel, après avoir dominé pendant la première partie du match, s'effondra sur la fin.

La rencontre au fleuret fut à sens uni-

La quatrième coupe Dubied

La quatrième édition de la Coupe Dubied se déroulera samedi prochain, dans les locaux de la salle d'Armes de Neuchâtel. Rappelons qu'elle met aux prises les équipes de Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel et qu'elle a été remportée en 1967 par la SE Neuchâtel, en 1968 par le CE Berne et en 1969 par le CE Bienne. Il reste cette année ainsi que l'an prochain pour déterminer les vainqueurs et attribuer définitivement l'enjeu. Composition de l'équipe neuchâteloise: C. Eichhorn, T. Lacroix, J. Rauffaub, P. Matile, remplaçant D. Thiébaud.



PASSE D'ARMES. — Le Neuchâtelois Rauffaub (à gauche) au prise avec le Chaux-de-Fonnier Terrier (Avipress J. R.)

humbert 3 victoires, P. Gaillé 3 v., J.-D. Gaillé 2 v. Neuchâtel: M.-C. Bétrix 1 victoire, D. Thiébaud 0 v., D. Skolmin 0 v.

Résultat final à l'épée: La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel, 15 victoires à 10. Individuel pour La Chaux-de-Fonds: M. Poffet, 4 victoires, H. Haberzettl 4 v., F. Terrier 3 v., Ph. Bois 2 v., Y. Huguenin 2 v.; Neuchâtel: J. Rauffaub 5 victoires, T. Lacroix 2 v., C. Eichhorn 2 v., P. Matile 1 v., L.-P. Thiébaud 0 v.

SPORTS dernière

AUTOMOBILISME

● A quatre jours de la fin du Tour d'Europe automobile, 34 des 52 voitures qui avaient pris le départ restaient en course. Au terme de la cinquième étape, Agadir - Lisbonne (1890 km, soit après 9,153 km de course), le classement officieux était le suivant: 1. Manfred Raven - Georges Haspel (All) sur Ford; 2. Claude et Dominik Laurent (Fr) sur Daf; 3. Dietrich Hockeymeier - Peter König (All) sur NSU; 4. Karl-Heinz Arnold - Sybille Arnold (All) sur Fiat; 5. Hans-Joachim Klein - Jürgen Heier (All) sur Alfa Romeo. La sixième étape conduira les rescapés de Lisbonne à Montpellier sur 2350 km.

WATERPOLO

● Lugano, champion suisse de waterpolo, participera au tour éliminatoire de la coupe d'Europe dans un groupe de cinq équipes comprenant Akademik Sofia, Polytechnic Londres, Helsinki et Mladost Zagreb, vainqueur des trois dernières épreuves. Cette poule éliminatoire aura lieu du 6 au 8 novembre, probablement à Zagreb.

DEUXIÈME LIGUE ÉQUILIBRE DES FORCES

Sept équipes réserves participeront à ce championnat sans qu'il soit possible d'emettre un pronostic sûr. Aux côtés d'Auvergnier II et III, d'Union Neuchâtel II, de Fleurier II, d'Abeille II et de Beau-Site II, nous voyons apparaître une nouvelle

golf

Victoire des Américains en Espagne

Pour un point — 598 à 599 — les Etats-Unis ont battu la France pour le titre de champion du monde féminin par équipes, à Madrid. Les Américaines conservent ainsi le titre qu'elles avaient gagné successivement en 1966 et 1968. Quant à la Suisse, elle a dû se contenter d'une modeste vingt-tième place.

Classement final: 1. Etats-Unis 598 p.; 2. France 599; 3. Afrique du Sud 606; 4. Canada 610; 5. Argentine 624. Classement individuel: 1. Knight Little (Af-S) 299; 2. Lacoste (Fr), Bastanchury (E-U) et Streit (Can) 302.

hippisme

Schwarzenbach champion suisse du military

Au military international de Frauenfeld, le Zuricois Joergen Albertsen, montant « Pic Bube », a défendu victorieusement, dans le concours de saut, la première place qu'il avait acquise au cours de la première journée. Comme il n'obtiendra la nationalité suisse que l'année prochaine, le titre national a été attribué à Alfred Schwarzenbach, qui a pris la deuxième place devant la jeune Renate Portmann, (17 ans). Seize concurrents seulement sur les 29 qui étaient en lice ont terminé l'épreuve.

Classement: 1. Albertsen (Deitikon) avec « Pic Bube », 36,05 points de bonification; 2. Schwarzenbach (Horgen) avec « Big Boy », 3,07; 3. Portmann (Hochdorf) avec « Hermès », 19,07 points de pénalisation; 5. Sutherland (G-B) avec « Peer Gynt », 22,93.

Une « première » à Aarau

Après 22 victoires de jockeys étrangers, un succès suisse a été enregistré pour la première fois dans le principal événement de la saison de galop en Suisse, le Grand prix suisse, à Aarau, qui a été remporté par Dolf Renk, avec « Sacramento ».

cyclisme

Le Tour d'Emilie à Bitossi

L'Italien Franco Bitossi a remporté le 53me Tour d'Emilie, qui s'est déroulé sur la distance de 226 kilomètres, avec départ et arrivée à Bologne. Bitossi, qui a réglé au sprint son compatriote Zilioli, s'adjuge ainsi sa quinzième victoire de la saison. Classement: 1. Bitossi (It), les 226 km en 5 h 54' 14" (moyenne 38 km 450); 2. Zilioli (It) même temps; 3. Dancelli (It) à 1' 17"; 4. Giuliani (It) à 1' 24"; 5. Pettersson (Su).

football

L'horaire de la dixième journée

La dixième journée du championnat de ligue A se déroulera selon l'horaire suivant: Samedi: Bâle - Zurich (20 h), Young Boys - Lugano (20 h 15) et Servette - Winterthur (20 h 30). Dimanche: Bellinzona - Sion, Grasshoppers - La Chaux-de-Fonds, Fribourg - Bienne et Lucerne - Lausanne (tous à 15 h). Les équipes de ligue B seront engagées dans le troisième tour principal de la coupe de Suisse.

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants?

Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 38, des 3 et 4 octobre 1970:

Vingt-trois gagnants avec 12 points: 5026 fr. 95; 335 gagnants avec 11 points: 345 fr. 15; 3355 gagnants avec 10 points: 34 fr. 45; 20,127 gagnants avec 9 points: 5 fr. 75.

Le maximum de 13 points n'a pas été atteint.

football

La situation évolue sensiblement en ligue nationale

Ligue A: Romands remis à leur place
Ligue B: les Saint-Gallois conduisent la danse

Bâle redoutait particulièrement le mois de septembre. Si l'on tient compte de l'entraînement de l'équipe nationale qui a eu lieu à Aarau et auquel participent beaucoup de ses joueurs, il avait à jouer deux matches par semaine. Un programme extrêmement chargé.

La première fois
Il l'a fort bien supporté puisqu'il l'a achevé en l'emportant pour la première fois à l'extérieur, à la Chaux-de-Fonds précisément, où il ne réussit pas souvent de bonnes performances. Il se trouve maintenant seul en tête du classement, invaincu. On pensait qu'il pourrait être battu à Bienne, à son retour de Moscou: il n'en fut rien. On estimait que Lausanne avait une occasion exceptionnelle de le battre à Saint-Jacques, à quatre jours de son second match contre Spartak: on sait ce qu'il a advenu. On croyait qu'en vertu d'une certaine tradition, la Chaux-de-Fonds lui ferait entendre raison.

Malgré ses efforts de mercredi, Bâle n'a pas fléchi: il a eu assez de ressources pour maintenir l'avantage qu'il s'était créé en première mi-temps: c'est au contraire lui qui a infligé à la Chaux-de-Fonds sa première défaite à la Charrière. Il a fait mieux que Lugano, Zurich et Sion.

Importance considérable
On attend donc toujours de connaître l'équipe qui lui fera rendre la main. Benthous est certainement très content que les responsables de l'équipe nationale aient pris la décision d'annuler les matches de préparation prévus pour cette semaine. Il pourra mieux préparer ses joueurs à recevoir Zurich.

Zurich, qui a pris un mauvais départ, compte maintenant six victoires consécutives. Il a surmonté les difficultés du début et le fait qu'il ne soit qu'à un point de Bâle confère à la rencontre de ce samedi une importance considérable.

Grasshoppers apparaît également au sommet du classement: l'effet bénéfique de sa victoire sur Lausanne, au stade olympique.

Ce premier samedi d'octobre ne fut pas favorable aux équipes romandes. Aux défaites de La Chaux-de-Fonds et de Lausanne, s'ajoutent celle de Sion qui n'a pas résisté à Young Boys, et celle de Servette à Zurich.

Illusions perdues
Lausanne et Servette ont quatre points de retard sur Bâle et trois (déjà) sur Grasshoppers, Zurich et Lugano. Ils ont perdu quelques illusions. Sion en est à sa quatrième défaite d'affilée: vous croyez vraiment que le « choc » du penalty de Zurich dure si longtemps?

On ne comprend pas très bien l'itinéraire choisi cette saison par Lugano. Après ses victoires à Zurich, Winterthur et Sion et alors qu'on lui accorde par avance la totalité de l'enjeu dans un match qui ne semble être qu'une simple formalité pour lui, il abandonne un point à Fribourg, au Cornaredo. Fribourg végétait pourtant depuis bientôt un mois: en quatre matches, il avait concédé 14 buts et n'en avait marqué qu'un seul, samedi passé, à Lucerne.

Bellinzona écarté
Les équipes romandes ont dû s'effacer au profit de leurs rivaux. Au fond, elles occupent, désormais, une place qui correspond peut-être bien à leur valeur.

Bienne va par monts et par vaux: cette victoire sur Lucerne lui a donné un nouvel élan, Young Boys progresse. En dépit de son exploit de Lugano, Fribourg n'a pas amélioré sa situation. Bellinzona a cinq points de retard sur le douzième: la bouée de sauvetage s'éloigne.

L'histoire se répète

Les Saint-Gallois continuent à mener la danse en ligue B. Saint-Gall s'est facilement débarrassé d'Aarau, et Bruhl, qui a battu Chiasso, a dû rire de toutes ses dents en apprenant la victoire de Monthey sur Granges. On a souvent besoin d'un plus petit que soi! Granges a passé trois buts à chacun de ses deux adversaires de Suisse orientale, mais il ne s'est pas assez méfié d'autres concurrents. L'histoire se répète: ce n'est pas en gagnant les matches de prestige que l'on fait carrière en championnat, mais bien en prenant chaque équipe en considération.

Le Loche se déplaçant à Baden. Les visiteurs étaient-ils impressionnés par la réputation (des saisons passées) de leur adversaire? Toujours est-il qu'ils ont abandonné un point à une formation qui, jusqu'alors, n'avait pas encore glané le moindre point. C'est pour le moins décevant et la seule excuse que l'équipe des Montagnes neuchâteloises peut faire valoir est l'absence de Kiener. Nous le disions dans notre précédente chronique, Concordia éprouvera certainement moins de difficultés cette saison que la précédente. Les Bâlois nous l'ont confirmé à Porrentruy où ils ont contraint les maîtres de céans au partage des points. Une bonne affaire pour chacun si l'on consulte le classement. Ce n'est que par un but d'écart que Moutier a quitté Bâle battu. Est-ce là l'annonce des jours meilleurs pour les Prévôts? C'est à souhaiter car les hommes de Fasola ont, à nouveau hérité de la lanterne rouge, fardeau qu'ils partagent avec Baden.

UNE EXCUSE?
Le Loche se déplaçant à Baden. Les visiteurs étaient-ils impressionnés par la réputation (des saisons passées) de leur adversaire? Toujours est-il qu'ils ont abandonné un point à une formation qui, jusqu'alors, n'avait pas encore glané le moindre point. C'est pour le moins décevant et la seule excuse que l'équipe des Montagnes neuchâteloises peut faire valoir est l'absence de Kiener. Nous le disions dans notre précédente chronique, Concordia éprouvera certainement moins de difficultés cette saison que la précédente. Les Bâlois nous l'ont confirmé à Porrentruy où ils ont contraint les maîtres de céans au partage des points. Une bonne affaire pour chacun si l'on consulte le classement. Ce n'est que par un but d'écart que Moutier a quitté Bâle battu. Est-ce là l'annonce des jours meilleurs pour les Prévôts? C'est à souhaiter car les hommes de Fasola ont, à nouveau hérité de la lanterne rouge, fardeau qu'ils partagent avec Baden.

TURGI REDOUTABLE
Il est vrai que nous n'en sommes qu'au début du championnat mais on peut désormais se poser sérieusement la question de savoir s'il faudra compter avec le néo-promu Turgi. C'est cette fois au tour de Zofingue de subir la loi du benjamin.

groupe central
Le néo-promu Turgi étonne

Pourtant, jusqu'alors ce visiteur comptait autant de victoires que de matches. Avec, entre autres, un succès sur Delémont. Une autre formation pointe à l'horizon celle de Wechsbergr. Vainqueur de Soleure, Emmenbrücke se hisse à la hauteur de Delémont et se trouve dans une position d'attente des plus favorables. La flamme initiale de Breitenbach n'est plus qu'un souvenir. Nordstern a su saisir l'occasion et le but que les Bâlois ont marqué en terre soleuroise leur vaut le double de points.

LA COUPE
Dimanche prochain, le championnat sera partiellement tronqué pour permettre aux survivants de jouer le troisième tour principal de la coupe de Suisse. Dans cette

course au trophée Sandoz, Le Locle se déplacera à Laufen. Ce serait à désespérer d'enregistrer une défaite des représentants de première ligue! Encore que, dans cette compétition, la surprise soit à l'ordre du jour. Nous viendra-t-elle de Moutier qui accueillera Granges? Dans sa position actuelle, la formation de Fasola aurait tort de vouloir se surpasser à courir deux lieues... Les deux autres rescapés du groupe, Delémont et Breite, s'affronteront dans la cité jurassienne. Si la logique est respectée, nous aurons donc encore deux Romands sur la liste des qualifiés, dimanche soir. Tout en souhaitant que par la même occasion, Porrentruy, qui jouera pour le championnat à Zofingue, fête son premier succès.

Yverdon étonne
Après avoir pris la mesure de Durrenast, pourtant réputé solide, Yverdon a fait à nouveau un dur morceau, en l'occurrence Berthoud, inbattu et qui mène le bal. Pour la deuxième fois consécutive, Yverdon a été forcé d'abandonner un point à l'occasion de sa visite dans le Nord vaudois. Est-ce une surprise? Nous ne le pensions pas, pour autant qu'Yverdon continue à montrer d'aussi bonnes dispositions. Il devient, alors, dangereux. Pour l'instant, il s'installe au milieu du classement, dans le sillage du peloton des meilleurs ennemis par Berthoud dont le faux pas à Yverdon satisfait pleinement Chénais et Nyon.

FANTASQUE
Chénais n'a pas rencontré trop de problèmes face à Audax, à la recherche du rythme de la première ligue. Quant à Nyon, il était en droit de craindre la venue de Thoune, ex-pensionnaire de la ligue B. En hommes bien avertis, les compagnons de Georgy ont manœuvré à la satisfaction de leur public. En compagnie de Chénais, Nyon ne compte plus, dès lors, qu'un point de retard sur Berthoud. L'attente de voir une nette domination des équipes bernoises s'estompe. Chénais et Nyon sont sur la bonne voie.

Mine de rien, Berne fait également son petit bonhomme de chemin. S'il réussit à traduire en une victoire le match qu'il a de retard, il se portera à la hauteur de Berthoud. A ne pas oublier, ce Berne qui a renvoyé Salquenen bien gentiment chez

à diminuer l'écart en deuxième mi-temps. L'arbitre ayant ignoré un flagrant penalty pour faute de main, Corcelles a luté jusqu'à la dernière seconde pour maintenir ce petit avantage qui lui permettra de respirer dans les prochains matches.

CLASSEMENT
Matches Buts
J. G. N. P. p. c. Pts
1. La Sagne 7 5 1 1 19 11 11
2. Couvet 5 4 1 1 13 1 9
3. Fontainemelon 6 3 2 1 13 8 8
4. Fleurier 6 3 1 2 16 11 7
5. Saint-Imier 6 3 1 2 16 11 7
6. Colombier 6 3 1 2 7 11 7
7. Le Parc 6 1 3 2 9 13 5
8. Superga 7 2 1 4 15 21 5
9. Corcelles 6 1 2 3 11 15 4
10. Neuchâtel Xamax II 7 2 2 3 13 20 4
11. Boudry 6 1 5 9 19 1

motocross
J. Robert reste champion du monde

Pour la quatrième fois (après 1964, 1968 et 1969), le Belge Joël Robert a enlevé le titre mondial en 250 cmc. Dans la 12me et dernière manche du championnat du monde, à Laundorf, en Carinthie, il a terminé deuxième derrière le Finlandais Heikki Mikkola, le vainqueur du Grand prix de Suisse, ce qui lui a valu le titre. Voici le classement du grand prix d'Autriche: 1. Mikkola (Fin) « Husqvarna »; 2. Robert (Bel); 3. Decoster (Be).

Classement final du championnat du monde des 250 cmc: 1. Joël Robert (Be) 96 p.; 2. Gebbers (Be) 94; 3. Decoster (Be) 74; 4. Mikkola (Fin) 73; 5. Miroslav Halm (Tch) 70.

athlétisme
2 m 23 en hauteur pour le Russe Chapka

Le Soviétique Kestoukis Chapka a franchi 2 m 23 en hauteur, meilleure performance mondiale de l'année, au cours d'une réunion internationale qui mettait aux prises à Stochi, sur les bords de la mer Noire, les clubs « Dynamo » de sept pays de l'Est européen. Originaire de Lituanie et étudiant, Chapka demanda la barre à 2 m 29, soit un centimètre de plus que le record du monde détenu par son compatriote Valeri Brumel, hauteur qu'il ne rata que de peu. Chapka, qui saute en style Fosbury, avait déjà mis à son actif un saut de 2 m 21.

natation
Record pour Genève Natation

L'équipe masculine de Genève Natation a établi un nouveau record du championnat suisse des clubs en 18' 29". Elle détenait l'ancien record en 18' 46". Les nageurs genevois ont d'autre part amélioré la meilleure performance suisse en petit bassin du quatre fois 100 m dos en 4' 39"8 avec Jurg Strasser, Alain Baudin, Rolf Anliker et Philippe Henry (ancien record 4' 43"8 par Genève Natation). Voici les résultats enregistrés par Genève Natation dans ses tentatives pour le championnat suisse des clubs: Catégorie ouverte messieurs: Genève Natation 18' 29" (nouveau record de l'épreuve); Genève Natation 20' 45"9. Juniors: Genève Natation 18' 54"5; Jeunesse II garçons: Genève Natation 10' 05"7; Genève Natation II 10' 55"6. Jeunesse II filles: Genève Natation 10' 16"2; Genève Natation II 11' 55"6.

curling
Tournai d'ouverture de saison à Monruz

La section de curling de Neuchâtel-Sports organisera, samedi et dimanche, à la patinoire de Monruz, son tournoi d'ouverture de la saison. Vingt-quatre équipes suisses et étrangères se disputeront le challenge offert par une grande industrie de la place et la coupe du président. Les jeux sont prévus pour toute la journée de samedi et il en ira de même dimanche. Entrée libre.



SUFFISANT. — Le but de Quentin (11) marqué malgré l'intervention de Wegmann a suffi au bonheur de Zurich. (Keystone)

En première ligue, les favoris ont de la peine à se faire respecter

Récapitulons
Groupe occidental

Résultats. — Berne - Salquenen 2-1; Chénais - Audax Neuchâtel 3-1; Langenthal - Minerva Berne 2-4; Meyrin - Durrenast 1-2; Nyon - Thoune 3-1; Yverdon - Berthoud 2-2. Classement: 1. Berthoud 5-8. 2. Nyon et Chénais 5-7. 4. Berne 4-6. 5. Durrenast 5-6. 6. Yverdon et Langenthal 5-5. 8. Minerva Berne 5-4. 9. Rarogne - Nyon. Coupe: Vevey - Chénais, 3-2. 12. Thoune 3-1. 13. Meyrin 4-1.

Dimanche prochain. — Championnat: Audax - Langenthal, Minerva - Durrenast, Rarogne - Nyon. Coupe: Vevey - Chénais, Berne - Martigny, Thoune - Urania, Monthey - Yverdon, Neuchâtel Xamax - Berthoud.

Résultats. — Baden - Le Locle 1-1; Breite - Moutier 2-1; Breitenbach - Nordstern 0-1; Emmenbrücke - Soleure 2-1; Porrentruy - Concordia 2-2; Turgi - Zofingue 1-0. Classement: 1. Turgi 5-8. 2. Breite 5-7. 3. Delémont et Emmenbrücke 4-6. 5. Soleure 5-5. 6. Zofingue 3-4. 7. Breitenbach, Le Locle et Nordstern 3-2. 10. Concordia Bâle 3-2. 11. Porrentruy 4-2. 12. Baden 4-1. 13. Moutier 5-1.

Dimanche prochain. — Championnat: Nordstern - Emmenbrücke, Soleure - Baden, Zofingue - Porrentruy. Coupe: Laufen - Le Locle, Delémont - Breite, Moutier - Granges.

Championnat interrégional des juniors A 1

Bienne - Lausanne, renvoyé; Servette Martigny 1-0; Urania - Sion 3-0; Etoile Carouge - Le Locle 7-1; Fribourg - La Chaux-de-Fonds 0-0. Groupe 2: Aarau Emmenbrücke 2-1; Granges - Berne 3-0; Lucerne - Binning 1-1; Nordstern - Bâle 1-2; Young Boys - Concordia 4-1. Groupe 3: Blue Stars - Bruhl 1-4; Grasshoppers - Bellinzona 2-0; Saint-Gall - Lugano 2-2; Wettingen - Mendrisio 1-1; Affoltern Zurich - Rapid Lugano 1-2.

olympisme
A propos des amateurs
Conférence de presse de M. Brundage

Le comité international olympique (CIO) reste fidèle à ses principes en ce qui concerne l'amateurisme mais s'engage, cependant, sur la voie d'un assouplissement de ses positions. Telle est la conclusion que l'on peut tirer des propos que le président du CIO, M. Avery Brundage, a tenus à Lausanne, au cours d'une conférence de presse qui clôturait la réunion tenue depuis vendredi par la commission exécutive du CIO.

« Le problème, a-t-il ajouté, est de savoir si la participation aux épreuves pourra être limitée aux seuls amateurs. »

« En ce qui concerne particulièrement les Jeux olympiques d'hiver qui se tiendront à Sapporo (Japon) en 1972, M. Brundage a précisé que le ski alpin restait inclus dans le programme des épreuves. « Le problème, a-t-il ajouté, est de savoir si la participation aux épreuves pourra être limitée aux seuls amateurs. »

« Le président du CIO a déclaré en outre, que, selon les rapports qui ont été transmis au CIO par les organisateurs des Jeux, « les installations seront prêtes dès l'année prochaine et pourront même être utilisées pour des épreuves sportives avant les Jeux olympiques. »

M. Brundage a annoncé, d'autre part, qu'un congrès olympique, le premier depuis celui qui s'est tenu à Berlin en 1930, sera organisé en 1973, en Bulgarie, soit à Sofia soit à Varna.

athlétisme
2 m 23 en hauteur pour le Russe Chapka

Le Soviétique Kestoukis Chapka a franchi 2 m 23 en hauteur, meilleure performance mondiale de l'année, au cours d'une réunion internationale qui mettait aux prises à Stochi, sur les bords de la mer Noire, les clubs « Dynamo » de sept pays de l'Est européen. Originaire de Lituanie et étudiant, Chapka demanda la barre à 2 m 29, soit un centimètre de plus que le record du monde détenu par son compatriote Valeri Brumel, hauteur qu'il ne rata que de peu. Chapka, qui saute en style Fosbury, avait déjà mis à son actif un saut de 2 m 21.

natation
Record pour Genève Natation

L'équipe masculine de Genève Natation a établi un nouveau record du championnat suisse des clubs en 18' 29". Elle détenait l'ancien record en 18' 46". Les nageurs genevois ont d'autre part amélioré la meilleure performance suisse en petit bassin du quatre fois 100 m dos en 4' 39"8 avec Jurg Strasser, Alain Baudin, Rolf Anliker et Philippe Henry (ancien record 4' 43"8 par Genève Natation). Voici les résultats enregistrés par Genève Natation dans ses tentatives pour le championnat suisse des clubs: Catégorie ouverte messieurs: Genève Natation 18' 29" (nouveau record de l'épreuve); Genève Natation 20' 45"9. Juniors: Genève Natation 18' 54"5; Jeunesse II garçons: Genève Natation 10' 05"7; Genève Natation II 10' 55"6. Jeunesse II filles: Genève Natation 10' 16"2; Genève Natation II 11' 55"6.

curling
Tournai d'ouverture de saison à Monruz

La section de curling de Neuchâtel-Sports organisera, samedi et dimanche, à la patinoire de Monruz, son tournoi d'ouverture de la saison. Vingt-quatre équipes suisses et étrangères se disputeront le challenge offert par une grande industrie de la place et la coupe du président. Les jeux sont prévus pour toute la journée de samedi et il en ira de même dimanche. Entrée libre.

motocross
J. Robert reste champion du monde

Pour la quatrième fois (après 1964, 1968 et 1969), le Belge Joël Robert a enlevé le titre mondial en 250 cmc. Dans la 12me et dernière manche du championnat du monde, à Laundorf, en Carinthie, il a terminé deuxième derrière le Finlandais Heikki Mikkola, le vainqueur du Grand prix de Suisse, ce qui lui a valu le titre. Voici le classement du grand prix d'Autriche: 1. Mikkola (Fin) « Husqvarna »; 2. Robert (Bel); 3. Decoster (Be).

Classement final du championnat du monde des 250 cmc: 1. Joël Robert (Be) 96 p.; 2. Gebbers (Be) 94; 3. Decoster (Be) 74; 4. Mikkola (Fin) 73; 5. Miroslav Halm (Tch) 70.

Une place au soleil pour les « sans grade »

IIe LIGUE NEUCHÂTELOISE
Journée profitable à Fontainemelon

La Fête des vendanges n'a pas terni l'ardeur des joueurs, puisque le programme comportait tout de même quatre matches. La brusque arrivée de l'hiver n'a pourtant pas empêché ces rencontres de se dérouler.

LE PARC SANS COMPLEXE

Une petite surprise s'est produite à Couvet où les maîtres de céans ont été tenus en échec par le néo-promu, Le Parc, qui n'a pas fait de complexe. Les Covassons ont manqué de réalisme devant la cage adverse et ont, d'autre part, encaissé leur premier but. Cela ne tire pas à grandes conséquences, car les hommes du Val-de-Travers demeurent toujours les mieux placés. La Sagne a été, elle aussi sérieusement acrobatisée sur le terrain de Superga où l'équipe locale est en train d'opérer un redressement. Les Sagnards ont été rejoints

en deuxième mi-temps mais le résultat est équitable. Cela donnera un regroupement en tête et Fontainemelon, sans jouer, est le bénéficiaire de ces deux matches nuls.

CORCELLES RESPIRE

Colombier a eu de la peine à battre Boudry, malgré une domination territoriale très nette. Les attaquants de Colombier ont manqué de nombreuses occasions et Boudry a failli réussir à sauver un point de ce derby. La situation des Boudrysiens demeure très précaire et il faudra que l'entraîneur, Luc Wenger, améliore son dispositif. Corcelles a enregistré avec plaisir la rentrée de son entraîneur Collaud, blessé il y a quelques semaines au travail. Cet apport, psychologique, a permis aux coéquipiers de Pittet de fêter leur premier succès. Pourtant, Neuchâtel Xamax II ne s'est pas laissé faire et a réussi

IIIe LIGUE NEUCHÂTELOISE
Bôle et Floria dominant

Les festivités des vendanges n'ont pas altéré le championnat car neuf matches se sont déroulés. Malgré la neige, aucun renvoi n'a été enregistré dans cette série.

HAUTERIVE REDOUTABLE

Dans le groupe I, Bôle a maintenu sa position de pointe en infligeant un sec 6-1 au Landeron. Les poursuivants ne sont pas restés à la traîne. Serrières a battu Audax II sans panache, mais l'essentiel était de réussir deux points. Hauterive est parvenu à remporter le derby difficile qui l'opposait à Marin. De ce fait, les trois premiers demeurent sur leurs positions, mais Le Locle II, vainqueur des Bois par 6-1, lui aussi, n'est pas loin et annonce une formation redoutable. Saint-Imier II a tenu en échec les Stelliens si bien qu'Etoile abandonne encore un point, ce qui compromet presque définitivement tout espoir de remporter le titre. Les Bois sont distancés, mais un succès leur permettrait de recoller au peloton des formations stagnantes à la limite des 3 points.

COMÈTE DÉÇOIT

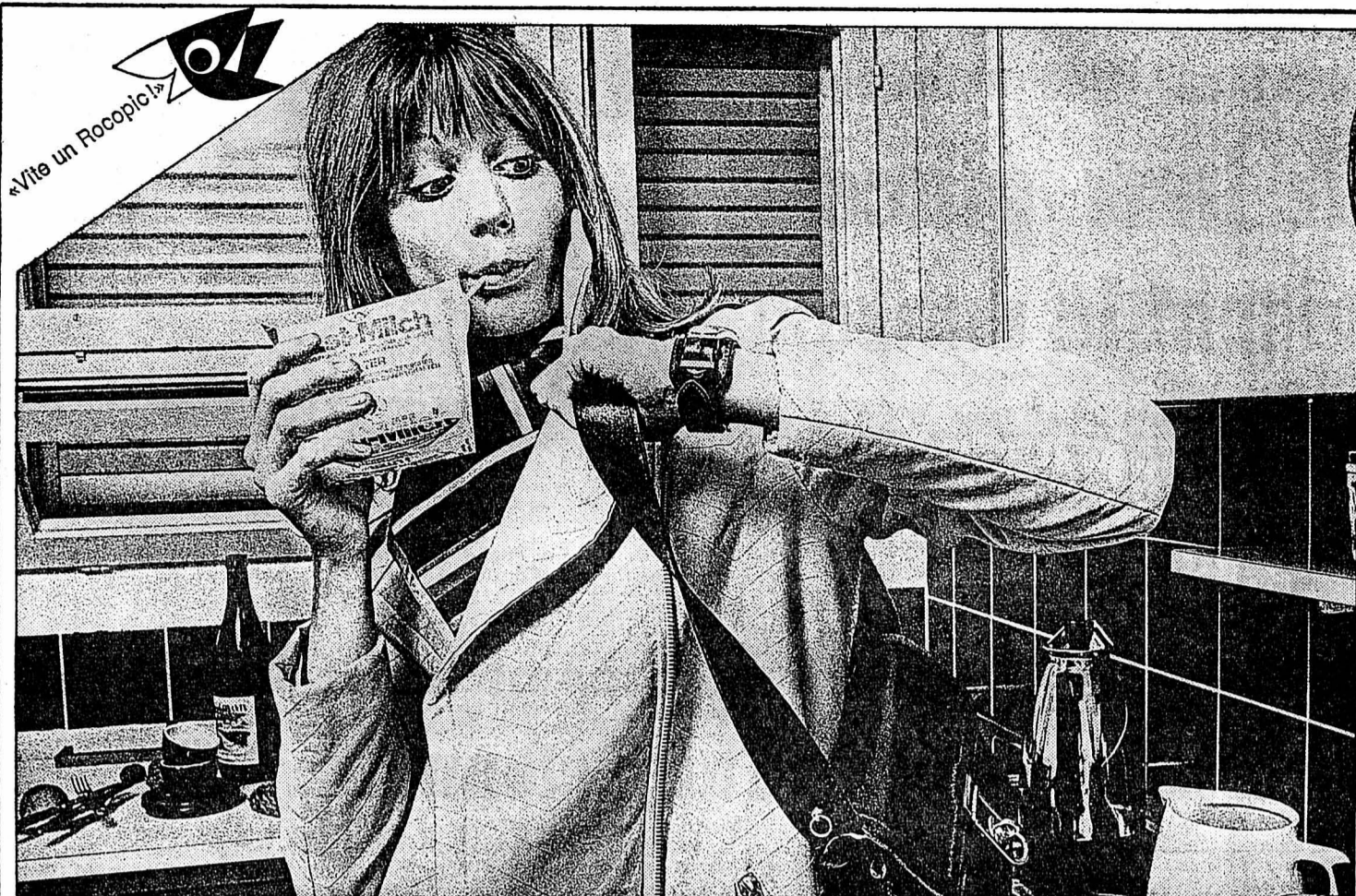
Dans le groupe II, le fait marquant est le demi-échec de Comète. Jouant jeudi dernier au Chânet, les Subièux possédaient les cartes en main pour aligner un sixième succès. Menant par 2-0 à quelques minutes de la fin, ils se firent rejoindre dans la dernière minute. Floria a poursuivi sa marche en avant en disposant de Superga II qui a de la peine à s'assimiler à sa nouvelle catégorie. Sonviller est revenu du Loche avec un gain précieux car Ticino est toujours difficile à battre sur son propre terrain. Saint-Blaise et Espagnol se sont partagé l'enjeu au terme d'un rencontre riche en buts. Les Espagnols reprennent goût à la lutte alors que Saint-Blaise demeure dans une situation de tout repos. Cortaillood et Auvier avaient déjà liquidé leur rencontre au Jeune, il y a quinze jours.

Classements

Groupe I
Matches Buts
J. G. N. P. p. c. Pts
1. Bôle 7 6 - 1 29 9 12
2. Serrières 7 5 1 1 24 16 11
3. Hauterive 6 4 1 1 13 5 9
4. Le Locle II 7 3 3 1 18 9 9
5. Marin 6 3 1 2 14 9 7
6. Etoile 7 2 3 2 10 7 7
7. Corcelles II 7 2 1 3 18 20 5
8. Le Landeron 6 1 1 4 13 19 3
9. Saint-Imier II 6 1 1 4 10 20 3
10. Audax II 6 1 1 4 10 24 3
11. Les Bois 6 - 1 5 6 27 1

Groupe II
Matches Buts
J. G. N. P. p. c. Pts
1. Floria 7 6 1 - 29 11 13
2. Comète 7 5 2 - 21 10 12
3. Sonviller 6 4 - 2 12 8 8
4. Cortaillood 7 4 - 3 18 14 8
5. Saint-Blaise 7 2 3 2 25 20 7
6. Auvier 6 2 2 2 7 9 6
7. Ticino 6 2 1 3 15 16 5
8. Espagnol 6 1 2 3 11 13 4
9. L'Aréuse 6 2 - 4 8 16 4
10. Neuch. Xamax III 6 1 1 4 15 19 3
11. Superga II 6 - 1 5 6 23 0

Advertisement for Brunette Double Filter cigarettes. The image shows a pack of Brunette Double Filter cigarettes with a lit cigarette in the foreground. Text includes 'un goût franc, une cigarette naturelle', 'Brunette Double Filter', and 'Maryland'. At the bottom right, there is a small reference number: 70.184.2.2.1



A tous ceux qui n'ont jamais le temps!

(...mais qui tiennent quand même à bien manger.)

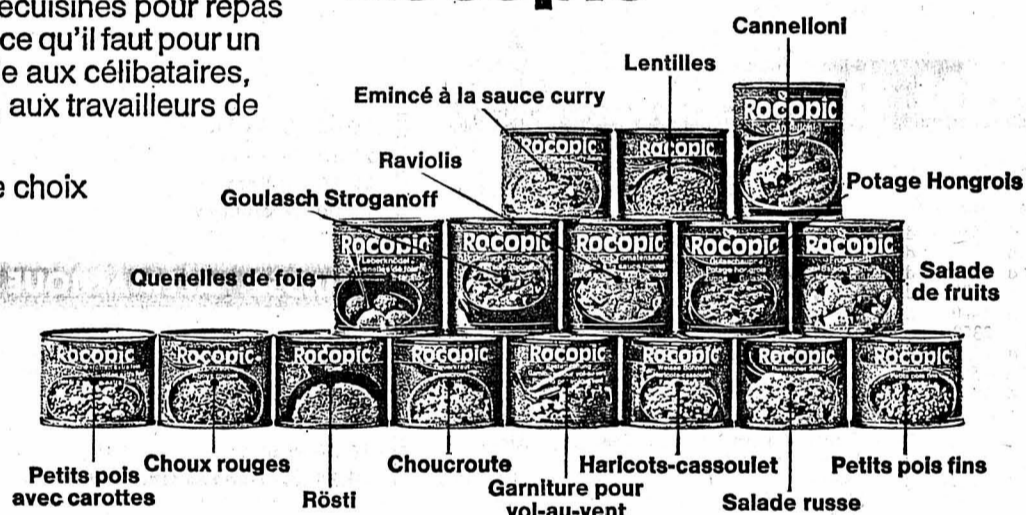
En somme, c'est plus tôt que nous aurions dû penser à tous ceux qui aiment aussi savourer en solitaires un bon petit plat, mais qui n'ont guère le temps de faire la «popote».

Cette lacune est aujourd'hui comblée. Grâce à Rocopic: mets précuisinés pour repas individuels vite faits! Juste ce qu'il faut pour un sain appétit et venir en aide aux célibataires, occasionnels ou endurcis, aux travailleurs de nuit, etc., etc.

Ce n'est pas non plus le choix qui manque. De quoi varier souvent de menus. Et cela sans courir les magasins ni s'attarder à la cuisine. Et surtout... sans longue cuisson!

Le mieux est d'aller voir vous-même tout ce que le riche assortiment Rocopic vous propose.

Rocopic



Rocopic boîtes-portion pour repas individuels vite faits

RCP 4f

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 2

Veillez toujours à ce que les intérêts ne soient pas calculés sur la base d'un tableau général, mais spécialement pour vous! Vous serez ainsi assurés que vous ne payez pas une prime de risque pour les autres.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle
Téléphone 022 24 63 53

8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos

formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391

Claudine Vuille

rappelle à sa fidèle clientèle ainsi qu'au public en général que le magasin

d'HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

des Portes-Rouges 46 - Neuchâtel
(Marché Migros)

est toujours bien fourni dans tous les articles à des prix avantageux.

HAMMOND SHOW

Les maisons HUG & Cie, Bâle et Neuchâtel, avec le concours de Brin Rodwell, organiste de Londres, invitent les amateurs de musique moderne et de jazz à assister à une grande démonstration des nouveaux instruments HAMMOND, qui aura lieu

MARDI 13 OCTOBRE 1970, à 20 heures

au restaurant Beau-Rivage, à Neuchâtel

Prière de retirer les cartes d'invitation chez :



HUG & Cie, musique, NEUCHÂTEL
et à l'entrée.



Rafraîchissants et toujours délicieux les

Soft-Ice
du bar à café-glacier

le club
21, fbg du Lac



Si vous devez manger dehors par obligation professionnelle, cela vous revient finalement très cher. Pensez que les restaurants DSR ménagent votre bourse.



Non seulement un repas DSR est économique mais encore il est sain.

Un menu DSR est servi à table et ne coûte que 3 fr. 80 seulement.

Boissons DSR = santé assurée.



Faites donc un essai DSR une fois, deux fois, trois fois.

Et si vous vous décidez à continuer n'hésitez pas à prendre un abonnement DSR. Vous faites encore une économie de 5%.



DSR dans toute la Suisse romande

A Neuchâtel :
Restaurant neuchâtois, fbg du Lac 17, tél. 5 15 74.

A Colombier :
Restaurant DSR, rue de la Gare 1, tél. 6 33 55.

A la Chaux-de-Fonds : Restaurant DSR, rue des Chemin-de-Fer 7, tél. 2 14 12.

Au Locle : restaurant « Tour Mireval », rue de la Côte 22a, téléphone 5 46 23.



Société de Musique - Neuchâtel

Premier concert d'abonnement.
Jeudi 8 octobre 1970, à 20 h précises

Grande salle des conférences

Orchestre de chambre de Zurich

Direction : Edmond de Stoutz

Soliste : Pascal Sigrist, pianiste

Oeuvres de Purcell, Hindemith, Mozart et Bartok.

Location : agence Strubin, librairie Reymond - Tél. 5 44 66



Restaurant
Au Boccacino
Spécialités italiennes SAINT-BLAISE

Ouverture de la cinquième grande période gastronomique de la chasse

M. Pierre Stoeckli, chef de cuisine

à la carte :
Le pâté de canard en croûte
La terrine de gibier
Le faisan en gelée à la mode du chef
Le faisan rôti en cocotte
Le perdreau flambé vieux armagnac
Les cailles flambées à la fine champagne
Les cailles à la Ponte Cremenaga
Le civet de lièvre
Le râble de lièvre Saint-Hubert
Le civet de chevreuil
Les noisettes de chevreuil Châteline
La gigue de chevreuil grand veneur
La selle de chevreuil flambée au grill
La selle de renne chasseur

La véritable choucroute alsacienne au champagne avec faisan et perdreau

SUR COMMANDE :
La bécasse à la royale
Le canard sauvage
Le marassin Saint-Hubert

Pour le soir, il est prudent de réserver tél. 3 36 80
3 15 98

Grand parc privé pour voitures

(en même temps qu'une table, possibilité de réserver la place de parc)
Se recommandent : Mme et A. Facchinetti



POUR LA VIEILLESSE

Comité cantonal neuchâtois

AIDE MÉNAGÈRE AUPRÈS DES PERSONNES AGÉES

ACTIVITÉ SOCIALE

Madame, cherchez-vous du travail à temps partiel ? Alors, mettez-vous à la disposition de la fondation Pour la Vieillesse. Horaire minimum: 6 heures par semaine.

Activité: préparer des repas, mettre l'appartement en ordre, faire les courses et tous les autres travaux ménagers. Vous aurez l'occasion de développer vos qualités de cœur, votre bon sens, votre intérêt pour les personnes âgées.

Formation: cours de formation rapide

Conditions: rétribution normale et assurances sociales usuelles

Inscription et renseignements aux adresses suivantes:

SERVICE D'AIDE FAMILIALE

Mme Corbellari Noma-Droz 125 2300 La Chaux-de-Fonds	M. Reymond Hôtel-de-Ville Le Locle 2400 Le Locle
Mme Berthe Roulet 2316 Les Ponts-de-Martel	Mme R. Klausner F.-Berthoud 2 2108 Couvet
Mlle G. Menzel Avenue du 1 ^{er} -Mars 2 2000 Neuchâtel	Mme R. Duvoisin 2046 Fontaines

FONDATION POUR LA VIEILLESSE

Secrétariat cantonal Parcs 11 2000 Neuchâtel	Secrétariat des Montagnes Avenue Léopold-Robert 8 2300 La Chaux-de-Fonds
--	--

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au 15 octobre 1970. Je m'intéresse au Service d'aide ménagère auprès des personnes âgées.

Nom: _____ Tél. No _____
Prénom: _____
Rue: _____ Localité: _____
Signature: _____

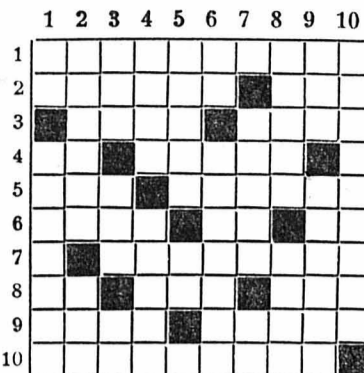
Le bonheur chez soi commence avec des Meubles Meyer

La maculature

s'achète à bon prix au bureau du journal

MOTS CROISES

Problème No 219



VERTICALEMENT

- 1. Pronom. — Il a choisi une carrière. 2. Incapable de voler. — Trou dans un mur. 3. Fait du bruit au stand. — Est souvent ridicule. — Préfixe. 4. Quote-part. — Passe à Porto. 5. Effleure légèrement. — Vieille ville. 6. Article. — Certains attendent qu'ils frappent. 7. Etoffe croisée de laine. — Matière d'épingles. 8. Il faut le faire pour obtenir le poids net. — Puits naturel. 9. Inflorescence. — Fortes, elles déplaissent. 10. Fromages.

Solution du No 218



HORIZONTELEMENT

- 1. Ils font le tour du monde. 2. Une histoire ou une sauce peut l'être. — Fruit d'un rouge très vif. 3. Origine du commerce. — Ancien nom de l'île d'émeraude. 4. Démonstratif. — Doit être soutenue. 5. L'adresse d'un spécialiste. — Il vole adroitement. 6. Auteur de récits d'aventures. — Fleuve. — Est dans la note. 7. Les commissions l'intéressent. 8. Elle perdit un jour sa forme. — Est arrosé par la Reuss. — Passage sans profondeur. 9. Pièce de bois. — Un bateleur en fait. 10. Non agréés.

HOROSCOPE

Bonne journée pour tous ceux dont le profession les met en contact avec le public, ils seront convainquants, dynamiques. En soirée, ambiance douce mais superficielle. Naissances: Les enfants de ce jour auront les idées larges, ils seront expansifs et très sympathiques.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Exigez des aliments parfaitement frais. Amour: L'être aimé vous prouvera son attachement. Affaires: Votre travail exige beaucoup d'application.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Evitez les mouvements maladroits et répétés. Amour: Tension dans votre vie sentimentale. Affaires: Continuez vos efforts, soyez patient.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Essayez de dominer votre nervosité. Amour: Vos désirs les plus chers seront comblés. Affaires: Travaillez loin du bruit et de l'agitation.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Couvrez-vous plus chaudement. Amour: Les sentiments de l'être cher sont sincères. Affaires: Moment propice pour demander de l'avancement.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Réduisez la quantité de vos cigarettes. Amour: N'ayez crainte d'extérioriser vos sentiments. Affaires: Vous avez tous les atouts en main pour réussir.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Vous consommez beaucoup trop d'excitants. Amour: Ne cherchez pas ailleurs ce qui est près de vous. Affaires: Cessez de tergiverser.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Vous ne devez pas négliger vos dents. Amour: Vous ne pouvez plus continuer à mentir ainsi. Affaires: Excellente journée pour exposer vos idées.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: N'abusez pas trop de vos forces. Amour: Des attentions délicates touchent l'être cher. Affaires: Développez vos activités, moment favorable.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Supprimez pour un temps, tabac, alcool. Amour: Ne soyez pas si exclusif. Affaires: Evitez de trop parler de vos projets.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Le soir, prenez des repas plus légers. Amour: Une visite vous fera énormément plaisir. Affaires: Ne vous fiez pas trop à votre intuition.

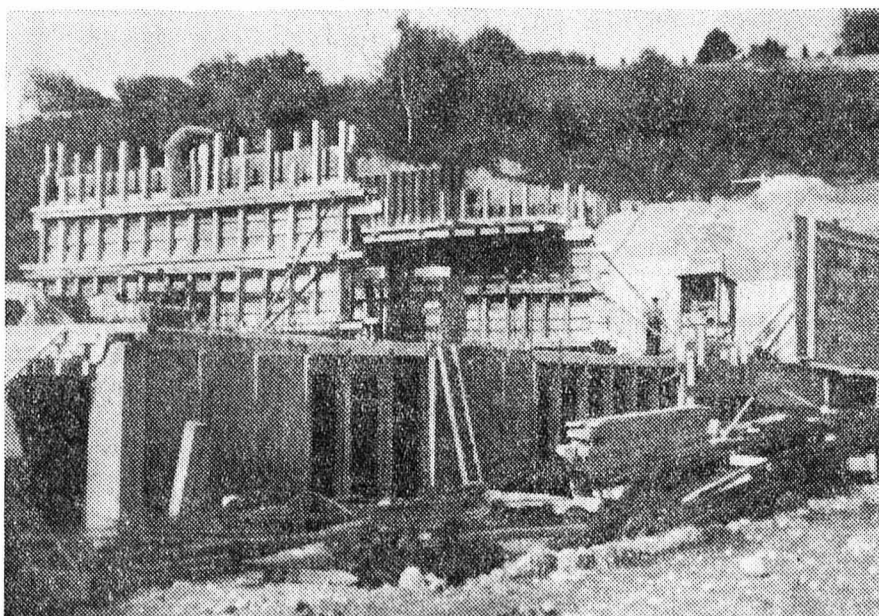
VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Soulagez vos douleurs par des massages. Amour: Faites preuve de patience et de diplomatie. Affaires: Bonne journée pour imposer vos idées.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Ne travaillez pas sous un mauvais éclairage. Amour: Soyez discret. Affaires: Vérifiez consciencieusement votre travail.

Colombier: CESCOLE II sort de terre



De notre correspondant :

Les travaux de construction de la deuxième étape de Cescole II, commencés au début de juin, se poursuivent normalement. La nature du terrain a nécessité la pose d'un barrage de palplanches au nord-ouest pour parer à des écroulements de terre dus aux infiltrations d'eau. Ces travaux imprévus ont perturbé le travail scolaire

au moment de la rentrée. En ce début d'automne, chacun voit avec satisfaction le début de la construction « sortir de terre ». Un certain nombre de salles devront être obligatoirement prêtes pour la rentrée d'avril. Les prévisions démographiques permettent déjà d'affirmer que Cescole II sera saturé en 1875, ce qui pose de lancinants problèmes aux autorités des six communes!

Septembre: le soleil n'a pas manqué

L'Observatoire de Neuchâtel communique: Les hautes pressions qui ont régné sur l'Europe pendant presque tout le mois, nous ont valu un temps agréable, chaud et pour la première fois depuis le début de l'année, l'insolation n'a pas été déficitaire, bien au contraire.

La température moyenne est de 15,9 degrés, soit supérieure de 1,2 degré à sa valeur normale. Les moyennes prises de 5 en 5 jours nous donnent les valeurs suivantes: 17,8, 19,6, 15,4, 14,5, 15,9 et 13,3 degrés. Le maximum de 26,3 date du 9 tandis que le minimum de 6,7 degrés s'enregistre le 17. Les moyennes journalières extrêmes vont de 12,7 degrés le 28 à 20,4 degrés le 9. La variation diurne est de 9,7 degrés pour 9,8 degrés à sa normale. On compte 4 jours d'éte. L'insolation de 219 heures dépasse de 35 % sa valeur normale (162 heures). Il y a 8 jours d'insolation supérieure à 10 heures et tous les jours ont reçu du soleil.

Les précipitations sont faibles: 36,7 mm pour une normale de 89 mm récoltés en 8 jours de pluie. Le maximum est de 12,6 mm le 30, suivi de 12,4 mm le 11. On

compte 1 jour d'orage proche, le 11. La moyenne de la pression atmosphérique est de 722,6 mm, contre 721 mm 2 à la normale. La lecture maximale est de 728 mm 7 le 28, tandis que 712 mm 8 est la valeur la plus basse, mesurée le 11, ce qui donne une amplitude de 15 mm 9 (normale: 15 mm 6). Les moyennes oscillent entre 728 mm 2 le 28 et 714 mm 9 le 10.

L'humidité relative de l'air a été de 72 % (normale: 78,4 %), avec une lecture minimale de 37 % le 18; nous lisons les moyennes extrêmes de 88 % le 30 et 54 % le 24. On compte 4 jours de brouillard au sol et 3 jours de brouillard élevé.

Le vent a parcouru une distance de 5011 km, ce qui représente une vitesse moyenne de 6,8 kmh. Les prédominances vont aux secteurs est et ouest avec chacun 19 % du parcours total, suivis de nord-est (16 %), sud-ouest et nord-ouest (14 %). Les parcours journaliers varient entre 311 km (moyenne: 3,5 mètres seconde) le 4 et 34 km le 26. La vitesse de pointe maximale du vent se situe à 85 kmh le 15 de direction nord-ouest.

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

Table with columns for ACTIONS and OBLIGATIONS, listing various banks and companies with their share prices as of 2 October and 5 October.

ZURICH

Table with columns for OBLIGATIONS and ACTIONS, listing various bonds and stocks with their prices as of 2 October and 5 October.

Cours des billets de banque étrangers

Table showing exchange rates for various countries (France, Italie, Allemagne, Espagne, etc.) as of 5 October 1970.

Marché libre de l'or

Table showing gold prices for Swiss, French, English, and American pieces, along with lingots, as of 5 October 1970.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtoise



L'ODYSSÉE (Suisse romande). — L'effort fourni par la télévision romande dans le choix des feuilletons est à relever: ainsi, après la « Dynastie des Forsyte » et en même temps que « Les illusions perdues », un troisième feuilleton de qualité est à voir absolument, « l'Odysée » dont on a pu apprécier le premier épisode samedi soir. L'histoire se passe plus de mille ans avant Jésus-Christ dans l'île d'Ithaque, en Grèce. Le roi Ulysse, parti à la conquête de Troie, vingt ans plus tôt, n'est jamais revenu. Mais Pénélope, sa femme, le croit toujours vivant. La déesse Athéna, fille de Zeus, descend de l'Olympe et sous les traits d'un voyageur se présente à Télémaque, fils d'Ulysse, l'incitant à partir à la recherche de son père. Cependant que Télémaque arrive sans encombre à Pylos où il rencontre Nestor, l'un des héros de la guerre de Troie, ami d'Ulysse, Pénélope pense avoir perdu son fils à jamais. Explorée, elle est visitée dans son sommeil par la déesse Athéna qui, sous l'immatérielle apparence d'Iphimède la rassure sur le sort de son fils. Quant à Ulysse, il voguait à l'aventure, perdu dans l'immensité de la mer.

Ce feuilleton-feuille présenté en huit épisodes d'une heure chacun, est réalisé par Franco Rossi, metteur en scène de cinéma, spécialiste des films historiques à grand spectacle, apparaît comme la première super-production européenne du moins du petit écran qui puisse rivaliser avec les grands spectacles cinématographiques. Les moyens matériels employés, (huit mois de tournage, budget de près de sept millions de francs suisses, distribution internationale: Bekim Fehmiu dans le rôle d'Ulysse, Irène Pappas, dans le rôle de Pénélope, Renaud Verley, Télémaque), sont à l'échelle du cinéma. C'est la raison pour laquelle il s'agit d'une coproduction des télévisions italienne, française et allemande. Le résultat, tant esthétique et dramatique, est meilleur que la plupart des réussites du genre. Ni les énormes moyens mis en œuvre, ni le spectaculaire, ne trahissent l'esprit de l'Epopée d'Homère. Comme quoi, la grande littérature, les gros moyens (financiers) et le spectacle populaire peuvent fort bien cohabiter pourvu qu'on respecte chacun de ses éléments.

R. Z.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal

18.05 Slim John

18.25 Il faut savoir

18.30 Livres propos

18.55 (C) Les Poucetofs

19.00 Lumière violente

19.35 (C) Bonsoir

20.00 Téléjournal

20.25 (C) Carrefour

20.40 Vaincre le cancer ?

20.45 (C) Le Baron

21.35 Regards

22.50 Ici Berne

23.00 Téléjournal

22.30 Les grands moments de la boxe

22.50 Télé- nuit

FRANCE II

14.00 R.T.S. Promotion

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 (C) Les Enquêteurs associés

19.00 Actualités régionales

19.20 (C) Colorix

19.30 (C) 24 heures sur la II

20.30 (C) Les animaux du monde

21.00 (C) Un Otage

22.55 (C) L'événement des 24 heures

23.00 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.15 Per i piccoli

19.05 Telegiornale

19.20 L'inglese alla TV

19.50 Occhio critico

20.20 Telegiornale

20.40 (C) Il castello in Svezia

22.20 Situazioni e testimonianze

23.10 Oggi alle Camere federali

23.15 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.25, chasseurs de sons. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, à feuilleter. 21 h, la voie lactée. 22.40, téléjournal, météo. 23 h, Jochen Rindt. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, Comment ne pas épouser un milliardaire. 18.05, plaque tournante. 18.40, bang-bang. 19.10, Jeannie l'enchanteresse. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, miroir-sports. 21 h, Chapeau melon et bottes de cuir. 21.50, découverte de l'âme humaine. 22.30, informations, météo. 22.30, Berli - Berlin - Berlin.

FRANCE I

9.42 Télévision scolaire

12.30 Midi-magazine

13.00 Télé-midi

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Télé-village

14.03 Télévision scolaire

14.45 R.T.S. Promotion

18.30 Dernière heure

18.35 Vivre au présent

18.55 Pour les petits...

19.00 Actualités régionales

19.25 Un mystère par jour

19.40 Qui et Quoi ?

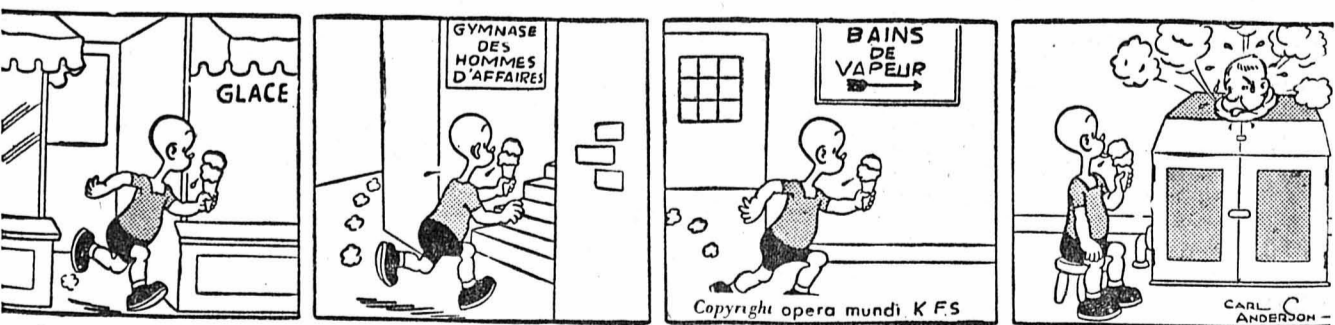
19.45 Information première

20.30 Nanou

21.00 XXe siècle

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

HENRY



SUPERMAN



RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, miroir première. 7.45, roulez sur l'or. 8 h, informations, revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.20, on cause, on cause. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, mardi les gars. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Ange Pitou. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la terre est ronde. 18.30, le micro dans la vie. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.39, magazine 1970. 20 h, le passe-partout. 20.30, la Mégère apprivoisée, comédie de William Shakespeare. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

BEROMUNSTER et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, le pays et les gens. 10.05, chansons et marches françaises. 11.05, ensemble bohémien. J. Bauer. 11.30, chansons et danses populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, guitare. 15.05, opéras de Weber. 16.05, Robert Stäger raconte. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunes. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, rimes qui font sourire. 21.15, musique de danse. 22.15, informations, commentaires. 22.25, la scène du jazz. 23.30, pop 70.

SECOND PROGRAMME

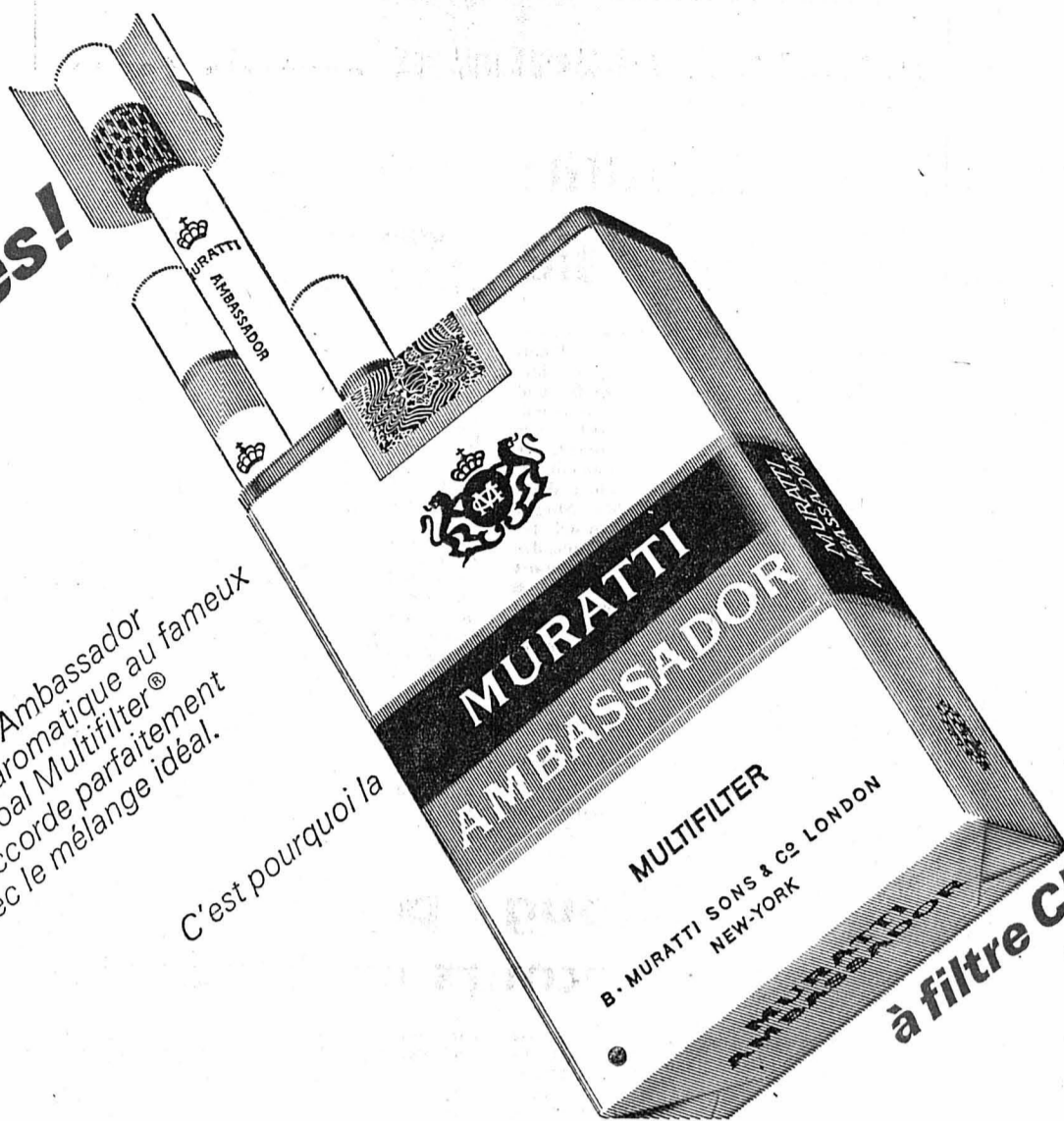
10 h, œuvres de Verdi. 10.15, radiocollage, aimeriez-vous la nature. 10.40, œu-

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

**Il y a toujours
une raison
au succès!**

La Muratti Ambassador
doit sa douceur aromatique au fameux
Charcoal Multifilter®
qui s'accorde parfaitement
avec le mélange idéal.

C'est pourquoi la



**est la cigarette
à filtre Charcoal la plus vendue
en Suisse.**

MAA70

fiancés!
Préparez
une vie à deux
dans un cadre
sympathique
et confortable

Venez
visiter
notre
vaste
exposition spéciale
**DOUCEUR
de VIVRE**

sur six étages - une foule de suggestions, des mobiliers complets et des quantités de petits meubles. Aimez-vous le style? les créations classiques? modernes? et même... non conformistes? Alors venez et choisissez: ce que vous cherchez se trouve chez nous!*

*si vous avez un petit problème, nous vous accorderons volontiers des facilités de paiement.

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 575 05

Ne négligez pas vos
FAUSSES DENTS
qui glissent

... Votre prothèse dentaire qui glisse ou qui tombe vous gêne pour parler, manger, rire ou éternuer. Remédiez à ces ennuis. Votre dentier saupoudré de DENTOFIX, la poudre adhésive et agréable, aura une adhérence et une stabilité parfaites. DENTOFIX vous rendra confiant, assurera votre sécurité et contribuera à votre confort. DENTOFIX n'allère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.85.

Rideaux-Trousseaux-Tapis
Argenterie-Verrerie-Porcelaine
M. HUGUENIN
Ter-Mars 14 rez-de-chaussée
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 51 55

aux p'tits soins
chez votre
opticien
Janus
RABUS NEUCHÂTEL TÉL. 5 11 38

PRÊTS
UNE FORME NOUVELLE DE CREDIT
rapide... favorable... sur mesure. Jusqu'à 20 000 francs.
Avantages exceptionnels: "remise-cadeau", "délai-relâche", etc...
BANQUE GOLAY & Cie
Grand-Chêne 4, 1003 Lausanne. Tel.: 021 22 66 33
(24 h. sur 24)

BON pour une documentation gratuite et sans engagement:
FAN
Nom _____
Prénom _____
Profession _____
No postal, ville _____
Rue, No _____

Magnifique choix de
BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 - Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite

L'épargne à la SBS
**Une raison
de plus
d'épargner!**

4 1/2%
Le livret
d'épargne-
placement SBS

(Pour tous ceux qui veulent vraiment se constituer un capital...)
Disponible dans toutes nos succursales. Retraits sans préavis jusqu'à 3000 francs l'an, et dépôts également par poste. Pas de versement initial minimum.
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

**Ce soir,
à la maison,
la raclette***
... une ambiance du tonnerre

Dégustez-la maintenant, à la maison, chaque fois que vous en éprouvez l'envie. Dégustez-la en famille, avec vos amis les plus chers... en solitaire! Oui, toutes les fantaisies sont permises avec le nouveau four à raclette «Raccard», de la Migros! Très simple à préparer: Introduire dans la grille une tranche toute prête de fromage «Raccard». Poser une assiette sur la tablette du four: le fromage fond et coule dans l'assiette chauffée par réflexion... la raclette reste donc toujours bien chaude et fondante. Très facile à entretenir: après 4 ou 5 raclettes, nettoyer la grille teflonisée avec la brosse spéciale «Raccard» comprise dans le prix. Un entretien rapide... qui vous permet déjà de préparer votre prochaine raclette.



* Accompagnée de deux, trois pommes de terre en robe des champs, ou bien de délicates petites pommes de terre en boîte, d'oignons savoureux, de quelques cornichons croquants, la raclette rencontre toujours davantage de succès!

Le fromage à raclette «Raccard»
est savoureux à souhait et délicieusement fondant.
Il est coupé en tranches toutes prêtes et préemballé.
Emballage de 6 tranches de 40 g = environ 45 cts la «tranche-raclette».
Une exclusivité Migros!
100 g **1.10**
Petites pommes de terre, la boîte 3/4 -.90

**MARCHÉS
MIGROS**

Le four à raclette «Raccard»
48.-
Une exclusivité Migros!

Actualité suisse et romande

Constitution bernoise et additif sur le Jura: oui du Conseil national à la garantie fédérale

BERNE (ATS). — Lors de sa séance de lundi — la première de la troisième et dernière semaine de la session d'automne — le Conseil national entend tout d'abord un postulat de M. Allgoewer (nid. BS) qui s'inquiète des conséquences de l'adoption du principe du libre service par de nombreuses entreprises: comment serait-il possible, demande le député de Bâle-Ville, d'organiser plus efficacement la surveillance et la répression des vols, et aussi leur prévention? La situation n'est pas aussi grave que M. Allgoewer la décrit, répond M. von Moos, chef du département de justice et police. Il s'agit, en outre, d'une affaire

relevant essentiellement de la compétence des cantons, et une modification du Code pénal ne semble pas nécessaire pour l'instant. Le Conseil fédéral, conclut M. von Moos, accepte le postulat, qui n'est pas combattu.

Le Conseil national accepte ensuite par 137 voix sans opposition l'arrêté enregistrant le résultat de la votation populaire du 7 juin dernier, sur l'initiative contre l'emprise étrangère, puis aborde la question de la garantie à accorder à l'additif à la constitution bernoise sur le Jura. Les rapporteurs, MM. Baerlocher (CCS-SG) et Felber (soc-NE) rappellent les dis-

positions essentielles de l'additif et recommandent l'entrée en matière. M. Wilhelm (CS-BE) prend la parole. Il souligne l'importance de l'événement, en ce qu'il rend possible la création d'un Etat jurassien, mais déplore l'article 8 de l'additif sur le choix des citoyens appelés à participer à la votation populaire. Au demeurant, M. Wilhelm recommande à l'assemblée d'accorder la garantie fédérale. M. Mugny (chr.-soc. VD) regrette que le Conseil fédéral, dans son message, paraisse considérer la séparation interne du Jura comme très vraisemblable, alors que le maintien de l'unité est essentiel, et demande au gouvernement d'étudier la possibilité d'apporter à la constitution fédérale également les modifications exigées par le caractère nouveau de la situation. Enfin, M. Geiser (PAB-BE), recommande lui aussi l'adoption de l'arrêté sur la garantie fédérale.

Au vote, l'arrêté est adopté par 121 voix sans opposition.

(Lire également d'autres informations en page Bienne - Jura).

M. Graber évoquera jeudi au National la crise jordanienne

BERNE (ATS). — Dans sa séance ordinaire de lundi le Conseil fédéral s'est occupé notamment des événements de Jordanie. Jeudi prochain, le conseiller fédéral Graber fera une déclaration à ce sujet au Conseil national tandis que M. Cegi, remplaçant du chef du département politique abordera le même sujet au Conseil des Etats.

Mais le département politique a déjà présenté un rapport sur l'action humanitaire qui se poursuit en Jordanie, tant par le CICR que par la Croix-Rouge suisse. Le CICR garde à sa disposition les deux avions «Balair» utilisés à cet effet. Reste à régler le problème du financement (on

sait que la collecte de la Croix-Rouge suisse rencontre peu de succès).

AUTRES SUJETS

D'autres communications ont été faites par le chancelier. Ainsi le Conseil fédéral préparera dans sa séance du 28 octobre la démarche qu'une délégation ministérielle suisse fera le 10 novembre à Bruxelles pour préparer l'ouverture des conversations exploratoires avec le Marché commun.

Le conseiller fédéral Gnaegi, chef du DMF, doit renvoyer son voyage officiel en Autriche, le ministre de la défense de ce dernier pays qui devait le recevoir étant tombé malade.

La Croix-Rouge poursuit son action de secours en Jordanie

GENÈVE (ATS). — Le CICR précise dans un communiqué qu'il poursuit sa mission d'assistance à toutes les victimes des événements en Jordanie. Seules les conditions d'accès difficiles ont empêché le Comité international et les équipes travail-

lant sous son égide de venir en aide rapidement à tous dans les régions sinistrées. Les secours continuent d'être acheminés sur place. C'est ainsi que, de Beyrouth, cinq vols ont été accomplis par les deux «DC-6» entre le 2 et le 4 octobre inclus. Quatorze tonnes de vivres et de matériel divers (tentes, couvertures, etc.) et 500 kilos de médicaments ont été acheminés à Amman et remis à la délégation du CICR. Au retour, 41 personnes ont été évacuées au Liban.

A AMMAN

Dans la ville d'Amman, les équipes médicales envoyées par une dizaine de sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge travaillent dans les différents quartiers, alors que les équipes gouvernementales française, anglaise et américaine ont installé leurs hôpitaux de campagne.

La mission de reconnaissance du groupe de coordination des secours est entrée en contact avec les dirigeants palestiniens locaux. Ceux-ci et le gouvernement jordanien ont accepté l'aide du CICR notamment dans la région du djebel Wehde, du djebel Taj, des camps de Wahdat et d'Al-Rafiah. L'hôpital de ce quartier est réinstallé par le CICR et devrait recevoir ses premiers patients cette semaine.

D'autre part, le CICR a envoyé à Amman un spécialiste chargé de mettre sur pied un service d'agence de recherche des personnes disparues.

Le dépôt à l'exportation restera dans le tiroir du Conseil fédéral

D'un correspondant de Berne: Après la séance ordinaire du Conseil fédéral le chancelier a tenu sa conférence de presse ordinaire. Il a laissé entendre que le Conseil fédéral était d'avis de laisser le dépôt à l'exportation au frigidarium en considération des restrictions de main-d'œuvre et de l'évolution de la conjoncture économique.

On voit que ceux qui avaient marqué une extrême réserve quant à l'opportunité d'un dépôt à l'exportation lors des mémorables débats de la dernière session n'avaient sans doute pas tort.

Le Conseil fédéral a-t-il si l'on veut remporté une victoire de prestige en ce sens qu'il a sa disposition un instrument. Mais il ne peut pas en faire usage con-

tre l'intérêt évident d'une industrie dont il sent par ailleurs combien il faut la soutenir.

Son projet de crédit à l'OSEC l'a prouvé. Et peut-être que le spectre renaissant de M. Schwarzenbach lui rend sensible l'unité de destin du pays et de son industrie.

Le Conseil fédéral a également décidé de participer activement aux études dans le cadre de l'ESRO tendant à définir un programme européen de développement des satellites.

Enfin, le Conseil fédéral s'est également préparé pour la semaine parlementaire qu'il s'agisse de la loi sur la monnaie ou des explications à donner sur l'affaire des détournements d'avions. J. E.

Deux femmes élues membres du Conseil fédéral de la défense

Parmi elles, une avocate de Neuchâtel

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a constitué au cours de sa séance du 28 septembre dernier le Conseil de la défense. Selon l'article 7 2me alinéa de la loi fédérale sur les organes directeurs et le Conseil de la défense ce conseil se compose de représentants des cantons et de différents domaines de la vie nationale. Le Conseil comprend 21 membres dont deux femmes ont voici les noms: Mmes Denise Berthod (avocate Neuchâtel) et Edith Zimmermann-Buetkofer (Mitleidi) ainsi que MM. Ernest Bircher (conseiller national Berne) Heinz Chris-

ten (Sant-Gall) Rudolf Etter (conseiller national Aargau) Marcello de Gottardi (Bellinzzone) Louis Guisan (député au Conseil des Etats Lausanne) Josef Harder (conseiller d'Etat Fribourg) Franz Hauser (conseiller d'Etat Bâle) Bruno Hunziker (conseiller d'Etat Aarau) Joseph Isenschmid (conseiller d'Etat Lucerne) Ernest Jaggi (Winterthur) Max Kummer (Zollikofen) Robert Lang (directeur général Zurich) André Petitpierre (colonel EMG Lausanne) Pierfranco Riva (Lugano) André Ruffieux (conseiller d'Etat Genève) Roland Ruffieux (professeur Fribourg) Walter Schmidt (conseiller national Lenzbourg) Leo Schuermann (conseiller national Olten) et Rudolphe Suter (conseiller national Zollikofen).

M. Pierre Graber à la conférence de l'UNESCO

BERNE (ATS). — La 16me session de la conférence générale de l'UNESCO aura lieu à Paris du 12 octobre au 14 novembre prochains.

On peut lire dans un communiqué publié jeudi par le département politique fédéral que la délégation suisse, désignée par le Conseil fédéral, sera présidée par le conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique fédéral.

Les délégations des 127 Etats membres siègent tous les deux ans, principalement pour voter le programme et le budget des deux années suivantes, dont les chapitres essentiels sont l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences humaines et la culture, l'information et l'aide en ces domaines aux pays en voie de développement. Les problèmes constitutionnels, administratifs et financiers y sont également étudiés.

L'organisation de la protection naturelle à l'échelon cantonal

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé dans le cadre de l'Année européenne de la conservation de la nature 1970, d'adresser une circulaire aux gouvernements cantonaux les invitant à créer des services techniques qualifiés pour la protection de la nature et du paysage, ou à développer les offices existants. Il s'agit aussi de mettre à leur disposition des moyens financiers suffisants pour leur permettre d'accomplir leur tâche. Selon un communiqué du département fédéral de l'intérieur publié à Berne lundi, cet appel doit stimuler les cantons dans leurs efforts pour la protection de la nature et du paysage, et à rendre plus étroite la collaboration entre cantons et Confédération.

Les assises annuelles de la Grande loge de Suisse à Zurich

ZURICH (ATS). — Les assises annuelles de la Grande loge de Suisse ont eu lieu samedi et dimanche à Zurich. M. Alfred Droz, de Zurich, a été nommé grand-maître. Les délégués ont, d'autre part, discuté du thème «La tolérance maçonnique et les articles 51 et 52 de la Constitution fédérale, relatifs à l'interdiction des Jésuites en Suisse».

La semaine dernière, la Grande loge de Suisse avait participé à trois séminaires à Paris, avec sept autres obédiences étrangères, membres du Centre de liaison et d'information (Bruxelles). Les délégués ont envisagé «la franc-maçonnerie et l'idée européenne face à la pensée libre, aux divers nationalismes et au problème de la liberté économique».

Experts agricoles de l'ONU en Suisse

NYON (ATS). — La 13me session du groupe d'experts de la normalisation des pommes de terre, groupe attaché à la commission économique des Nations unies pour l'Europe, se tient en Suisse du 6 au 8 octobre. Elle s'ouvre mardi à Nyon, où les participants venus de quinze pays européens et des représentants des organisations internationales doivent être salués par M. Michel Rochaix, directeur de la station fédérale de recherches agronomiques de Lausanne, au nom des autorités fédérales, de la division de l'agriculture et de la Régie des alcools.

Les experts, qui ont émis le désir d'être informés sur les méthodes de travail dans la certification et le conditionnement des plants de pommes de terre en Suisse, compareront les systèmes en vigueur dans vingt-six pays européens, aux Etats-Unis, en Israël, en Turquie et en Nouvelle-Zélande. Les dirigeants de l'Association européenne pour la recherche sur la pomme de terre et de l'organisation européenne et méditerranéenne seront présents.

Mutation dans un haut commandement de l'armée

BERNE (ATS). — Afin d'assumer une fonction importante qui lui a été confiée par le comité international de la Croix-Rouge, le colonel brigadier Milliodi, commandant d'une brigade de forteresse, a demandé à être libéré prématurément de son commandement.

Le Conseil fédéral a accepté cette demande pour le 31 octobre 1970 avec remerciements pour les services rendus. Il a nommé pour lui succéder le colonel Jean-Pierre Gehri, 1916, de Morges et Seedorf, qui est promu en même temps colonel brigadier. Il prendra son nouveau commandement le 1er novembre 1970. Le colonel Gehri est licencié en sciences économiques. Il est présentement chef de subdivision et officier instructeur du service du génie et des fortifications. Outre l'accomplissement de services d'état-major général, le colonel Gehri a commandé notamment le rgt. art. 10 et il est incorporé en qualité de chef de l'artillerie à l'état-major de la division de montagne 10.

Procès d'un Suisse en Israël

TEL-AVIV (Reuter). — Le procès d'un jeune touriste suisse, âgé de 20 ans, qui a été arrêté par la douane à Haïfa pour avoir tenté d'introduire des explosifs en Israël, commencera le 12 octobre devant le tribunal militaire de Lydda, annonce-t-on à Tel-Aviv.

Le jeune Suisse, qui selon la police, avait été envoyé en mission de sabotage par une organisation de guérilla arabe, était arrivé en Israël le 23 juin.

Les débats se dérouleront avec l'aide d'un interprète français-hébreu.



Assurez votre avenir grâce au Plan d'Investissement!

Assurez votre avenir. Constituez un avoir en valeurs réelles. Pour vous permettre de réaliser ce but, nous avons créé le plan d'investissement. Avec le plan d'investissement, vous pouvez participer, moyennant 100 francs par mois déjà, aux plus grandes entreprises du monde et contribuer à l'expansion économique.

Nous vous donnerons très volontiers des détails supplémentaires au sujet de notre plan d'investissement. Demandez notre nouvelle brochure, sans engagement de votre part, ou passez donc à l'un de nos guichets.

CRÉDIT SUISSE SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Léopold Sedar Senghor membre d'honneur d'un groupe de poètes valaisans

SION (ATS). — Le président de la République du Sénégal, M. Léopold Sedar Senghor, vient d'être nommé membre d'honneur du nouveau groupement de jeunes poètes valaisans connu sous le nom de «L'Arrière».

M. Senghor a remercié en termes délicats les jeunes Valaisans. Son message de sympathie se termine par ces mots: «Je pense que dans un pays comme la Suisse, si prospère, si heureuse, la poésie, c'est-à-dire l'expression de la vie, est une nécessité».

Sous le nom de «L'Arrière» les poètes en herbe viennent de publier un premier recueil de textes en vers et en prose. Dans son éditorial, M. Jean-Bernard Jacquot annonce que cette revue paraîtra régulièrement tous les trois mois.

Assermentation des contrôleurs des vendanges

(c) Dans l'après-midi de lundi l'on a procédé à Sion à l'assermentation des futurs contrôleurs de vendanges.

Ce sont au total 130 personnes, hommes et femmes, qui ont participé aux cours de formation donnés par M. Pierre-Pascal Haenni, chimiste cantonal et Paul Tscherrig, inspecteur cantonal.

Ces inspecteurs ont pour mission de contrôler caves et pressoirs et d'y procéder aux sondages sur la qualité de la vendange.

Leur assermentation s'est déroulée en présence de M. Arthur Bender, conseiller d'Etat.

TESSIN

Les commerçants italiens mécontents de l'essence et des tabacs suisses

CHIASSO (ATS). — L'importation quotidienne autorisée de cigarettes suisses en Italie se monte à 120,000 paquets et celle de l'essence à 300,000 litres chiffre calculé sur la base d'un réservoir plein pour chaque voiture qui franchit la frontière. Ces chiffres ressortent d'une enquête réalisée au cours de ces derniers jours par le service du fisc italien.

Or, cette situation est considérée comme intolérable par les commerçants de Côme, Varèse et autres régions frontalières, qui enregistrent une diminution de 42 pour cent de leur chiffre d'affaires sur l'essence et le tabac. Ces commerçants exigent donc de leur gouvernement l'institution d'une «zone franche» qui leur permettrait de vendre l'essence et le tabac à un prix pouvant délier la concurrence suisse.

Il semble, toutefois, que cette revendication ait peu de chances d'être satisfaite.

VALAIS

UNE FOSSE À PURIN AYANT EXPLOSE Un député valaisan est très grièvement brûlé

(c) C'est avec la plus vive émotion que l'on a appris dans la journée de lundi le grave accident survenu à Collonges à M. Ami Mottiez, député radical bien connu.

M. Mottiez a été transporté à l'hôpital cantonal de Lausanne dans un état des plus alarmants.

Le malheureux a été brûlé sur près de la moitié du corps au 3me degré dans les circonstances que voici: M. Mottiez était descendu dans une fosse à purin vide pour procéder à un travail de contrôle. Ayant de la peine, étant donné la profondeur de la fosse, à observer ce qui l'intéressait, il demanda à la lumière. L'un de ses employés alluma alors une allumette. Ce fut l'explosion générale de la fosse.

Des flammes de plusieurs mètres jaillirent de partout. M. Mottiez était prisonnier du gouffre. On le retira au moyen de la corde de nylon qui l'entourait, corde devenue incandescente et on alerta aussitôt un médecin.

M. Mottiez reçut les premiers soins sur place et fut acheminé ensuite sur Lausanne.

Lundi soir, le pire était toujours à craindre, tant sont importantes les cellules qui furent brûlées.

GENEVE

Une voiture de sport se retourne Une blessée grièvement atteinte

(c) Tot lundi matin, sur la route de Suisse, peu après Versoix, une voiture de sport a fait une fantastique embardée sur une distance d'une centaine de mètres, pour des raisons qui ne sont pas encore expliquées.

Le véhicule, qui roulait à très vive allure, faucha un poteau de métal, arracha dix mètres de haies avant de s'écraser contre un poteau télégraphique et de se retourner.

La passagère — dont l'identité n'a pas été communiquée — était restée coincée sous le bolide. Il fallut une intervention des pompiers pour la dégager. Cette jeune femme (une Genevoise de 24 ans) a été grièvement blessée à la tête et à la colonne vertébrale. C'est dans un état alarmant qu'elle a été hospitalisée à Genève, ainsi que le conducteur, M. Guy Dubuis, 29 ans, domicilié place Isaac-Mercier, qui est toutefois moins grièvement atteint.

L'Université de Genève cherche... à loger ses étudiants

GENÈVE (ATS). — Quelques 1700 nouvelles demandes d'immatriculation, soit 209 de plus qu'en 1969, ont été présentées jusqu'à aujourd'hui à l'Université de Genève, a indiqué, lundi, un porte-parole de l'université. 60% de ces futurs étudiants sont Suisses et 40% étrangers. 10% de ces derniers ont leurs parents déjà domiciliés dans notre pays. Cet afflux d'étudiants pose de difficiles problèmes de logement.

VAUD

La commune de Lutry donne l'exemple: le vignoble vaudois sera sauvegardé

De notre correspondant:

La surface viticole du pays de Vaud est tombée de 6700 hectares en 1886 à une étendue actuellement stabilisée à 3200. Les autorités vaudoises sont aujourd'hui fermement décidées à maintenir le vignoble existant par des mesures de protection qui s'intègrent dans le plan plus général de la sauvegarde des sites. Elles ont d'ailleurs l'appui d'un nombre croissant de jeunes vigneronniers qui sont prêts à aliéner une partie de leurs droits de propriété afin de maintenir des zones viticoles échappant au cancer de la construction.

C'est ainsi qu'intégrale et déjà assurée la protection intégrale du prestigieux vignoble du Dézaley à Lavaux dont les septante hectares de vignes suspendues en mille terrasses au-dessus du Léman représentent l'un des plus beaux paysages au monde.

La commune de Lutry située aux abords immédiats de Lausanne, ville en pleine expansion, s'efforce de sauver de son côté la partie la plus belle de son vignoble; elle a institué l'an passé une zone viticole de quarante-cinq hectares où toute construction est bannie et qui constitue une barrière à l'extension désordonnée de la ville en direction de l'est.

Cette réalisation s'ajoutant à la protection très stricte assurée au vieux bourg médiéval de Lutry a valu à cette commune la «Channe d'or» du premier concours pour l'aménagement et la sauvegarde du vignoble vaudois, auquel une

quinzaine de communes viennent de participer, et qui sera renouvelée.

Lundi, lors de la remise de cette distinction à M. Auguste Coderey, syndic de Lutry, une conférence de presse s'est déroulée, sous la présidence du conseiller national André Martin, président d'honneur de l'Union des communes vaudoises. Des exposés sur la protection et l'animation des vignobles et des villages vigneronniers ont été présentés par MM. Jean-Pierre Vouga, architecte cantonal, René Creux, artiste-illustrateur et Louis-Philippe Bovard, directeur de l'Office des vins vaudois.

Loterie suisse à numéros: 1 seul gagnant à 6 points!

Voici la liste des gagnants de la 38me série de la loterie suisse à numéros:

- 1 gagnant avec 6 numéros: 344,773 fr. 50
- 266 gagnants avec 5 numéros: 1296 fr. 15
- 11,965 gagnants avec 4 numéros: 28 fr. 80
- 188,980 gagnants avec 3 numéros: 1 fr. 85

Les pigeons genevois condamnés à la pilule...

(c) Le Conseil d'Etat genevois vient de créer un règlement officiel qui fait défense absolue aux citoyens de nourrir les pigeons autrement qu'avec des graines traitées aux contraceptifs. Les délinquants seront punissables, il en coûtera une contravention de jeter une miette de pain à un volatile...

On ignore encore comment les pouvoirs publics pourront faire respecter ce règlement! Pour l'heure il n'est pas encore question de placer un garde municipal dans chaque arrière-cour...

SUISSE ALÉMANIQUE

Les colis postaux volés à Zurich étaient assurés pour... 600 francs!

ZURICH (ATS). — Les deux envois postaux contenant pour 571,000 francs d'argent liquide étranger ont été volés durant leur transport de la «Sihlpost» de Zurich à la Chambre des valeurs, mardi dernier. C'est ce que déclare un communiqué de la police cantonale de Zurich et de la direction de l'arrondissement postal de Zurich.

Les deux sacs, d'une grandeur d'environ 30 x 50 cm, sont en jute de couleur naturelle. Le premier est pourvu d'une étiquette postale rose No 747, il contient 7 millions de lires, soit environ

48,000 francs. Le second sac, pourvu également d'une étiquette rose, portant le No 99, contient des billets de banque allemands, français, autrichiens, anglais, américains et belges pour une valeur d'environ 523,000 francs.

En raison du secret postal, les noms des expéditeurs ne peuvent être communiqués. Les colis ont été acheminés par train de Tassin à la gare de Zurich. Ils ont été déclarés pour une valeur de 300 francs chacun. Le dommage causé aux PIT s'élève donc à 600 francs.

Scolarité, orientation professionnelle et apprentissage

MORSCHACH (ATS). — La scolarité obligatoire, l'orientation professionnelle et l'apprentissage forment-ils une harmonieuse trilogie? Telle est la question que se sont posés les quelque 30 spécialistes réunis lundi et mardi à Morschach, dans le canton de Schwyz, pour la session de travail des offices cantonaux suisses allemands de formation professionnelle.

L'amélioration des programmes, la modernisation des moyens d'enseignement, l'élaboration de méthodes nouvelles et l'extension de la formation des instituteurs des classes terminales sont les mesures indispensables au passage sans heurts du régime scolaire à celui de l'apprentissage.

L'orientation professionnelle, la formation des orienteurs et des instituteurs et les moyens d'enseignement se sont sensiblement améliorés. Des problèmes subsistent néanmoins: ainsi l'orientation professionnelle ne joue pas encore un rôle assez important dans la réforme des classes terminales et l'année supplémentaire de scolarité obligatoire n'a pas encore été acceptée.

Mort d'un écrivain pour la jeunesse

ZURICH (ATS). — Mme Jella Lepman, auteure de livres pour la jeunesse, est morte dimanche à Zurich. A côté d'une œuvre féconde pour la jeunesse, elle avait fondé, puis dirigé pendant de nombreuses années, la Bibliothèque internationale pour la jeunesse, à Munich, juste après la dernière guerre. Elle avait reçu la Médaille Hans-Christian Andersen pour son importante contribution à cette branche de la littérature.

Les travailleurs du vêtement et du cuir

LUCERNE (ATS). — Les délégués de la Fédération suisse des travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement se sont réunis samedi et dimanche à Lucerne pour célébrer le 40me anniversaire de leur syndicat.

La Fédération suisse des travailleurs du vêtement, du cuir et de l'équipement compte actuellement, y compris les associations qui lui sont affiliées, quelque 6000 membres, tant hommes que femmes, dont presque un quart d'étrangers.

Les délégués se sont prononcés à l'unanimité pour l'introduction de la semaine de 44 heures. Ils ont également décidé de solliciter de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail qu'il mette sur pied un organisme de contrôle des autorisations accordées aux travailleurs étrangers, organisme auquel devrait participer un représentant de l'Union syndicale suisse.

Une entreprise bâloise à l'honneur

BALE (ATS). — L'organisation bâloise «Conseiller pour le développement du tourisme» a été chargée par l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) de collaborer avec la Yougoslavie dans le cadre d'une aide technique pour la préparation d'un plan de développement économique et touristique de la région côtière d'Ochrid et Prespa, en Macédoine. Le travail du bureau bâlois sera d'examiner la situation économique de la région et d'en conclure les possibilités de développement touristique.

**LA MANTA
VIENT DE SORTIR.**



LA FORMULE MANTA D'OPEL - UNE FORMULE HORS LIGNE

Approchez, approchez! Voici le dernier-né des modèles Opel: Manta, la «cinq places» sportive. La formule Manta signifie: Puissance et endurance... 93 ou 103 CV... technique robuste... coffre de 575 l... etc. ... etc. Mais pourquoi ne pas en faire l'expérience vous-même? Nous vous invitons pour un essai sans engagement.

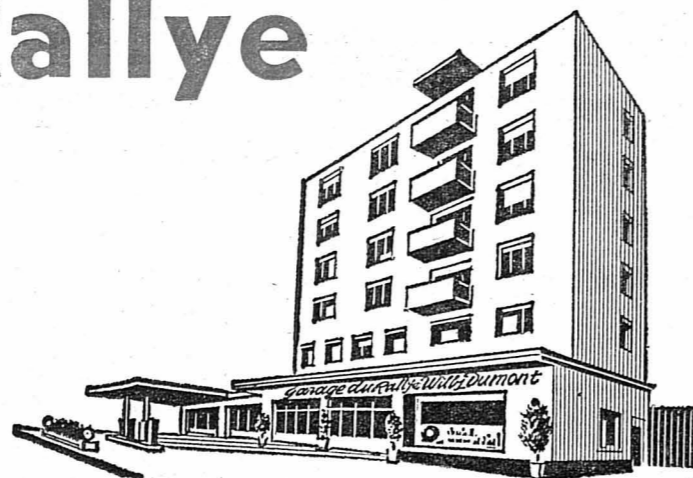


MAH 100/71 SU

**Vous la verrez à la VEL au stand du
Garage du Rallye**

Distributeur officiel OPEL
pour le district du Locle

LE LOCLE
Tél. (039) 54455



Démonstrations sur demande durant toute l'exposition des divers modèles OPEL:

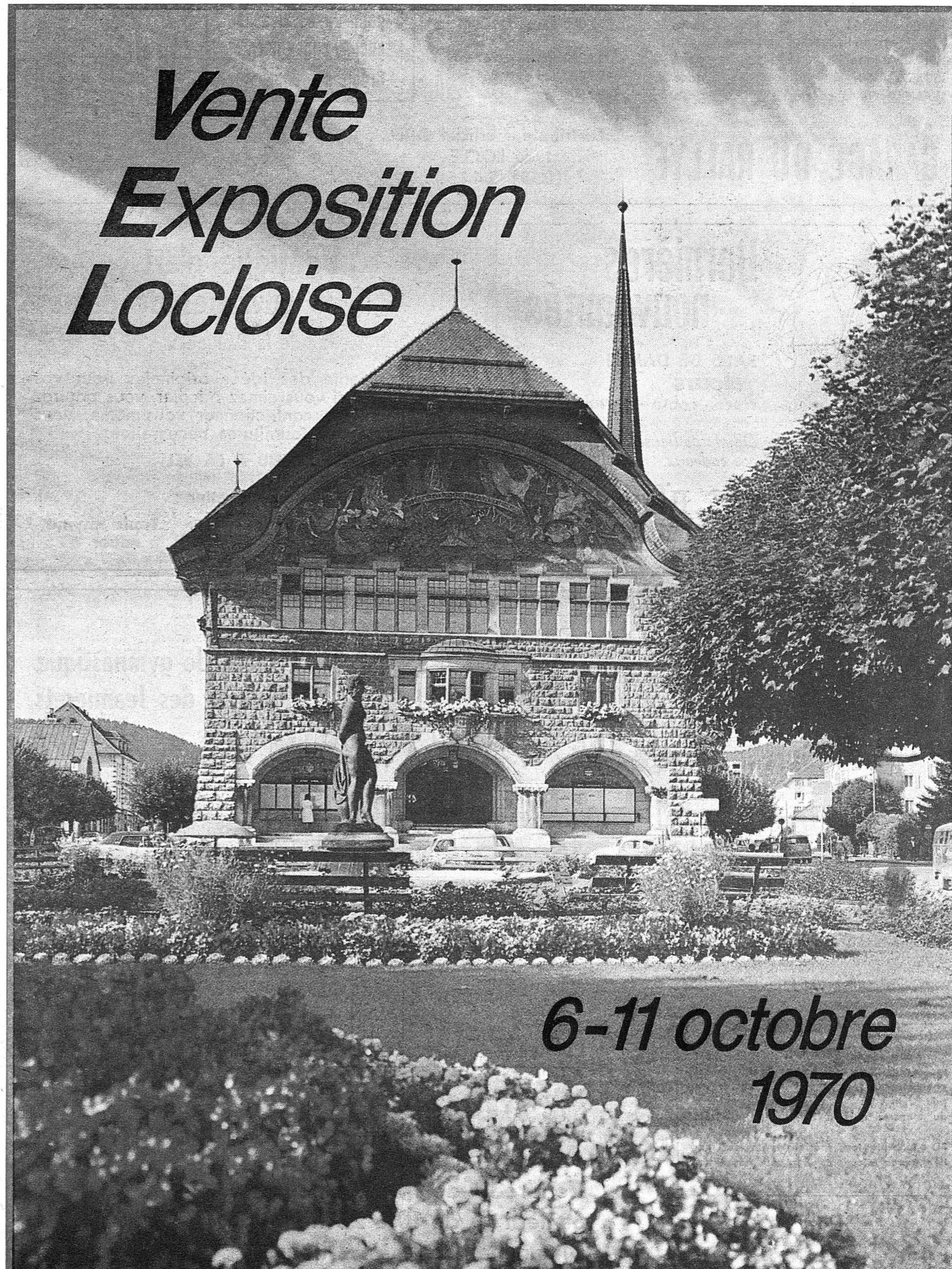
Kadett Record Commodore Manta

Spécial VEL

**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 6 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE
FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

*Vente
Exposition
Locloise*



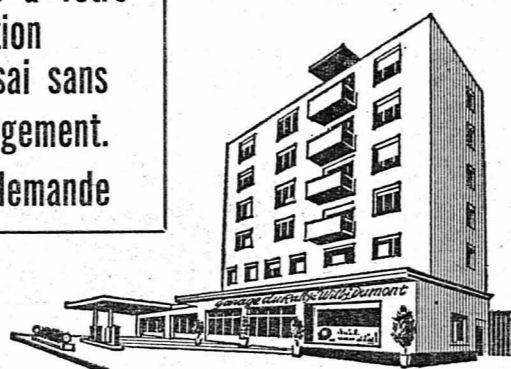
*6-11 octobre
1970*

Très belles occasions

Toutes expertisées et revisées
Garantie OK

OPEL Record	rouge	moëur révisé	1963
OPEL Kadett Caravan	bleue	60,000 km	1965
OPEL Kadett Caravan	bleue	60,000 km	1966
OPEL Record	grise	50,000 km	1967
OPEL Admiral	noire	72,000 km	1966-67
automatic, radio, cassettes			
OPEL Ascona	gold	15,000 km	1969
SIMCA 1500	grise	93,000 km	1964
LANCIA Flavia coupé	grise	80,000 km	1966-67

Nous sommes à votre disposition pour un essai sans aucun engagement.
Crédit sur demande



Distributeur officiel OPEL
District du LOCLE
Tél. (039) 5 44 55

GARAGE DU RALLYE

Dernières nouveautés

SACS DE DAMES
velours
croco - cobra - python

De merveilleuses idées pour vos cadeaux.

H. Dubois
Maroquinier

Boutique d'art et ouvrages de dames

Rue de la Banque 9

vous présente des idées originales pour vos cadeaux et si vous aimez bricoler, vous pourrez également les confectionner vous-même, vous y trouverez les fournitures nécessaires.

VISITEZ NOTRE STAND A LA VEL

Démonstration :

Grand choix d'articles à broder

Tapis smyrne à nouer

Vente Exposition Locloise

Entrée gratuite

du 6 au 11 octobre

Heures d'ouverture :

Mardi	de 16 à 22 heures
Mercredi	de 14 à 22 heures
Jeudi	de 14 à 22 heures
Vendredi	de 14 à 23 heures
Samedi	de 10 à 23 heures
Dimanche	de 11 à 22 heures

VEL vous convie à venir visiter librement ses nombreux stands magnifiquement agencés, où tout a été mis en œuvre pour bien vous recevoir et créer l'ambiance du tonnerre qui l'a toujours caractérisée.

30 exposants, tous spécialistes en leur matière, vous attendent pour vous conseiller.

Halles de gymnastique
Collège des Jeannerets

Radiographie du Loclois

Du bébé brailleur au digne vieillard, une analyse serrée... en toute amitié

Le Locle, ma ville natale. Je l'ai quittée depuis sept ans déjà, mais j'en ai gardé un souvenir vivace, l'esprit et le franc-parler. C'est « en Loclois » que je m'exprime. Mais qu'est-ce qu'un Loclois ?

Le Loclois bébé

Pour avoir observé à maintes reprises les bébés loclois, pour les avoir comparés aux bébés du « Bas » et d'ailleurs, je peux vous affirmer qu'aucun doute n'est possible. Ils brailent exactement comme les autres. Ils sucent leur lolette, boivent leur lait (maternel de préférence à cause de l'emballage). Ils commencent à marcher entre douze et quinze mois et arrêtent de faire aux culottes quand bon leur semble.

Plus grand

Au Locle comme ailleurs, « on vous loupe pas ». Sitôt que vous êtes aptes à tenir un crayon, on vous convoque à l'école. Et c'est là que la vie commence à être moins marrante. Remarquez qu'au jour d'aujourd'hui, ça doit aller mieux que de mon temps. Parce que, nous, on n'avait pas le poireau. On allait à l'école du temps du p'tit Jung. Il était secrétaire au Nouveau collège. Epouvantable. Je n'exagère pas. Epouvantable ce qu'il nous en a fait voir, celui-là. C'est pas possible.

Maintenant bien sûr, c'est oublié. Et, je vais vous étonner. J'aimerais même assez le revoir et causer un moment avec lui, parce que c'est une câlure. Il cause mieux que moi. Ma prose doit lui écorcher les annales, au p'tit Fritz, et dans le fond, il nous engueulait parce qu'on mangeait nos tartines de confiture au pissoir pendant la récré, ou qu'on bombardait les vitres de la rue du Collège avec des boules de neige. Il aurait peut-être dû nous laisser pêter tous les carreaux de la ville sans rien dire ? Non, franchement, p'tit Fritz, je crois que c'est vous qui aviez raison.

Mais revenons-en à nos moutons, ou à nos Loclois. Donc je disais que les gamins du Locle vont à l'école comme partout ailleurs. Nous, on allait avec le long Max qui nous jouait du violon, avec Bobo qui nous fichait des coups de « jeannot », avec Guyot (je ne me souviens plus de son surnom) qui mettait sécher ses mouchoirs sur les radiateurs. On avait la gym avec Paulet Steiner qui nous stylait à coups de pieds dans les fesses. On avait le dessin avec Tartufe, le chant avec Quinquin et les travaux manuels avec l'Ernest Schulze. Ils avaient tous leurs défauts. Mais ils avaient surtout tous un tas de qualités. C'était tous les Loclois ; des vrais.

Ensuite

Ensuite, le Loclois devient adulte. Je ne sais pas si la proximité de la frontière y est pour quelque chose, mais je trouve que le Loclois moyen ressemble étrangement au Français moyen. Regardez-le simplement partir en vacances. Le vendredi des « horlogères », ou bien il se fout en foire, ou bien il rentre à la maison à toutes pompes. Dans le deuxième cas,

il sort la voiture du garage et commence immédiatement à aminguer son chargement. Le samedi matin, il est levé avant le soleil. Il case les gamins sur la banquette arrière, le matériel de camping sur le toit (mais oui, il y en a encore qui n'ont pas de caravane). Dans le coffre, il met sa réserve de bouffe pour toutes les vacances, afin de ne pas devoir manger ces saloperies de marchandises étrangères. Parce que le Loclois, il va en vacances en Italie ; à Rimini de préférence. Et c'est à partir de ce moment-là que je ne comprends plus.

Le Loclois moyen, il est comme ça. Il roupète pendant 49 semaines parce que c'est plein d'Italiens dans les usines, dans les bistrotts, dans les cinés. Il dit eu'on se croirait en Italie, et il va en Italie passer les trois minables semaines qui lui restent. Je vous jure ! Je ne comprends plus ! Il est vrai qu'à Rimini, on est au moins sûr de retrouver quelques voisins de quartier. Mais tout de même ! Bref, voilà notre Loclois qui rentre de vacances, bien bronzé, bien crevé. Il rentre en général le dimanche soir de la dernière semaine, histoire de profiter jusqu'au bout.

Mais après tout, ses vacances, il les a bien méritées. Alors, s'il veut aller à Rimini, il est bien libre. D'ailleurs, ils n'y vont pas tous. Il y en a quelques-uns qui vont à Nattolva.

Et encore

Moi, je trouve que la mentalité du Loclois est unique. Formidable. Forcément... j'y suis né !

Chaque fois que je remonte au Locle, je retrouve des copains. Quelle sympathie. Quelle simplicité ! La dernière fois, j'ai passé au Cercle. J'étais pas assis que déjà le ramoneur s'installait à ma table. Sa bonne tronche, je la connaissais. Son nom, oublié. On a sifflé une chope ensemble, on a discuté. Ça fait plaisir de se retrouver dans ce monde paisible. On a presque honte de porter une cravate.

Quand on dit à un Loclois qu'on habite le Bas, il vous répond :

— Ah oué ! Pis tu t'plais l'en bas ? C'est qu'in'me pas comme ici, hein ? Y a mon frangin qu'habite aussi l'Bas. Mé i dit aussi qu'il éme t'jours bien r'monter.

C'est dit comme ça vient, sans faire de chichi.

Puis ça ne veut surtout pas dire que les Loclois ne sont pas malins. Grock n'a-t-il pas été à l'école aux Replattes ou par-là ; Et le Corbusier ? Il vient peut-être de Zurich ? Ils pourraient peut-être nous le revendiquer, ces corniauds. Puis actuellement il y a Germano Cassis qui s'occupe de la formation de l'équipe suisse de saut à ski. Il y a Marjos coiffeur. Un miston de gamin. Et bien ! qu'est-ce qu'il fait Marcel ? Il prépare la Coupe du monde de coiffure. Mais oui. Rien moins que la coupe du monde.

Et j'en oublie bien mieux. J'oublie par exemple Titù-Mimi. J'oublie Pétouille. Il est célèbre Pétouille. Il a le cœur à gauche. C'est ça qui le différencie des autres Loclois et c'est pour ça qu'il « fait » comme ça jeune. J'oublie Popaul. Lui, il vous demande carré-

ment si vous avez une demi-heure à lui consacrer parce qu'il voudrait vous causer cinq minutes. Il y a aussi l'autre Paulet. Le Paulet de la parfumerie. « Une petite giclée, Madâââme ? »

Vous voyez, Loclois, vous ne connaissez pas votre richesse.

Sans compter que pour la croque, vous êtes drôlement vernis. Vous disposez d'un tas de bistrotts où vous pouvez aller vous taper un morceau sans crainte de prendre un coup de flingue. Tenez ! Moi je suis allé l'autre jour aux Entre-Deux-Monts. Eh bien, moi je vous le dis : l'ami Graber, il est drôlement taillé comme cuisot. Le jour où je reviens habiter le Haut, je m'installe aux Entre-Deux pour l'avoir sous la main.

Enfin

Enfin, les rares Loclois qui parviennent jusqu'à la retraite, ils savent profiter. Le Loclois-retraité fait son petit tour de ville. Il s'arrête longuement devant les chantiers. Ça le captive, les chantiers. Ça l'impressionne, ces chantiers qui changent de visage et tout ce fric qui s'en va en poussière, en balcons et en salles de bain. Près des chantiers, il est sûr de retrouver d'autres retraités. Quand il en a assez d'écouter les perforatrices, il va boire deux d'rouge, puis il va retrouver sa bobonne.

De temps à autre, il organise la grande randonnée. En été, quand le baromètre grimpe et que Sottens annonce du beau, il se lève de bonne heure. Il met sa casquette blanche, sa chemise blanche, son complet gris ou le brun, pourvu que ce soit le dernier neuf. Il prend le premier train. Il descend dans le Bas. Puis il prend le bateau et il va à Morat. Ça lui rappelle sa première course d'école. Une vraie fiesta !

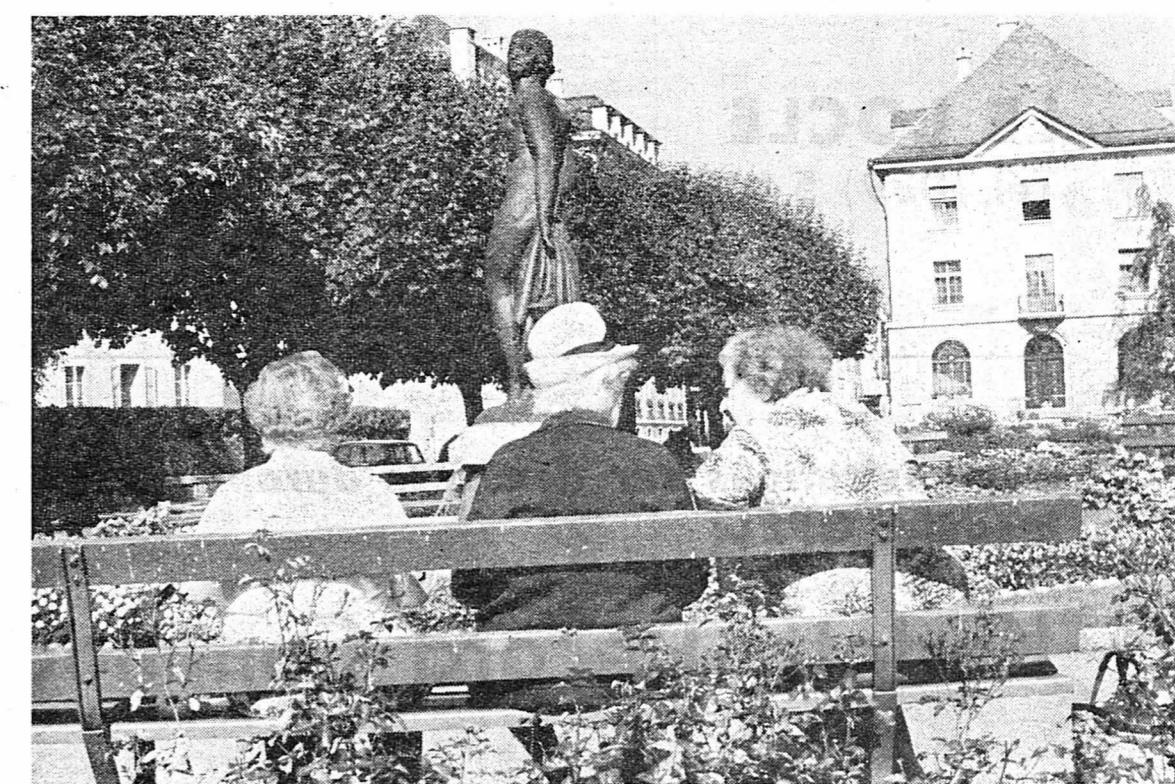
Le Loclois casse sa pipe sans avoir connu la vie agitée des grandes villes. Sans avoir raffiné. Sans avoir payé 600 fr. pour un appartement. Il peut mourir tranquille.

Conclusion (en guise de...)

Je n'ai pas la prétention de parler des Loclois avec la finesse de K. Lamier lorsqu'il poussait ses clédars. Par contre, j'ai la prétention d'aimer le Locle et ses sacrés Loclois. C'est déjà pas si mal. Et pendant qu'on y est, Loclois, ne vous laissez pas installer des signaux lumineux, parce que ça, c'est la fin de tout. Restez modestes. Restez un brin villageois. Restez bien Loclois. Les feux rouges, c'est fait pour les grandes villes, quand la vie n'est vraiment plus possible autrement. C'est pas fait pour épater les touristes. Et surtout, ça coûte cher. Tout d'un coup qu'ils envoient un ancien président de commune faire une étude de la circulation à Honolulu !

Comme je connais Justin, même qu'il n'a jamais été président de commune, il se grouillerait de faire ses offres. Et avec l'appétit qu'il se manie, faites-moi confiance. On vous raugmenterait les impôts !

J. ANDREY-LALOUCHE



« Le Loclois retraité fait son petit tour de ville »...

(Avipress - Calame)

SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

LE LOCLE



Une banque bientôt centenaire.
Une agence de voyage jeune
et dynamique.

MÉTAUX
PRÉCIEUX SA

NEUCHÂTEL



OR ARGENT PLATINE
et leurs alliages pour la
bijouterie et la boîte de
montre.
Contacts pour l'électricité.
Seis et bains de métaux
précieux.

SOCIÉTÉ
D'APPRÊTAGE
D'OR S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

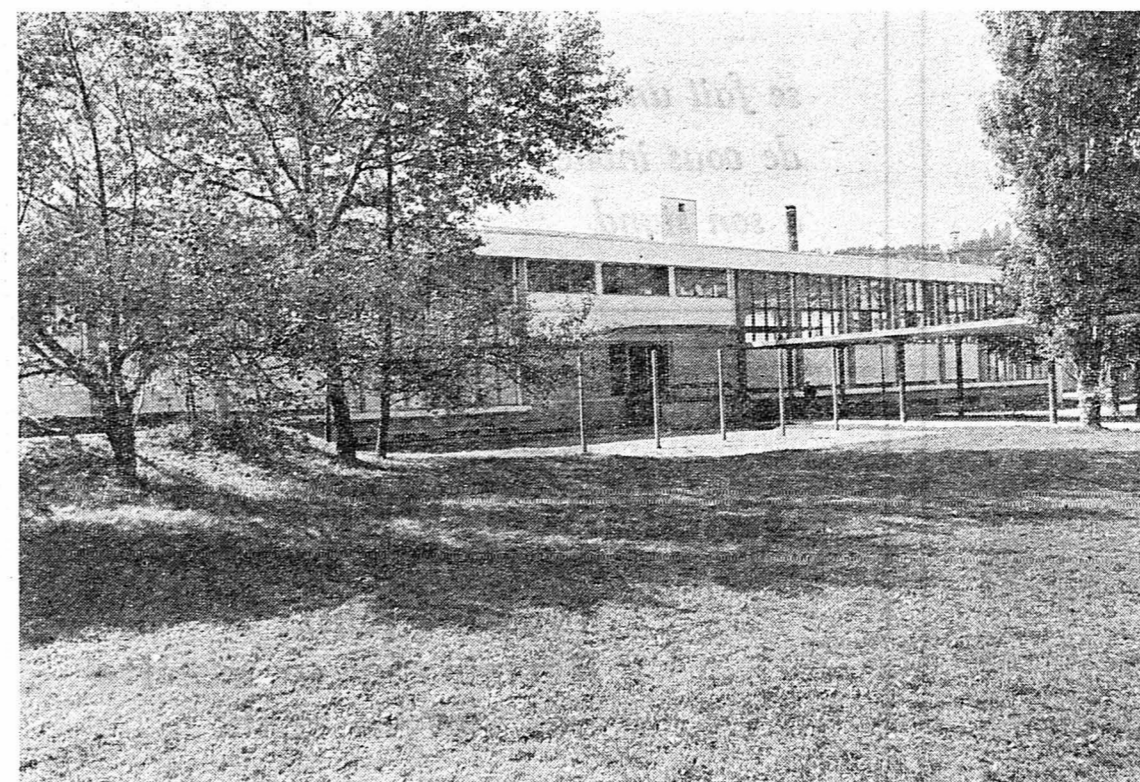


Carrures or et argent
massives, avec ou sans
cornes légères embouties.

Un anniversaire qui est en soi une confirmation

VEL 1970

dixième édition



Les salles de gymnastique des Jeanneret sont l'indispensable complément de la VEL.
(Avipress - Calame)

Voilà la dixième exposition en 20 ans! « Dix de VEL » comme aiment à l'appeler ses fidèles. Toute une histoire déjà, toute une tradition aussi, dans ce style cher aux gens d'ici. Qualité, distinction, mais aussi modestie. 1951-1970. Deux dates qui retracent bien des pages de la vie locloise.

1951. C'était l'année où la « petite » vit le jour sur l'initiative de M. André Landry, commerçant. Jusqu'en 1958, elle eut lieu en la salle Dixi et compta en moyenne 16 exposants. Ce fut ce que l'on pourrait appeler la période d'incubation. Elle permit notamment à la VEL de prendre droit de cité et de réunir autour de son nom de plus en plus d'adeptes, convaincus de l'importance que le commerce indépendant de détail joue et doit jouer dans la vie de tous les jours. Et puis, l'on déménagea dans le petit jardin du Casino, en 1960. Ce fut, ensuite, la piste de boccia de Pro Ticino. Entre-temps, on acheta le matériel de stands qui manquait encore.

L'histoire se poursuit en 1964 par l'installation au jardin d'enfants du Casino. Deux ans plus tard, une grande tente (au même endroit) accueillait 28 commerçants. Le pas était franchi. Le temps était venu de penser plus grand, plus beau. On avait l'effectif, le public, l'intérêt. Il fallait concrétiser tout cela. En 1968, enfin, le Conseil communal donnait acte, autorisant la Vente-Exposition locloise à se loger et s'abriter dans les salles de gymnastique des Jeanneret. Cette fois, la VEL s'était implantée au cœur de la cité. Elle entend bien y rester.

1951... 1970. Le long chemin vers la maturité s'est achevé. La VEL a acquis ses lettres de noblesses et son vrai cachet : loclois et indépendant.

Ph.N

1, 2, 3... 29 exposants

Cette année, vingt-neuf commerçants se sont inscrits pour participer à cette exposition. Fidèles aux principes qui régissent la VEL, les organisateurs n'autorisent que des commerces qui ne se font pas concurrence. C'est ainsi qu'un seul garage sera représenté, un seul magasin d'articles de photo, etc.

Voici la liste des exposants :

- Association des fabricants d'horlogerie.
- Chambre suisse de l'horlogerie
- Edouard Angehrn, confiseur
- Brasserie Leppert et Cie
- Francis Criblet, chaussures
- Curchod, Jacques, photo-ciné
- Henri Dubois, maroquinerie
- Felder, Nouveautés
- Garage du Rallye, W. Dumont
- Gasser, imprimerie-papeterie-librairie
- Gindrat, cristaux-faïence-étain
- Willy Glauser, L'horlogerie-bijouterie-orfèvrerie
- Papeterie Grandjean, machines à écrire
- Paul Huguenin-Golay, Radio Electro
- Victor Huguenin, restaurant
- Nelly Jacot, boutique d'art
- Claude Matthey, tapissier-décorateur
- Martial Muller, La Sibérienne, fourrure
- Roger Sport et Mode
- G. Scherer et Marjos, postiches et perruques Boutique
- Eric Schwab, tabac-articles fumeurs
- Société banque suisse
- Francis Tissot, électricité
- Turtshy, Charles, fils, fleuriste
- Michel Vaudroz, Droguerie, centrale
- René Vernetti, installation sanitaire
- Willy Voguel, Marinette le Confort de bébé
- Coditel
- SENJ (Service d'escompte neuchâtois et jurassien).



C'était en 1966. Un stand de fleurs à nul autre pareil et qui dura...
(Photo Curchod)

Visitez à la VEL l'exposition :

L'enfant et les maîtres du temps

Jeunes gens, participez au concours de montage du garde-temps électronique.

Coiffure * Fourrure

CHAQUE SOIR DÈS 20 HEURES

PRÉSENTATIONS

Haute Coiffure Marjos
H. Grandjean 1 Tél. (039) 5 66 66

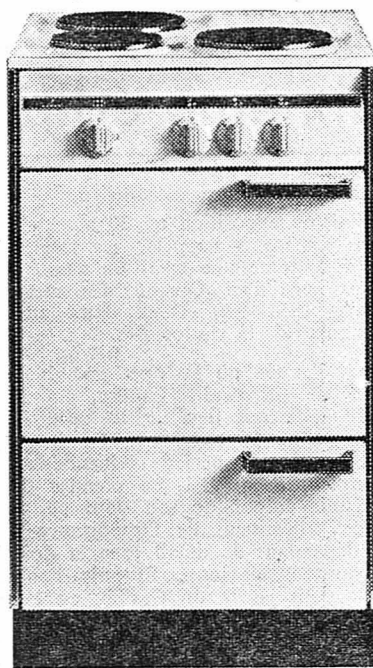
Haute Coiffure Scherer
Girardet 68 Tél. (039) 5 13 55

La Sibérienne
Martial Müller
Tél. (039) 6 61 96

La photographie en couleur de l'hôtel de ville du Locle (1re page) est de M. Fernand Perret.

FR. TISSOT - ÉLECTRICIEN

Maitrise fédérale



présentera pour
la première fois
en Suisse romande
les dernières
créations
de l'art ménager
international



«Entre nous»

En Afrique, de nombreuses bombes à retardement font tic tac.

Mais...

Vous pourrez voir à notre stand une nouvelle et sensationnelle cuisinière qui fait aussi tic tac.

Marinette

ARTICLES POUR BÉBÉS

W. Vogel, ameublement
France 2, 2400 le Locle
Tél. (039) 5 13 58

*se fait un plaisir
de vous inviter
à son stand.*

Gindrat Boutique

Cristaux
Faïences
Étains

Dernières nouveautés

Bar-Restaurant ambiance VEL

Tous les jours:
Restauration sur assiette
Ses vins de choix

Bière Comète et Munich

Le tenancier: Victor Huguenin

Pas de fumée sans...



Eric Schwab
Tabacs en gros

Le stock du grossiste
à la disposition du commerce
de détail

De quoi satisfaire
le client le plus exigeant

Hôte d'honneur: l'horlogerie

La Vente-Exposition locale, émanation typique de la région, se devait d'honorer ce qui fait toujours sa force et son cachet: l'horlogerie. Aussi, pourra-t-on admirer un stand commun monté par l'Association des fabricants d'horlogerie du Locle et de la Chambre suisse de l'horlogerie. Deux parties bien distinctes forment cette exposition: d'une part une représentation de dessins d'enfants dans le cadre du concours «L'enfant et les maîtres du temps». Et puis une partie plus technique réservée à la formation professionnelle: un concours d'assemblage d'un garde-temps électronique.

L'horlogerie jurassienne et ses organes directeurs ont ainsi vraiment marqué leur intention d'être présents dans la vie quotidienne, surtout auprès des jeunes.

L'enfant et les maîtres du temps

Chargée par l'industrie horlogère de concevoir sur des bases entièrement renouvelées le problème d'une formation professionnelle adaptée aux transformations techniques et humaines de notre époque, la Chambre suisse de l'horlogerie a lancé un vaste programme de travail dans lequel figure, depuis plus de quatre ans, une importante campagne d'information auprès de l'opinion publique.

Cette campagne n'a pas pour but, à travers des actions tapageuses, de persuader ce public que seules les professions horlogères offrent un avenir intéressant à la jeunesse. Elle tend essentiellement à présenter de l'industrie horlogère et de ses professions une image conforme à la réalité.

Au printemps 1969, la Chambre suisse de l'horlogerie a diffusé auprès des écoles de 21 cantons suisses, qui en avaient préalablement exprimé le désir, une brochure destinée aux élèves de 6 à 13 ans.

Dans cette brochure, illustrée de peintures d'enfants, dix documents photographiques représentaient chacun une profession horlogère. Le concours individuel consistait pour l'élève à choisir l'un de ces documents comme modèle et à l'interpréter graphiquement le plus librement possible. Aucune limite n'était prescrite quant au choix des techniques utilisées: néocolor, peinture, encre de chine, maquette, montages, etc. Quant au concours collectif, il consistait pour la classe sous la direction du maître, à traiter au moins une fois chacun des dix thèmes proposés, soit en un tout, soit

dans une suite de représentations individuelles.

La qualité des œuvres reçues a incité la Chambre à organiser des expositions comprenant les meilleures d'entre elles.

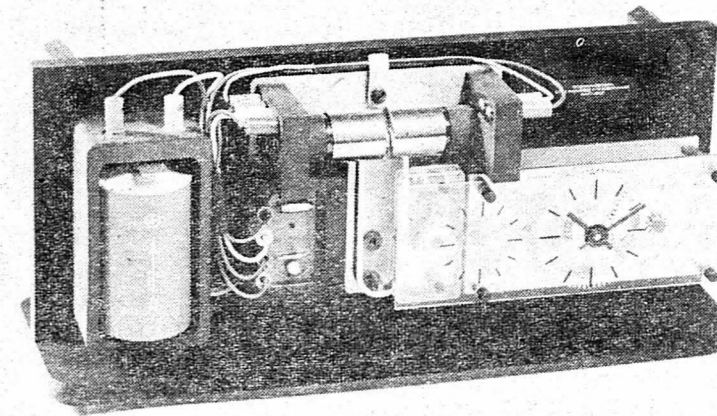
C'est à Bienne, au Palais des congrès que devait avoir lieu au mois de mars le vernissage officiel de cette exposition. Un énorme succès l'attendait. Puis ce fut le tour de Liestal d'accueillir les petits chefs-d'œuvre enfants. Enfin, jusqu'au 11 octobre, la VEL prêtera son toit avant que l'exposition ne se dirige sur Saint-Imier (10 au 30 novembre à la Salle des spectacles) puis à la Galerie des arts à Neuchâtel (11 au 25 janvier 1971).

Pour présenter ces quelque 150 travaux individuels et une vingtaine collectifs qui ont été conservés pour être exposés, il a fallu créer des panneaux de couleurs. C'est donc sur le principe de l'itinérant que doit se concevoir la visite.

Le jury chargé d'apprécier les œuvres était formé d'artistes de la région, comme le sculpteur Berthoud, de la Chaux-de-Fonds, ou le peintre Claudévard, du Cerneux-Péquignot, d'un professeur de dessins à Peseux, M. Rutti, de M. Maurice Evard, de l'Ecole normale de Neuchâtel, et de M. Claude Grandjean, qui enseignait alors à Fontainemelon.

Parmi les artistes en herbe dont les œuvres figureront à la VEL, on relève une assez forte participation du village des Planchettes ainsi que le nom de quelques élèves du Locle ou de la Chaux-de-Fonds. Une raison de plus pour que les parents se déplacent. L'exposition en vaut la peine.

Le garde-temps électronique: une question de patience!



Le garde-temps électronique de la Chambre suisse de l'horlogerie qui, dans le cadre de la VEL, fera l'objet d'un concours de montage ouvert aux jeunes gens et jeunes filles de moins de 16 ans.

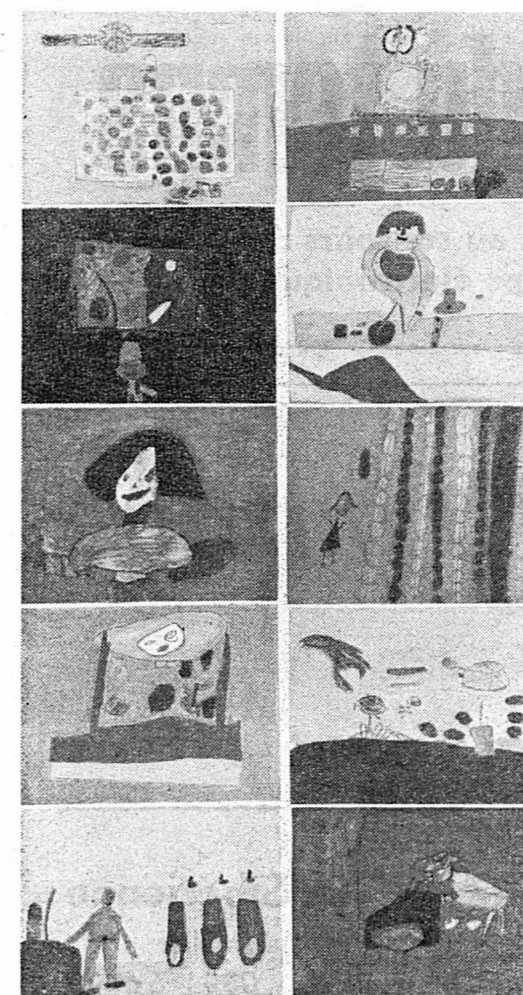
(Photo Muller, Bienne)

Oltre l'exposition de dessins d'écoliers, la VEL présentera toujours en relation avec l'horlogerie, un concours mis sur pied par l'Association des fabricants d'horlogerie du Locle en collaboration avec la Chambre suisse de l'horlogerie. Il s'agit d'assembler un garde-temps électronique. Cette épreuve de finesse et de doigté aura lieu-tous les après-midi, de 14 h 30 à 17 h 30, ainsi que chaque soir de 19 h 30 à 21 h 30. Il s'agit d'un garde-temps essentiellement didactique, destiné à informer les jeunes de manière suggestive et concrète sur les réalisations de l'industrie horlogère suisse.

L'appareil se présente en pièces détachées, groupées dans un coffret comprenant également une notice explicative ainsi que l'outillage nécessaire à l'assemblage.

Toutes les parties constitutives du garde-temps sont parfaitement visibles, ce qui permet au concurrent, au fur et à mesure du montage, d'observer et de comprendre le fonctionnement de l'appareil, qu'il s'agisse du module électronique (transistors, résistances), de la partie électrique (bobinages, électro-aimants, câblage) ou des éléments mécaniques (diapason, engrenages).

Assembler le garde-temps dans le temps le plus bref possible, tel est l'objet du concours, qui est ouvert à tous les jeunes élèves ou étudiants (garçons et filles) de moins de 16 ans.



Premier prix individuel:
thème de l'horloger-rhabilleur

Concours collectif: prix spécial Ebauches SA, Ecole primaire, Fontainemelon (1re année scolaire).



TURTSCHY
Fleuriste
Le Locle

*Pour toutes vos fleurs et plantes,
faites confiance au spécialiste.*

Confort parfait...

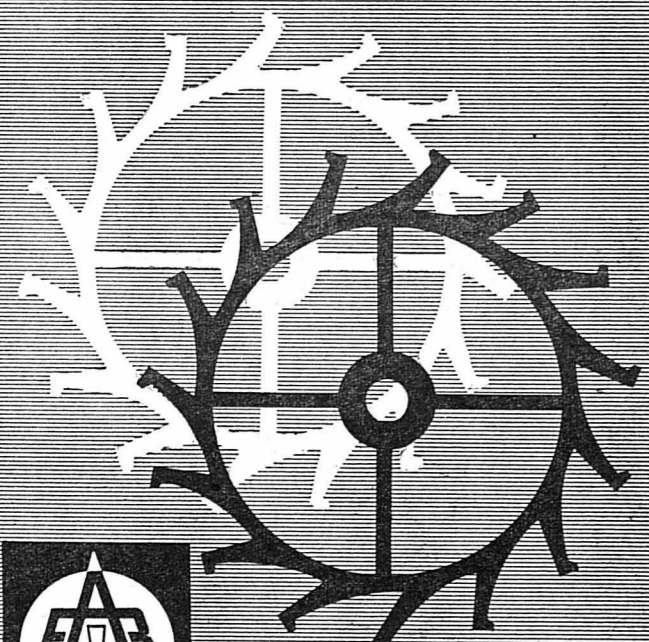

Sommeil heureux...

embru*matic

Démonstrations et renseignements au stand.

C. MATTHEY

Tapissier - Décorateur
Le Locle - Côte 14
Le spécialiste du style.

**LES FABRIQUES
D'ASSORTIMENTS
RÉUNIES**

LE LOCLE

Pour les fêtes
de fin d'année
choisissez à notre
stand VEL
les cadeaux
que vous cherchez
imprimerie Gasser
papeterie-librairie



YES SIR
RITEX
New Romantic Line

Le romantisme moderne

felder
NOUVEAUTÉS

D. Jeanrichard 12 - LE LOCLE



Un président à la hauteur de sa tâche : M. Victor Huguenin.

Le président de la VEL vous dit :

Point n'est besoin de rappeler à la population locloise et de ses environs, la signification du sigle « VEL ».

Voici près de 20 ans que pour la première fois appa-
raurent ces trois lettres dans toute la ville, invitant le
public à visiter la première exposition organisée par un
groupe de commerçants dynamiques, et à l'avant-garde,
désireux de faire mieux connaître leurs produits ou leurs
nouveautés.

A la veille de cette 10^{me} édition, le comité tient
avant tout à rendre un hommage mérité à deux de ses
anciens présidents, aujourd'hui, hélas ! disparus.

Nous ne pouvons en effet passer sous silence le tra-
vail de « pionnier » effectué au sein du groupement VEL
par André Landry, en quelque sorte le « père spirituel »
de la première exposition, et par Willy Dumont au dy-
nanisme bien connu.

Depuis quatre lustres la situation a fortement évolué
dans tous les domaines. Fidèles à une tradition bien éta-
blie, les commerçants et artisans de la VEL se sont

efforcés de maintenir leur ligne de conduite afin de
satisfaire toujours mieux la clientèle.

Aujourd'hui, une nouvelle preuve vous est offerte de
constater que le Commerce indépendant de détail est
« dans le vent » et à même de vous offrir tout ce dont
vous avez besoin.

Dans une ambiance détendue et sympathique, dans un
décor inédit et nouveau, la VEL vous attend.

Cette année encore nous avons le plaisir d'accueillir
un « hôte d'honneur », la Chambre suisse de l'horlogerie
et l'Association des fabricants d'horlogerie présenteront
en primeur pour la région l'exposition « L'enfant et les
maîtres du temps ».

Comme les années précédentes les organisateurs ont
maintenu leur tradition. L'entrée est libre et gratuite. Vous
pouvez donc y revenir aussi souvent que vous le dési-
rez.

Vous serez toujours les bienvenus !

Le Président
Victor HUGUENIN

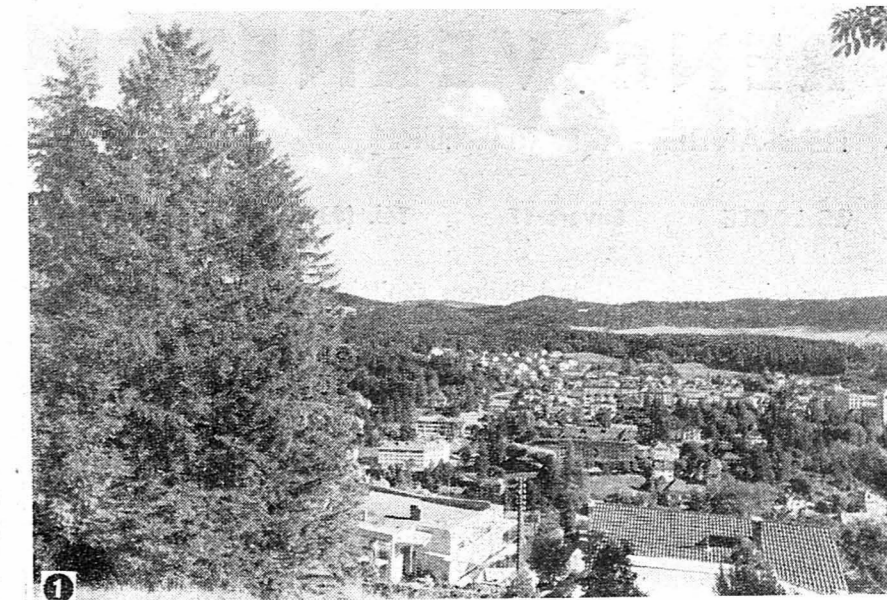
Partez à la découverte d'une ville

Le Locle ? C'est une ville comme les autres ; que l'on peut décou-
vrir, comme les autres. A condition d'avoir de la patience et surtout
beaucoup d'intérêt. C'est d'abord le paysage qui attire. A taille hu-
maine. Surgit alors cette cité prenante. Du Château des Monts (photo
No 1), le point de vue est superbe. Les maisons vont à l'assaut des
hauteurs, modernes ou faisant preuve d'une longue fidélité au passé.

Et puis, au gré de votre promenade, vous vous intéresserez au cœur
de cette bourgade, à ses gens et à ses habitudes. Comme en vacances.
Et ce sera l'hôtel de ville (photo No 2), un bâtiment aux couleurs
chantantes et qu'il fait beau voir dans son écrin de fleurs et de ver-
dure.

Et puis, toujours à la recherche du temps, ce sera l'autre aspect,
moderne celui-là, qui attirera votre regard (photo no 3). Le Locle ?
mais c'est tout cela. Et tant d'autres choses !

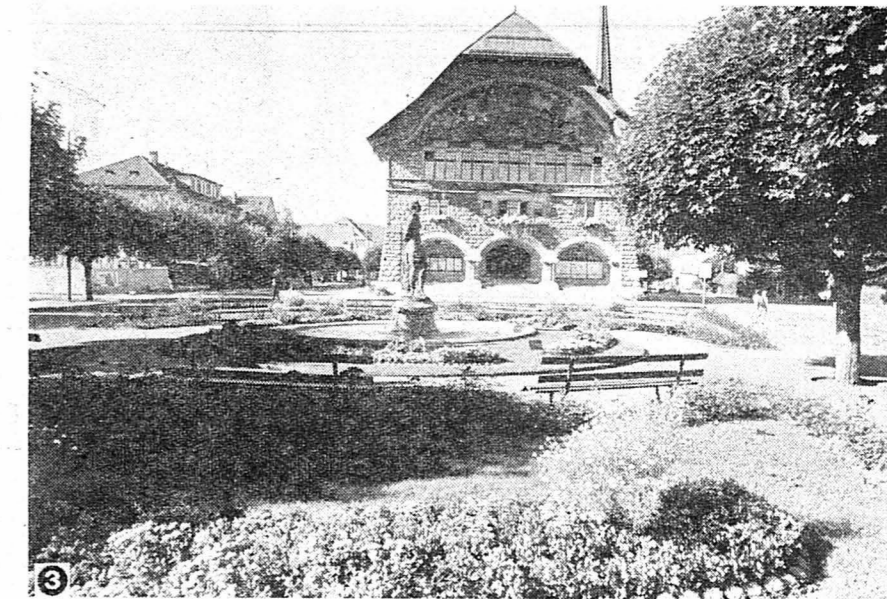
(Photo Avipress - Calame)



1



2



3

La VEL, c'est où ?

Pour atteindre, à pied ou en
voiture, les halles de gymnastique
du collège des Jeanneret, il suf-
fira de suivre les panneaux in-
dicateurs de direction. Une ving-
taine d'entre eux seront posés
par la Ville aux endroits stra-
tégiques. Donc aucun souci à
se faire. Et puis, des bandero-
les seront installées au travers
de rues.

Chacun, de l'étranger de pas-
sage au Loclois du cru, pourra
dire sans hésitation : la VEL ?
mais c'est par là...



... quelle bonne bière !

Nouveau programme désaltérant :

POKER-EXPORT bière blonde
POKER-PILS spéciale blonde
POKER-STOUT spéciale brune
POKER-GOLD bière extra-forte
POKER-ALE bière de fête

Brasserie de la Comète s.a. La Chaux-de Fonds

Dépositaire :

MAISON LEPPERT & Cie
Tél. (039) 5 40 12
LE LOCLE

Ouvert jusqu'à...

Les heures d'ouverture sont
les suivantes :

- Mardi de 16 à 22 heures
- Mercredi de 14 à 22 heures
- Jeudi de 14 à 22 heures
- Vendredi de 14 à 23 heures
- Samedi de 10 à 23 heures
- Dimanche de 11 à 22 heures



Notre but votre santé

Cedima

les sous vêtements de santé avec de la laine angora

RENÉ VERNETTI

FERBLANTIER - APPAREILLEUR

LE LOCLE Envers 17 Tél. (039) 5 35 54 - 5 24 39

Installations sanitaires
Eau - gaz
Ferblanterie
Air comprimé
Ventilation
Aspiration
Pompes
Transformations
Réparations

Depuis 1947 le spécialiste du chaussant

«VASANO et SCHOLL»

CHAUSSURES BALLY



RUE D. J. RICHARD LE LOCLE

Beau choix de vins
Grandes marques de spiritueux et liqueurs
Coffrets-cadeaux pour les fêtes
Epicerie fine

Dégustation gratuite au stand

GIRARD - ALIMENTATION

Nous nous ferons un plaisir de vous recevoir et de vous conseiller
Nous prenons les commandes pour les fêtes

Beaux-arts • Musique • Théâtre • La saison 1970-71 au Locle

Essai sur la culture locloise

La culture — pour autant qu'une définition soit possible — est toujours une manière, fluctuante, ou, au contraire, trop bien codifiée, de poser des questions en se regardant - et en regardant - vivre. Tenter, par jeu, par goût, par nécessité, de trouver des réponses, créées des mouvements d'idées, des entrecroisements d'affirmations et de conduites, un état d'esprit, finalement, avec ses habitudes et ses exigences particulières.

Il n'y a pas de culture apatride, sans racine en terre. Il n'y a pas deux cultures non plus, celle des salons et des rayons de bibliothèques, d'une part, celle obscure, négligeable, de la rue et des conversations quotidiennes, d'autre part. Ce qui existe; d'abord, et qui conditionne le reste, c'est un climat, celui des relations humaines.

Le voyageur arrivant d'une capitale ou d'une grande ville, aurait beau jeu de faire la moue en découvrant le Locle, ville de quinze mille habitants, tapie dans un repli du Jura, modeste d'aspect et très provinciale au premier abord.

Riche de sa culture classique, amateurs de concerts fastueux, d'opéras, de théâtres le voyageur en question, dédaigneux et préférant la société aux sociétés, ne trouverait certes pas son compte de grandeur en séjournant au Locle.

Pourtant, la vie culturelle d'une cité ne se lit pas que sur les programmes de conférences ou de concerts. Bien sûr, une manifestation artistique est la résultante d'intérêts et de préoccupations culturelles... mais l'on ne peut limiter, dans ce domaine, les activités d'une ville à ces seuls aspects; ce serait ignorer une vie de tous les jours, celle des individus dans leurs rapports avec la culture, celle des sociétés de tout genre qui cherchent à promouvoir une étude ou à illustrer l'un ou l'autre de ses aspects: théâtre, musique, peinture, défense et étude de la nature, folklore régional, et même — pourquoi pas — ornithologie, philatélie, photographie...

Il est des villes qui se veulent « intellectuelles », sans voir quelle part de snobisme et de vanité elles mettent dans pareil prétention. Le Locle — dont une certaine intelligentsia avait été joliment étrillée par Jean-Paul Zimmermann dans « L'Etranger dans la ville » — n'a pas cette outrecuidance. On lui reprocherait, en revanche, ses excès de modestie.

Vouée, dès qu'elle fut bourgade, aux travaux de minutie et de précision, la Mère commune ne s'est pas affaïssée sous le poids de son histoire et de ses habitudes

Les arts, venus fort tôt, avec l'horlogerie, y sont reconnus; mieux même, l'œil, habitué à la mesure et à l'équilibre, sait juger et choisir. Les dessinateurs, les peintres, les graveurs, d'occasion ou de métier, ne manquent pas. La région alentour et jusqu'aux limites bôloises et vaudoises, du Jura, à vrai dire, n'en est pas avare non plus, loin de là. Les joailliers, les médailleurs, une pléiade d'artisans indépendants, imprimeurs, photographes, graphistes, entretiennent un intérêt permanent pour tout ce qui touche les arts plastiques. Même si la ville n'a pas les moyens — comme Bâle — de tomber amoureux de Picasso, de Klee ou de Braque, de nombreuses expositions s'y organisent, souvent fort intéressantes, et nombre de villes de même grandeur font moins, et moins bien, que cela.

De nouvelles bibliothèques, de nouveaux collèges d'enseignement supérieur, une politique d'octroi de bourses d'étude qui devrait servir d'exemple: ce sont là, entre autres, des réalisations et des gestes qui, quoique peu spectaculaires, sont à mettre au compte des profits de la vie culturelle locloise. Ils compensent bien, en tout cas, des lacunes que d'aucuns, un peu trop vite, imputent à une médiocrité générale.

La musique, particulièrement, est en honneur et cela est dû non seulement au goût et au dévouement de métronomes avertis, mais aussi à un intérêt général qu'entretennent, à titres divers, les chorales actives de la cité et les nombreuses sociétés de musique. Il n'y a qu'à considérer le programme musical de la saison prochaine pour se convaincre de sa valeur. Sans vantardise, le Locle peut faire valoir, en ce domaine, un palmarès auquel bien peu de villes de même envergure peuvent prétendre.

Il en va de même du théâtre. Quoique l'on puisse se plaindre des salles généralement utilisées — un peu trop polyvalentes pour être vraiment adaptées — les pièces qui y sont représentées sortent d'un répertoire du bon aloi et les troupes d'amateurs, avec les fluctuations d'usage, tiennent les planches à la satisfaction de leur public.

On pourrait donc dire, en guise de conclusion, que le Locle, avec son visage de modestie et de générosité, ses mouvements d'austérité précédant ses « coups de gueule » de tradition jurasienne, révèle, pour peu que l'on sache attendre et que l'on préfère la qualité aux brillances du faste, une vie culturelle bien vivante et moins banale que les apparences le laissent croire.

Les modestes ont parfois d'étonnantes ressources. G. S.

Pour un théâtre compréhensible

Un grand homme de la scène disait un jour que le théâtre devait être avant tout un divertissement. C'est vrai et les Amis du Théâtre l'ont vérifié au cours des années. Pour des raisons financières, nous sommes contraints de remplir nos salles à chaque spectacle, ou presque. Or, pour ce faire, il a été nécessaire de sonder les goûts du public, ce qui nous a amené à constater que le spectacle théâtral devait répondre à un certain nombre de critères que nous pouvons ainsi résumer:

L'œuvre présentée doit être facilement compréhensible pour le grand public, ce qui nous conduit à écarter les pièces d'avant-garde ou hermétiques. Ensuite, la beauté des décors et des costumes ainsi que la qualité de l'interprétation sont des éléments de première importance. Enfin, le public donne sa préférence à la comédie (ce qui n'exclut pas de temps à autre un beau drame, tel que « La Maison de Bernarda Alba » de Lorca).

Sur ce dernier point, nous avons pu nous rendre compte que les spectateurs n'ont jamais goûté les œuvres hautement philosophiques, les pièces à thèse, et moins encore la représentation sur scène de la guerre et de ses horreurs, des conflits sociaux ou politiques; ce genre de théâtre ne peut atteindre le large public qui est le nôtre. C'est d'ailleurs bien compréhensible; après une journée de travail en usine ou au bureau, après avoir pris connaissance des nouvelles politiques et sociales à la radio ou à la télévision, le spectateur qui vient passer sa soirée au théâtre, entend s'y divertir et n'aime pas qu'on lui parle à nouveau de la mort, de la misère ou de la guerre.

Dans cette perspective, la plus belle époque fut celle des centres dramatiques français (le Centre dramatique de Strasbourg, la Comédie de Saint-Etienne, le Grenier de Toulouse etc...) qui nous laissent les plus brillants souvenirs (« La Nuit des rois » de Shakespeare, « Mille francs de récompense » de Victor Hugo, « La Visite de la vieille dame » de Dürrenmatt, etc...).

La diversité du genre théâtral est aussi, nous semble-t-il, une règle d'or à respecter: de Molière à Max Frish, en passant par les Marionnettes de Strasbourg ou le Ballet Caravan de Londres, sans oublier Labiche ou Feydeau; l'éventail doit être largement ouvert.

Cette politique nous a valu la grande satisfaction d'amener au théâtre des personnes de toutes conditions, en garnissant très convenablement nos salles. Nous souhaitons qu'il nous soit possible de poursuivre dans cette voie.

P. FAESSLER

● Au Musée des beaux-arts

17 octobre - 1er novembre: Albert Fahry, peintre. Loclois, connaisseur, amateur et peintre du Jura et du Doubs, A. Fahry a déjà participé à plusieurs expositions importantes dans plusieurs villes suisses.

7 novembre - 22 novembre: Heidi Perret et Coragel, peintres. Elève de Charles Barraud et Ferdinand Maire, Heidi Perret compte déjà une vingtaine d'expositions, dans les principales villes suisses et en France. Coragel, son mari, a exposé, dès 1966, à Neuchâtel, Bâle et en France.

28 novembre - 13 décembre: Helmut Bellmann. Né en 1939 à Berlin, Bellmann a fait ses études d'art en Allemagne et exposé déjà aux Pays-Bas et en Suisse. Il exposera, à côté d'œuvres traditionnelles, des mosaïques tridimensionnelles, des mosaïques sur marbre ou faites d'émaux.

● Musique

26 octobre 1970 au Temple français: Ensemble d'archets Eugène Ysaë (Orchestre de chambre de Wallonie 12 musiciens) Konzertmeister: Lola Bobesco, Carlo Ricciotto, Concertino No 2 en sol majeur. Claudio Monteverdi, musique de scène de l'opéra Orfeo. Antonio Vivaldi, Concerto en ré majeur op 3 No 3. Giacomo Rossini, Sonate No 3 en do. Bohuslav Martinu, Sextour. Benedetto Marcello, Introduction, Aria et Presto.

20 novembre 1970, au Temple français: Orchestre de chambre Jean-François Paillard Paris.

Jean-Philippe Rameau, Premier concert en sextour. Jean-Marie Leclair, Concerto en la mineur, opus VII. Claude Debussy, Six Epigraphes antiques. Antonin Dvorak, Sérénade pour orchestre à cordes, op. 22.

30 novembre 1970, au Temple français: The Stars of Faith of Black Nativity. Programme exclusivement composé de Negro-spirituals et de Gospel songs.

2 février 1971, au Casino-Théâtre, Trio Kemblinsky - Laffra - Perret. (Clarinete - violoncelle - piano)

Ludwig van Beethoven, Trio en si bémol majeur op. 11, pour clarinette, violoncelle et piano. Claude Debussy, Sonate pour violoncelle et piano, Johannes Brahms, Trio en la mineur, op. 114 pour clarinette, violoncelle et piano.

8 février, au Casino-Théâtre: L'Ensemble Ricercare de Zurich (7 musiciens) Chansons et danses de la Renaissance.

5 avril 1971, au Casino-Théâtre: Quatuor Melos, Stuttgart. Bela Bartok, Quatuor à cordes No 3. Ludwig van Beethoven, Quatuor à cordes en ut dièse mineur, op. 131. Claude Debussy, Quatuor à cordes en sol mineur, op. 10, op. 10.

● Théâtre

10 novembre 1970, au Casino-Théâtre: La Compagnie Volard-Rosny de Paris: Le Bourgeois gentilhomme de Molière avec Henri Tiso.

1er décembre, au Casino-Théâtre: International Ballet Caravan de Londres.

Lundi 18 janvier 1971, à 20 h 15 au Casino-Théâtre par le Théâtre de Carouge: La prochaine fois je vous le chanterai. Pièce en 2 actes de James Saunders.

11 février, au Casino-Théâtre: Les Galas Eurothéâtre: L'Illusionniste de Sacha Guitry avec Jean Weber, de la Comédie-Française.

16 mars, au Casino-Théâtre: Par les Artistes associés de Lausanne: Le Disciple du diable, de Bernard Shaw (mise en scène de Gil Pidoux)

● Le TPR au Locle

Le TPR propose pour la saison 70-71 une série de soirées et de spectacles d'animation et de recherche théâtrale.

Jeu 8 octobre, salle du Musée: Soirée d'animation - Lancement de la saison.

Fin octobre, Casino-Théâtre, Colonel Turquoise, d'après une nouvelle de Nikolai Tikhonov, par les Spectacles de la Vallée du Rhône.

Jeu 5 novembre, salle du Musée, Liguare, de Michel Viala, Cabaret No 2 du Théâtre de l'Atelier.

Jeu 3 décembre, salle du Musée, soirée d'animation - Le travail scolaire du TPR - avec la participation des enseignants.

Fin décembre, Casino-Théâtre, Le reporter dans la ville, par le TPR. Enfants admis.

Fêtes de l'An, salle du Musée, La vie secrète de Léopold S..., spectacle burlesque par le TPR.

Jeu 7 janvier, salle du Musée, Los Jairas, ensemble musical bolivien.

Fin janvier, Casino-Théâtre, La Double Migration de Job Cardoso, de Pierre Halet par le TPR.

Jeu 4 février, salle du Musée, Hootenanny, soirée d'expression libre par les artistes amateurs de la région.

Jeu 4 mars, salle du Musée, Par le Théâtre populaire de Lorraine, soirée d'animation et spectacle.

Jeu 1er avril, salle du Musée, Le Journal - Service public entreprise commerciale. Spectacle didactique par le TPR. Enfants admis.

Jeu 6 mai, salle du Musée, Cabaret 70 - Le répertoire théâtral. Animation et spectacle, par le TPR.

Début juin, Casino-Théâtre, un spectacle du grand pantomime Pierre Byland.

LA VIE MUSICALE

Le Locle, Mère commune des Montagnes, n'a pas, comme d'autres centres de culture, ce qu'on appelle un véritable passé musical.

A la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, il s'est créé de nombreuses sociétés de chant et de musique instrumentale, sociétés patriotiques et politiques à l'origine, avant d'être des sociétés de culture. Il convient de citer que le Temple du Locle a possédé un orgue depuis 1803. D'excellents musiciens ont travaillé ici, au service de la cité. Des concerts ont eu lieu. Mais il faut attendre 1918, date à laquelle a été fondée la Société de musique, pour que la population de notre ville soit mise en contact avec de grands artistes, souvent les plus grands artistes du moment. A cette époque bénie, où l'on ne pouvait entendre de musique qu'au concert, ce fut un très grand succès. Puis, sous l'impulsion de Charles Fallier, jeune musicien étonnant, dont l'influence fut déterminante, les Loclois purent entendre toutes les grandes œuvres chorales, Passions et Oratorios, dans des exécutions de plus en plus remarquables.

Aujourd'hui, la radio dans tous les ménages, le disque à la portée de chacun, les appareils souvent merveilleux de reproduction du son rendent les plus mauvais services à la cause du concert. Si les uns disent justement que la musique enregistrée ne remplacera jamais le concert et la présence des artistes, beaucoup restent insensibles à cela. Depuis longtemps, les

autres manifestations auront lieu au cours de cet hiver: Concert anniversaire de la Chorale du Verger, concert de la Chorale mixte du Locle et de la Société chorale de la Chaux-de-Fonds, du Chœur mixte de l'Eglise réformée, concerts d'orgue du Temple français. Les bonnes volontés ne manquent pas et tout est mis en œuvre pour que la vie musicale au Locle continue. Il serait justice que les organisateurs de toutes ces manifestations soient récompensés par un intérêt marqué de la population.



44516 PR 516
étanche, automatique,
Visodate, plaqué or ou
acier inoxydable
autres modèles PR 516
des
bracelet acier GT Fr. 180.-
Fr. 120.-
Fr. 15.-

42586
étanche, avec date
acier ou plaqué or
ditto, automatique Fr. 120.-
Fr. 160.-

36522
étanche, avec date
acier ou plaqué or
ditto, automatique Fr. 140.-
Fr. 180.-

TISSOT

En vente chez :

W. Glauser, place du Marché, le Locle
P. Matthey, Daniel-Jeanrichard 31, le Locle
Mayer-Stehlin, Léopold-Robert 57, la Chaux-de-Fonds
Ph. de Pietro, Léopold-Robert 74, la Chaux-de-Fonds
E. Michaud, place Pury, Neuchâtel
F. Robert, rue du Seyon 5, Neuchâtel
P. Sauvant, Saint-Honoré 3, Neuchâtel
R. Martinet, rue Saint-Gervais 22, Couvet

visitez la **V**ente **E**xposition **L**ocloise du 6 au 11 octobre

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

* Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 15.-

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité _____ No postal : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

Les Loclois, i sont comme ça !

C'est comme un coup, il y avait le Paulet Heynlein qui était en pyjama sur son balcon. Il contemplait ses concitoyens avec nostalgie. Comme toujours, Paulet était heureux d'être sur terre et d'y voir clair, mais il avait comme qui dirait, une espèce de pitié pour ses semblables. On était dimanche matin 11 heures. Vis-à-vis de chez lui, une brave ménagère mettait ses lits à l'air. Alors Paulet de lui crier :

— Bonjour Madâââme ! Qu'est-ce que vous êtes matinâââle ce matin !

x x x

C'est comme un coup, il y avait un copain qui avait demandé à un autre copain de le conduire à Morteau à un enterrement. Ça fait que voilà nos deux lascars qui se taillent avec des fleurs et la maman du premier copain. Le gars qu'on allait enterrer était un jeune homme de 25 ans qui s'était trucidé en se jetant dans le Doubs.

Arrivé à Morteau, il y a le copain qui dit à son copain :

— On va les attendre dans le bled, vu que je ne sais pas exactement à quelle heure ils partent du domicile.

Alors le copain parque sa bagnole dans une petite rue et tout le monde descend. A peine arrivé dans la rue principale que voilà le convoi funèbre qui se pointe. Les deux copains et la maman se faufilent dans le public et suivent avec des larmes plein les yeux, vu qu'il faisait froid. Au bout d'un moment, il y a le copain qui dit à son copain :

— Je sais pas pourquoi il y a tous ces douaniers à cet enterrement. Mon cousin à ce que je sache n'avait rien à voir avec les douanes.

Alors voilà les deux copains qui se renseignent. Ils suivaient le mauvais convoi. Celui-là c'était un douanier retraité de 86 ans.

Quand on dit que l'on rigole aux enterrements, il y a du vrai. En tout cas, ce coup-là, on avait ri avec Maurice.

x x x

C'est comme un coup, il y avait Calame Pompes funèbres qui avait engagé un Italien.

Le gars se pointe chez une « cliente » que son mari venait de passer de vie à trépas.

— Bonjour madame. C'est bien vous qui êtes en douil ?

— On ne dit pas « en douil » mais « en deuil ».

— Si, si, passe-qué c'est justement moi que z'apporte le cercueil...

Un goût d'automne

L'automne, c'est pour les habitants des Montagnes neuchâteloises un écroulement de soleil, un battiment coloré qui font oublier l'été dépassé et reposent au loin l'hiver.

C'est la saison où nous aimons sortir, marcher, admirer, vivre au grand air comme pour compenser les heures froides qui nous condamneront à la réclusion dans nos appartements. C'est encore une saison de joie de plaisir de vivre et nous y recherchons sans doute volontiers les fêtes et les rassemblements.

Il peut donc apparaître comme extrêmement habile de fixer à cette époque de l'année des grandes manifestations populaires, simples dans leur expression, mais sympathiques et toujours empreintes de chaleur communicative, de bonne humeur.

C'est sans doute ce qu'ont bien compris les commerçants du groupement de la Vente-Exposition locloise, qui dès le 6 octobre, permettront à leurs concitoyens, à leurs clients et surtout à leurs amis de toute la région de venir librement constater les efforts qu'ils font pour toujours mieux les servir.

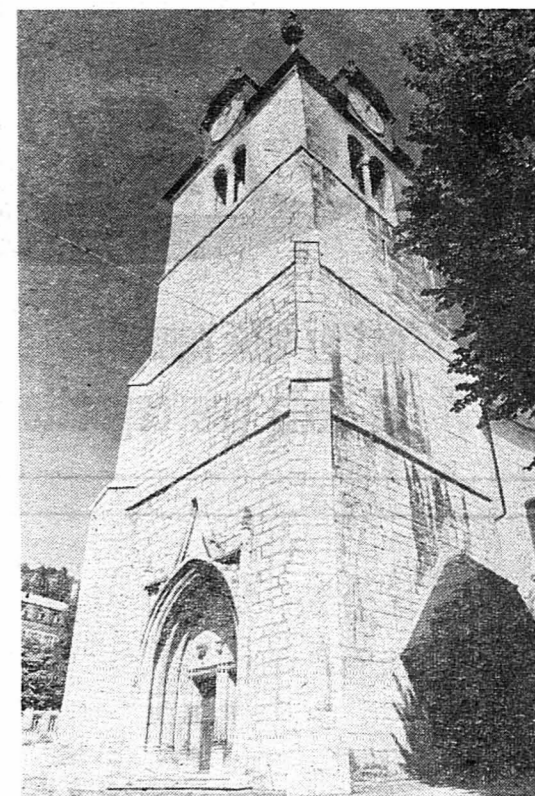
Ils savent bien que leur exposition sera courue et goûtée et que leurs efforts seront récompensés. Allant un peu plus loin encore, ils offrent à l'admiration de leurs visiteurs un pavillon composé par la Chambre suisse de l'horlogerie qui étonnera sans doute et intéressera certainement les habitants de ce pays de la montre qui n'auront jamais fini de découvrir l'intérêt de leur travail quotidien.

Avec la VEL, c'est le soleil automnal qui rayonne tard dans la nuit.

René FELBER
Président de la Ville du Locle



Le président de la ville, M. René Felber, visitant la VEL 1968.



Le temple, sous un angle insolite.

(Photos Calame)

Le commerce indépendant de détail se porte bien

Le CID (Commerce indépendant de détail) présente à la VEL sa carte de visite. Depuis vingt ans, son dynamisme au Locle n'est plus à démontrer. Que ce soit lors des illuminations en décembre, l'organisation des courses de caisses à savon, sa participation au Salon commercial loclois en alternance avec la VEL, le CID est là. Il a sa place dans la cité, il offre à notre population ses innombrables avantages, il est partout, vend de tout et vous fait bénéficier des conseils de spécialistes. En Suisse, 75 % des articles de consommation sont vendus par le CID : cela représente environ 25 milliards de chiffre d'affaires annuel. Le CID s'est adapté à la vie moderne, les magasins ont été transformés et rénovés, mais conservent leur ambiance personnelle et appréciée.

André GINDRAT
Président de l'Association
du commerce indépendant de détail



Le comité se présente

- Président : M. Victor Huguenin
- Secrétaire : M. Pierre Maspoli
- Trésorier : M. Willy Grimler
- Presse-publicité : M. André Gindrat
- Affichage : M. Jacques Curchod
- Sonorisation : M. Paul Huguenin-Golay
- Montage des stands : M. René Vernetti
- Décoration : M. Claude Matthey

Un président conscient de ses devoirs,
M. André Gindrat.

(Photo Calame)

Centre de la vie locale, entourée de grands magasins, la place où se tient régulièrement le marché, entre la rue du Temple et la Grand-Rue.

(Photo Calame)



UN CARNET



est si vite rempli,
et voilà une cagnotte bienvenue !

Machines à écrire
et à calculer
PAPETERIE GRANDJEAN
Temple 3.



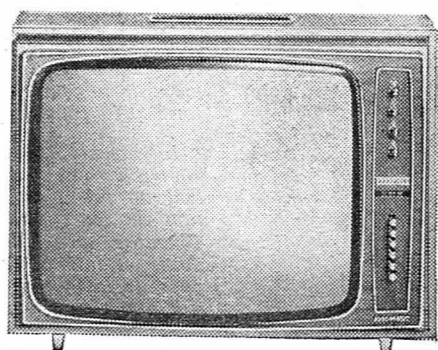
TEA-ROOM
CONFISERIE
Angehrn
LE LOCLE

Rue du Temple 7, maison Bell
Maîtrise fédérale



P. Huegenin-Golay
Temple 21 — LE LOCLE

Réseaux et antennes collectives



Service couleur
+
noir et blanc

AGENT **médiateur**
1940 - 1970

7 PROGRAMMES TV
COULEUR NOIR ET BLANC

sans antennes
par câble, sans parasites



LA CHAUX-DE-FONDS — LE LOCLE

Collèges, usines, station d'épuration des eaux : dans quelques années la ville aura changé de visage

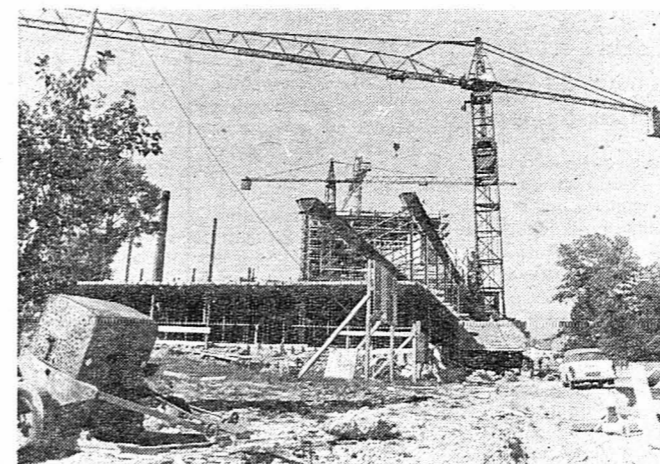
La ville du Locle a résolument opté pour l'avenir. Et de gros bourg aux maisons ancestrales, elle est en passe de devenir une agglomération moderne aux bâtiments élancés. Depuis quelque temps déjà, on creuse un peu partout. Les importantes réalisations qui seront inaugurées ces prochaines années transformeront de tout en tout le visage si traditionnel de la Mère commune des Montagnes neuchâtelaises.

Avec le chancelier communal Willy Pigeon, nous avons entrepris un tour d'horizon des principaux chantiers ou travaux en voie d'achèvement.

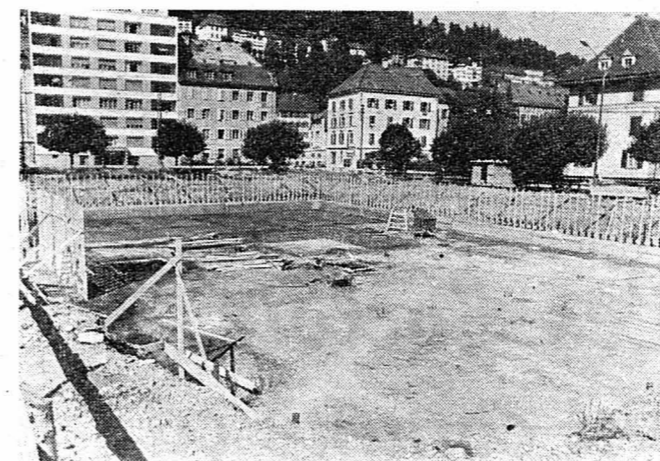
● On rencontre d'abord la prolongation de la route de Gérardmer, dans la zone de constructions résidentielles, et tout près, dans le cadre de la campagne de l'Etat, l'édification d'une nouvelle HLM avec 44 appartements.

● Et puis, à l'opposé de la ville, toujours les travaux de canalisation pour l'épuration des eaux. Le secteur du rond-point Klaus est déjà terminé. Il s'agit maintenant d'achever celui des rues Jehan-Droz et du Temple.

● Relevons également la correction du carrefour Klaus qui dote maintenant la ville d'une magnifique entrée avec, venant de France, la nouvelle usine Emissa, mécanique de précision, dont la construction va bon train et puis le nouveau bloc dont fait partie le garage des Trois Rois inauguré dernièrement.

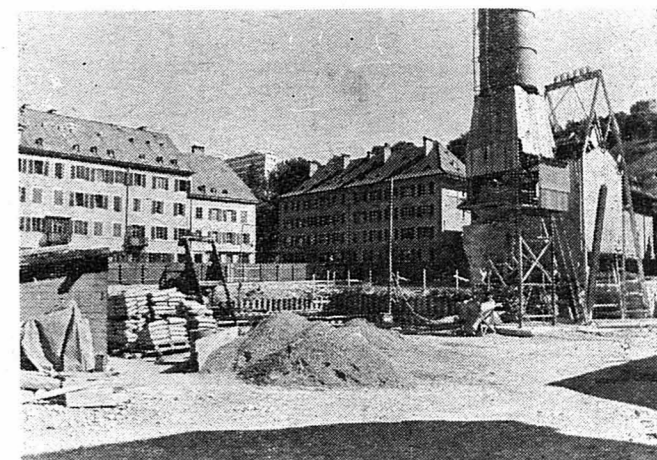


A l'entrée
du Locle
côté France,
« Emissa ».

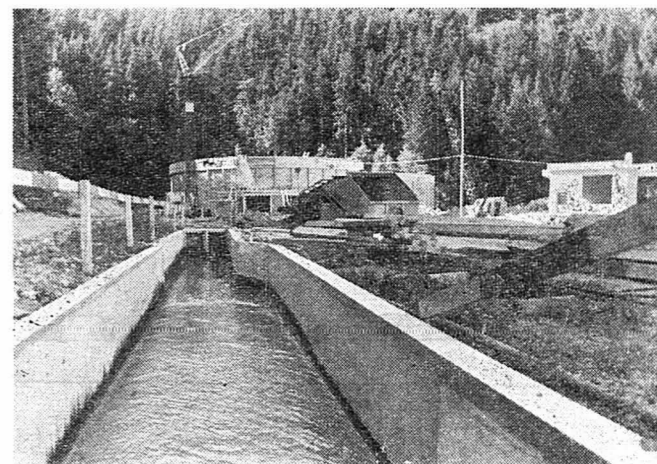


Une autre
réalisation
d'envergure :
le collège
secondaire.

(Photos Calame)



Bientôt
s'élèvera ici
« Centre-Locle »
un groupe
commercial.



La station
d'épuration
près du Col-
des-Roches.

● Sera prochainement inauguré le nouveau collège Le Corbusier, à la rue du même nom. Actuellement, sur la place du Technicum, un vaste chantier est le pré-lude à une autre réalisation : le collège secondaire.

● A la sortie du Locle, près du Col-des-Roches sur la route menant à la Brévine, la station permettant d'épurer les eaux usées d'une ville de 20,000 habitants a déjà un monobloc en activité. Le second devrait suivre incessamment.

● Toujours dans le domaine industriel, Dixi vient de créer de nouveaux locaux impressionnants par leur dimension, à l'avenue du Technicum. Enfin Rollex a inauguré sa nouvelle usine.

● Plus au centre, le Casino a retrouvé de nouvelles façades tandis que Centre-Locle, un vaste complexe commercial avec magasins, bureaux et appartements, dominés par une tour de plus de 40 mètres, donnera un cachet différent au cœur de la cité.

● Enfin les bibliothécaires suisses, qui ont tenu dernièrement leur congrès annuel à La Chaux-de-Fonds, ont profité de visiter la bibliothèque des jeunes de Crêt-Vaillant en voie d'achèvement.

Comme on peut le constater, ce n'est pas l'ouvrage qui manque. Et même si quelques vieux Loclois voient avec une certaine émotion disparaître le style de la vieille ville, ils devront admettre que l'on ne peut fuir devant le progrès. A condition de savoir l'utiliser à bon escient. Ce qui est le cas.

Les souvenirs d'un vieux soldat loclois: Le baptême du feu d'un « S. C. » non armé

On pourrait tout aussi bien intituler le récit imagé qui va suivre : « Le souper de compagnie. » Le lecteur choisira...

Malgré ses « bientôt trente ans » de vie civile, Robert, ce brave Brévinien avait reçu un ordre de marche dûment rempli l'enjoignant de se rendre le samedi 12 juin 1941, au P.C. d'une compagnie de couverture frontière cantonnée quelque part en Suisse, selon la formule consacrée. Le pauvre homme avait souci de cette transplantation. Il craignait que son âme de civil endurci ne se trouvât désaxée.

Il n'en fut heureusement rien, témoin la lettre qu'il écrivait à sa femme et qu'une indiscretion a mise sous nos yeux.

« Chérie !
Voici mes premières impressions de ma vie militaire. Elles sont fameuses. Comme tu le savais, toi qui ouvres ma correspondance, j'avais l'ordre de me présenter au collège primaire du Locle à 0900. Crois-moi si tu veux ce n'était pas là que je devais me présenter. Il y a eu ce qu'ils appellent un contre-ordre. Ça arrive souvent, m'ont-ils dit, sans cela la vie militaire serait trop simple. Alors j'ai enjourné ma « bécaune » et je me suis dirigé vers la gare du Col-des-Roches (n'indique ce lieu à

personne) où ma compagnie a son P.C. dans un bureau de douane désaffecté.

Malgré mon retard involontaire, le capitaine, un grand gaillard, très légèrement voûté m'a bien reçu. Il m'a parlé autant en chef qu'en « bon papa ». En quelques phrases il m'a expliqué ce qu'il attendait de moi. Je devais remplacer un S.C. non armé comme moi, Payot qu'il m'a dit, possédant une voix de sgtm d'artillerie. Il gueulait dans le téléphone à se faire prendre pour un colonel et quand sa machine à écrire faisait mine d'avoir une petite fantaisie, il faisait le geste de la flanquer sur le quai.

Les hommes du bureau sont gentils avec moi. Il y a un Tessinois bien acclimaté et un autre dont je me méfie, car, paraît-il, il envoie des « billets » aux journaux. Je saurai bientôt qui il est. Les copains, car on est vite copain sous le gris-vert, m'ont dit que je tombais bien. J'te crois ma chère ! Figure-toi que j'ai passé mon premier jour de service à table, presque uniquement. Chanceux comme je suis, j'ai commencé ma carrière militaire par un souper de compagnie. Et à la Deux, c'est quelque chose. Celui qui l'a organisé ce souper c'est un Robert, comme moi. Il vient de la Tschaux. Comme ceux de là-haut, c'est un débrouillard. En fait de trans-

formations il est aussi fort que Goyama. C'est un fourrier extraordinaire, ainsi le souper de compagnie, le veau a pris couleur de petits coqs, les lentilles celle des petits pois, le fromage celui des ramequins. Quant à la « Madelon » (vocale) il l'a transformée en succulente « Eugénie », toute parfumée dans sa chair et dans son rhum ! Et quelques litres de rouge se baladaient sur les tables.

Outre les productions, le capitaine a fait un fameux discours d'où toute banalité était exclue. C'était « torché » ! J'ai été content d'apprendre pourquoi nous étions sur pied, si désagréable que cela soit et pourquoi nous ne pouvions pas être relevés par des Grisonnais. Tu verras ce que je passerai au cousin Henri, qui croit qu'une simple section de S.C. féminin serait suffisante pour que la Suisse soit respectée.

Où le capitaine m'a bien fait rire c'est lorsqu'il a parlé du « coin » où nous accomplissons nos relevés. Il a dit : « C'est une sacrée foutue contrée ». Quelle revanche pour nous de la Brévine qu'on compare à la Sibérie de Staline ! J'ai aimé entendre le duo attendrissant d'Hector et de William, l'un simple soldat, l'autre fourrier mais qui connaît autre chose que les notes d'épi-

crie et la comptabilité de l'armée. Cette cohésion, cette chaude amitié dans laquelle j'ai pu me tremper, m'a prouvé que l'armée est une belle école.

Mais tout cela ne m'a pas empêché de penser à toi. J'ai eu beaucoup de peine à m'endormir après cette journée de fête...

(Suivent vingt lignes qui n'auraient d'intérêt que pour de malsains curieux)

Ton Pierre adoré
P.C.

Pour copie conforme.

Ce « Baptême du feu d'un S.C. non armé » est un récit romancé d'un repas de compagnie de la H/225 commandée par le capitaine P.-A. Leuba (futur conseiller d'Etat) et qui avait comme fourrier William Robert, de la Chaux-de-Fonds. Le S.C. Robert (de la Brévine) était justement entré à la compagnie un jour de fête suivi d'un souper excellent et pas militaire du tout. Quant au S.C. que Robert remplaçait, c'était le père du président de commune Payot de la Chaux-de-Fonds, fier de son fils, un des meilleurs athlètes de l'Olympic.